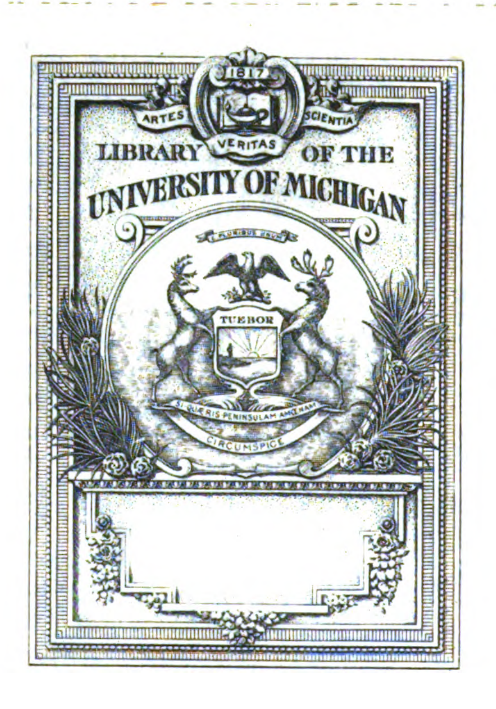

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

GATIEN DE COURTILZ

THE JOHNS HOPKINS STUDIES IN ROMANCE LITERATURES
AND LANGUAGES

VOLUME VI

GATIEN DE COURTILZ

SIEUR DU VERGER

Etude sur un Précurseur du Roman Réaliste en France

PAR

BENJAMIN MATHER WOODBRIDGE

Nugas agito, sed quae seria ducunt.
ERASME.

THE JOHNS HOPKINS PRESS BALTIMORE, MARYLAND
LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, PARIS
1925



A mes Maîtres

Charles Hall Grandgent et Gustave Lanson

PRÉFACE

On nous permettra un mot d'explication sur la méthode adoptée dans cette étude. Notre premier soin a été d'établir, à l'aide de tous les documents accessibles, tant publiés qu'inédits, la biographie de Courtilz. Reconnaissons tout de suite les lacunes que nos recherches n'ont pu parvenir à combler ; mais, étant donné le personnage qui se cachait toujours et qui fut peu connu de ses contemporains, ces lacunes sont peut-être inévitables. Nous avons essayé, dans l'introduction et dans les premiers appendices, de faire connaître l'homme. Les premiers écrits de Courtilz sont passés en revue au deuxième chapitre pour en faire ressortir les traits essentiels qui se retrouvent dans les *Mémoires*. Afin de déterminer la forme typique de ceux-ci, nous avons fait une analyse un peu détaillée des *Mémoires de M. L. C. D. R.* (chapitre III), et de *M. d'Artagnan*, (chapitre V). Nous avons insisté sur les anecdotes et sur les aventures personnelles des héros parce qu'elles paraissent être dues, pour la plupart, à l'imagination fertile de l'auteur, et parce qu'elles contribuent à la formation du roman réaliste en France. Les analyses des autres œuvres (chapitres IV et VI), sont plus courtes ; elles sont destinées soit à démontrer que la forme originale persiste toujours, soit à signaler quelques influences nouvelles.

Courtilz fut mené au réalisme par son goût de l'histoire. Il a voulu que ses romans passent pour des chro-

niques historiques, et partant, il a dû observer de près les hommes, et s'efforcer de raconter les événements, sinon avec fidélité du moins avec vraisemblance. Or le réalisme prend volontiers un tour satirique ; c'est un trait qui se retrouve chez Courtilz. Son enfance se passa au milieu de la Fronde, et la Fronde laissa son empreinte sur lui. De là ce que nous appelons *l'esprit picaresque* dans son œuvre. Les dictionnaires définissent le mot *picaro* par *coquin*. Est-ce exact ? L'étude des romans picaresques démontre que plus essentiel que la coquinerie des protagonistes est leur désir de démasquer leurs semblables ; bien que répudiés, ils se proclament cousins germains des hommes les plus respectés. Victimes eux-mêmes de l'ordre social, ils offrent aux opprimés toute la sympathie dont ils sont capables tandis que les grands et les fortunés sont en butte à une ironie inquisitoriale. Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre, dit le proverbe. Or le picaro sert plusieurs maîtres ; il est bien placé pour les observer et bien désillusionné par l'expérience. L'esprit picaresque, comme l'esprit réaliste, est inspiré par la réaction contre une fausse conception de la vie ; tous deux sont des défis à l'imposture ou à ce qu'ils considèrent comme tel. Par picaresque donc, nous entendons le désir d'enlever le masque aux hommes, surtout aux grands, et à la société. Au fond, ce n'est que le désir de séparer l'apparence de l'essence. C'est en un mot le cartésianisme social, le cartésianisme destructeur du XVIIIe siècle. Cet esprit tient pour suspectes les bases mêmes de la société ; il les analyse une à une, et les rejette quand elles ne se trouvent pas appuyées par le fait observé. Chez les picaros cet esprit tend à devenir du dénigrement pur, car leurs conclusions sentent par trop les lieux qu'ils ont fréquentés. Cette tendance est bien marquée chez Courtilz ; il a voulu surtout tourner en ridicule les pré-

tentions sociales, c'est ce qui lui vaut une place parmi les précurseurs du roman picaresque en France.

On pourrait étudier l'œuvre de Courtilz à un autre point de vue et en tirer des conclusions intéressantes : ce serait de préciser sa valeur comme historien. Janmart de Brouillant avait annoncé son intention de publier une édition annotée des écrits de Courtilz ; la mort l'empêcha d'accomplir sa tâche. Le projet est beau, mais nous n'avons pas la compétence pour le réaliser ; nous avons donc envisagé ce sujet au seul point de vue littéraire. Si parfois les notes renvoient à des ouvrages historiques pour démentir ou confirmer Courtilz, ce n'est que par hasard. Bayle disait qu'en prouvant la fausseté de quelques faits avancés par cet écrivailleur, on pouvait le ruiner de réputation comme historien. Il s'y est essayé, mais les historiens de son temps et du nôtre continuent à citer Courtilz. Nous avons montré que les mêmes aventures arrivent à tous ses héros, ce qui est assez, peut-être, pour les rendre toutes suspectes. Courtilz voulait, semble-t-il, intéresser le peuple à l'histoire en faisant jouer un rôle considérable à des hommes de peu : ainsi, à l'en croire, c'est M. L. C. D. R. qui a découvert le complot du comte de Chalais et de Mme de Chevreuse. Or Victor Cousin, dans une discussion détaillée de toute cette intrigue, n'eut pas besoin de cet agent secret de Richelieu pour expliquer la découverte de la conspiration et l'arrestation du comte. Il est même fort douteux que le cardinal ait connu ce M. L. C. D. R. Mais Courtilz avait trop d'imagination pour avoir recours aux Archives et il a su rendre les affaires politiques vivantes aux yeux de ses lecteurs.

En somme, nous espérons donner une idée précise de Courtilz et de son œuvre ; nous croyons ainsi apporter à l'histoire du roman réaliste une modeste contribution qui ne sera peut-être pas dénuée d'intérêt.

Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à M. Lanson et à MM. les Professeurs de la Faculté des Langues Vivantes de Harvard University, qui ont dirigé ce travail. Que Mme Isabelle Meunier, MM. Bonnerot, Cerf, Chinard, Lancaster, Smith et Villavaso agréent nos remerciements de leurs très justes critiques. Nous n'oublierons jamais la dette de gratitude contractée envers tous ceux qui nous ont ou signalé des documents ou aidé de leurs conseils. Si ces recherches ont de la valeur, ce sera un plaisir d'en partager l'honneur avec eux.

Ayant publié des extraits de cette monographie dans divers périodiques savants, nous renoncions à la faire paraître en entier lorsque quelques amis s'y sont intéressés. Ils ont signalé les rapports possibles entre l'œuvre de Courtilz et le roman réaliste en Angleterre. M. L. André a pensé qu'une étude sur Courtilz pourrait avoir de l'intérêt pour l'histoire du XVIIe siècle en France et il a eu l'obligeance de reviser le manuscrit. Il a peut-être éprouvé une déception en voyant la manière dont le sujet est abordé, mais sa bienveillance n'a jamais fléchi. C'est grâce à lui que ce travail a pu voir le jour.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION BIOGRAPHIQUE

On ne lit guère aujourd'hui les œuvres de Gatien de Courtilz, sieur du Verger, mais il n'en allait pas de même de son vivant. Il écrivait beaucoup, et la plupart de ses ouvrages ont eu plusieurs éditions. Quelques-uns ont été traduits en langues étrangères. Le témoignage de ses contemporains est unanime à constater son succès. Sallengre, par exemple, dit dans les *Mémoires de Littérature* : « Jamais livre du temps n'a peut-être été mieux reçu que les *Mémoires de Rochefort* ».

Courtilz n'eut jamais l'idée d'écrire pour la postérité : il n'aurait pu que s'étonner de la fortune singulière dont les *Mémoires de M. d'Artagnan* devaient jouir dans la littérature de l'avenir. Il avait pour seule règle de plaire à ses contemporains. Sa prétention de faire œuvre d'historien était une ruse pour séduire un plus grand nombre de lecteurs. Il s'inquiétait peu des reproches sur les inexactitudes et les altérations historiques ou chronologiques de ses livres. Il se contentait, pour toute réponse, d'ajouter un mot dans la préface de l'édition suivante pour affirmer ses déclarations. Parfois il feignait d'ignorer les critiques avec une impudence dédaigneuse. On démontra, après la publication de la *Vie du Vicomte de Turenne, par le capitaine du Buisson, du Régiment de Verdelin*, que ledit capitaine n'avait rien écrit de semblable (1). Courtilz n'hésita pas à publier d'autres

(1) Voir le *Journal des Savants*, 16 septembre 1686. Nos premiers



éditions avec le même titre, poussant l'audace jusqu'à déclarer que le capitaine avait laissé deux manuscrits, dont le second, publié plus tard, était le plus complet. Les critiques, outrés de tels procédés, citèrent souvent ce fait comme une preuve accablante de mauvaise foi. L'auteur, indifférent à leurs attaques, n'en poursuivait pas moins son chemin en homme sûr de lui-même. On le lisait toujours et il n'en demandait pas davantage. D'ailleurs, puisqu'il ne signa jamais ses écrits, du moins de son nom, on ne pouvait les condamner *à priori*. Il les attribuait tantôt à un vieux soldat, témoin de ce qu'il

renseignements sur la vie et les œuvres de Courtilz sont dus à quelques contemporains. Ils voulaient mettre les lecteurs en garde contre l'habileté de l'auteur qui savait débiter, avec une autorité imperturbable, ses inventions prétendues historiques en leur donnant un air de vraisemblance à tromper les plus avisés. Voici les principaux écrivains, contemporains ou proches, qui ont parlé de lui.

Bayle nous a laissé de précieuses remarques et, au début, elles étaient loin d'être défavorables. Nous en citerons des passages plus loin. — Sallengre a donné une liste incomplète des œuvres de Courtilz et quelques détails sur sa vie dans les *Mémoires de Littérature*. — Le Père Lelong a cité la plupart de ses ouvrages dans le *Bibliothèque Historique* et lui a consacré une notice dans les *Essais* sur les historiens de France. — Le Père Niceron essaya de dresser une liste complète de ses œuvres et y ajouta quelques détails biographiques dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. — Lenglet Dufresnoy accorde à la plupart des livres de Courtilz, voire au *Testament Politique* de Colbert, une belle place dans la *Bibliothèque des Romans*. — Le *Journal des Savants* (numéro d'octobre 1760), en rendant compte des *Mémoires de M. de Bordeaux*, parus en 1758, a cru devoir prévenir encore une fois le lecteur. Bréquigny y publia une liste des ouvrages de Courtilz ; il connaissait le travail de ses prédécesseurs et fut mieux documenté qu'eux. Nous le contrôlerons par le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier et par nos recherches personnelles.

La critique moderne a confirmé en partie les renseignements fournis par ces auteurs. Quelques documents manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, des Archives et de la Bibliothèque Nationale nous permettent d'y ajouter un peu et de fournir des détails sur la famille de Courtilz, sur ses diverses occupations à Paris et sur sa terre, Le Verger.

décrivait, tantôt à un courtisan connaissant à fond la vie de la cour. Et il avait l'art de charmer le lecteur et de dire les choses de façon à les graver dans l'esprit. Il fut tour à tour pamphlétaire, chroniqueur moitié journaliste moitié historien, romancier ; il fut toujours mauvaise langue et colporteur de médisances. Il devance Lesage dans le roman picaresque et joue son rôle dans le développement du roman vraiment historique (1).

D'après les documents conservés à la Bibliothèque Nationale, la famille de Courtilz était originaire de Liège (2). Le premier connu du nom fut Conrard Walgraphe, qui est nommé avec demoiselle Catheline, sa femme, dans un registre des anniversaires de l'église paroissiale de Mortier, à la date du 10 octobre, sans indication d'année. Il fut présent, l'an 1373, au mariage de Gérard, son fils, qui épousa *** de Bombaye, fille de Coye de Bombaye, dite la Biernasse. Le premier de la famille qui émigra en France, fut Hermand de Courtilz, arrière-petit-fils dudit Conrard. Il y vint vers l'an 1455 et épousa Jeanne de Canny, de l'illustre maison de Canny, en Picardie. Les descendants de Hermand suivirent l'exemple de leur aïeul et firent des mariages avantageux. Dans un inventaire dressé par Gatien pour constater ses titres de noblesse (3) et dans l'acte de son second mariage, il se dit fils de Jean de Courtilz, seigneur de Tourly (4) et de Marie de Sandras, et petit-fils d'Hélène de Billy. Qu'Hélène de Billy ait épousé un Jean de Courtilz, cela est prouvé par d'Hozier (*Armorial Général*

(1) Pour les rapports de l'histoire et du roman au XVIIe siècle, voir l'étude de M. Gustave Dulong : *L'Abbé de Saint-Réal*, Paris, 1921.

(2) Voir l'appendice I, n° 3.

(3) Le document est cité à l'appendice I, n° 1.

(4) La terre de Tourly fut acquise par le mariage de Jean de Courtilz avec Isabeau de Saint-Pierre aux Champs en 1487. — Gatien signa quelquefois « Seigneur de Sandras » et il est généralement connu aujourd'hui par le nom de Courtilz de Sandras, ou Sandras de Courtilz. D'où lui venait ce titre ? Gatien dit que sa mère

II, p. 240), mais les généalogies manuscrites ne mentionnent ni son fils Jean, ni son petit-fils, Gatien. Pourtant nous sommes porté à croire que Gatien est bien sorti de cette branche de la famille (1).

On ne sait ni la date ni le lieu de sa naissance ; d'après un document daté du 19 janvier 1702 et qui sera cité bientôt, il avait 55 ans à ce moment-là, ce qui le fait naître en 1646 ou en 1647 ; selon Lelong, Niceron et Bréquigny, il naquit à Paris en 1644 : Niceron ajoute « rue de l'Université » (2). Les biographes ne disent rien ni de sa jeunesse ni de son éducation. Lelong déclare qu'il fut soldat et « capitaine dans le régiment de Champagne ». L'acte de son second mariage, cité par Jal dans le *Dictionnaire critique*, porte qu'en 1678 il était « capitaine dans le régiment de Beaupré ». Ravaisson décrit ainsi sa carrière militaire : « Gatien de Courtilz, écuyer, seigneur du Verger, près Montargis, d'abord mousque-

s'appelait Marie de Sandras. Il y avait une famille de ce nom originaire de Champagne. Lelong (*Bibl., Hist.*, première éd., n° 9745), dit que la mère de Gatien était champenoise. Nous n'avons pas trouvé le nom de Marie, femme de Jean de Courtilz, dans la généalogie des Sandras de Champagne. Jal (*Dict. crit.*) donne quelques détails sur d'autres membres de la famille. Niceron (*Hommes Illustres*, vol. X, p. 86), dit : « Il a toujours porté à Paris le nom de Courtilz, que quelques-uns prétendent avoir été celui de sa famille, et celui de Sandras, celui d'une terre en Normandie dont il n'avait que le nom, son père l'ayant, dit-on, perdue au jeu. C'est ce que je ne crois pas. Sa veuve, dont je tiens tout ce que je rapporte ici, n'a pu me donner aucun éclaircissement là-dessus ». — Voici notre hypothèse : sans doute Marie de Sandras avait apporté quelque terre en dot à son mari, et il est fort possible que Gatien, désireux de s'anoblir, se soit octroyé le titre de *Seigneur de Sandras*, faute de mieux. C'était au moins une appellation résonnante ! En 1670 il « s'en tient au douaire de la dame sa mère » (Voir à l'appendice I, n° 1 (e). Il est à noter que dans les documents que nous possédons, il ne se sert plus du titre *Seigneur de Sandras* après 1684. Il acquit la terre du Verger en 1689. Pour les armes de Gatien de Courtilz, seigneur du Verger, voir Reilstap, *Armorial Général*.

(1) Pour les documents voir l'appendice I, nos 1 et 3.

(2) Pour une branche de la famille à Paris en 1640, voir l'appendice I, n° 4.

taire, ensuite cornette dans le régiment Royal-Étranger, puis lieutenant et capitaine dans le régiment de Beaupré-Choiseul, où il fut cassé ; né en 1644 et mort le 6 mai 1712 » (1). On n'a pu trouver le dossier de Courtilz aux Archives de la Guerre et aucune pièce de ce dépôt n'a pu nous fournir de renseignements sur lui. Son nom ne se rencontre ni dans la *Gazette* ni dans Pinard (2). M. Funck-Brentano répète ce qu'a dit Ravaisson et ajoute que Gatien fut cassé après la paix de Nimègue (3).

Des documents recueillis çà et là donnent quelques indications éparses sur les différentes résidences de Courtilz. Il était à Paris le 26 juin 1682 et signa alors un acte par lequel sa femme, séparée de biens d'avec lui, s'engageait à payer ses dettes (4). Lelong dit qu'il passa en Hollande vers l'année 1683 pour faire imprimer ses ouvrages, qu'il s'y fit connaître sous le nom de Montfort, et qu'après la publication de son *Histoire de la Guerre de Hollande* (1689), il rentra en France (5).

Parmi les papiers de Courtilz se trouve une demi-feuille contenant un fragment de lettre d'une obscurité voulue. L'adresse et la signature manquent. Si cette lettre était adressée à M. de Monfort, elle indiquerait

(1) Ravaisson, *Archives de la Bastille*, X, p. 4, note 1. — Gatien est mort le 8 mai et non le 6. Voir Jal. — Un cousin de Gatien de Courtilz, nommé Gatien de Sandras, fils de Claude de Sandras, sieur de Cordon, fut « cornette dans le régiment royal-étranger » en 1668. Voir Jal. Ravaisson aurait-il confondu les deux cousins ?

(2) *Chronologie Historique et Militaire*, Paris, 1760-1768.

(3) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, IX, pp. 81-82.

(4) Voir à la Bibl. Nat., *Dossiers Bleus*, n° 218, fol. 395.

(5) Il était à Paris, néanmoins, le 23 mars 1684, au baptême de son fils à Saint-Sulpice. Voir Jal. Parmi les documents saisis sur Courtilz le jour de son arrestation, on trouve un compte au nom de M. Louis de Montfort avec un nommé Canto de Liège. Le premier article porte la date de mai 1688, et le dernier celle de janvier 1689. Nous y apprenons que M. de Montfort faisait de fréquents voyages à Sedan. — Ce document, ainsi que ceux qui suivent, se trouve, sauf autre indication, à la Bibl. de l'Arsenal. Voir le Ms n° 10497, année 1693.

qu'il faisait des opérations qu'il se gardait bien d'apprendre à tout le monde. En voici quelques lignes :

A Luxembourg, le 12 août 1688.

Monsieur et ami : Sans attendre que j'aie reçu le paquet que vous m'avez envoyé, je vous écris. Pour le mois prochain il en faut 150 de meilleure heure que faire se pourra, parce que M. Bouchand de Metz s'est donné la peine d'aller à Liège, je crois exprès ; ainsi vous m'obligerez de faire en sorte que vous trompiez sa vigilance. J'ai fait partir votre historiette — elle contient 5 feuilles et demie ; j'ai donné autant d'application que j'ai pu pour qu'elle soit correcte.

Dans le reste de la lettre, il est question du prix du papier et de l'impression.

Nous retrouvons Courtilz à Paris, d'où il écrit plusieurs lettres à sa femme, restée au Verger (1). Il l'entretient de questions matérielles, lui donne des conseils pour la direction de la ferme, et s'intéresse à ses voisins de Montargis. Toutes ses lettres témoignent d'une vraie tendresse pour sa femme, et sont quelquefois d'une naïveté surprenante. Citons-en deux afin de montrer cet homme d'intrigues, cet auteur de chroniques scandaleuses, sous un jour plus sympathique. La lettre qui suit porte l'adresse : « A Monsieur, Monsieur de Courtilz, chez M. Raimard, pour faire tenir à Madame de Courtilz, au Verger, à Montargis (2).

Je te prie, ma chère femme, de venir me consoler de la longueur de mes affaires, d'abord que tu auras vendu le Capi-

(1) Le Verger se trouvait près de Montargis. Dans un placet, Gatien déclare avoir acheté cette terre en 1689. Pour le document, voir l'appendice I, n° 2.

(2) Apparemment Gatien adressa cette lettre à son frère, Jean, pour être renvoyée à sa femme. Dans une autre lettre, adressée « A Madame, Madame de Courtilz, au Verger », nous lisons : « Mon frère a envoyé un habit et du linge à Lusigny, et j'ai mis dedans de quoi habiller Courtilz ». Pour ce frère, qui s'appelait « Jean, Sieur de Lusigny », voir Jal.

taine. Ainsi ne le fais plus travailler et tâche de le mettre en état d'en faire de l'argent. Si tu trouves aussi à vendre l'autre, vends-le ou donne-le à crédit, afin qu'on ne soit point obligé d'acheter de l'avoine. Nous en aurons d'autres quand j'aurai reçu de l'argent. Cependant donne ordre qu'on conserve le foin que nous avons et donne ordre à Langevin de prendre garde à tout en ton absence. Garde Perotin, et quand nous ne le labourerions pas cette année, nous n'en mourrions pas. Ne viens point devant que le Capitaine soit vendu, car je n'ai pas beaucoup d'argent et il faut en avoir. En attendant qu'il en vienne, je ne t'écrirai plus, et tu me donneras avis de ta venue. Je suis tout à toi. Apporte un petit pot de salé, si tu en as. J'en mangerai bien. Je suis en peine de ta santé et je n'en dors point. — Ce 29 mars. (L'année n'est pas indiquée).

Dans la seconde lettre la tendresse du mari et l'intérêt du campagnard pour ses voisins se voient clairement.

Tu devrais bien, ma chère femme, me donner des nouvelles de ta santé dans ta dernière lettre. Tu ne doutes pas que je n'en sois en grande peine, et tu m'as tellement affligé par celle que tu m'as écrite auparavant, que si mes affaires me l'avaient permis, je serais parti à l'heure même. Mande-moi si la fièvre continue, ou si ce n'est qu'un accident de grossesse. Mande-moi aussi si tu es grosse absolument, et, en cas que cela soit, ne t'inquiète point, je t'en conjure. Je serai bientôt avec toi, et aurai tous les soins que je dois avoir de ta personne. Je crois que tu connais bien mon cœur là-dessus, et depuis quinze ans que nous sommes ensemble (1) tu sais bien que si je pouvais faire en sorte que tu ne manquasses de rien, il ne tiendrait pas à moi. Il y a six jours que je ne sors pas, ce qui me fâche beaucoup à cause de mes affaires, qui voudraient que je fusse toujours en mouvement. Cela m'a empêché de voir M. de Sens. Il était à Versailles le jour que j'ai reçu ta lettre, et depuis ce temps-là je ne suis pas sorti. J'ai la goutte, en un mot, mais elle n'est pas fort douloureuse, et pourvu qu'elle ne le devienne pas davantage, ce ne sera que demi-mal. M. le chevalier de Millereau m'écrivit aussi

(1) Gatien fut marié en secondes noces avec Louise Pannetier en 1678. Voir Jal. Aussi cette lettre paraît-elle être de 1693.



pour une affaire qu'il a, mais je n'y ai pu aller. Notre ami de chez M. de Breteuil (1) m'est venu voir et m'a dit de faire une chose qu'il dit immanquable, quand on la fait la première fois qu'on la sent. J'éprouverai aujourd'hui si cela est vrai. Il n'y a point eu de conseil mardi dernier. Ce sera pour le premier qui se tiendra que se fera l'affaire du notaire. Fais tenir cette lettre au chevalier de Millereau quand tu en trouveras la commodité. Je suis tout à toi. En attendant le plaisir de te voir, j'embrasse ma petite famille.— Ce 1er mars. (Pas d'indication d'année).

On lit dans d'autres lettres :

Je te prie au nom de Dieu de ne point t'inquiéter ; je ne demeure pas ici pour mon plaisir et je voudrais en être dehors pour n'y plus revenir. — J'ai des affaires par-dessus la tête, et je ne serai en repos que quand je serai auprès de toi.

Une lettre de Mme de Courtilz, datée du 6 juin (pas d'indication d'année) annonce son arrivée prochaine à Paris.

Voici un billet qui semble avoir trait aux affaires dont parle Gatien :

Monsieur de Courty (*sic*) aura pour plaisir de se trouver demain sur l'heure du dîner au Trianon, où il parlera assurément à la personne qu'il sait, à qui je n'ai pu parler qu'aujourd'hui, et de qui j'ai pris parole pour demain. (Signé) de Zangler.

Il paraît qu'entre autres occupations, Gatien recrutait des soldats pour ses parents militaires. Un de ceux-ci, « de Courtilz Sandras », lui envoya à Paris un certificat

(1) S'agit-il du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs à la cour de 1699 à 1715 ? On lit dans une autre lettre : « M. de Breteuil et notre ami me servent on ne peut pas mieux dans mes affaires ». Et encore : « Dis au notaire que son arrêt est tout dressé et qu'il fut porté hier à Versailles pour être donné, mais M. de Breteuil ne rapporte pas... J'ai encore une autre affaire avec M. de Breteuil. Tout va bien et nous serons bientôt en repos ». — Apparemment Courtilz avait des amis à la cour.

constatant la mort d'un de ses soldats et lui demanda d'en chercher cinq ou six nouveaux (1).

Il reste aussi des traces de diverses autres industries exercées par notre aventurier qui mettait tout en œuvre pour gagner de l'argent. Ses amis, reconnaissant son talent de scribe, le chargeaient de rédiger leurs lettres, requêtes, pétitions, etc. On trouve parmi ses papiers trois brouillons d'un placet fait pour le compte du nommé André, marchand et libraire-imprimeur à Luxembourg, accusé de vente de livres défendus. Les trois copies présentent des corrections et variantes insignifiantes. Plus intéressants sont deux autres documents. Ceux-ci témoignent d'un service semblable rendu à Godard, libraire à Reims, qui en a eu peu de gratitude (2). Il existe aussi une lettre de reconnaissance de services rendus, signée par Mme Odinet, belle-mère de Godard. Or, c'est sur l'avis donné par ce Godard que Courtilz fut arrêté « avec les manuscrits qu'il faisait passer en Hollande pour s'y aller établir une seconde fois » (3).

On voit que Gatien craignait d'avoir des démêlés avec la justice et préparait sa fuite. Mais la justice le devança, et le 18 avril 1693, M. de La Reynie ordonna au commissaire Labbé de saisir les papiers de Courtilz, logé alors rue de Berry au Marais, chez l'abbé Deschamps. Le mandat d'arrestation fut expédié le 20 avril et le 22 l'inculpé entra à la Bastille. La femme du prisonnier obtint la permission de le voir « une fois seulement et en présence d'un officier ». Il fut recommandé à Besmaus, commandant de la Bastille, de prendre garde que son

(1) Pour le document, voir l'appendice II, N° 1.

(2) Pour les documents, voir l'appendice II, n° 2.

(3) Pour le document, voir l'appendice III, n° 1. — Où sont ces manuscrits ? Si l'on n'avait rien trouvé que les documents conservés à la Bibl. de l'Arsenal, il serait difficile de comprendre sur quelles preuves l'ordre d'arrestation fut expédié. Voir la note n° 1 de la page 35.

pensionnaire n'écrivît ni ne reçût aucun document (1). Le 18 avril 1694, cependant, permission est accordée à Mme de Courtilz de voir son mari « deux ou trois fois par semaine pour parler de leurs affaires domestiques, seulement en présence d'un officier ». Ces permissions devinrent moins rares et moins restreintes, et en juin 1696 Courtilz obtint « la liberté de la cour » (2). Deux documents de l'année 1697 semblent indiquer un effort concerté entre Gatien et sa femme pour tromper la vigilance de ses gardes. Les voici :

17 janvier (1697). A M. de La Reynie : Je vous envoie un mémoire du Sr Courtils (*sic*), prisonnier à la Bastille, qui demande des papiers pour ses affaires particulières. Vous ferez sur cela ce que vous jugerez à propos.

1er avril 1697. Je vous envoie un mémoire de la femme de Courtilz, qui demande leurs papiers de famille. Si vous jugez à propos, vous prendrez la peine de les lui faire rendre (3).

Si ces demandes furent accordées, on devine quel heureux prétexte ce fut pour que mari et femme pussent s'entretenir en toute liberté, apporter et emporter des papiers sans contrôle.

Deux ans plus tard on pensa à mettre en liberté notre embastillé. Il existe, à la date du 18 janvier, une lettre sans signature, adressée à M. d'Argenson, par laquelle il lui est ordonné de voir Courtilz, et de savoir de sa bouche s'il était en mesure de gagner sa vie honnêtement (4). Il est probable que Gatien put satisfaire aux questions de d'Argenson, car six semaines plus tard, le 2 mars 1699, il fut élargi. Il reçut l'ordre, néanmoins, de sortir de Paris et « de n'en approcher de sa vie de vingt lieues aux environs ».

(1) Les documents sont cités à l'appendice III, nos 2 et 3.

(2) Tous ces documents sont cités par Ravaisson ou par Jal.

(3) Le premier document se trouve aux Archives (cote O1 41, fol. 9). Ravaisson dit que le second est à la Bibl. Nat.

(4) Pour le document, voir l'appendice III, no 4.

Privé de Paris, Gatien fut malheureux, et moins d'une année après son élargissement il demandait à y revenir pour suivre un traitement médical. Cette permission lui fut accordée pour trois mois, et apparemment le malade trouva le moyen d'y rester plus longtemps. Malgré sa promesse d'une meilleure conduite, il ne tarda guère à s'attirer la suspicion de la police. Pour esquisser un tableau de la période de la vie de Courtilz entre les deux emprisonnements — car on a lieu de croire qu'il retourna à la Bastille — il faut citer trois documents publiés par Ravaisson. Il appelle le premier : « Anonyme à M. d'Argenson » (1). Nous y lisons :

Rotterdam, 12 septembre 1701. Depuis la lettre où je vous disais qu'on a imprimé un livre à la Haye, intitulé *Annales de la Cour et de Paris* (2), j'ai parcouru ce livre qui ne comprend que les années 1697 et 1698, et qui est pourtant en deux volumes. Il vient de la même main que les trois volumes des *Mémoires de Colbert et de Bouin* (il veut dire probablement les *Entretiens de Colbert et de Bouin*), et plusieurs autres ouvrages qui ont déjà paru, ou qui paraîtront bientôt, et récemment les *Mémoires de la Marquise de Fresne*, que j'ai reçus avant hier d'Amsterdam. Toutes ces pièces sont de la façon de l'auteur des *Mémoires du Comte de Rochefort* qui parurent en 1687, et qui eurent un si grand cours ; même genre, même style et même hardiesse de médire de tout le monde, et de s'y débiter pour un personnage qui a eu part aux intrigues et qui sait *quid rex reginae dixerat et quid Juno fabulata est cum Jove.*

(1) Herman Runge remarque que cet anonyme est Bayle lui-même. Voir *Courtilz de Sandras und die Anfänge des Mercure Historique et Politique*, Halle, 1887, pp. 20-21 ; Bayle, *Correspondance*, publiée par Des Maizeaux, III, pp. 826-827.

(2) Ravaisson dit ici, dans une note : « Beuchot insinue dans la *Biographie Universelle*, que cet ouvrage avait fait mettre Courtils (sic) à la Bastille. On voit que les *Annales* ont paru longtemps après la sortie du prisonnier ». — Mais il faut remarquer que Beuchot ne fait que répéter ce que Lelong avait dit. Ils parlent, l'un et l'autre, du second emprisonnement, car ils ignorent le premier. Beuchot dit, avec Lelong et Niceron, que Gatien retourna en Hollande en 1694.

Cependant c'est un petit particulier sans bien, sans fortune, et qui apparemment n'écrit tout cela que pour le vendre aux libraires de Hollande. Il faut pourtant qu'il ait quelque habitude avec les fainéants de Paris, qui lui apprennent tout ce qui s'y conte de vrai ou de faux entre les nouvellistes. On souhaiterait que dans quelque journal on décréditât les ouvrages de cet homme-là, qui infatue une infinité de liseurs, et personne, ce me semble, ne serait plus propre à cela que ceux qui composent le journal de Trévoux ; quatre ou cinq faits de ceux qu'il débite étant réfutés et trouvés faux le perdraient entièrement de réputation, et on le pourrait sans doute convaincre de fausseté sur mille faits qu'il avance (1). Il faut convenir qu'il en débite de fort curieux et de fort singuliers, mais quelle impudence de donner pour des *Mémoires de M. d'Artagnan* trois volumes dont il n'y a pas une seule ligne faite par M. d'Artagnan.

La police continuait ses investigations, et le ministre Pontchartrain écrivit de Versailles à d'Argenson le 28 décembre 1701 : « Il ne faut pas différer d'arrêter du Rollet et Courtils (*sic*) s'ils se trouvent coupables, et de les mettre à la B. » (2). On ne connaît pas d'autres documents se rapportant au second emprisonnement de Gatien, et l'on en sait seulement ce que le Père Lelong a écrit. Celui-ci nous apprend que Courtilz fut arrêté en 1702 et qu'il passa neuf ans à la Bastille ; pendant les trois premiers il fut écroué dans une étroite prison.

Voici un rapport de police daté de 1702, qui ajoute des détails intéressants (3). Il est très probable que Courtilz avait des protections officielles lorsqu'il séjourna à Paris.

Il y a dans Paris un homme d'épée âgé de cinquante-cinq ans, qui le porte beau et qui gagne du bien tous les jours à faire dé-

(1) Bayle lui-même ne manque point d'agir ainsi chaque fois qu'il mentionne une œuvre de Courtilz. Voir surtout la *Réponse aux Questions d'un Provincial*, chap. XXVII ; les *Nouvelles de la République des Lettres*, *passim*, et dans les notes du *Dictionnaire*, surtout l'article *Louis XIII*.

(2) Cité par Ravaisson, X, p. 407.

(3) Cité par Ravaisson, X, p. 9.

biter dans Paris les livres pernicieux ; il se nomme Montfort de Courtils (*sic*) ; sa femme (1), son frère et la femme de son frère, ils demeurent tous ensemble. Il a sa femme, son frère et sa belle-sœur qui les débitent aux libraires du Palais et à ceux sur le quai des Augustins, et dans toutes les principales maisons de Paris. Il a aussi plusieurs colporteurs à sa dévotion, dont il se sert pour les distribuer dans Paris... Il va souvent en Hollande pour faire imprimer les ouvrages qu'il compose. Il a le secret de les faire entrer dans Paris comme il veut par des correspondances secrètes. Il en fait des débits extraordinaires ; il les vend en blanc ; il a un relieur attitré pour les relier, dont il y en a un qui se nommait Robert, près du Puits-Certain. Il dit qu'il a des ordres secrets pour cela, et qu'il y a un commissaire qui le protège ; sa femme même s'en est vantée. C'est le commissaire Delamarre.

Citons encore deux passages du dossier de Mme Auroy, libraire, daté du 19 janvier 1702 (2).

Robert, relieur, rue Charretier au Puits-Certain, travaille pour tous les méchants auteurs ; il est le relieur ordinaire de Montfort de Courtils (*sic*) et de son frère... A l'égard de Montfort de Courtils (*sic*) nous vous avons déjà dit qu'il loge rue de Cléry, chez un tapissier nommé Hardy, au second appartement, vis-à-vis la rue du Gros Chenet. Nous l'avons fait suivre plusieurs fois ; il va au Palais et sur le quai des Augustins, chez les libraires, entre autres, chez Ribou (3), proche la porte des Augustins.

(1) Dans une note Ravaisson remarque que la femme de Gatien était la veuve du nommé d'Auroy. Mais, d'après les documents cités par Jal, nous savons que Courtilz n'épousa la veuve Auroy qu'en 1711. C'est donc de Louise Pannetier qu'il s'agit ici. Toutefois il semble que Gatien n'était pas un étranger pour la maison Auroy en 1702. Voir le dossier de Mme Auroy, ci-dessous.

(2) Cité par Ravaisson X, pp. 409 et suiv. C'est un rapport de police sur plusieurs vendeurs de livres défendus qui avaient établi leur repaire sur le quai des Augustins.

(3) Ce Ribou avait failli être pendu quelques années auparavant. « La sentence fut modérée à la peine des galères, et la peine des galères fut commuée en celle du fouet et bannis (*sic*)... Ribou



D'après Jal, Gatien se maria trois fois ; on ne sait rien de sa première femme ; il épousa en secondes noces Louise Pannetier, par contrat du 14 mars 1678. Le père de la mariée, « Maistre Jacques Pannetier, secrétaire de M. Ladvocat, maistre des requestes », avait stipulé que sa fille fût séparée de biens d'avec son mari ; en 1682 elle se chargea de payer quelques-unes de ses dettes. On ne sait pas quand elle mourut ; ce fut pendant le second emprisonnement de Gatien, car, immédiatement après son élargissement, si l'on peut se fier à Lelong pour fixer la durée de cet embastillement, il se maria en troisièmes noces avec Marguerite Maurice, veuve d'Amable Auroy, le 4 février 1711. Il mourut le 8 mai 1712 « rue de Hurepois » et fut enterré le lendemain de sa mort dans le cimetière de Saint-André des Arts (1).

Courtilz fit son début dans le monde littéraire comme pamphlétaire, propageant à plaisir des scandales sur la politique ou la société. Il écrivit tout à tour pour et contre sa patrie et son roi ; il dénonçait et étalait au grand jour la vie intime et peu édifiante des courtisans et des dames de la cour. La rapidité avec laquelle la puissance de la France s'imposait partout provoquait un grand nombre de protestations et de réponses. On accusait Louis XIV de viser à l'empire universel et de vouloir y arriver par toutes sortes de perfidies ; on lui adressait aussi les plus magnifiques éloges. Courtilz prêtait son talent aux deux partis. L'*Histoire Amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin avait mis à la mode les satires contre la cour. Courtilz était homme à en faire lui aussi. On ne saurait dire que tout soit faux dans ces

ayant trouvé des amis par le moyen de Molière, comédien pour lors en crédit », dit le rapport. Ces pauvres diables avaient quelquefois des amis qui leur font honneur même aujourd'hui.

(1) Pour les mariages et la mort de Courtilz, voir Jal.

pamphlets ; au contraire, il n'y a que trop de raisons d'y ajouter foi, au moins comme tableau général de la vie de débauche aristocratique. Ce qui est certain, pourtant, c'est que Courtilz s'occupait bien peu de savoir s'il disait la vérité ou non. De tels pamphlets trouvaient des lecteurs, et il voulait en tirer profit comme les autres. Se souvenant du succès d'un petit livre de politique écrit par le duc de Rohan, Gatien se fit fort de donner à son tour des conseils aux princes. Il publia donc les *Nouveaux Intérêts des Princes* et entreprit la rédaction du *Mercure Historique et Politique.* Plus tard il lança un autre périodique, l'*Elite des Nouvelles des Cours de l'Europe*, où il s'abandonna sans réserve à son penchant pour les bavardages scandaleux. Aussi le journal fut-il supprimé et, à en croire Niceron, le libraire fut banni. Une œuvre de la même inspiration, *Les Annales de la Cour et de Paris*, valut à son auteur un second emprisonnement au dire de ses anciens biographes. Toutefois Courtilz n'est pas toujours satirique : il a célébré de son mieux les vertus personnelles et le génie militaire de deux grands capitaines, Coligny et Turenne.

Le premier de ses romans historiques, les *Mémoires de M. L. C. D. R.*, parut en 1687. Etant donné le succès éclatant qu'il obtint, il y a lieu de s'étonner que l'auteur ait attendu dix ans, autant qu'on puisse savoir, avant d'en publier de nouveaux. Peut-être écrivit-il des œuvres qu'on ne lui attribue pas, comme l'insinue le Père Lelong. En 1696 parut un petit roman d'amour, *Le Grand Alcandre Frustré*, qu'on lui attribue à tort, croyons-nous. Les *Mémoires de J. B. de La Fontaine*, publiés en 1698, commencèrent une série de romans : les *Mémoires de M. d'Artagnan* (1700), ceux du *Marquis de Montbrun* et ceux de la *Marquise de Fresne* (les deux en 1701). La *Guerre d'Espagne, de Bavière et de Flandres* parut en 1706 et fut réimprimée plus tard sous le titre : *Mémoires du Marquis D****. Les *Mémoires de M. de B**** (1711) furent le dernier livre publié du vivant de l'auteur.

Le *Prince Infortuné ou l'histoire du Chevalier de Rohan*, et un roman d'amour, l'*Histoire du Maréchal de la Feuillade*, parurent en 1713, et enfin, les *Mémoires de M. de Bordeaux* en 1758.

Telles sont les principales œuvres que, d'après les biographes anciens, on peut attribuer à Courtilz avec quelque assurance. Nous avons pris comme guide la liste dressée par Bréquigny dans le *Journal des Savants*. La plupart des titres cités sont mentionnés par Bayle, Lelong, Niceron, Lenglet Dufresnoy et Fevret de Fontette. On trouvera dans un appendice bibliographique les œuvres attribuées à Courtilz par un ou plusieurs de ces critiques ou par d'autres écrivains. Nous avons suivi ce qui paraît être la meilleure tradition, mais nous éviterons bien de nous prononcer avec certitude sur l'attribution d'aucun livre à Courtilz. Disons franchement que cette monographie traite les ouvrages qui passent pour siens.

Malgré les trop nombreuses lacunes auxquelles le manque de documents nous condamne, nous espérons que le lecteur pourra se faire une idée assez exacte du caractère de Courtilz. Maître Jacques par excellence, obligé de prêter la main à toutes les besognes pour gagner son pain, il connaissait à fond la vie des escrocs pour les avoir coudoyés de si près tous les jours. Soldat, il avait su recueillir quantité d'anecdotes sur la vie militaire, et il avait, sans doute, longuement raisonné avec ses camarades sur la conduite des généraux et les étranges vicissitudes de la politique. Feuilletoniste à Paris, il avait collectionné les racontars scandaleux qui se colportent dans les antichambres, les corps de garde ou les places publiques, sur les femmes, la société, les puissants et les grands de ce monde. Enfin, prisonnier à la Bastille, il avait passé (on en verra la preuve plus loin) de longues heures à interroger ses camarades de prison, se renseignant sur tout et sur tous. On constate, en étudiant son œuvre, une faculté d'observation très

développée et une excellente mémoire. C'est à ces deux dons naturels qu'il doit quelques-uns de ses défauts et la plupart de ses réels mérites d'auteur. Et, comme les moralistes, il a rendu à la société le bien et le mal qu'il y avait puisés.

CHAPITRE II

LES PREMIÈRES ŒUVRES (1683-1686)

La conduite de la France depuis la paix de Nimègue. — Réponse au livre intitulé : La Conduite, etc. — Mémoires contenant divers événements remarquables, etc. — L'Histoire des promesses illusoires, etc. — Conquêtes du Grand Alcandre, etc. — Intrigues amoureuses de la cour de France. — Les Dames dans leur naturel. — Les conquêtes du Marquis de Grana. — La conduite de Mars. — Les nouveaux intérêts des princes. — Mercure historique et politique. — La vie de Turenne. — La vie de Coligny.

C'est sur l'opinion de Bayle, qui ne se prononce cependant pas positivement à ce sujet (1), qu'on s'appuie pour attribuer à Courtilz les premiers pamphlets, *La Conduite de la France depuis la paix de Nimègue* et *la Réponse au livre intitulé : La conduite de la France*, publiées toutes les deux en 1683 à Cologne, chez Pierre de Marteau

(1) Voir BAYLE, *Réponse aux Questions d'un Provincial*, T. I, p. 240. « Il y a des gens qui le soupçonnent d'avoir composé divers écrits qui avaient paru avant qu'il donnât la *Vie de M. de Turenne*, et dont quelques-uns réfutent les autres, car on croit que, par complaisance pour les libraires, il prenait quelquefois la plume contre la France, mais que son inclination le portait ensuite à réfuter ce qu'il avait dit. On soupçonne donc qu'il publia, en 1683, *la Conduite de la France... Réponse au livre intitulé : La Conduite...* et en 1684, l'*Histoire des Promesses Illusoires...* »

selon le titre (1). Hermann Runge (2) a signalé des comparaisons intéressantes entre ces deux écrits et avec d'autres œuvres attribuées à notre auteur. Nous ne sommes pas si étonné que M. Runge de ce que Gatien s'est avisé de se réfuter lui-même. Les raisons données par Bayle pour la publication de la *Conduite* nous paraissent suffisantes pour les deux pamphlets. Ces libelles et ces réponses étant fort à la mode, Courtilz était homme à vouloir faire double récolte. Dans la *Réponse* il s'efforce de faire une réclame à la *Conduite* (3). S'il avait été cassé à l'armée, comme Ravaisson et M. Funck-Brentano l'affirment, peut-être un reste d'amertume contre la patrie lui aura-t-il inspiré la *Conduite* et quelques autres de ses satires. Cette hypothèse est appuyée par le jugement formulé dans la *Conduite* sur le traitement des soldats français et sur la fondation de l'Hôtel des Invalides. Sur ce dernier point la *Réponse* n'est guère flatteuse non plus pour le grand roi. La jouissance de cet établissement étant défendue à Gatien par sa destitution, il s'en donne à cœur joie pour le dénigrer. Il est donc possible qu'il ait trouvé les raisins trop verts, mais, pour expliquer de tels libelles, il ne faut pas chercher des raisons bien subtiles. Il n'est pas invraisemblable que l'auteur ait été mû par le seul désir de débiter des scandales.

Indépendamment d'autres considérations qui obligent toujours un auteur à dissimuler, s'il veut réfuter son propre ouvrage, personne ne voulait alors s'exposer à l'accusation de s'être mêlé de la critique politique — amusement dangereux, comme l'attestent les Archives de la Bastille. Aussi l'auteur de la *Conduite* s'efforça-t-il de se créer une autre personnalité en écrivant la *Réponse*.

(1) Pour cet imprimeur supposé, voir Janmart de Brouillant, *Histoire de Pierre de Marteau*, Paris, 1888.

(2) *Op. cit.*

(3) La vogue de ces pamphlets est prouvée par trois éditions de la *Conduite*, une en 1683 et deux en 1684, et par deux éditions de la *Réponse* en 1683. La *Conduite* fut traduite en italien en 1684.

Il avait d'abord donné à croire qu'il était un étranger qui avait passé quelques mois en France. Il prétendait qu'il n'avait d'autre but que d'instruire ses amis mal informés des questions politiques, et qu'en écrivant la *Conduite* il n'avait aucune intention de la publier. Il se disait soldat et se défendait d'avoir la moindre prétention à bien écrire. L'auteur de la *Réponse* se déclare « un bon serviteur du roi et un bon Français ». Comme tel et « par amour de la vérité », il se sent porté à réfuter ce qu'a dit « un si puissant ennemi ». Il s'étonne, dit-il, que personne ne l'ait devancé dans ce devoir, quoiqu'il déclare aussitôt que la *Conduite* n'a paru que depuis quinze jours ou trois semaines. Après avoir adressé toutes sortes d'injures à l'auteur de ce libelle, il en fait une critique qui s'applique également aux autres œuvres de Courtilz. A voleur voleur et demi.

Je tâcherai de le réfuter... en faisant toucher au doigt et à l'œil combien il s'abuse dans ses raisonnements, que je dirais qu'il aurait puisés entièrement dans les Gazettes, n'était qu'il y a ajouté beaucoup du sien, afin, je crois, de déguiser le vol qu'il y a fait (1) ».

Examinons rapidement ces premiers pamphlets. La *Conduite* est un réquisitoire violent contre le roi de France et sa politique. Voici les principales accusations que formule l'auteur. Le roi est de mauvaise foi dans tous ses rapports avec les autres Etats ; il vise à la monarchie universelle et veut y arriver, coûte que coûte. Ses guerres interminables ont réduit à la misère son propre royaume ainsi que les autres nations. Il n'hésite pas à s'emparer des villes libres ou à rompre les serments les plus solennels. Au besoin il se fait complice du Turc contre l'Empire, mais il ne tient sa parole avec l'Infidèle que quand ses intérêts le lui conseillent. La *Réponse*, en retorquant contre l'auteur de la *Conduite* les injures qu'il a lancées à Louis XIV, réfute une partie de ses

(1) *Réponse*, p. 6.

déclarations et dément les autres. C'est une véritable plaidoirie en faveur du roi de France, et les arguments qui avaient servi à l'attaque contribuent maintenant à la défense ; le roi a toujours désiré la paix, et a fait de son mieux pour la donner à l'Europe ; si le traité de Nimègue n'a pas été exécuté, c'est la faute de « ceux qui avaient si peu de penchant à le conclure, c'est-à-dire l'Espagne et l'Empire ».

Si Courtilz est véritablement l'auteur de ces libelles, il a su si bien raisonner pour et contre la France que Rousset croyait avoir affaire à deux écrivains, l'un aux gages de Louvois, l'autre son ennemi acharné (1). A lire ces écrits, on ne s'explique pas trop l'admiration de Rousset et son hypothèse d'un auteur plus ou moins officiel pour la *Réponse*. Quoi qu'il en soit, nous surprendrons encore Courtilz jouant un double rôle, plaidant le pour et le contre.

Dans cette même année, 1683, parut un petit livre intitulé : *Mémoires contenant divers événements remarquables arrivés sous le règne de Louis le Grand*. Le but ostensible de cet ouvrage, comme a dit Bayle (2), est de faire l'éloge du gouvernement royal sous le ministère de Colbert et de Louvois, en y opposant le désordre qui s'était implanté partout dans les dernières années de

(1) Rousset mentionne ces pamphlets à plusieurs reprises dans son *Histoire de Louvois*. Il dit de la *Réponse* : « Parmi ces brochures, il y en a une que nous avons déjà citée, que nous aurons l'occasion de citer encore, parce qu'elle est peut-être le plus remarquable exemplaire de la littérature politique de ce temps-là, et, dans cette littérature, du genre que nous appellerons officieux » (Cité par H. Runge, *op. cit.*).

(2) Voir les *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684. Bayle signale des inexactitudes chronologiques et d'autres erreurs dans ce livret, afin, dit-il, que l'auteur se surveille un peu plus dans ses ouvrages futurs. Il nie nettement quelques assertions, comme par exemple l'accusation portée contre Mazarin d'avoir voulu écarter le jeune roi des affaires publiques et de lui avoir fait donner une mauvaise éducation. Ce fut là une idée fixe de Courtilz et de tous les ennemis du cardinal. Elle se trouve jusque chez

Louis XIII et pendant la Fronde. Mais il faut ajouter que le livre relate surtout les événements de cette dernière époque, dans laquelle Courtilz trouvait le décor le plus propre à ses histoires et la scène qui convenait le mieux à ses héros. Voici l'apologie du livre faite par l'auteur :

Je rapporterai seulement quelques circonstances qui ont été omises, ou par dessein ou pour n'avoir été sues de ceux qui en ont écrit, ajoutant pour la satisfaction du lecteur que je ne dirai rien que je ne sache bien, et dont ceux qui étaient de ce temps-là dans les affaires les plus secrètes ne pussent rendre témoignage aussi bien que moi (1).

De telles paroles ne deviendront que trop familières et ici, comme toujours, Courtilz se sert de ce prétexte pour donner libre carrière à son besoin de rapporter des bavardages futiles et de dévoiler la vie intime des grands. On sait que des motifs purement égoïstes faisaient agir les hommes de la Fronde, et Courtilz n'eut garde de les atténuer.

L'Histoire des promesses illusoires depuis la Paix des Pyrénées fut publiée en 1684 (2). Un *Avis au lecteur* nous apprend que l'auteur est un officier français, qui, ayant passé quelques mois à Cologne, cherche une place dans l'armée que « S. S. Electorale veut mettre sur pied pour la défense de la Hollande ». N'ayant pas réussi, il est

Saint-Simon et Voltaire. Bayle déplore aussi le penchant à débiter le scandale. « L'auteur parle ensuite de diverses intrigues politiques et amoureuses (par exemple, les amours de Mme de Longueville), qui causèrent de grands événements, la prison des princes, leur liberté, l'éloignement du cardinal, l'ouverture de la guerre civile et la retraite de M. le Prince de Condé en Flandre. On trouvera dans cet endroit diverses choses débitées trop hardiment, et qui ne plairont pas à tout le monde, soit qu'elles soient vraies, soit qu'elles soient fausses ». On voit que dès le premier livre dont il parle, Bayle a saisi le faible de Courtilz.

(1) *Evénements remarquables*, p. 8. Ce livre fut publié, selon le titre, à Cologne, chez Pierre Marteau.

(2) Suivant le titre, à Cologne, 1684, chez Louis Clou Neuf.

obligé de quitter Cologne, laissant son manuscrit entre les mains de l'éditeur. « Je le donne comme je l'ai reçu, dit celui-ci, sans y ajouter ni diminuer ». On trouvera une préface semblable en tête de toutes les œuvres de Courtilz. Celle-ci a-t-elle une valeur documentaire pour sa biographie ? Doit-on croire, par exemple, que l'auteur, dégoûté du rôle indigne de pamphlétaire, ait cherché à gagner sa vie honnêtement en reprenant son ancien métier, et ait été enfin réduit par la misère à redevenir polémiste à gages ? Ou bien est-ce simplement une amorce pour exciter la curiosité ? On ne saurait le dire.

Le texte présente une ressemblance curieuse avec d'autres œuvres attribuées à Courtilz, surtout avec la *Conduite de la France* et les *Nouveaux intérêts des Princes*. Comme la *Conduite*, ce nouveau libelle accuse la France de mauvaise foi et lui reproche de vouloir par tous les moyens possibles établir un empire universel. Aussi est-elle amenée à intriguer avec la Turquie pour la destruction de la maison d'Autriche. On trouve en plus quelques tableaux de la guerre de Hollande, à laquelle l'auteur dit avoir assisté. Plus tard d'ailleurs il en écrivit l'histoire en deux volumes.

Courtilz s'amusait aussi à raconter les scandales sociaux, si l'on doit s'en rapporter au témoignage de Bayle. Nous insisterons à peine sur ces pamphlets scabreux ; leur trop grande liberté de langage nous interdirait d'en parler en détail. Mais ils nous fournissent l'occasion de jeter un coup d'œil sur le procédé de l'auteur ; le récit des incidents qui s'y trouvent rapportés nous intéresse moins que le fait que Courtilz s'est essayé dans ce genre avec succès. Déjà nous avons noté quelque trace de ce penchant dans les *Evénements remarquables*, et plus d'une fois par la suite nous en signalerons en d'autres œuvres.

On sait que l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy avait donné naissance à nombre d'imitations et de contrefaçons indignes d'elle. Or Gatien, voyant ces libelles à la mode, ne put s'empêcher d'en ajouter de sa façon.

Il publia donc en 1684 les *Conquêtes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas* (1) et l'année suivante, cette œuvre ayant eu du succès, une suite intitulée : les *Intrigues amoureuses de la cour de France* (2). *Les Dames dans leur Naturel* et un petit roman d'amour, les *Conquêtes du Marquis de Grana dans les Pays-Bas*, furent publiés en 1686. Ces œuvres, écrites à la hâte, sont dépourvues de la délicatesse de style qu'on trouve chez Bussy. Aussi l'auteur s'efforce-t-il à suppléer à ce défaut par la grivoiserie des anecdotes, et il faut convenir que celles-ci sont exposées avec beaucoup de vivacité, et que, si l'esprit facile pouvait en racheter le cynisme, ce seraient là des œuvres joyeuses et amusantes, tant la plaisanterie y est dépensée à profusion. Nous ne nous aventurerons pas pourtant à en donner des résumés. Disons seulement que les amours royales dominent dans les *Conquêtes amoureuses*, et qu'elles ne tiennent guère de place dans les autres recueils. Loin de prêcher la réforme des mœurs, l'auteur se plaît à montrer d'une façon grotesque que, malgré sa gloire et ses prouesses militaires, le grand roi éprouvait les mêmes basses passions que le dernier de ses pages ou le plus humble des comédiens. Les liaisons de toute espèce et des courtisans et des dames de la cour ne sont jamais négligées, tant s'en faut ; elles trouvent surtout leur place dans les *Intrigues amoureuses*. Dès le commencement de ce libelle, l'auteur promet de montrer des dames plus effrontées que dans l'autre recueil et il n'a garde de manquer à sa parole. La cour, explique-t-il, commençait à se blaser de ses excès et les jeunes nobles cherchaient

(1) Suivant le titre, à Cologne, chez Pierre Bernard. Malherbe donna le nom d'Alcandre à Henri IV dans plusieurs poésies légères datant de 1609. Les prouesses amoureuses de ce monarque étaient célébrées dans un petit livre intitulé : *Les Amours du Grand Alcandre*, Cologne. 1655, chez Pierre de Marteau, selon le titre. Pour ce livre, voir *op. Cit.*, de J. de Brouillant.

(2) Suivant le titre, Cologne, 1685, chez Pierre Bernard. Traduction italienne en 1688.

de nouvelles débauches, l'ivresse et la pédérastie. Aussi les dames étaient-elles moins recherchées. Suit la description peu édifiante des mœurs d'une cabale de jeunes gens qui avaient juré de renoncer à la société des femmes. Celles-ci surent triompher et nous avons le récit de leurs aventures, où ni bonheurs ni déboires ne sont oubliés.

La préface des *Dames dans leur naturel* (1) affirme, conformément à une des prétentions habituelles de Courtilz, que le libelle est publié d'après un vieux manuscrit récemment retrouvé. Les dames qui y figurent sont celles que Bussy a déjà nommées « les vieilles amoureuses ». L'auteur commence par faire remarquer que la cour et surtout les dames sont devenues galantes à l'exemple du grand Alcandre et par envie de la fortune accordée à ses favorites. Il conclut en disant qu'elles vont toujours leur train et que tant qu'elles pourront trouver des amants elles feront parler d'elles (2).

On peut remarquer un peu partout dans les pamphlets le talent de Courtilz pour la narration rapide et la composition des scènes burlesques. Ce que nous tenons à signaler en outre, c'est la satire faite par un homme du

(1) Suivant le titre, Cologne, 1686, chez Pierre Marteau.

(2) Toutes ces œuvres sont attribuées à Courtilz sur le témoignage de Bayle et de Sallengre. Bayle n'en parle pas positivement. « On lui attribue aussi quelques pièces satiriques, qui diffament cruellement plusieurs dames de la cour de France et de celle de Bruxelles. Ces pièces sont intitulées : les *Conquêtes amoureuses du Grand Alcandre...* les *Intrigues Amoureuses de la Cour de France...* les *Conquêtes du Marquis de Grana dans les Pays-Bas...* les *Dames dans leur naturel...* ; à quoi l'on peut joindre le *Grand Alcandre frustré...* Si l'on a raison ou non de lui imputer tous ces écrits-là, c'est ce que je ne déciderai point. Je vous dirai seulement qu'il s'est rendu digne d'être soupçonné de les avoir faits... par les ouvrages qui sont effectivement de lui ». *Réponse*, etc., chap. XXVII. — Bayle ajoute qu'aucun de ces ouvrages n'a été publié dans la ville de Cologne.

Nous avons pris la liberté d'écarter de ce groupe de libelles scandaleux les *Conquêtes du Marquis de Grana* (1686) et le *Grand Alcandre frustré* (1696), qui nous paraissent appartenir à un autre genre. Nous aurons à en parler par la suite.

commun contre les grands personnages de la cour. Ces grivoiseries ne méritent pas qu'on leur applique le nom de réalisme — ce serait un abus de termes — mais cette observation satirique, constatée déjà ici, s'approchera sensiblement du réalisme dans les œuvres à venir. Assurément les mœurs de la haute société sous la régence et pendant la jeunesse de Louis XIV furent peu recommandables ; le parti pris de satire contre la cour n'en reste pas moins évident. Ces livres sont faits pour amuser le vulgaire, et l'auteur se soucie peu de dire la vérité.

La *Conduite de Mars* (1) fut publiée avec permission du roi en 1685. L'avertissement dit que c'est l'ouvrage d'un officier, qui, après avoir vieilli à l'armée, veut donner des renseignements utiles aux débutants. Le style en est très peu soigné, et l'auteur, toujours prolixe, se laisse entraîner volontiers à des digressions, ne sachant jamais s'interdire une anecdote sous prètexte d'illustrer son récit. Le maigre intérêt que le livre peut avoir se trouve dans ses historiettes de la vie militaire, car ce genre se développera dans les *Mémoires* postérieurs.

Les *Nouveaux Intérêts des Princes de l'Europe* (2), publiés en 1685, formulent une doctrine politique qui se retrouve dans toutes les œuvres de Courtilz. Les changements survenus dans les affaires européennes obligèrent l'auteur à refaire son livre, dont la seconde édition, revue et augmentée, parut en 1686 et la troisième, encore revue, en 1688 (3). Cet ouvrage mérite

(1) Selon le titre, La Haye, 1685, chez Van Bulderen. Bayle en parle avec approbation. (*Nouv. Rép. Let.*, juin 1685, p. 669). Dans la livraison de juillet 1685, il dit que l'auteur est celui de la *Vie de Turenne*. Bayle ne nomme jamais Courtilz directement. Barbier n'attribue pas ce livre à Courtilz.

(2) Selon le titre, Cologne, 1685, chez Pierre Marteau.

(3) Dans la préface de la première édition, Courtilz explique les raisons de son entreprise. Il parle avec respect des traités qui avaient été bien accueillis par le public, mais il croit que les changements survenus depuis leur publication justifient son livre. Les

un peu plus d'attention que les précédents ; il réclame notre intérêt à un double titre, par la matière et par la méthode.

Lenglet Dufresnoy, qui méprisait Courtilz comme faiseur de contes, fit des *Nouveaux Intérêts* une critique très sévère et, croyons-nous, peu méritée. Il dit :

> Ce petit ouvrage du duc de Rohan (*De l'Intérêt des Princes et Etats de la Chrétienté*) a toujours été si goûté des connaisseurs que les auteurs de troisième ordre, nés pour être les singes des grands écrivains, ont cru se faire une réputation en donnant leurs réflections sous le titre spécieux de *Nouveaux Intérêts des Princes*, mauvaise copie d'un excellent original. Cet auteur est Gatien de Courtilz de Sandras... Ce qu'il publia donc, l'an 1685, en Hollande, où il était alors, n'est qu'une paraphrase et une glose mal concertée de l'ouvrage de M. le duc de Rohan, qu'il a tâché d'accommoder à la situation où l'Europe se trouvait... Ce livre n'est recommandable que par les justes éloges qu'il fait de Louis XIV (1).

Le petit livre du duc de Rohan, imprimé avec le *Parfait Capitaine* en 1639, eut en effet un grand succès et fut réimprimé plusieurs fois (2). La première partie,

mêmes considérations le portent à refaire son propre ouvrage. Bayle en approuve le dessein (*Nouv. Rép. Let.* nov. 1685). Tout en déplorant la partialité de l'auteur pour la France et sa philosophie cynique en politique, Bayle loue son talent de narrateur vif et attachant. « Sa manière de dire les choses est fort agréable. Il en rapporte librement plusieurs qu'on ne sait que par une tradition sourde. Enfin on doit reconnaître qu'il parle en homme d'esprit des intérêts de chaque nation en particulier, et qu'il donne de l'agrément à ses réflexions par quantité de faits curieux ». Dans les préfaces des seconde et troisième éditions, Courtilz répond aux critiques dirigées contre sa partialité pour le roi de France et affirme son entière sincérité.

(1) *Méthode pour étudier l'histoire.* 2e édition, 1729-1740. 6 vols. Voir vol. II, pp. 36-37 ; vol. III, p. 52.

(2) Lelong et Fevret de Fontette disent qu'un ouvrage intitulé *Intérêts et Maximes des Princes et Etats de l'Europe*, Cologne, 1666, est de Rohan. Lenglet (*Méthode, etc.*, vol. III, p. 52) mentionne une œuvre qu'il appelle, *Intérêts et Maximes des Princes*, Cologne, 1667.

qui ne contient que trente-neuf pages (1), est une discussion sommaire des maximes que les Etats de l'Europe doivent suivre. La seconde partie, de cent vingt-trois pages, est un « récit des principales affaires agitées dans la chrétienté depuis 50 ans », dont le but est de faire voir que « les mauvais succès qui en sont ensuivis ne sont provenus que pour avoir délaissé... le vrai intérêt ».

Les maximes n'offrent rien de très original. On peut les trouver toutes dans les œuvres politiques de Machiavel. Nous en citerons les principales parce qu'elles forment la base du livre de Courtilz. Au commencement Rohan indique deux puissances, la France et l'Espagne, qui maintiennent l'équilibre dans la politique européenne. Les autres nations dépendent de celles-ci et doivent empêcher l'une ou l'autre de devenir trop forte. Les maximes destinées à l'Espagne sont caractéristiques et s'appliquent en tout ou en partie aux autres Etats. Premièrement, dit l'auteur, il faut se débarrasser de l'idée que la religion est autre chose qu'un

Les *Intérêts* sont, dit-il, «du fameux duc de Rohan... la seconde partie... qui traite des maximes des princes, est d'une main inconnue et peu exacte ». Leber (*Catalogue*, nº 4528) cite un volume intitulé : *Les Intérêts et Maximes des Princes et Etats souverains*, Cologne, Jean du Pais, 1666, et les *Maximes des Princes et Etats souverains*, Cologne, 1665. Le premier traité, dit-il, est attribué au duc de Rohan, quoique l'ouvrage ait subi bien des changements et bien des additions. Le second traité est d'un auteur inconnu. Barbier suit Leber. Nous n'avons pas vu ces livres. Nous avons trouvé un volume contenant deux traités. Le premier s'appelle *Intérêts réciproques des Princes et des Etats souverains* (Cologne, 1666, chez Jean de Pais) : c'est une exposition des prétentions des différents Etats les uns envers les autres. L'auteur parle d'un « vieux manuscrit » qui lui a fourni le fond de son œuvre, mais le livre de Rohan ne s'y rattache en aucune façon. Le second traité, intitulé : *Maximes des Princes et Etats souverains* (Cologne, 1665) est fondé sur l'œuvre de Rohan. Les raisonnements sont un peu amplifiés, et l'auteur parle des Etats que Rohan n'avait pas nommés, mais la méthode est la même. Les deux parties furent réimprimées sans changement en 1684. (Cologne, à la Sphère).

(1) Ed. de 1650.

manteau dans la politique (1). Le roi d'Espagne doit tirer profit des guerres de religion en France, en Angleterre et dans l'Empire. Deuxièmement, il faut toujours se ménager des intelligences dans les Etats étrangers.

Il faut faire (cela) par la voie des ambassadeurs... par l'argent, avec lequel s'acquièrent les confidents, à quoi il ne faut pas l'épargner. Surtout il faut s'attacher à gagner les principaux ministres... ou rendre odieux ceux qu'on trouvera trop fidèles, et en toute manière les perdre. Le troisième point touche les négociations et traités, auxquels il faut employer des personnes secrètes et patientes, montrer toujours un désir de paix pour endormir les autres, et cependant se préparer à la guerre pour les surprendre au dépourvu. S'il arrive dispute entre deux petits princes, (il) faut s'entremettre de leur accommodement, ou comme juge ou comme arbitre, et en l'une et l'autre qualité avoir, s'il se peut, en dépôt ce qui est en débat entre eux, les aigrir, s'il se peut, au lieu de les adoucir, s'accommoder avec l'un pour partager les dépouilles de l'autre, et sur le partage déposséder tous les deux. Ne perdre aucune occasion de s'entremettre des affaires de ses voisins, mais exclure les autres des siennes. Le quatrième point consiste à être toujours puissamment armé ; c'est un moyen assuré pour tenir en devoir ses sujets, et en respect ses voisins, pour les surprendre s'ils s'endorment et pour se prévaloir des occasions inopinées. Le cinquième point est la réputation.

Rohan conseille aux petits Etats de maintenir la paix entre eux, de tâcher d'arrêter l'extension de leurs voisins et de s'unir tantôt à l'Espagne, tantôt à la France, pour que ni l'une ni l'autre ne devienne trop puissante. Il donne ainsi très succinctement des maximes générales

(1) Le duc s'explique définitivement sur ce point en parlant des princes de l'Empire. « La diversité de religion ne doit apporter aucune diversité de sentiments ès choses qui regardent le bien public... Les princes catholiques (de l'Empire) désormais se doivent désabuser, et tenir pour assuré que, sous le manteau de la religion, ils servent au dessein de la maison d'Autriche, et forgent peu à peu les fers de leur servitude, ne pouvant espérer pour tous avantages (que) d'être ruinés les derniers. »

et ne parle que des principaux royaumes de l'Europe.

Ces principes de politique formulés par Rohan sous le gouvernement de Richelieu constituent le fond des théories de Courtilz. Comme Rohan s'est exprimé bien plus brièvement que son disciple, nous nous sommes cru autorisé à lui emprunter l'expression de ces théories. Courtilz n'a fait que développer et particulariser la pensée de Rohan. Les maximes générales sont à peu près les mêmes, mais notre auteur les étudie dans leur rapport avec les événements actuels. Aussi n'est-il pas toujours d'accord avec son prédécesseur. En parlant des intérêts du Saint-Siège, par exemple, Rohan dit que le pape doit se fier aux excommunications pour maintenir son pouvoir. Ce conseil, opposé à l'esprit de tout le livre à l'égard de la religion, est répété dans les *Maximes des Princes* (1665). Courtilz ne distingue pas le Saint-Siège des autres Etats et lui prescrit la même politique.

Tout ce que nous venons de dire fait assez voir qu'il ne faut plus que les papes prétendent élever leur pouvoir en se servant du prétexte de la religion, qui est une ruse maintenant trop connue pour avoir un bon effet. Les mesures qu'ils ont à prendre doivent être et plus ingénieuses et plus délicates (1).

Courtilz, qui s'était proposé Louis XIV comme modèle de prince, le donne aux autres en exemple. Cela n'est pas en contradiction avec ce qu'il écrivait dans ses premiers pamphlets politiques ; c'est que les moyens lui sont devenus indifférents et il considère le roi de France comme le meilleur monarque parce qu'il est celui qui a le mieux atteint son but, c'est-à-dire l'agrandissement de son royaume et l'accroissement de son propre pouvoir. Aussi Gatien ne tarit-il pas d'éloges sur des faits qui, deux ans auparavant, l'avaient si fort scandalisé. Son admiration pour la politique du

(1) *Nouveaux intérêts*, p. 48, éd. de 1688.

grand roi — l'homme n'est pas en question — persiste dans les romans qui suivront. Il ne se fait aucune illusion sur la portée morale des *Nouveaux intérêts*, et comme Machiavel, il désavoue toute responsabilité.

Nous savons bien que quelque adresse qu'emploie un prince, cela ne l'autorise pas à faire une injustice, supposant que ce qu'il entreprit fût injuste ; le fond d'une affaire ne change point, quoiqu'on y donne une autre face ; mais ce n'est pas de cela que nous traitons ici ; notre unique dessein est de faire voir comment il faut qu'un empereur s'y prenne pour prendre plus d'autorité qu'il n'en a dans l'empire. Si cela est juste ou non, si cela est conforme ou contraire aux lois du pays, c'est ce que nous ne prétendons pas de décider ; pourvu que nous donnions une idée qui réponde à notre sujet, nous ne nous mettons pas en peine du reste (1).

Le conseil donné au roi d'Angleterre d'exterminer les enfants du duc de Monmouth après la révolte de leur père (2), l'avis au sultan usurpateur de se défaire de son frère (3), font penser à Machiavel. Courtilz cite de nombreux incidents tirés de l'histoire contemporaine pour appuyer ses raisonnements, et il pouvait répondre aux critiques, à l'exemple de Machiavel, qu'il ne faisait que mettre au service des princes ce que leur politique lui avait enseigné.

J. Rousset a fait une comparaison plus juste que celle de Lenglet entre l'ouvrage de Rohan et celui de Courtilz (4) : « Le duc écrivant en grand seigneur, était trop

(1) Nous avons déjà signalé l'esprit machiavélique dans l'ouvrage de Rohan. Les œuvres politiques de Machiavel avaient été traduites plusieurs fois et étaient certainement connues de lui. — Il faut ajouter aux sources du livre de Courtilz une traduction du *Prince* par Amelot de la Houssaye, dont la première édition est de 1683, la seconde de 1684 et la troisième de 1686.

(2) *Nouveaux intérêts*, éd. de 1688, pp. 261-262.

(3) *Ibid.*, p. 354.

(4) *Intérêts présents des Puissances de l'Europe*, La Haye, 1734. Voir la préface.

concis... et (Courtilz) écrivant en auteur, était trop prolixe et se jetait souvent dans des digressions ennuyeuses ». Le même défaut défigure tous les écrits de Gatien. Il avait besoin d'écrire beaucoup, il le faisait trop facilement et jamais il n'a eu le loisir de faire plus court.

Les *Nouveaux intérêts* sont caractéristiques de l'esprit de notre auteur à un double point de vue. 1° Ils nous offrent un indice précieux de la psychologie de ses héros, car nous trouverons sans cesse chez eux l'indulgence pour la théorie qui subordonne tout à l'intérêt de l'Etat ou du roi. Il est vrai que cette indulgence est quelquefois narquoise, et nous fait penser à cette phrase déjà citée : « le fond d'une affaire ne change point quoiqu'on y donne une autre face ». De plus, le livre accuse nettement un penchant à raisonner sur les actions des princes et à se mêler de la politique universelle, penchant qui persiste dans tous les écrits de Courtilz. Aussi maintes pages même de ses romans pourraient-elles trouver leur place dans les *Nouveaux Intérêts*. 2° Ils nous permettent de mieux comprendre la méthode de Courtilz dans toute son œuvre par le contraste qu'ils présentent avec le livre de Rohan. Le duc, à la manière de Machiavel, prescrit des maximes générales, applicables à toute époque. Gatien eut beau prétendre qu'elles étaient surannées, ses emprunts mêmes prouvent le contraire. Rohan regarde la politique *sub specie æternitatis* ; c'est au même point de vue que se place l'auteur des *Intérêts et Maximes* (1666). Courtilz s'occupait à étudier les événements au jour le jour, saisissant la signification de chaque changement et rendant sa politique conforme à l'actualité. Il avait l'œil fixé sur les hommes qu'il peignait et sur les problèmes du moment, qu'il analysait minutieusement. Il agit de même partout. Bien que les *Mémoires* remontent quelquefois au commencement du XVII[e] siècle, l'auteur aimant à peindre les scènes du ministère de Richelieu et de la Fronde, ils se terminent vers l'époque où ils furent écrits. « Il serait à désirer, dit-il dans la

préface de la *Guerre de Hollande*, que ceux qui se mêlent d'écrire nous donnassent l'histoire de nos jours ». Lui la transforma en romans, mais en romans qui passaient pour de l'histoire. Pour réussir ainsi à tromper ses contemporains il lui fallait viser à la réalité. Voilà tout le secret de son réalisme.

Fondant ses raisonnements sur les actualités, Courtilz se vit obligé de refaire son ouvrage. La première édition avait paru avant novembre 1685 (1) et l'auteur nous apprend qu'elle était épuisée avant juillet 1686 (2). L'heureux succès de ce livre l'avait incité à tenter une seconde entreprise du même genre, et, au mois de novembre 1686, parut en Hollande le premier numéro du *Mercure Historique et Politique*, où il commentait les événements de la politique européenne. C'était le premier des périodiques mensuels purement politiques. Bayle nous apprend que la partialité croissante de l'auteur pour la France l'obligea de renoncer à la rédaction (3). Courtilz fut journaliste par excellence ; on le voit bien à sa manière de traiter le thème du duc de Rohan. Il possédait des connaissances générales mais superficielles, avec le don d'écrire facilement et un style propre à séduire ses lecteurs. En comparant les *Nouveaux Intérêts* et le *Mercure*, on peut se rendre compte de leur étroite liaison. Dans ceux-là nous trouvons une discussion des intérêts des différents pays, appuyée par des exemples tirés de l'histoire contemporaine ; dans le *Mercure*, les dernières nouvelles de ces mêmes pays sont suivies de réflexions sur leurs intérêts politiques. Et dans les deux œuvres c'est la même insistance pour une philosophie machiavélique en politique. Nous lisons dans le *Mercure* :

(1) Bayle en parle dans les *Nouv. Rép. Let.* de ce mois.

(2) Voir la préface de la seconde éd., et *Nouv. Rép. Let.* pour juillet 1686.

(3) Herman Runge, *op., cit.*, croit que Courtilz en était le rédacteur jusqu'en 1689.

La France, pour se rendre maîtresse des Pays-Bas, propose tout et n'oublie rien ; mais quand ce viendra à l'exécution, c'est la question à savoir si les choses s'accompliront de bonne foi. Combien voyons-nous d'incidents qu'elle a fait naître depuis quelques années, quand il s'agit de sa grandeur ? Elle a fait la guerre au milieu de la paix, et ses finesses sont si cachées qu'à l'heure qu'il est on ne sait pas même si nous sommes en paix ou en guerre. C'est là, à la vérité, ce qu'on appelle politique, vertu mignonne des souverains, tellement que c'est vouloir aller contre le courant des affaires que d'y trouver à redire. Chacun se gouverne aujourd'hui selon cette maxime que qui ne sait pas dissimuler n'est pas digne de remplir le trône (1).

Après tout cela on peut s'étonner que les héros de Courtilz soient aussi honnêtes qu'ils le sont. Car, à part un peu de tricherie au jeu et une insouciance railleuse à l'égard des femmes (a-t-on le droit de s'attendre à beaucoup de délicatesse de la part de jeunes mousquetaires ?), ces aventuriers sont des gens à peu près honorables.

S'ils trompent quelquefois, ils sont également trompés et acceptent leur sort avec une bonhomie narquoise ; s'ils se salissent les mains en politique, c'est bien au service des grands, auxquels ils se sont attachés autant par besoin d'intrigue et d'aventure que par ambition ; s'ils jettent follement leur gourme, c'est que « la jeunesse ne demande que d'avoir un pied toujours en l'air », comme a dit d'Artagnan. Ils aident leurs familles, qui sont pour la plupart assez ingrates ; ils viennent au secours les uns des autres, et ils servent loyalement leurs maîtres tout en épiant leurs côtés faibles.

Les premières œuvres de Courtilz sont franchement satiriques ; il s'est posé en homme scandalisé de la politique et des intrigues de la cour, il a tout étudié avec une attention minutieuse, et s'est plu à peindre en détail

(1) Mercure, Vol. I, pp. 193-194, livraison de déc. 1686.

la vie intime du grand monde, qui prêtait le flanc à ses traits. Ses héros sont les cousins germains des picaros. Bornons-nous à indiquer ici ce rapprochement, nous réservant d'y revenir plus tard, et abordons maintenant un autre aspect de l'œuvre de Courtilz, le culte du héros.

Notre auteur auréolait Louis XIV, diplomate achevé selon lui et modèle des rois ; toutefois l'homme n'est pas en question. Le grand Alcandre des pamphlets est pris comme type représentatif de la cour, et ne se distingue des autres courtisans amoureux que par sa haute situation. Nous sommes initiés au secret des amours royales, mais nous ne rencontrons point l'homme (1). Cependant, si occupé que fût Courtilz de la politique et des mœurs relâchées, il savait aussi peindre les caractères. Dans les romans il nous présentera l'individu chez Richelieu comme chez Mazarin ; on les verra tous deux à travers les intrigues, qui d'ailleurs ne serviront qu'à faire ressortir leur personnalité. Cette méthode est nettement marquée pour la première fois dans la *Vie du Vicomte de Turenne*, publiée en 1685, et dans la *Vie de l'Amiral de Coligny*, publiée en 1686. Ancien soldat, Courtilz savait apprécier le génie militaire, et il se plut à représenter Turenne et Coligny comme des capitaines parfaits et des gentilshommes sans reproche (2). Aussi,

(1) On trouvera à la Bibl. de l'Arsenal, parmi les papiers saisis sur Courtilz à l'époque de son arrestation, le commencement d'une *Vie de Louis XIV*, mais cette ébauche s'arrête à la mort de Richelieu.

(2) Il dit dans la préface de la *Vie de Coligny* : « Qu'on me trouve encore un homme comme celui-là dans le siècle où nous sommes, quoique je ne veuille pas dire qu'il n'y en ait beaucoup qui n'aient de la vertu (*sic*). Car enfin, tout vertueux qu'ils sont, ils trouvent moyen d'accorder les choses avec leurs intérêts, et ils savent les tourner d'une manière que, pourvu qu'ils gardent les apparences, cela leur suffit. Pour lui, il n'en était pas de même ; il se mettait moins en peine de paraître homme de bien que de l'être. Et soit pour les vertus morales, soit pour les vertus héroïques, il n'avait pas son pareil. Grand homme de cabinet, grand capitaine, brave soldat, bon serviteur du roi son maître, mais encore plus grand

bien qu'il ne sût jamais résister à la tentation d'écrire l'histoire générale de toute la période au milieu de laquelle évoluaient ses héros, ne laissa-t-il pas de nous montrer leur caractère intime, soit en nous contant maints petits traits et anecdotes, soit en nous dévoilant leur rôle dans les grands événements politiques. Il insiste sur la bonne discipline que ces généraux maintenaient par leur autorité personnelle, sur la simplicité de leurs mœurs, sur leur loyauté envers leurs supérieurs et leur bonté vis-à-vis de leurs inférieurs. Il s'efforce constamment à faire ressortir leur fruste honnêteté et leur sincérité de cœur par contraste avec les ruses et la duplicité des politiques.

Il fonde sa prétention d'intéresser le lecteur soit sur les incidents inconnus qu'il rapporte, ou, surtout dans la *Vie de Coligny*, sur la réhabilitation d'un homme méconnu. Il proclame aussi qu'il poursuit un but moral. Il voyait, disait-il, que les lecteurs se plaisaient « à lire l'histoire d'Alexandre le Grand... à plus forte raison doivent-ils prendre quelque satisfaction en lisant la vie d'un prince qui, n'ayant pas été moins sage ni moins habile que lui dans le métier de la guerre, a été exempt de tous ses défauts. Mais d'ailleurs, j'espère qu'on trouvera quelque chose de plus que le plaisir dans la vie d'un prince si vertueux ; car en même temps qu'elle attirera l'admiration, elle fera naître l'envie de la pouvoir imiter (1) ».

Plusieurs passages dans ces biographies font penser à

serviteur de Dieu. Cela parut toutes les fois qu'il crut qu'il y allait de sa conscience, n'hésitant pas un moment qui était à préférer de l'un ou de l'autre. Car il n'y avait pas de considérations humaines qui pussent le retenir ; aussi avait-il coutume de dire que qui mettait en balance le service divin avec celui du roi n'était ni bon serviteur de Dieu... ni du roi ». On voit ici à côté de l'instinct picaresque, qui tend à démasquer ceux qui préfèrent « paraître » à « être » un vrai besoin d'idéalisation. Peut-être un de ces sentiments ne peut-il subsister sans un peu de l'autre.

(1) *Vie de Turenne*, p. 2, éd. de 1685.



la *Vie d'Alexandre* de Plutarque. Courtilz s'est approprié la méthode que cet historien esquissa au commencement de la *Vie de Nicias*. Après avoir déclaré son intention de passer rapidement sur les faits décrits par d'autres biographes, Plutarque ajoute : « Au demeurant, je me suis étudié de recueillir des choses qui ne sont pas communes à tout le monde, que d'autres ont par-ci par-là écrites ou que j'ai retirées de quelques antiquailles ou de quelques anciens registres, dont j'ai tissé une narration, qui ne sera point, ce me semble, inutile, ains servira beaucoup à connaître les mœurs et la nature du personnage » (1). Courtilz essaya de populariser l'histoire en rédigeant la chronique de toute une époque, à laquelle il savait donner parfois une tournure toute nouvelle ; mais il se reconnut le don de conteur et se plut, lui aussi, à montrer l'âme de son héros, à l'aide de faits insignifiants, de mots ou d'habitudes personnelles. C'est là en effet la méthode de Plutarque. L'examen des biographies elles-mêmes va nous permettre d'insister sur ce point.

Chacune est précédée d'une préface qui mérite d'être remarquée. Celle de la première édition de la *Vie de Turenne* nous apprend que l'éditeur imprime un manuscrit trouvé parmi les papiers du capitaine Du Buisson du régiment de Verdelin. Cet auteur supposé (2) dit qu'il a vieilli dans le service sans avoir fait la moindre fortune. Il proteste de son impartialité et de sa véracité, ou du moins, de sa sincérité, et il ne regrette, dit-il, que d'être le premier biographe d'un si grand capitaine (3). Craignant de dire des choses désagréables à des personnes vivantes, il annonce son intention de « tenir *son*

(1) *Vie de Nicias*, chap. I. Trad. d'Amyot.

(2) Voir la note n° 1, page 1.

(3) Cette prétention est loin d'être justifiée. En outre de nombreux discours et éloges funèbres, Oettinger (*Bibl. Biog. Univ.*) cite des biographies en français, hollandais, allemand et italien qui précèdent celle-ci.

œuvre au fond d'un coffre jusqu'à ce qu'on l'en retire après *sa* mort, si on la juge digne d'être mise en lumière ». En 1688 parut une nouvelle édition complètement refondue. Un *Avis au lecteur* déclare que l'auteur ayant laissé deux manuscrits, c'est le second et plus complet qu'on imprime cette fois-ci. Du Buisson ne se dit jamais ami intime de Turenne et ne prétend pas posséder des sources d'information inconnues aux autres. Il ne se nomme point dans le récit, rapporté toujours à la troisième personne.

Dans la préface de la *Vie de Coligny* se trouve pour la première fois une prétention qui nous deviendra familière. L'auteur anonyme affirme qu'il appartient à une maison alliée à celle de Coligny et qu'il possède ainsi des documents inconnus aux autres biographes. C'est d'après ces papiers qu'il s'engage à nous donner de nouveaux renseignements. L'avantage acquis par un tel procédé est évident. On y regarderait à deux fois, à une époque où toute méthode critique en histoire est inconnue, avant de contredire un homme qui paraissait si bien documenté. Cet artifice une fois trouvé, Courtilz n'eut garde de l'abandonner. Aussi désormais publia-t-il des pseudo-autobiographies, où l'auteur supposé décrivait ce qui, disait-il, s'était passé sous ses yeux. Donc, si Courtilz parle des ministres et de leur politique secrète, c'est que ses héros servent le gouvernement dans des missions particulières, et sont, par suite, bien placés pour tout connaître.

Les deux biographies sont d'une lecture si agréable qu'elles peuvent passer pour de vrais romans. La critique la plus sévère qu'on puisse adresser à l'auteur est d'avoir trop souvent submergé ses héros sous une masse d'histoire générale ; on les perd de vue, on les oublie. Des digressions interminables interrompent à chaque pas le cours de la narration principale. Le style est constamment négligé et on trouve partout un manque d'ordre dans la matière comme dans la pensée. Cette même faute de composition défigure aussi les *Mémoires*.

Après divers renseignements sur la famille de ses héros, Courtilz raconte quelques anecdotes de leur jeunesse. N'oublions pas ici un détail qui apparaîtra presque toujours au commencement des romans, le duel. Un visiteur à Sedan s'est avisé de se moquer du culte du jeune Turenne pour Alexandre le Grand. L'enfant défie le railleur au combat et entend que tout y soit réglé dans les formes. Le jeune Coligny livre un combat plus sérieux et tue son adversaire.

C'est la carrière militaire de ses héros qui attire surtout Courtilz. Il insiste sur l'amour des soldats pour Turenne et sur sa bonté envers eux. Pour la faire ressortir — cherchant toujours à préciser son idée par un détail concret — il raconte un incident de la retraite du cardinal de la Valette vers Metz.

C'était pitié de voir nos gens, qui, accablés également de crainte et de misère, avaient tant de peine à marcher que la plupart tombaient entre les mains des ennemis. Le vicomte de Turenne fit alors ôter de ses chariots les choses les plus inutiles et y fit monter quantité des misérables. Sa charité s'étendit encore à leur faire donner du pain qui lui avait coûté un écu la livre. Mais tout cela ne fut rien en comparaison de ce qu'il fit pour un soldat, qui, n'ayant pu gagner les chariots, se trouva si faible qu'il se mit contre un arbre, résolu d'abandonner sa vie à la merci des ennemis ; il le fit monter lui-même sur son cheval jusques à ce qu'il eût atteint son bagage, et le conduisant à pied, il ne l'abandonna point qu'il ne l'eût mis en sûreté avec les autres (1).

Turenne apprit le métier des armes en Flandre sous la direction de son parent, le comte Maurice de Nassau. Nous l'y suivons dans ses premières campagnes, puis dans les opérations sur les frontières d'Italie et d'Espagne, à travers la Fronde et dans les guerres avec l'Allemagne et la Hollande jusqu'à sa mort. Si Du Buisson

(1) *Vie de Turenne*, p. 75, éd. de 1688. Voilà une anecdote à la Plutarque.

ne prétend pas avoir pris une part active à tous ces événements, Courtilz nous apprend dans la préface de son *Histoire de la Guerre de Hollande*, qu'il avait, lui, assisté à la plupart des combats de cette guerre, et dans le *Mercure* (1) il affirme qu'il était sur le champ de bataille où mourut Turenne.

Dans la *Vie de Coligny* nous voyons comment l'amiral, encore enfant, se plaisait à faire manœuvrer une compagnie de soldats de son père ; quand l'un d'eux faisait l'exercice mieux que les autres, il lui donnait son épée. Faute de soldats, il réunissait en troupe les domestiques et, quand il voulait les récompenser, il demandait de l'argent à son père, disant que son épée était digne d'un soldat, mais qu'un domestique était indigne d'un tel présent. Coligny, comme Turenne, fit ses premières armes en Flandre, où il se distingua dès son arrivée. C'est une histoire touchante que celle de l'émulation amicale entre le prince de Joinville et lui, amitié qui se refroidit et s'exaspéra pour dégénérer enfin en haine mortelle.

La conversion de Gaspard, commencée par sa femme protestante et achevée par son frère Andelot, converti lui-même pendant sa captivité en Italie, est dramatiquement expliquée. Andelot envoya des livres de la religion réformée à son frère, prisonnier lui aussi en Espagne. Les Espagnols favorisèrent ces lectures ; ils en escomptaient des possibilités de guerres civiles pour la France. Dans la longue lutte qui suivit sa conversion, Coligny parut toujours désintéressé et guidé vers l'action par les motifs les plus élevés. Sa sincérité ressort plus encore par contraste avec l'égoïsme des autres chefs de la réforme militante et avec la mauvaise foi de la cour. La reine mère, notamment, offre un prototype du Mazarin que nous trouverons dans les *Mémoires*. Le livre finit avec le massacre de la Saint-Barthélemy.

La méthode de Courtilz dans ces biographies accuse,

(1) *Mercure*, vol. V, p. 789.

répétons-le, des ressemblances avec celle de Plutarque. En effet, on pourrait signaler maints traits chez Gatien qui rappellent l'historien grec, comme par exemple le rêve symbolique de Mme de Bouillon la veille de la naissance de son fils. Courtilz a souvent parlé de l'admiration de Turenne pour Alexandre, et nous trouvons plusieurs épisodes dans sa biographie qui pourraient bien devoir quelque chose à cette *Vie* de Plutarque. Citons, par exemple, l'anecdote racontée pour montrer l'adresse du jeune vicomte comme cavalier. Le comte de Roussy, ami de la famille, avait amené à Sedan un cheval « qui était de Pologne, beau à peindre, mais tellement fantasque que personne n'osait le monter ». Turenne, encore enfant, le monte « au grand étonnement de tout le monde » et le maîtrise parfaitement. Il y a là un souvenir évident de la prouesse du jeune Alexandre domptant l'impétueux Bucéphale. Dans la *Vie de Coligny*, l'auteur compare la manière lente de parler, enseignée à Gaspard par un de ses maîtres, avec l'habitude de marcher vite, qu'Alexandre, au dire de Plutarque, avait apprise de son précepteur.

De tels parallèles n'ont rien de surprenant, car ils étaient presque de rigueur quand on parlait des grands capitaines, mais en voici un plus significatif. Pour faire valoir la bonté de Turenne, Courtilz raconte un trait de sa courtoisie envers une jeune fille qu'un soldat voulait violenter après la prise d'une ville (1). Un pareil épisode se trouve dans l'édition de 1688 (2) où une belle captive est amenée à Turenne comme sa part de butin. Courtilz raconte la même anecdote sur Coligny (3) et Bayle la signale avec admiration (4). Ne peut-on voir dans ces récits le simple souvenir d'une action identique

(1) *Vie de Turenne*, éd. de 1685, p. 11.
(2) *Ibid.*, éd. de 1688, p. 75.
(3) *Vie de Coligny*, pp. 26-27.
(4) *Nouv. Rép. Let.*, mars 1686.

rapportée dans les *Mémoires de Pontis* (1) qui sauve de même l'honneur d'une belle fille à la prise de Nègrepelisse ? Pontis à son tour aurait pu emprunter ce récit aux *Gestes ensemble la Vie du preulx chevalier Bayard* (2). La courtoisie d'Alexandre envers la femme et les filles de Darius a bien pu être la source commune de toutes ces historiettes. Ou bien est-ce une réminiscence de la célèbre continence de Scipion l'Africain, rapportée par Polybe (3) et dans le supplément des *Vies de Plutarque* (4) ? Quoi qu'il en soit, l'histoire un peu romanesque de cet épisode, dont Bayle était dupe, suffit pour nous mettre sur nos gardes contre les « faits particuliers » dont Courtilz se vantait.

Il aimait aussi à citer les apophtegmes de ses héros. Ainsi nous apprenons la haine de Turenne pour le tabac et le vin. Ou bien, c'est Coligny qui exprime son indifférence stoïque de guerrier envers la mort, ou son mépris pour les militaires qui se pomponnent à l'égal des dames de la cour. Ces détails accompagnent toujours le récit d'une action, car Courtilz aimait à peindre dramatiquement les hommes. Turenne et Coligny sont les seuls parmi les grands qu'il n'ait jamais ridiculisés ni noircis. Ses éloges ne sont pas toujours justifiés et il a omis sciemment certains faits de leur histoire, mais certes il aurait pu choisir des modèles moins admirables.

Sur les deux ouvrages Bayle a donné des appréciations qu'on peut trouver trop favorables.

Il est certain, dit-il de la *Vie de Coligny*, autant que l'horoscope d'un livre le peut être, que la lecture de celui-ci plaira

(1) *Mémoires du Sieur de Pontis*, Paris, 1676, 2 vols. Voir au vol. I, p. 208.

(2) Voir le chapitre : « Comment Bayard entra le premier dedans la cité de Bresse, avec Monsieur le duc de Nemours ».

(3) Polybe, *Histoire*, X, 2.

(4) *Les Vies des Hommes Illustres* : *Vies ajoutées*. Traduites du latin par Charles de l'Escluse. Tome II, p. 1007. A Paris, chez Mathieu Guillemot, MDCIIII. Les peintres surtout ont rendu célèbre cet épisode.

beaucoup, et qu'elle instruira de mille particularités auxquelles la plupart des gens sont plus sensibles qu'au récit des sièges et des batailles, des guerres civiles, des traités de paix, etc. Ceux qui aiment cette dernière sorte d'événements en trouveront ici en abondance, comme le seul nom de l'amiral de Coligny le promet assez (1).

Bayle approuve l'union de l'histoire générale avec la biographie des hommes d'Etat.

Quoiqu'il n'écrive que les actions d'un seul homme (Turenne), il s'est néanmoins passé peu de choses mémorables dans ce siècle (j'entends celles où la France a eu quelque part), dont il ne fasse mention, et cela était fort nécessaire afin qu'on vît mieux la suite et la liaison des événements qui doivent entrer de toute nécessité dans cet ouvrage (2).

Bayle s'est montré aussi fort intéressé par « les petites aventures, qui, pour être moins célèbres, ne laissent pas de témoigner dans toute son étendue ce qu'un homme vaut », et par les « actions particulières qui valent bien ce que tout le monde sait de l'amiral ». Comme Courtilz abusa de ces deux manières dans ses romans, nous pouvons regretter que Bayle (qui avait, lui aussi, un faible pour l'anecdote), l'y ait encouragé. Il eût été heureux pour nous et pour l'auteur qu'il sût borner l'histoire à ce qui touche le héros en se contentant de quelques récits typiques, mais il a voulu populariser l'histoire, et, utilisant à son profit un goût marqué du public, il a satisfait son propre penchant pour les faits divers.

La satire picaresque, aussi bien que le genre héroïque, avait ses racines dans cette manière de peindre le ca-

(1) *Nouv. Rép. Let.*, mars 1686, p. 281.

(2) *Ibid.*, juillet 1685, p. 805. Bayle a néanmoins déploré le penchant de l'auteur à médire des grands, ainsi que son peu d'exactitude en matière de chronologie. Il signale aussi le danger qu'il y a à rapporter ces « faits particuliers ». Pour un exposé rigoureux des erreurs commises par Courtilz dans la *Vie de Turenne*, voir la *Réponse aux Questions d'un Provincial*, vol. I, chap. XXVII.

ractère des grands hommes à l'aide de menus faits. Les anecdotes peuvent devenir entre les mains des picaros l'arme acérée de la satire ; il ne s'agit que de choisir les incidents ou de leur donner un autre tour, pour en faire ressortir le côté ridicule et signaler les points de contact communs aux grands et aux humbles. Nous aurons à suivre dans les romans de Courtilz cette conception qui apparaît déjà dans les pamphlets amoureux.

Ce que nous avons dit des premiers écrits de notre auteur est suffisant pour indiquer les caractères généraux de son œuvre. Il puisait ses matières dans la réalité, dans les mœurs des hommes qui vivaient autour de lui, dans l'histoire récente ou contemporaine, voire dans les gazettes — c'est Gatien lui-même qui a tenu à nous l'apprendre — comme un réaliste moderne. Ancien soldat et doué d'une vive faculté d'observation, il recueillit une riche moisson d'anecdotes de la vie militaire et en égaya ses récits. Son enfance se passa sous la Fronde, époque où le respect de l'autorité traditionnelle s'était beaucoup affaibli, et l'esprit de ces années tumultueuses s'était imprimé en lui. Il aimait à décrire les scènes de la Fronde ; il s'étendait volontiers sur ce tableau des princes et des nobles en révolte contre leur roi. Il a beau feindre de n'y toucher qu'à regret dans la *Vie de Turenne*, il avait le cœur d'un frondeur, et, la seule fois qu'il renonça à l'histoire strictement contemporaine, ce fut pour choisir un révolté comme sujet de ses éloges. Sa philosophie politique est des plus cyniques ; il en est de même de sa conception de la vie. On ne trouvera guère de femmes vertueuses dans ses ouvrages, et, pour les hommes, à part Turenne et Coligny, les plus honnêtes sont les cousins germains des picaros. On ne saurait s'attendre à des romans idylliques ou pastoraux d'un tel homme ; il est nécessairement réaliste, et son réalisme s'attache aux côtés vils de l'humanité. Il n'y voit qu'une lutte de tous contre tous, où *chacun pour soi* est la devise universelle. Garde-toi d'être dupe, ris si tu peux, voilà la morale qu'il professera.

CHAPITRE III

MÉMOIRES DE M. L. C. D. R.

Avant d'aborder l'analyse des mémoires de Courtilz, nous devons mentionner un livre qui leur est comparable sous plusieurs rapports, et qui aurait bien pu donner à notre auteur l'idée de ses romans historiques. Nous trouvons le même fond dans ce livre et dans les *Mémoires* publiés sous différents noms par Gatien ; plus d'un épisode présente des analogies avec les biographies de Rochefort et de M. d'Artagnan. C'est dans les *Mémoires du Sieur de Pontis*, que nous sommes tenté de chercher la principale inspiration littéraire des histoires de Courtilz (1). Ces *Mémoires* eurent du succès et furent réimprimés trois fois dans les dix-huit premières années qui suivirent leur apparition (2). Les imitations ne manquèrent pas. L'abbé Arnauld dit dans l'avertissement de ses *Mémoires*, terminés en 1677 : (3) « J'en ai vu qui n'approuvent pas les *Mémoires de M. de Pontis. Ils ne parlent que de lui*, observent-t-ils, *et qu'avons-nous*

(1) 2 vols, Paris, 1676. Pour Pontis, voir : SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, II, p. 570 et suiv., *P.* TAMIZEY DE LARROQUE, *Revue d'Aquitaine*, août, 1863, p. 61 et suiv. ; E. BOURGEOIS et L. ANDRÉ, *Les Sources de l'Histoire de France au XVIIe siècle*. Paris, 1913. T. II, n° 688.

(2) Ces *Mémoires* ont été écrits par Pierre Thomas, sieur du Fossé. Voir Lelong, *Bibl. Hist.*, éd., de Fevret, N° 23738. Ils furent réimprimés en 1679, 1692 et 1696. Voir dans l'appendice n° IV, un court résumé des *Mémoires de Pontis*.

(3) Ils ne furent imprimés qu'en 1756.

à faire de ce qui le regarde ? Ce n'est pas mon dessein de faire ici l'apologie de M. de Pontis, mais j'avouerai ingénument qu'ayant lu ses *Mémoires* avec plaisir, j'en ai conçu la pensée d'écrire ceux-ci ». Or Courtilz ne se hasardait guère dans les voies nouvelles et mal frayées. S'il créa un nouveau genre dans le roman français, ce fut sans s'en douter. Il paraît probable que le succès des *Mémoires de Pontis* le mit dans ce chemin. Seulement il a su profiter des critiques adressées à autrui ; il enrichit sa matière, donna du relief et même de la vraisemblance aux prouesses de ses héros par l'introduction de beaucoup d'événements auxquels ils ne prenaient aucune part. Nous ne voulons pas insinuer, bien entendu, que Courtilz n'ait pas connu d'autres mémoires plus fournis en matière d'histoire générale que ceux de Pontis ; nous croyons qu'il a su combiner deux genres, tantôt exagérant, comme Pontis, le rôle actif de ses héros, tantôt le réduisant presque au point de le supprimer, leur permettant ainsi de commenter en simples spectateurs les actions de leurs contemporains.

A notre avis, Courtilz se servit des *Mémoires de Pontis* comme d'un canevas sur lequel il travaillait, en leur empruntant maints détails et épisodes. Cependant il convient de constater une différence marquée dans l'esprit des deux hommes. Pontis est sincèrement naïf ; il prend la vie comme il se prend lui-même, très au sérieux. Il ne doute pas que le roi ne gouverne par droit divin, et il ne discute jamais la parfaite justice de la hiérarchie sociale. Il voit quelquefois des motifs égoïstes dans les actes de la cour, et surtout dans ceux de Richelieu : mais en général, s'il se permet quelques historiettes sur les personnages en vue, c'est qu'il croit honorer ses lecteurs en les aidant à mieux connaître ces grands hommes.

Chez Courtilz nous avons déjà constaté un esprit tout différent, et qui ne se faisait plus d'illusions. Ce n'était pas pour rien que son enfance s'était passée sous la Fronde ; plus tard, soldat, il fréquentait les vétérans

des guerres civiles et il avait perdu, dans ce milieu, tout sentiment de respect traditionnel à l'égard des rois et des ministres. Il acceptait l'ordre social existant, faute de mieux, mais il analysait avec une sévérité égale le pouvoir et la vie des rois ; il jugeait l'un tout artificiel, maintenu par des procédés peu honnêtes ; l'autre mue par les mêmes passions folles et les mêmes petitesses qui agitent la vie du plus humble sujet. Il aime surtout à signaler le contraste entre la dignité extérieure, propre aux êtres dits supérieurs, et leur caractère intime, qui ne diffère pas, en somme, du sien. Pontis, lui, entrevit cette ressemblance et dès lors en trouva les princes plus sympathiques ; on aime à se croire fait à l'image de son dieu. Courtilz était anthropomorphiste, et ne se moquait que davantage de la magnificence de cette dignité royale. Il avait beaucoup étudié dans le grand livre de la vie, et il finit par ne demander qu'à rire et à faire rire. Aussi les petits comme les grands servirent-ils de cible à ses traits, et toujours il sut pimenter ses récits, grâce à cette satire enjouée à laquelle personne n'échappe.

Si nous avons insisté sur ces traits qui se dégagent des romans ainsi que des premiers écrits de Courtilz, c'est qu'ils constituent l'esprit picaresque. La contribution apportée à ce genre par notre auteur doit attirer et retenir notre attention. Il fut un des premiers à généraliser la satire picaresque en France, et nous n'aurons guère de sources étrangères à invoquer pour expliquer son œuvre. Elle pourrait avoir pour épigraphe le mot de Machiavel, qu'il faut être particulier pour bien juger les princes. Tel était le sentiment frondeur qu'il avait sucé avec le lait.

Le premier roman que l'on puisse attribuer avec assurance à Courtilz est les *Mémoires de M. le Comte de Rochefort* (1). En analysant cette histoire, nous

(1) Les *Mémoires* connus sous ce nom sont appelés par l'auteur : *Mémoires de M. L. C. D. R.* Notons que dans le *Mercure Hist. et*



mettrons en lumière les rapports qui la rattachent aux œuvres précédentes. La méthode se trouve ici formulée ;

Pol., juin 1688,on trouve cités parmi les livres nouveaux: *Mémoires de M. L. C. D. R.*, *Comte de Rochefort.* Courtilz acceptait donc l'identification de son héros avec un comte de Rochefort. Quel était ce personnage ? A la première page de ses *Mémoires*, le héros nous apprend qu'il est parent de M. de Marillac. Les Marillac appartenaient à la noblesse d'Auvergne ; or, on trouve dans le *Dictionnaire* de Moreri une famille de Rochefort originaire du même pays. Celui qui correspond le plus exactement par les dates à celle de *M. L. C. D. R.* (Courtilz ne donne guère de dates exactes), est appelé par Moreri, Jean Baptiste de Rochefort, fils de Claude, qui mourut en 1668. Claude avait épousé Anne de Lucinge en 1633, et plusieurs enfants naquirent de leur mariage. Moreri rapporte que Jean Baptiste était aide-de-camp du vicomte de Turenne et qu'il testa en 1672. Les *Mémoires* nous apprennent que le père du héros mourut sur la fin de 1663, et que lui-même avait servi le vicomte de Turenne en qualité d'aide de camp. Les autres détails donnés par Moreri ne sont pas applicables à M. L. C. D. R. Lui-même donne ses prénoms comme Charles-César. Or Charles-César a dû naître avant 1633 puisqu'il avait seize ans quand Richelieu l'aurait appelé à Paris. M. André pense que l'original de M. L. C. D. R. est plutôt Henri-Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort, né vers 1625. Il commandait un des corps de l'armée de Turenne quand celui-ci envahit la Hollande en 1672 ; il fut gouverneur de la Lorraine, du Barrois et des Trois Evêchés en 1675, et protégea ainsi les opérations effectuées par Turenne sur la rive droite du Rhin, au cours desquelles le maréchal devait trouver la mort. Il fut nommé maréchal lui-même en 1675 et mourut en 1676. Sur les causes de sa fortune rapide et brillante, voir les *Mémoires* de Saint-Simon. M. André fait des réserves sur cette identification.

Courtilz aurait pu entendre parler de l'un ou de l'autre de ces Rochefort quand il était lui-même à l'armée, ou bien il aurait pu les rencontrer en étudiant la biographie de Turenne. Quant aux aventures rapportées dans les *Mémoires*, il nous paraît probable qu'elles sont sorties pour la plupart de l'imagination fertile de Courtilz. Le titre a peut-être l'intention d'imiter celui des *Mémoires* de La Rochefoucauld, qui parurent dans une édition contrefaite en 1664 avec le titre, *Mémoires de M. D. L. R.* Cette manière de déguiser le nom de l'auteur, réel ou supposé, fut longtemps à la mode. Alors le titre complet aurait été inscrit dans le *Mercure Hist. et Pol.* pour donner un air de vraisemblance au récit. Sans trancher la question, nous avons cru devoir respecter la tradition et conserver le nom de *Rochefort.*

elle ne subit que des variations légères dans les autres romans.

La préface nous apprend que l'éditeur est un ami de l'auteur qui, en mourant, le chargea de détruire le manuscrit. Il ajoute :

> Je n'en sais pas bien la raison, si ce n'est qu'étant près de quitter le monde, il voulait épargner quelques gens, avec qui il avait eu des démêlés, et de qui il ne dit pas trop de bien. Mais cela ne m'a pas paru une raison suffisante pour priver le public d'un ouvrage si curieux... Je n'y ai rien augmenté ni diminué.

Voilà comment notre habile auteur, faisant semblant de vouloir prévenir des critiques, amorce les lecteurs avides de bavardages et de médisances. Le reste de la préface ne contient que les protestations habituelles de véracité.

Les *Mémoires* commencent par le récit de la naissance merveilleuse du personnage, prélude d'une vie aventureuse. Sa mère le met au monde dans le cinquième mois de sa grossesse à la suite d'un accident de voyage. Elle meurt deux jours après et l'enfant est mis en nourrice. Son père se rend à Paris, où il ne tarde guère à convoler en secondes noces avec une jeune fille prétendue noble. Son bonheur est complet jusqu'au moment où, trois semaines après son mariage, il aperçoit sur l'épaule de sa femme la marque infamante, une fleur de lys bien visible. Indigné, il remue ciel et terre pour se débarrasser de son épouse. A la fin il trouve plus d'une irrégularité dans sa conduite et s'en tire à bon compte, moyennant un long procès et mille écus de dommages et intérêts. Il est à peine sorti de cette affaire qu'il s'avise de se fiancer avec la fille de son aubergiste, un riche marchand. La famille de Rochefort, fâchée de le voir « s'encanailler », proteste et menace en vain. Le bonhomme est si entêté qu'il faut le convaincre, preuves en main, et c'est dans un lupanar qu'il se rend à l'évidence. Mais comme il avait signé l'acte de mariage, il se voit condamné à

payer deux mille francs de dommages et intérêts, sans compter qu'un appel en cassation lui coûte encore mille francs. Ses aventures matrimoniales à Paris se terminent là. Dans tout le récit abondent des traits de malice provinciale à l'adresse des Parisiens.

Cet épouseur enragé s'unit enfin avec une demoiselle de sa province. Elle chasse immédiatement le fils du premier lit et ce sont les parents pauvres de sa nourrice qui l'élèvent jusqu'à l'âge de six ans. Retrouvé alors par M. de Marillac, un de ses riches cousins, il est renvoyé chez son père. Loin de s'attendrir, sa marâtre le maltraite si cruellement qu'il essaie de s'empoisonner. Toutes les tendresses de son père sont également pour le fils du troisième lit « qui était galeux comme un braque ». Le curé du village, le seul ami du jeune Rochefort, le console et lui apprend à lire. Enfin, ne pouvant plus supporter la haine de sa belle-mère et résolu à s'enfuir, il se joint à une troupe de bohémiens. La description de l'existence qu'il mène en leur compagnie est si pittoresque que nous la citerons presque en entier.

Des bohèmes étant venus dans notre village, et leur ayant demandé s'ils voulaient m'emmener avec eux, ils me dirent qu'il le voulaient bien pourvu que je les puisse suivre. C'en fut assez pour me faire prendre mon parti, et étant sorti de chez nous sans dire adieu à personne, je fis voir dès le premier jour combien la jeunesse est peu capable de retenir les leçons qu'on lui a données. Car je me mis en même temps à piller des poules à droite et à gauche, comme je voyais faire aux autres, et sans songer que j'étais encore à notre porte et que même toutes ces terres étaient la plupart à nos parents, j'allais toujours mon chemin, sans faire réflexion à ce que je faisais. Chacun ayant fait son petit butin, on le fit porter au capitaine qui, me voyant pour le moins six poules pour ma part, me fit boire un petit coup de brandevin, disant aux autres que ce n'était pas mal commencer et que je serais un jour joli garçon. Nous fîmes bonne chère le soir aux dépens de notre larcin, et, n'y ayant rien où l'on s'accoutume plus tôt qu'au libertinage, principalement quand on a été maltraité chez soi,

je trouvai cette vie si douce en comparaison de celle que j'avais menée, que je crus être en paradis. Je passai près de cinq ans dans une vie si misérable, courant non seulement toute la France, mais encore plusieurs pays étrangers, dans lesquels nous étant arrivée quelque petite infortune, c'est-à-dire quelques-uns de nos compagnons ayant été pendus, nous fîmes résolution de revenir dans notre pays natal. Nous rentrâmes donc en France par le comté de Bourgogne, et prenant la route de Dijon, nous passâmes ensuite par le Lyonnais, de là dans le Dauphiné, puis en Languedoc et enfin dans le comté de Foix. Nous crûmes que ce pays-là nous serait favorable, parce qu'étant environné de montagnes, ce nous serait une retraite assurée s'il nous arrivait de trouver des gens qui ne voulussent pas s'humaniser à nos larcins; mais nous connaissions bien mal le terrain, les gens du pays en savaient encore plus que nous, et dès la nuit même ils nous dévalisèrent entièrement pendant que chacun était écarté çà et là pour aller à la petite guerre. Ce malheur, qui était arrivé par la faute de ceux qu'on avait laissés au bagage, lesquels s'étaient laissés attirer imprudemment par quelques poules qu'on leur avait fait paraitre, pendant qu'on était en embuscade, surprit et désola en même temps toute la troupe. Qui pis est, pas un de nous n'avait pu rien gagner dans sa course, les habitants ayant tous serré leurs poules comme s'ils se fussent donné le mot, tellement que quoiqu'on fût bien las, il fallut se coucher sur la dure sans souper. Cette vie, qui m'avait plu au commencement parce que je n'avais pas de connaissance, n'avait plus les mêmes charmes pour moi depuis quelque temps (1).

Aussi ne tarde-t-il pas à fausser compagnie à ces bohémiens.

Malgré le style décousu, cette esquisse de roman picaresque à l'espagnole mérite de retenir un moment notre attention. Courtilz a su condenser en une page alerte l'essence de ce genre. On y trouve la joie d'un enfant longtemps emprisonné qui s'échappe et passe d'une vie resserrée, inquiète et captive, à une existence libre, sans guide et sans frein. Il nous décrit d'une plume

(1) *Mém. de R.*, pp. 15-16 éd. de 1687.

rapide ses voyages, ses petites infortunes acceptées en bon tzigane avec une bonhomie narquoise, puis son retour dans sa patrie, et, à la suite d'ennuis minimes, son dégoût de cette vie irrégulière.

Après avoir quitté les bohémiens, Rochefort s'en va à l'aventure. Il rencontre une troupe française et s'enrôle dans le régiment de Saint-Aunois, gouverneur d'un poste avancé sur la frontière espagnole. Il s'y distingue par sa bravoure et fait prisonnier un officier qu'il surprend à un rendez-vous amoureux. La description de cet exploit — le héros n'avait que seize ans — sent les gasconnades de bivouac. « Pendant qu'ils s'amusaient à faire l'amour, j'entrai, deux pistolets de ceinture à mes deux mains, et l'ayant désarmé comme un mouton, je lui dis que, s'il ne marchait devant moi et sans rien dire, je lui allais mettre la bourre dans le ventre ». Richelieu entend parler du « vainqueur » et l'appelle à la cour. Rochefort part donc pour Paris, prenant un valet et deux chevaux, équipage mieux en rapport avec son amour-propre qu'avec sa bourse. Il n'oublie pas de s'arrêter chez lui pour voir ses parents et étaler sa gloire. Son ancien ami, le curé, lui apprend qu'un malheur vient d'accabler la famille, laquelle, accrue de plusieurs enfants, se trouve dans la détresse (1). Aussi Rochefort, qu'on croit gueux,

(1) L'historiette racontée par le curé n'a rien à faire avec le récit principal, mais elle mérite de retenir l'attention parce que le P. Lelong prétend que Courtilz y a tracé son propre portrait. Le père de Rochefort fut dévalisé d'une somme considérable qu'il venait de toucher. Voici comment : Il avait un parent nommé Courtilz, « homme de qualité, allié aux premières maisons de la province, quoiqu'il n'en fût pas originairement, mais qui avait fort peu de bien pour soutenir sa naissance et sa bonne mine, car il était un des hommes de France aussi bien fait (*sic*). Comme il cherchait fortune, il était le plus souvent à Paris, où il est plus facile de la trouver ; et soit qu'il eût des femmes qui fournissent à l'appointement ou qu'il fût heureux au jeu, il était toujours magnifique et voyait les meilleures compagnies ». Cet homme s'éprit d'une veuve du voisinage, laquelle ne répondait pas à ses soupirs. Loin d'être rebuté, il jura de la prendre bon gré mal gré. Aussi, pour se mettre à l'abri

n'est-il pas le bien-venu ; on lui refuse jusqu'au foin pour ses chevaux. Il se contente de sourire ironiquement; son valet, plus bavard, apprend au père que Richelieu l'a appelé à la cour. Alors toute la famille s'empresse pour lui faire honneur et veut le retenir. Il part néanmoins le lendemain, tant pour échapper aux nombreux amis qui sont venus lui faire fête que pour obéir aux ordres du cardinal.

Richelieu, étonné de son jeune âge, l'est plus encore par son air de résolution, et le recommande au capitaine de ses gardes. Le second entretien du ministre avec son futur protégé mérite d'être cité, soit à cause de l'intérêt qu'offre le portrait de Richelieu, soit pour la sympathie que témoigne l'auteur envers les jeunes aspirants à la gloire. Rochefort vient de se distinguer en province et d'être fêté chez lui ; il a eu une conversation avec le cardinal et se flatte de ne pas s'en être trop mal tiré. Il attend donc monts et merveilles.

Le cardinal me fit revenir l'après-midi dans son cabinet et me dit qu'il avait tant de bonne volonté pour moi qu'il avait résolu de me mettre à son service, que je fusse sage et affectionné, et que je n'aurais pas lieu de m'en repentir. Je lui fis une profonde révérence en signe de remerciement, et tenais déjà les mains toutes ouvertes pour recevoir les bienfaits que je croyais qu'il allait répandre sur moi. Mais je fus fort surpris quand toutes mes espérances se terminèrent à un habit de page qu'il commanda de me donner. Je ne fus pas assez maître de ma passion pour ne pas faire paraître sur mon visage le mécon-

de ses poursuites, se retira-t-elle secrètement dans un couvent. Ses amis, croyant que Courtilz l'avait enlevée, intentèrent un procès contre lui. Il aima mieux se sauver que de se justifier. Sur ces entrefaites, quelques galopins du pays se procurèrent des casques d'archer et envahirent la maison de Rochefort sous prétexte d'y chercher son parent. Ils ligotèrent le propriétaire et sa femme, se saisirent de l'argent et déguerpirent. M. Le Breton signale cet exploit comme l'original d'un pareil tour joué par Gil Blas et ses camarades. Voir au premier chapitre du *Roman français au XVIIIe siècle*, Paris, 1898 ; *Gil Blas*, livre VI, chap. I.

tentement que j'en avais, de quoi s'étant aperçu : Que cela ne te fâche pas, me dit-il avec une bonté qui raccommoda toutes choses, c'est que je veux te conserver, et quand il en sera temps, je ne te mettrai peut-être que trop à tous les jours.

Rochefort ne tarde pas à gagner la confiance de son maître, et il est bientôt chargé de missions secrètes et importantes. A propos de celles-ci, il ajoute, non sans malice : « Je crois qu'il y avait plus de mystère à tout cela que de nécessité, et que ce n'était que pour voir si on lui serait fidèle ou pour rendre son ministère plus estimé par le secret ». On le voit déjà, Rochefort, lui, ne sera dupe de personne : il n'ignore rien (1). Ainsi, chargé de porter en Angleterre des lettres écrites dans un chiffre assez ingénieux, il s'empresse à nous en communiquer la clef. Encore, en parlant des relations de Richelieu avec Mme d'Aiguillon, relations qui avaient donné lieu à des scandales (2), Rochefort nous assure que l'oncle et la nièce ne s'entretenaient guère que de politique.

Fier de sa situation, notre héros écrit à ses frères pour leur offrir sa protection au cas où un bénéfice deviendrait vacant. Mais ceux-ci s'en moquent et le traitent de faux glorieux ; puis, quand il obtient pour son ami le curé une petite abbaye, il est accablé de reproches par sa famille. Il découvre aussitôt dans toute la province une multitude de prétendus parents pour demander des faveurs. Voilà le premier trait de cette satire politique sur laquelle nous aurons à insister. Si un simple page

(1) L'attitude caractéristique de Courtilz se voit dans ce passage des *Annales de la Cour et de Paris* : « Il n'y a rien, à mon gré, de moins excusable à un écrivain que d'avouer lui-même son ignorance ; car puisqu'il reconnaît son défaut, pourquoi se mêle-t-il d'écrire ?... Quand un écrivain est si simple que de se condamner soi-même, il ne faut plus espérer, après cela, que d'autres aient plus d'indulgence pour soi qu'il n'en a eu soi-même ». Voilà une preuve irréfutable que Courtilz est par excellence journaliste !

(2) Voir Tallemant des Réaux, *Historiettes de Richelieu et de Mme d'Aiguillon.*

trouve tant de solliciteurs qu'il voudrait bien obliger, qu'arrivera-t-il lorsqu'il s'agira de ministres ?

Pour éprouver la fidélité de son serviteur, le cardinal le charge de l'arrestation du maréchal de Marillac. Rochefort exécute cet ordre à contre-cœur, car le maréchal est son cousin. Il se risque à solliciter la grâce de son parent et peu s'en faut qu'il ne se fasse disgracier lui-même. Cet épisode donne lieu à la première digression historique, assez courte d'ailleurs, sur les relations du duc de Luynes et de Marillac avec Richelieu. Rochefort reconnaît l'injustice de la condamnation du maréchal, dont le seul crime, dit-il, est d'avoir éveillé la jalousie du cardinal.

Richelieu finit par pardonner l'audace de son serviteur et lui proposa un mariage en apparence fort avantageux. Mais Rochefort, averti par l'expérience de son père, « marcha bride en main ». Il rendit visite à la demoiselle et ne tarda pas à s'apercevoir de la raison majeure qu'avaient ses parents pour désirer une union rapide. Sur son refus de s'y prêter, ils le calomnient auprès du cardinal, qui, les croyant sur parole et pris de colère, jette en prison son serviteur et jure sa mort sans vouloir entendre sa défense. Un ami rapporte ces nouvelles au prisonnier ; il les reçoit de sang-froid, réfléchissant que « les plus grands hommes se trompent comme les autres ». Richelieu se laisse bientôt convaincre de son innocence et l'envoie à Bruxelles, déguisé en capucin, pour surveiller Mme de Chevreuse. Afin de mieux tromper la vigilance des espions, Rochefort demeure deux ou trois jours avant son départ chez les capucins de la rue Saint-Honoré, « dont le gardien était gagné par le Père Joseph... qui se mêlait d'autres choses que de lire son bréviaire ». Notre héros raconte fort plaisamment son voyage et son mécontentement d'être moine. Arrivé au couvent, il ne se trouve guère mieux : « Pour comble de malheur, il me fallait, après cela, assister à l'église, tellement que je crus que le cardinal m'avait envoyé là pour faire mon purgatoire ». Il découvre, néanmoins,

un complot ourdi contre Richelieu et le roi ; le comte de Chalais s'y trouvait engagé et fut bientôt décapité. Le cardinal retient son envoyé deux années encore à Bruxelles, de sorte que Rochefort maudit le jour où il avait quitté l'armée pour venir tenter fortune à la cour. Enfin, reconnu par l'écuyer du comte de Chalais, il jette son froc aux orties et revient à Paris (1).

En récompense de ses services, Richelieu accorde à notre héros une rente viagère. Malheureusement cela attire au serviteur reconnaissant un duel avec un Anglais qui s'était permis des propos un peu libres sur le ministre. Deux hommes y périssent et Rochefort est disgracié. Il s'enfuit, puis vient se constituer prisonnier sur l'ordre formel de Richelieu, qui le protège secrètement pendant son procès et l'informe ensuite que les poursuites dirigées contre lui n'étaient que pour la forme. Pour le convaincre de la nécessité d'éviter le scandale, il lui rappelle l'exécution du comte de Bouteville et du comte des Chapelles.

(1) Henri de Talleyrand, comte de Chalais, fut décapité à Nantes le 19 août 1626. Sur le rôle de Rochefort dans cette affaire, voir notre préface. L'abbé Richard fit allusion à cet épisode dans son *Véritable Père Joseph*, publié à Saint-Jean de Maurienne en 1704. « Il (le Père Joseph) jugea à propos d'envoyer quelqu'un à Bruxelles où était la duchesse de Chevreuse qui trempait dans la conspiration. Livrez-moi un homme sûr, dit-il au cardinal, et je vous réponds de la réussite. Le cardinal lui donna le comte de Rochefort, qui sortait de page, avec l'ordre de faire tout ce que le capucin lui dirait » (p. 198). L'abbé ajoute que s'il n'avait « trouvé ce trait d'histoire dans d'autres auteurs et des mémoires plus fidèles que ceux de Rochefort », il se serait bien gardé de le reproduire. Mais il ne nomme pas d'autres sources, et il a suivi de près la version de Rochefort. Courtilz attribue de semblables missions à presque tous ses héros. Dumas père a connu les *Mémoires de M. L. C. D. R.*, ainsi que ceux de d'Artagnan, alors qu'il écrivait les *Trois mousquetaires*. « L'écuyer de Chalais... raconte qu'il a trouvé à Bruxelles Rochefort, l'âme damnée du cardinal, déguisé en capucin ; ce Rochefort maudit, grâce à ce déguisement, avait joué M. de Laigue comme un niais qu'il est ». (Chap. II, p. 33, éd. de Calmann-Levy, Paris, 1894).

Ce pardon est à rapprocher de celui qu'Henri IV accorda à Pontis (1) mais il faut remarquer la tournure que Courtilz lui a donnée. Pendant que Rochefort est tout à la joie et à la reconnaissance, il insinue malicieusement qu'un dépit personnel du cardinal contre la maison de Condé occasionna la condamnation des fameux duellistes (2). Le récit montre bien d'ailleurs un trait coutumier de la méthode de Courtilz, qui se servait d'une aventure de son héros pour faire ressortir le caractère et l'état d'esprit des ministres. Richelieu, jaloux du pouvoir des nobles, s'était acharné à en faire périr deux, tandis qu'il sauvait un simple page qui jouissait de sa faveur.

Rochefort s'efforce d'aider ses frères malgré l'ingratitude presque farouche de sa belle-mère. Il cherche aussi à marier une de ses sœurs avec un gentilhomme de Bretagne, mais ne réussit pas à obtenir le consentement de sa famille. Sur ces entrefaites, son père vient à Paris pour soutenir un procès contre M. de Vieuville. « C'était, si j'ose parler de la sorte (il l'ose toujours), un pot de terre contre un pot de fer », dit notre héros, et il demande l'aide du cardinal. Voici le premier de ces procès que Courtilz savait raconter si lestement, et où

(1) Pontis, brouillé avec un de ses supérieurs, faillit être disgracié. Mais il sut gagner sa cause auprès du roi, qui se ménagea une porte de sortie afin de lui pardonner en public. « Le roi, qui voulait exprès me témoigner beaucoup de froideur pour mieux cacher l'intelligence secrète qui était entre lui et moi, m'écouta avec une contenance fière, la main sur le côté, étant au milieu des deux cardinaux » (Vol. I, p. 422).

(2) François de Montmorency, seigneur de Bouteville, fut décapité le 22 juin 1627, avec le comte des Chapelles, qui lui avait servi de second dans un duel célèbre. Il ne manqua pas de contemporains, qui, comme Rochefort, crurent que c'était un Montmorency plutôt que le duel, que le cardinal voulait frapper. Quoi qu'il en soit, Bouteville semble avoir mérité son sort ; il avait plus de vingt duels à son actif, et son audace ne connaissait plus de bornes. Voir ARNAULD D'ANDILLY, *Journal Inédit* (publié par Eugène et Jules Halphen, Paris, 1909) année 1627, pp. 15-20, 26-35 ; JAL, *Dict. crit.* ; E. COLOMBEY, *Histoire Anecdotique du Duel*, chap. VIII.

il se plaisait à dauber sur les avocats. Lorsque les deux parties ont dépensé force argent et se sont traînées mutuellement dans la boue, l'affaire se termine à l'amiable grâce à des amis communs. Rochefort remet alors sur le tapis le mariage de sa sœur. Son père, « qui était un pauvre homme », lui avoue que sa femme porte le haut de chausses et qu'elle ne donnera jamais son consentement à ce mariage à moins de le conclure sans bourse délier. A Rochefort fils, très indigné de cette réponse, le cardinal vient en aide. « Va, lui dit-il, je donnerai encore cela pour l'amour de toi, mais à condition que tu ne diras plus que ce sont tes enfants, et il me semble que ce sont bien les miens après ce que j'ai fait tous les jours pour eux ».

Rochefort, brûlant de témoigner sa reconnaissance au cardinal, le trouve tout mélancolique sans pouvoir en deviner la cause. Or une nuit, revenant d'un rendez-vous amoureux, il voit sortir du Luxembourg un homme d'intrigues qu'il se rappelle avoir vu à Bruxelles. Il soupçonne tout de suite que la présence de ce personnage mystérieux peut bien avoir quelque rapport avec la tristesse de son maître. Il lui en fait part et reçoit l'ordre de surveiller le palais. A cet effet, il se déguise en mendiant et prend sa station au coin de la rue de Tournon ; plusieurs personnes charitables lui font l'aumône, des Suisses irrités veulent le chasser quand il s'approche des carrosses. Ces détails précis sont à noter ; Courtilz en abuse souvent, mais quelquefois, comme ici, ils donnent l'illusion de la réalité. Après avoir passé trois nuits sans rien voir, le mendiant se rend à la porte des Carmes où il voit entrer son homme suivi bientôt d'un second. Ce dernier, guetté à la sortie par des gens postés là dans ce but, est reconnu pour être Cinq-Mars. Richelieu soupçonne des négociations avec l'Espagne, et Rochefort va s'engager comme postillon à Bayonne. Ainsi déguisé, il conduit vers la frontière le comte de Fontrailles, et peu de jours après l'émissaire secret. Celui-ci, qui n'est désigné nulle part par un autre nom, prend le même

chemin au retour, est arrêté par Rochefort, et s'empoisonne en route. Voici la suite :

J'avais trouvé dans la semelle de ses bottes l'original d'un traité que Fontrailles venait de négocier en Espagne au nom du duc d'Orléans, du duc de Bouillon et de Cinq-Mars ; et prenant la poste en même temps pour l'apporter à son Eminence et pour lui dire moi-même ce qui était arrivé, je pris le chemin du Languedoc où il s'était avancé avec le roi, qui était au siège de Perpignan. Je le trouvai là malade de corps et d'esprit, mais encore plus de l'un que de l'autre. Cinq-Mars avait prévenu le roi contre lui, et on venait de lui mander qu'il était perdu, ce qui l'avait obligé de quitter Narbonne, où il était, pour s'approcher de la Provence et du Dauphiné, dont les gouverneurs étaient à sa dévotion. Il n'avait tenu qu'à Cinq-Mars de le tuer dans ce voyage, et l'on dit qu'il avait promis de le faire au duc d'Orléans, qui le haïssait mortellement. Mais ayant manqué l'occasion un jour qu'il avait été en tête à tête avec lui pour le moins un quart d'heure, il ne la put plus recouvrer quand il voulut. Je fus reçu de son Eminence comme un ange tutélaire, et, ne se souciant guère que l'homme dont je viens de parler fût mort, puisque j'avais le traité, il m'envoya le porter au roi, après en avoir pris une copie (1).

Où Courtilz avait-il puisé ce récit ? Les historiens ne sont pas parvenus à expliquer comment le cardinal avait eu connaissance de ce fameux traité, dont il n'eut jamais qu'une copie. Nous croyons voir ici un excellent exemple de la méthode de Courtilz qui aimait à mêler ses héros

(1) *Mém. de R.*, p. 88. Courtilz n'est pas arrivé à cette explication du premier coup. Dans la *Vie de Turenne*, éd. de 1685, il nous dit que « le cardinal, qui avait des espions partout, fut averti de toute cette intrigue ». Dans l'éd. de 1688, après la publication des *Mémoires de M. L. C. D. R.*, nous lisons : « Richelieu trouve moyen d'avoir l'original du traité qui avait été fait en Espagne », etc. Les *Mémoires de M. de Bordeaux*, publiés en 1758 et attribués à Courtilz, offrent une troisième explication, disant que le cardinal n'eut qu'une copie du traité. Il est intéressant de noter que R. de Bury dans son *Histoire de la Vie de Louis XIII*, (t. IV, pp. 213-215), Paris, 1768, rapporte le récit de Rochefort, sans toutefois en garantir l'exactitude.

aux grands événements politiques et à leur y attribuer un rôle important. En choisissant ainsi un cadre historique, il fait passer ses inventions pour de la véritable histoire et, en revanche, ses fantaisies servent à rendre plus vivantes les situations qu'il décrit.

Si Courtilz ne fut guère embarrassé pour expliquer comment Richelieu avait pu se saisir de l'original du traité de Cinq-Mars, il trouva également une explication toute naturelle pour la défaite d'Honnécourt. A l'en croire, le maréchal de Grammont, dévoué au cardinal, se laissa battre avec intention, pour que la frontière de Picardie restât découverte et que Louis XIII sentît combien il était sous la dépendance de Richelieu (1). On voit que Courtilz avait saisi l'esprit du moment, bien qu'il ait faussé l'histoire pour le faire mieux pénétrer dans la mémoire de ses lecteurs. Il recherchait trop cet expédient, qui a contribué à rendre suspects tous ses écrits.

Pendant la dernière maladie du cardinal, Rochefort fait étalage de son intimité avec lui ; puis, après la mort de son regretté maître, il pense à quitter la cour. Mais il y est plus attaché qu'il ne le croit, et les services d'un homme dont la fidélité est si favorablement connue sont sollicités par tous les partis. Il embrasse enfin les intérêts du duc de Beaufort. Il le fait à regret, se souvenant de l'inimitié qui existait entre celui-ci et son ancien maître. C'est sa haine contre Mazarin, partagée par Beaufort, qui l'amène à cette alliance. En bon Frondeur, Courtilz déteste Mazarin ; il nous montre Rochefort combattant le cardinal, d'Artagnan le servant ; les deux sont mal disposés envers lui. Le représentant d'après leurs relations personnelles avec lui, ils font ressortir surtout son avarice sordide, sa servilité et sa perfidie envers tous ; ils font peu d'allusions

(1) Ce bruit, comme la plupart de ceux répandus par Courtilz, n'est pas de son invention. Voir les *Mémoires* du maréchal de Grammont, publiés par son fils (T. I, pp. 111-112), Paris, 1716.

à sa naissance étrangère et à son humble origine, thème éternel des Mazarinades.

Rochefort est arrêté avec le duc de Beaufort et passe six ans à la Bastille (1). Puis, ayant réussi à s'évader, il fait alliance avec le Parlement en révolte contre la cour. Il ne laisse pas de se moquer des opérations militaires des Parisiens pendant le siège et fait un récit burlesque de la malheureuse expédition de Charenton. En qualité d'ancien soldat il avait

... l'honneur d'être un des principaux officiers de cavalerie, laquelle avait été commandée pour soutenir l'infanterie. Nous lui laissâmes donc prendre l'avant-garde en sortant, mais elle n'eut garde de s'attribuer ce qu'elle ne voulait pas lui être dû. Le prince de Condé étant venu au-devant de nous avec trois ou quatre cents chevaux, elle voulait prendre le poste de l'arrière-garde; mais comme l'ordre de bataille était disposé autrement, nous ne le souffrîmes point et continuâmes à lui déférer l'honneur d'être à la tête en nous retirant à toute bride vers la ville. Chacun prit pour une fuite ce qui n'était qu'un effet du commandement qu'on nous avait fait de nous tenir à l'arrière-garde (2).

La paix conclue, Rochefort fait réflexion sur son passé et déclare qu'il a bien compris la leçon qui sert de morale à tous les *Mémoires*. « Ce fut alors que je reconnus le peu de fonds qu'il y a à faire sur la parole des grands, lesquels promettent tout quand ils croient avoir besoin de nous, et nous oublient dès que nous ne leur sommes plus nécessaires. » Il n'était pas le seul des Frondeurs qui eût à se rendre compte de cette vérité.

(1) Beaufort fut arrêté le 3 septembre 1643. Nous pouvons supposer alors que Rochefort resta à la Bastille jusqu'en 1649. Plusieurs des héros de Courtilz ont subi ces emprisonnements, mais, à l'exception de M. de Fontenay, on chercherait en vain leurs noms dans la liste des prisonniers de la Bastille, dressée par M. Funck-Brentano. Voir les *Lettres de Cachet à Paris*.

(2) *Mém. de R.*, p. 116. D'Artagnan a donné une semblable description burlesque d'une bataille entre les Ormistes, rebelles de Bordeaux, et les troupes royales.



Dans la seconde Fronde, Rochefort se met du côté du roi. Il est chargé d'une mission à Bordeaux dans le but de séparer le prince de Conti des intérêts de son frère. Ce n'est ici que l'esquisse d'un incident développé en détail dans les *Mémoires de M. d'Artagnan*. Rochefort ayant réussi dans sa mission, se voit médiocrement récompensé par Mazarin et quitte la cour en colère.

A partir de ce moment, les *Mémoires* tendent à devenir un simple recueil de faits divers. D'abord Rochefort parle des personnages historiques et nous raconte ses relations personnelles avec eux, procédé qui admet une certaine liaison des incidents. Mais quand il passe à d'autres souvenirs, ou rapporte des anecdotes qu'il a entendues, ce lien devient de plus en plus lâche et trop souvent manque complètement. Le dernier tiers du livre n'est qu'un coq-à-l'âne d'historiettes enfilées à la diable. Ces anecdotes ont le double avantage d'être courtes et d'offrir un tableau piquant de la vie et des mœurs de l'époque. Les récits sentent bien l'observation directe de la rude existence à l'armée, au milieu de petits bourgeois, voire de saltimbanques. Ce sont des détails réalistes ou satiriques, plus précieux que les « particularités », toujours suspectes, sur la vie intime des grands hommes dont l'auteur était si fier. Pour donner une impression exacte des *Mémoires* nous avons fait un choix de ces historiettes, au risque de ruiner le peu de cohérence que cette étude avait chance de garder.

Rochefort revient à l'armée, où il gagne l'amitié et la confiance du maréchal de La Ferté à un tel point que celui-ci l'emploie à surveiller sa femme, soupçonnée d'infidélité. Notre héros ne s'en convainc que trop, mais la dame néglige ses avis ; alors le maréchal envoie trois dragons pour empoisonner sa femme et tuer l'amant. Un de ces misérables est pris et avoue sous la torture. Le cardinal, le faisant étrangler secrètement, assoupit l'affaire et donne lui-même de bons conseils à la dame. Elle joue à la dévote et quand le mari revient c'est lui qui est accusé de tous les torts. Rochefort rapporte ces

incidents sans commentaire, laissant au lecteur le soin de dégager la morale qu'il voudra (1). C'est la vraie méthode réaliste.

A Paris, Rochefort est entraîné par des amis dans une escapade qui aurait pu lui coûter cher. Il va avec eux voler les passants sur le Pont Neuf, un des « plaisirs que le duc d'Orléans avait mis à la mode en ce temps-là ». Notre héros, qui fait partie de la bande à contre-cœur, grimpe sur le cheval de bronze mais, sa mauvaise étoile aidant, c'est lui que les archers saisissent et emmènent au Châtelet. Le lieutenant criminel s'acharne contre lui au point que sa vie est en danger. Le prisonnier inspire de la pitié à une guichetière qui lui fournit le moyen de communiquer avec ses amis et d'obtenir ainsi sa liberté. La bienfaitrice refuse toute récompense, et quand il en offre une que sa vanité lui fait croire irrésistible, elle lui inflige une leçon de morale fort à propos. Dénouement inattendu, qui prête du piquant à une aventure banale.

Remis en liberté, Rochefort résout de se venger de ses anciens camarades qui l'avaient abandonné pendant sa captivité. Aussi leur cherche-t-il querelle et se mêle-t-il à un conflit entre nobles de province. Courtilz aime à raconter ces luttes ; elles deviennent un peu fades à la longue, mais elles représentent fidèlement la vie frondeuse des grands de cette époque. L'auteur a mis dans ces récits autant de variété qu'il a pu. Citons-y le portrait d'un capitaine ivrogne, qui après avoir été cassé à l'armée à cause de ses blasphèmes (2) épouse la fille d'un con-

(1) Elle peut bien être celle que Richard Steele a exprimée dans un couplet de sa comédie, *The Lying Lover* : « Little villains must submit to fate, That great ones may enjoy the world in state ».

(2) Il est très probable que Courtilz avait connu un ou plusieurs de ces matadors impies. Le type se trouve souvent dans ses romans. Dans la *Conduite de Mars* il dit : « Un officier doit avoir de la religion, tant pour l'effet que celle-ci produit dans l'esprit des autres que pour l'avantage qu'il en tire pour sa fortune ». La religion chez les officiers est le sujet du deuxième livre de cet ouvrage.

seiller. Rochefort, comme tous les héros de Courtilz, a peu de confiance dans l'influence bienfaisante du mariage et il achève le portrait par un mot cynique : « Sa femme n'ayant pu le retirer de sa débauche, il creva cinq ou six ans après à force de boire ».

Quel que soit le jugement porté sur Courtilz en tant qu'historien, on ne saurait lui contester le mérite d'avoir bien saisi les faiblesses des milieux qu'il décrit et de les avoir illustrées par des anecdotes qui font vivre ses personnages. Le prétendu marquis de Pransac occupe une belle place parmi les grotesques de Rochefort. Ce parvenu, voulant s'ennoblir à force de carrosses et de blasons,« fit honte à plusieurs princes qui ne marchaient pas avec si grand équipage ». En effet, l'on aurait difficilement dépassé le ridicule de son écu. Il était « écartelé de seize quartiers dont le moindre avait alliance avec des maisons souveraines ». Un saltimbanque « voyant qu'il était entêté de grandeur, lui composa une généalogie, par laquelle il lui prouvait qu'il descendait en droite ligne de mâle en mâle de la maison de Dreux, cadette de la maison royale » (1). Aussi se croyait-il autorisé à porter les armes de France, à se faire appeler Altesse, etc. Rochefort, qui aimait à rire, s'y prêta de bonne grâce. Mais quand le roi eut rétabli la paix par son mariage avec l'infante d'Espagne, le pauvre marquis de Pransac vit détruire son argenterie et ses carrosses blasonnés. Il fut lui-même engagé dans un procès désastreux ; mais, considéré comme fou grâce au témoignage de Rochefort, il en sortit avec une amende de mille écus.

Notre héros se réconcilie à demi avec Mazarin et se rend à Bruxelles pour rompre l'alliance entre M.de Marsin et Condé. Il passe maître en intrigues dans toutes les négociations : pourtant il échoue et se trouve prisonnier. Grâce à l'amitié d'un personnage du camp ennemi, il

(1) Une histoire de la maison de Dreux, par A. Dreux, fut publiée à Paris en 1631.

peut garder sa bourse et aider ses compagnons moins fortunés. Dès que ses ressources sont épuisées par ses largesses, il se voit abandonné de ceux mêmes qu'il vient de secourir, bien que quelques-uns aient reçu de l'argent de leurs parents. N'osant déclarer son identité, il ne peut toucher sa pension et se voit réduit à la misère. Un camarade à qui il remet un blanc-seing en profite pour lui voler ses rentes, et de plus néglige de remettre une lettre au Cardinal. Rochefort, au désespoir, pense à dévoiler son vrai nom ou bien à se suicider, — l'un vaut presque l'autre, dit-il. Il est sauvé par son confesseur qui lui rapporte de Paris l'argent de sa pension.

Mis en liberté par la paix des Pyrénées (1), Rochefort revient à Paris où il est reçu froidement par Mazarin. Il s'emporte contre cette ingratitude et dit à un de ses anciens amis, créature du cardinal, que « son maître était devenu si insupportable depuis qu'il avait la fortune en poupe qu'il n'y avait plus moyen de le souffrir ». Un duel s'ensuit, dans lequel les deux combattants sont blessés. Pour échapper aux poursuites de Mazarin, notre héros se réfugie dans un couvent ; là, sur les conseils du supérieur rusé, il joue au personnage dévot et y demeure jusqu'à la mort du cardinal. Il déclare que, malgré son désir de se donner à Dieu, le sanctuaire n'avait pas plus de charmes pour lui que la prison de Flandre. Pendant cette retraite, son adversaire recevait les visites de condoléance de tous les courtisans. Et Rochefort de constater encore, cette fois à ses dépens, que le duel n'est un crime que pour les ennemis du ministre régnant.

(1) Le traité des Pyrénées fut signé le 7 novembre 1659. Rochefort dit qu'il avait passé trois ans en prison. Il parle de la défaite du maréchal de La Ferté comme d'un événement arrivé pendant son emprisonnement. On voit que la chronologie est exacte ici. Condé attaqua les lignes françaises à Valenciennes le 16 juillet 1656 et les ayant coupées en deux, battit l'armée de La Ferté. Courtilz parle souvent de cette bataille, toujours pour combler d'éloges Turenne et d'opprobre La Ferté.

Dans la disgrâce de Fouquet, Courtilz voit un effet suprême de la haine du cardinal et de la jalousie de Colbert, son favori. « Le cardinal, qui était mou comme une femme, n'osa lui témoigner son ressentiment tant qu'il vécut, mais il dit au roi en mourant que c'était un homme qui dissipait non seulement ses finances, mais qui se les appropriait encore..... Ce fut ainsi que Mazarin s'en alla en l'autre monde, ayant voulu être Italien jusqu'à la fin de ses jours » (1). Ainsi le cardinal, mourant et complotant la ruine de Fouquet, le caressait plus que jamais. Le roi n'a fait que suivre la politique de ses ministres. En rapportant les mesures prises afin d'obliger le surintendant à se défaire de sa charge de procureur général, Rochefort dit : « Pour lui dorer mieux la pilule, le roi lui fit meilleure mine que jamais, de sorte que le bonhomme donnant dans le panneau, chercha marchand pour sa charge » (2).

Signalons ici un trait caractéristique de Courtilz ; il rapporte que Fouquet a cédé cette charge à un de ses amis, M. de Harlay, quoique M. de Fieubet lui en offrit deux cent mille francs de plus que lui. Rochefort ajoute : « Il n'y avait guère que lui capable d'une générosité comme celle-là ». C'est ainsi que nous sommes invités à juger de toute la carrière du surintendant sur un acte qui n'avait aucun rapport avec sa vie publique. Puis, notre sympathie éveillée en faveur de la victime, l'auteur la jette dans les griffes de ses ennemis que poussent l'ambition jalouse et la haine personnelle.

Rochefort se trouve pauvre et sans protection, bien

(1) *Mém. de R.*, pp. 211-212. D'Artagnan expose les mêmes motifs chez Mazarin et Colbert, bien qu'il ne disculpe pas Fouquet. Pour Rochefort, Colbert « a été le plus grand scélérat qu'on ait vu depuis plusieurs siècles ».

(2) Le roi se vante de sa dissimulation dans les *Mémoires* faits pour l'instruction du dauphin. On peut consulter sur la vente de cette charge les *Mémoires* de Gourville (Mich. et Pouj. pp. 532-533) ; A. Chéruel, *Mém. sur Fouquet*, II, pp. 220-221 ; J. Lair, *Nicolas Fouquet*, II, pp. 34 et suiv.

qu'il ait passé la plupart de sa vie, dit-il, au service du roi. Ses parents, à leur aise grâce aux bénéfices qu'il leur avait procurés pendant sa faveur, ne sont pas disposés à l'aider. Parlant de son père, il dit : « Je crois qu'il eût été d'humeur à me laisser mourir de soif faute de me donner un verre d'eau ». Vers la fin de l'année 1663 une lettre du curé lui enjoint de revenir chez lui en poste s'il veut revoir son père en vie. Rochefort s'y rend immédiatement ; le mourant, stylé par sa femme, lui tend un piège pour lui faire perdre une grande partie de l'héritage qui lui était dû. Ne voulant pas chagriner son père, il proteste doucement et fait une proposition des plus honnêtes ; le vieillard la rejette et meurt avant de régler l'affaire.

Notre héros se voit donc obligé de soutenir un procès contre sa belle-mère. Celle-ci, à force de falsifier et de fabriquer des documents, se met en état de se saisir de tout. Alors un conseiller de la Grande Chambre fait dire sous l'anonyme à Rochefort que s'il veut épouser sa fille, il n'aura plus à s'inquiéter de rien. Toujours prudent en cette matière, Rochefort hésite ; puis son ressentiment prenant le dessus, il consent à cette alliance tout en faisant des réserves. Mais dès qu'il connaît le nom de son futur beau-père, il se retourne contre lui et refuse nettement le parti. Dix jours plus tard, le procès perdu, il est condamné aux frais. Il ne se félicite pas moins d'avoir évité ce mariage et il raconte avec son style mordant combien peu il envie celui qui en fut victime plus tard : « Sa femme porte le haut de chausses vigoureusement et tout ce que son mari peut faire aujourd'hui qui sente le maître, c'est que, quand il lui plaît, il va s'enivrer à Chartres, n'y ayant point de vin pour lui dans sa maison ».

La belle-mère de Rochefort le fait emprisonner pour dettes, et ses amis se montrent plus prompts à « détester l'ingratitude de cette femme » qu'à offrir le moyen pratique de la désintéresser. Aussi le captif se résigne-t-il à la volonté de Dieu, ce qui ne l'empêche pas de pester

contre les ministres et les lois. Ses propos se répandent au dehors, et le voici transféré à la prison criminelle de Pierre-Scize, comme coupable de lèse-majesté judiciaire. Il y trouve quantité d'honnêtes gens, et parmi eux, le marquis de Fresne. Rochefort avait cru, d'après le bruit public, que ce marquis avait été emprisonné pour avoir vendu sa femme à un corsaire. Point du tout, répond l'autre et il débite une histoire qui donne à notre héros l'occasion de se féliciter encore de n'être pas arrivé au comble du malheur — le mariage (1).

Après trois ans de prison, Rochefort est élargi grâce aux bons offices de l'archevêque de Lyon ; il est entraîné malgré lui à la chasse, puis contraint à jouer aux cartes où il perd ce qui lui reste de sa pension. Furieux de ce malheur, il se met à « gloser sur la vie de cet homme, laquelle est si éloignée de sa profession » et il le déchire à belles dents :

En effet, c'est un archevêque entouré de gardes au lieu de prêtres, suivant un cerf à la tête de cent chiens au lieu de suivre la croix, faisant bonne chère au lieu de faire abstinence, ne parlant que des grandeurs de la cour au lieu de parler d'humilité, et enfin si fort à charge à la ville de Lyon qu'il en est plutôt le tyran que l'archevêque.

Rochefort revient à l'armée et devient l'aide de camp de Turenne. Il ne donne qu'une esquisse très abrégée de ses campagnes (2). « Faire autrement serait trop affecté pour des *Mémoires* » dit-il. Les idées de Courtilz sur ce qui est propre aux mémoires devaient changer beaucoup dans la suite. Il est probable qu'il écrivait déjà son *Histoire de la Guerre de Hollande* qui parut en 1689. Aussi se contente-t-il ici de rapporter quantité d'anecdotes. Rochefort raconte qu'il avait pour camarade un

(1) Nous reviendrons sur ce sujet en étudiant les *Mémoires de la Marquise de Fresne*.

(2) Il s'agit ici de la seconde guerre avec la Hollande, 1672-1678.

vieillard dont la vie conjugale avait été malheureuse. Cet homme avait eu « le malheur d'épouser une femme coquette »; il l'avait trouvée un jour dans une maison publique où il s'était laissé entraîner ; « il l'avait maltraitée sur le champ et l'avait mise en religion, mais quelque temps après il l'avait reprise, et était actuellement avec elle » (1). Rochefort n'est jamais embarrassé pour trouver un trait plaisant ou malicieux sur les grands ou sur les petits. Il rencontre à Belfort un gouverneur bien jeune et bien neuf dans le métier. Il se hâte de faire part de sa découverte à Turenne. Le vicomte ne répond rien, son silence est éloquent. Alors un officier de sa suite se montre moins discret :

Le marquis de Florensac... me demanda de quel pays je venais, et si je ne savais pas que c'étaient les femmes qui faisaient tout maintenant; que (le gouverneur) était frère de Mme de Maintenon, fidèle dépositaire des secrets de Mme de Montespan, et qu'il n'importait pas pour une place ou deux de moins, pourvu qu'on fît sa cour à la maîtresse du roi (2).

Rochefort reste à l'armée jusqu'à la mort de Turenne. Il dit qu'il était présent quand son général fut tué et il décrit habilement, ou plutôt laisse entendre, la confusion qui s'ensuivit.

Un autre à ma place entreprendrait ici à représenter la

(1) Rochefort raconte une histoire assez bizarre sur le compte de sa propre sœur. Elle quitta son époux après quelques années de mariage pour se faire religieuse. Le mari se fit prêtre, mais ensuite, s'étant rencontrés par hasard, ils se décidèrent à reprendre leur vie conjugale. Ils eurent un fils qui n'hérita des biens de son père qu'après un procès qui fit grand scandale dans le monde ecclésiastique. L'imagination de Courtilz pourrait faire les frais d'un vaudeville.

(2) *Mém. de R.*, p. 270. La chronologie est inexacte. Turenne fut tué en 1675, et à ce moment Mme de Montespan était en pleine faveur. « Pour la souveraineté, elle est rétablie comme depuis Pharamond », dit Mme de Sévigné, le 21 août 1675.



consternation où fut toute l'armée à un incident si funeste : mais en vérité il faudrait que j'en parlasse à tout hasard, et celle où je fus moi-même fut si grande que je n'eus pas le temps de remarquer ce que les autres faisaient.

La méfiance envers les médecins, si fréquente parmi les railleurs de toutes les époques, ne trouve pas une grande place dans les œuvres de Courtilz. Ce n'était pas là son gibier. Rochefort nous fait part de deux guérisons presque miraculeuses obtenues au moyen de « simples ». La première fois les docteurs ne sont pas en cause ; la seconde fois il raconte comment, après avoir essayé tous les remèdes connus à la Faculté, puis les drogues de mille charlatans, enfin les « sirops du Frère Ange, capucin », et tous avec le même insuccès, il fut guéri rapidement par un pain d'épice qu'une dame de ses amies lui offrit. Mais son intention n'est pas satirique : il ajoute que son médecin se montra honnête homme, et refusa d'accepter de l'argent lorsqu'il eut renoncé à l'espoir de le guérir jamais. Une autre fois, Rochefort s'en prend aux chirurgiens avec une certaine vivacité. Il nous dit que ses souffrances pendant sa maladie l'avaient porté à des pensées pieuses et qu'il se mit à fréquenter les églises ; il y entendit parler des miracles faits par un capucin dans les Flandres, alla le voir, le suivit jusqu'en Allemagne, et là, s'il ne constata pas de guérisons, il dut en subir une. Un échafaudage sur lequel il avait grimpé pour mieux voir les merveilles attendues s'effondra, et Rochefort eut le bras cassé. Il s'adressa au meilleur chirurgien qu'il put trouver ; celui-ci le soigna si mal que trois semaines après, ayant souffert comme un damné, il fut obligé de demander secours à un bourreau qui avait quelque réputation comme rebouteux. Cet étrange guérisseur le fit tenir par ses aides,« qui venaient de rouer un homme et avaient les mains toutes sanglantes », lui cassa le bras, puis le remit et ainsi « le tira d'affaire en quelques jours ». Cet incident est lestement raconté et montre le talent

de l'auteur pour les détails réalistes. « L'air de bourreau » que prit, pour recevoir le patient, ce bizarre chirurgien, les paroles qu'il lui adressa pour lui démontrer, ce qu'il savait fort bien d'ailleurs, « que celui qui l'avait pansé n'était qu'un ignorant », l'attitude de ses valets qui reviennent de la « petite exécution », tout est calculé pour l'effet à produire (1).

Ajoutons encore une aventure dans un cadre romanesque, qui montre le souci de la vraisemblance par le choix des détails. Rochefort avait eu une brouille avec un officier ivrogne, cassé à cause de ses excès. Celui-ci obtient, néanmoins, son inscription dans le corps des gendarmes, où, ajoute notre héros, « je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas d'honnêtes gens, mais ce débauché avait achevé de se corrompre parmi eux, et c'était sans doute par leur conseil qu'il s'était porté à une vengeance si raisonnable ». Avec deux de ses camarades il attaqua Rochefort en pleine nuit à Paris. L'arrivée du carrosse du duc de Lesdiguières sauva notre héros qui continua sa route avec le duc. Bientôt ils entendirent des cris lamentables provenant d'un bâtiment neuf et inachevé. Ils s'y rendirent et trouvèrent

une fille parfaitement bien vêtue, de belle taille en apparence, avec un masque sur le visage, qui accouchait sans autre secours que celui d'une fille qui paraissait bien neuve dans le

(1) Il faut ajouter un autre incident que Rochefort rapporte sur le compte d'un viveur de sa connaissance. Ici la raillerie rappelle Molière. Le débauché se présente chez les docteurs pour leur demander si, sans renoncer à aucun de ses plaisirs, il pourrait trouver quelque petit remède qui lui soit salutaire. « Les médecins se regardèrent l'un l'autre, l'entendant parler de la sorte, et jugèrent tous d'une voix qu'il était digne de la mort, quand ce ne serait que pour vouloir vivre selon son caprice, au préjudice de l'obéissance aveugle qu'on leur devait. Cependant ils ne laissèrent pas de lui donner de la marchandise pour son argent... et l'obligèrent de prendre des médecines et de se faire saigner de temps en temps. Ce n'était que le moyen de l'envoyer plus promptement dans l'autre monde ; aussi le pauvre homme mourut-il l'automne suivant. »

métier... J'eus pitié de cette malheureuse, et je dis quelques paroles qui le purent faire connaître ; mais M. de Lesdiguières, qui n'était pas autrement tendre sur l'article, ne se faisant que rire, peu s'en fallait qu'il n'obligeât cette fille à ôter son masque... J'eus la curiosité le lendemain d'aller dans ce quartier-là, et de m'informer s'il n'y avait point une fille vêtue de telle façon et qui était de telle taille. Sur quoi, l'on m'instruisait si bien que je sus que la demoiselle en question était la fille d'un conseiller, et qui passait pour une vestale. Cependant, quoique ce ne fût pas une malheureuse, son enfant ne laissa pas d'être exposé comme celui d'une misérable servante, et le commissaire ne faisait que de le lever quand je passai dans la rue (1).

La même intention satirique se voit dans la description d'un tripot sis au petit hôtel de Créqui, fréquenté par des chevaliers d'industrie à mine patibulaire. Le duc de Créqui maintenait l'établissement en dépit des protestations des honnêtes gens, pour y placer deux de ses anciens officiers au lieu de leur donner une retraite. Rochefort, aimant le jeu, y fréquentait ; nous voyons avec lui les tours d'adresse des escrocs, et leurs victimes défilent sous nos yeux.

Voici une anecdote qui se trouve placée (Courtilz aurait été probablement embarrassé de dire pourquoi) au milieu d'une discussion des événements qui suivirent la paix de Nimègue. L'auteur raconte les aventures d'une troupe de marionnettes en Suisse. Les gens crédules de ce pays prenaient le jeu au sérieux et croyaient avoir affaire à des sorciers. Les magistrats, fort intrigués, s'adressèrent au colonel d'un régiment qui avait servi en France. Il se moqua de leur naïveté, mais eux prenaient les petites figures pour des diables. Alors le colonel changea de ton et leur conseilla de prendre garde à ne

(1) Pour un incident pareil, voir SCARRON, *Le Roman Comique*, vol. I, pp. 104 et suiv., (éd. de Paris, 1857, annotée par V. Fournel). Mais le dénouement n'est pas le même. Scarron ne fait que raconter une anecdote bizarre, Courtilz veut dénigrer la bourgeoisie.

pas offenser les têtes couronnées avec lesquelles le joueur devait être en relations, puisqu'elles lui permettaient cette exhibition. Princes et princesses de tout pays y étaient représentés. Les bonnes gens se contentèrent alors de dépouiller les marionnettes et de bannir le joueur. Courtilz se fait gloire de cette anecdote pour laquelle il réclame l'attention du lecteur dès la préface des *Mémoires* ; aussi croyons-nous que, malgré leur réputation de simplicité, les Suisses ne sont pas les seuls que vise la moquerie. L'auteur ne rit-il pas de tous ceux qui, prenant ses paroles au sérieux, ne s'aperçoivent pas qu'elles sont écrites pour l'amusement seulement ? Courtilz aurait été très content de faire passer certains de ses péchés littéraires pour de simples plaisanteries.

Rochefort parle beaucoup de ses mauvais placements. Il est toujours dupe, mais il ne s'en plaint guère ; il se contente de tirer de ses pertes une philosophie enjouée et tolérante, mêlée quelquefois d'une douce ironie et de réflexions aussi naïves que justes sur les faiblesses et les mesquineries des hommes. Ainsi il ne retire ni sa sympathie ni son aide à un honnête homme, qui, après avoir fait faillite, se voit abandonné par ses amis et même par sa femme, une parente de Colbert, ajoute malicieusement Rochefort, car ce ministre est une de ses bêtes noires. Le pauvre banqueroutier fut encore poursuivi en justice et emprisonné par son beau-frère, à cause d'une lettre de change dont il avait répondu pour lui. « Enfin chacun lui fit du pis qu'il put, et il n'y eut que moi qui, faisant réflexion à l'inconstance de la fortune, me crus obligé de lui rendre plutôt service que de lui nuire ». C'est là une bonne philosophie à laquelle plus d'un picaro fut amené par une vie de vicissitudes.

A ce point de son histoire, Rochefort insinue que, tout vieillard qu'il est, il ne laisse pas de faire des jaloux. Il parle peu de ses aventures amoureuses et, quand il en mentionne quelques-unes, il n'insiste pas sur son rôle ; il ne cherche que l'occasion d'une anecdote piquante. Témoin celle-ci, où l'on trouve un beau motif de fabliau.

Une femme, dont il fut amoureux, tomba malade et envoya chercher son confesseur. Le mari, qui avait des soupçons, se procura un habit de cordelier, et, ayant fait dire à sa femme que son confesseur ordinaire était souffrant, se présenta à sa place. Elle le reconnut à sa voix et, sans faire semblant de rien, prit ses précautions. Ce fut ainsi qu'ils « abusèrent de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion ». Peu nous importe que ce fût Rochefort ou un autre qui aimait cette femme, car c'est la ruse qui fait l'intérêt de l'histoire. Par contre, d'Artagnan laisse toujours sur ses escapades galantes l'empreinte de sa personnalité.

Avant de quitter Rochefort, nous tenons à rapporter un dernier épisode où l'esprit picaresque jaillit en plein et rappelle un célèbre conteur moderne. Notre héros, s'ennuyant à Paris, se décide à rendre visite à une de ses parentes en Normandie. Elle vient elle-même au-devant de lui, et, chemin faisant, rencontre deux jeunes gens, qui, trompés par « un certain air coquet qu'elle se donnait, la croyaient tout autre chose qu'elle n'était ». Ils s'y sont pris un peu brutalement, et Rochefort, tout en insinuant que leur erreur n'était peut-être pas inadmissible, s'adressa à la justice. L'affaire traîne en longueur et les avocats de la partie adverse découvrent une tare dans la famille : une fille avait été séduite par le précepteur de ses frères ; pour éviter la honte, la famille avait simulé sa mort et fait célébrer ses funérailles. En réalité, on l'avait envoyée à la Rochelle, d'où elle devait s'embarquer pour l'Amérique. Mais elle avait su attendrir son gardien et vivait en désordre à Paris. Les avocats, ayant découvert le « pot aux roses », accusèrent la famille du meurtre de la fille et « ils embellirent leur procès de cette nouvelle scène ». On déterre le cercueil où l'on ne trouve qu'une bûche ; les misérables parents sont écroués à la Conciergerie et menacés de mort. Rochefort se met à fouiller dans tous les mauvais lieux de Paris pour retrouver l'égarée. Après un mois passé à cette occupation (il nous fait part de son étonnement

du nombre de lupanars dans la capitale), il y découvre la demoiselle errante et l'enlève. Enfin M. et Mme de *** ont la satisfaction de voir leurs adversaires condamnés au bannissement et aux frais du procès. Ils se retirent chez eux avec leur fille pour recevoir les félicitations de leurs amis. Voici la fin de l'histoire :

Nous vîmes entrer un homme fort propre, mais mis d'une telle manière que je l'ai pris d'abord pour un étranger. Je ne me trompais pas, il était Suisse... Il dit à M. et Mme de *** qu'ayant vu Mademoiselle leur fille, il en était devenu si amoureux que, s'ils lui voulaient permettre de l'épouser, il leur en aurait beaucoup d'obligation... Quoiqu'il l'eût trouvée dans un lieu où les Français se faisaient scrupule de prendre femme, comme il n'avait pas tant de penchant qu'eux à croire le mal, il s'était mis en tête que tout ce qui se pouvait dire d'elle n'était que médisance : que quand même il en serait quelque chose, il savait bien qu'une pauvre fille était faible d'elle-même : qu'aussi ce n'était pas pour rien qu'en son pays une femme qui manquait à son honneur était bien plus criminelle qu'une fille... Il dit encore beaucoup de choses pour prouver que tout ce que pouvait faire une fille devant que d'être mariée n'était que bagatelle, et entr'autres que nous commencions nous-mêmes à revenir de cette erreur, témoin ce que faisaient tous les jours de fort honnêtes gens, dont le nombre était si grand qu'il aurait trop d'affaires s'il les voulait spécifier par le détail.

Il en cite pourtant un certain nombre, tant Français qu'étrangers, en ajoutant un commentaire sur la conduite de leurs femmes avant le mariage. Tous sont reçus dans la meilleure société :

Ainsi, tout bien considéré, tant de délicatesse n'était bonne que pour des visionnaires... M. et Mme de *** furent ravis de l'entendre discourir de la sorte, et, après un discours si bien arrangé et si persuasif, ils jugèrent que si le malheur lui venait d'être cassé, il avait du moins assez de talent pour devenir un avocat habile.

Le mariage est donc célébré à la plus grande satisfaction de tout le monde :

Mlle de *** avait été, grâce à Dieu, en trop bonne école pour ignorer aucune chose... Son mari ...en fut si charmé qu'il n'y eut point de complaisance qu'il n'eût pour elle, si bien que nous pûmes dire que, s'il y avait de bons maris, c'était sans doute parmi les Suisses qu'il les fallait aller chercher... Chacun, sous prétexte de venir congratuler la mariée, vint pour observer la contenance du mari ; mais on ne vit pas que, pour être cocu, il eut une autre figure que les autres... Beaucoup, qui avaient peut-être besoin de rencontrer des gens qui fussent d'aussi bonne foi que lui, envièrent le bonheur de l'épousée, surtout quand on lui vit un carrosse magnifique avec un train où rien ne manquait (1).

Ne pense-t-on pas au dénouement de *Mlle Fifi* ? « Elle (Rachel)... regagna vivement à pied le logement public, dont la patronne la croyait morte. Elle en fut tirée quelque temps après par un patriote sans préjugés qui l'aima pour sa belle action, puis, l'ayant ensuite chérie pour elle-même, l'épousa, en fit une Dame qui valut autant que beaucoup d'autres ».

Nous avons déjà dit que Courtilz est un précurseur du roman picaresque et réaliste en France. Comme les réalistes de nos jours, il fonde son œuvre sur l'observation. L'élément picaresque se voit dans son effort continuel de montrer l'abîme entre ce qui est et ce qu'on feint de croire, entre l'essence et l'apparence. C'est le *desengaño* des picaros espagnols. Les naturalistes de tous les temps répètent, plus ou moins brutalement, le mot du plus exquis des poètes romains : *naturam expellas furca* ; ils voient l'instinct en guerre avec la société et la société obligée de faire des compromis avec l'instinct. Nier les droits et le pouvoir de l'instinct, qui est la nature, c'est de l'hypocrisie, c'est le mensonge social, c'est tout ce que les picaros combattent. Or il y a du

(1) *Mém. de R.*, pp. 417 et suiv.

picaro chez certains réalistes, comme Maupassant, comme il y a du réaliste chez Courtilz.

Rochefort ne cesse, malgré son âge, d'être brouillé tantôt avec la justice tantôt avec ses voisins, le plus souvent avec les deux ensemble, c'est-à-dire avec la société. Aussi n'ayant trouvé que la mauvaise foi et l'égoïsme partout, se retire-t-il dans une maison religieuse comme avait fait son prototype, Pontis, pour attendre tranquillement sa dernière heure.

Résumons ce long chapitre. Courtilz donne un aperçu satirique des mœurs de son siècle sur le même ton que dans ses écrits précédents. C'est la mise en œuvre qui est changée, car ce sont ici des *Mémoires* au sens propre du mot ; le héros raconte ses aventures, ses impressions sur les hommes qu'il a rencontrés et les ridicules qu'il a observés. L'auteur renouvelle et dramatise sa matière en la rattachant au personnage qu'il appelle M. L. C. D. R., tour à tour acteur et témoin. Nous croyons que l'idée de raconter ainsi son siècle a été suggérée à Courtilz par la lecture des *Mémoires de Pontis* ou de quelque livre semblable, mais il y ajoute sa gaieté gauloise et sa verve satirique. Son plus grand mérite est d'avoir peint d'un pinceau alerte les mœurs interlopes ; elles sont piquantes, racontées par un témoin au style pittoresque et parlé. L'ubiquité du héros prête une certaine unité au livre, tandis que les portraits de ses contemporains et les faits divers donnent la variété indispensable. Les *Mémoires de M. L. C. D. R.* ne sont pas l'œuvre la plus connue de Courtilz, mais il ne l'a peut-être jamais égalée.

CHAPITRE IV

LES ŒUVRES DE 1689 A 1698

L'Histoire de la Guerre de Hollande. — Les Conquêtes du Marquis de Grana. — Le Grand Alcandre Frustré. — L'Elite des Nouvelles. — Annales de la Cour et de Paris. — Mémoires de La Fontaine.

Dans la période qui s'écoule entre la publication des *Mémoires de M. L. C. D. R.* et ceux de d'Artagnan, il n'y aurait que quatre œuvres à examiner : *l'Histoire de la Guerre de Hollande*, le *Grand Alcandre Frustré*, l'*Elite des Nouvelles de toutes les Cours de l'Europe* et les *Mémoires de La Fontaine*. Nous y avons ajouté une courte analyse des *Conquêtes du Marquis de Grana* (1686) et la mention des *Annales de Paris et de la Cour* (1701). Le *Marquis de Grana* doit figurer à côté du *Grand Alcandre*, et, d'autre part, les *Annales* appartiennent au même genre que l'*Elite des Nouvelles*. A cela près l'ordre chronologique sera gardé.

En 1689 Courtilz donna l'*Histoire de la Guerre de Hollande* (1). Il dit qu'il fit partie de l'armée française pendant toute la guerre, et qu'il va décrire presque toujours les événements qu'il a vus. Le récit est fait à la troisième personne et l'auteur ne se montre jamais.

(1) Sur cette histoire on peut consulter : *Acta Eruditorum*, (Lipsiæ), livraison de sept. 1689, pp. 489 et suiv. ; BEAUVAL, *Histoire des œuvres des savants*, juillet 1689, pp. 441 et suiv., et p. 456.

Comme à son ordinaire, Courtilz a recueilli, pour égayer sa narration, des anecdotes et des faits divers, mais cette fois ils sont liés au sujet principal. Plusieurs épisodes rapportés ici sont reproduits dans d'autres œuvres, notamment dans l'*Histoire des Promesses Illusoires* et dans les *Mémoires de M. d'Artagnan.* On y retrouve l'esprit machiavélique déjà signalé dans les *Nouveaux Intérêts des Princes* ; Courtilz l'affecte toujours à l'égard des relations internationales.

Etant donné le succès éclatant des *Mémoires de M. L. C. D. R.*, il y a lieu de s'étonner que, pendant dix années, Courtilz n'ait pas écrit d'autres livres du même genre. Il en avait l'intention, car dans la préface de la *Guerre de Hollande*, il annonce la publication des *Mémoires du Capitaine du Buisson*, l'auteur supposé de la *Vie de Turenne.* Or ils n'ont jamais paru, et parmi les œuvres qu'on peut attribuer avec quelque certitude à notre auteur, on ne trouvera pas de *Mémoires* avant 1698.

Examinons donc les deux romans d'amour, qui semblent montrer à différents degrés l'influence de la *Princesse de Clèves.* Ces deux œuvres sont attribuées à Courtilz sur le témoignage de Bayle, qui, néanmoins, n'affirme rien de certain. Nous croyons que la ressemblance des titres avec ceux d'autres livres dont on soupçonne Courtilz d'être l'auteur, n'a pas été étrangère à cette attribution (1).

Les *Conquêtes du Marquis de Grana dans les Pays-Bas* (2) est une des nouvelles historico-galantes faites à l'imitation de la *Princesse de Clèves.* Si ce roman est de Courtilz — et il n'y a rien dans le style qui engage à croire le contraire — il prouve que notre auteur, tout

(1) Voir la note n° 2, page 25.

(2) A Cologne, 1686, chez Pierre Marteau, selon le titre. C'est un plaisir pour nous de remercier M. Loriquet, conservateur des bibliothèques publiques de Rouen, qui a bien voulu nous communiquer ce livre.

innovateur qu'il était, a suivi dans le roman pur, comme dans ses autres œuvres, un genre populaire qui existait déjà.

Le conte se laisse résumer facilement. Le marquis de Grana, envoyé par le roi d'Espagne comme gouverneur des Pays-Bas, s'y éprend d'une jeune fille dont il aurait pu, étant donnée la différence d'âge, être le père. Elle est déjà fiancée au rhingrave du pays, mais sa mère, aveuglée par l'ambition, l'oblige à épouser le marquis. Elle n'est pas heureuse avec lui, et son ancien fiancé lui donne des preuves de la plus grande passion. Elle renvoie ses lettres sans les décacheter pourtant, et chaque fois que, après de longues intrigues, il parvient à se ménager un entretien, elle l'accable de reproches, lui et ses complices. Elle l'aime néanmoins et, quand il lui fait part de son intention d'aller se battre en Hongrie, elle le retient dans les Pays-Bas. A la fin elle avoue sa passion et lui accorde de rares rendez-vous, innocents d'ailleurs ; même après la mort de son mari elle reste fidèle à sa mémoire. Le rhingrave se résigne à l'aimer sans autre espoir.

Certes le rapport entre ce livre et la *Princesse de Clèves* est assez mince. Si nous l'avons classé comme une imitation de l'œuvre de Mme de La Fayette, c'est seulement parce que l'héroïne est une femme mariée, qui, tout en aimant un autre, reste fidèle à son mari et à sa mémoire. L'intrigue n'a rien de la finesse psychologique ni de la beauté de l'original, mais c'est peut-être ce que Courtilz pouvait faire de mieux comme imitation. Le marquis est un fat et un brutal ; sa femme et le rhingrave manquent absolument de vie ; l'une est le modèle de la vertu conjugale, l'autre le type conventionnel de l'amant. L'esprit burlesque de Courtilz perce dans certaines scènes entre le rhingrave et la supérieure d'un couvent, notre auteur n'aimant guère les nonnes.

Le second de ces romans d'amour, *Le Grand Alcandre Frustré* ou les *Derniers Efforts de l'Amour et de la Vertu*,

paru en 1696, a une autre envergure (1). Ce livre fut généralement attribué à Courtilz jusqu'en 1874, date où Paul Lacroix publia une réimpression de la première édition(2). Il suggère comme auteurs possibles Mme d'Aulnoy, ou Mme de Villedieu, ou Mlle de la Roche-Guilhem, ou « quelque autre femme d'esprit, comme il y en avait tant alors ». Lacroix fonde ses raisonnements sur la qualité du style, la délicatesse des dialogues, et la finesse de la mise en scène. Nous sommes de son avis en y voyant une autre main que celle de Courtilz, mais par respect pour la tradition, nous avons analysé cette œuvre. Elle est loin, d'ailleurs, d'être dénuée d'intérêt.

L'avertissement, signé par l'éditeur, revendique pour cette nouvelle une certaine originalité qui, certes, lui est bien due. Il montre aussi quelle a été la source d'inspiration.

Cette illustre comtesse... se défend avec une vertu tout-à-fait héroïque, se tire adroitement de tous les pièges que l'amour lui tend, et, en étouffant une passion criminelle, elle gagne l'estime et l'admiration de celui qui la voulut déshonorer. Il est bien juste qu'après qu'on a exposé aux yeux du public les fautes de celles qui ont fait honte à leur sexe, on lui fasse part de la vertu de cette héroïne qui en relève l'honneur, et que nous pouvons mettre au nombre des femmes fortes, puisqu'elle a triomphé de tout ce que l'amour a de plus tendre, de plus fort et de plus engageant.

(1) La Bibl. de l'Arsenal possède un exemplaire de la première édition, qui porte le titre : A Cologne, chez Pierre Marteau. On y trouvera aussi une édition publiée à Montauban en 1719. Leber en avait une publiée à Montauban en 1717. Barbier en cite une de 1709. Outre la réimpression de la première édition, due à Paul Lacroix, le texte de 1719 fut réimprimé par Livet dans le quatrième tome de l'*Histoire Amoureuse des Gaules*, mis au net par Boiteau en 1876.

(2) Lacroix se trompe en disant que Lenglet Dufresnoy et Fevret de Fontette ne mentionnent pas le *Grand Alcandre Frustré*. Le livre est cité et attribué par eux à Courtilz, de même que par Sallengre, Bayle, le *Journal des Savants* et Desessarts.

Cette comtesse sera, alors, une seconde princesse de Clèves ; mais son histoire est écrite par quelqu'un qui a beaucoup lu les pamphlets scandaleux aussi bien que les vieux romans dits idéalistes. L'auteur croyait renchérir sur les lauriers de Mme de La Fayette en mêlant à l'originalité de *la Princesse de Clèves* l'esprit des pamphlétaires. L'éditeur nous apprend que le manuscrit fut trouvé parmi les papiers d'un homme de qualité, et qu'on l'a imprimé tel qu'il avait été envoyé de Paris. Ainsi l'avertissement et le titre du livre ont l'allure de ceux que Courtilz mettait en tête de ses compositions (1).

Quelle est l'histoire contée dans ce roman ? Le roi, jusque-là si redoutable en amour (d'où son nom *Alcandre*), brûlait depuis longtemps pour une dame de sa cour sans oser le lui avouer autrement que par les yeux. La trouvant cruelle, il s'adresse au duc de La Feuillade, qui se charge de mener l'affaire à bien. Le rusé courtisan choisit son temps et use de toute son éloquence ; mais la comtesse ne se laisse pas persuader et menace d'informer son mari de ses propositions malhonnêtes. Ici l'action est suspendue et l'auteur se livre à la critique

(1) Quoi qu'il en soit, citons les renseignements que nous avons recueillis. L'édition de 1719 nous apprend dans une note que « l'homme de qualité » qui avait possédé le manuscrit fut le duc de La Feuillade. (Lacroix se trompe en disant que le duc mourut en 1697. Il est mort en 1691. Voir Livet p. 4, note). Lacroix trouve l'original de l'héroïne, appelée par l'auteur la comtesse de L***, dans la Belle de Ludres (Marie Isabelle) : Livet, après des recherches étendues, se décide en faveur de Mme de Soubise, femme de François de Rohan, née en 1648, et mariée en 1663. L'action de l'historiette a lieu en 1672, selon Livet ; Boislisle (*Mém. de Saint-Simon*, T. V, p. 560, note 3) penche pour 1676. Quelque intérêt que puissent avoir ces recherches, elles n'aboutissent qu'à des hypothèses plus ou moins hasardeuses, et il reste toujours possible que cette dame vertueuse de la cour du grand Alcandre ait été créée par l'imagination de l'auteur. On trouvera une courte notice de ce livre dans le *Bull. du Bibl.*, année 1874, p. 290. Pour Alcandre, voir la note 1, page 24.

d'une scène connue de la *Princesse de Clèves* (1). La Feuillade adoucit autant que possible la réponse de la comtesse; le roi, ayant appris qu'elle se promène dans le bois de Fontainebleau, va l'entretenir de son amour. Elle répond avec dignité ; elle accorde toutefois à Alcandre la permission de la voir, de peur qu'il ne la soupçonne de quelque faiblesse envers lui. Ce motif se retrouve plusieurs fois dans le récit et semble encore une critique de la princesse de Clèves qui fuit son amant (2).

Le roi, enhardi par cet entretien, entre un jour dans l'appartement de la comtesse qu'il trouve seule et endormie. Comme il se précipite pour l'embrasser, elle s'éveille en sursaut, admoneste rudement le monarque et pousse des cris pour attirer ses femmes et son mari. Alcandre sauve les apparences en racontant une histoire quelconque, et la comtesse, pour empêcher le roi de croire qu'elle a peur de lui, continue à le recevoir

(1) « La comtesse... se garda bien de faire ce qu'elle avait dit, et d'imiter la Princesse de Clèves dans une conjoncture si délicate » etc. (p. 29). Et encore : « Elle crut donc qu'elle ne devait plus dissimuler à son mari la passion que le grand Alcandre avait pour elle... mais elle se garda bien de lui dire les mauvais pas où elle s'était trouvée avec le roi. Car quoiqu'elle en fût sortie à son honneur, ces sortes de choses ne sont pas bonnes à dire à un mari qui en pourrait tirer des conséquences fâcheuses » (p. 119). On sait que la scène de l'aveu de la princesse de Clèves a éveillé beaucoup de discussions et de critiques. Bussy-Rabutin, par exemple, était de l'avis du *Grand Alcandre*. Voir sa correspondance, *passim*, et surtout la lettre à Mme de Sévigné du 26 ou 27 juin 1678. Dans une autre lettre à la même dame (le 23 juillet 1678), il dit : « Si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de la *Princesse de Clèves* ». Est-il possible que Bussy lui-même n'ait pas été étranger à la composition de ce petit livre ?

(2) « Elle (la princesse de Clèves) exécuta enfin la résolution qu'elle avait prise de sortir de chez son mari lorsqu'il (le duc de Nemours) y serait ; ce fut toutefois en se faisant une extrême violence. Ce prince vit bien qu'elle le fuyait, et en fut sensiblement touché ».



avec la courtoisie dont elle use avec tout le monde. Mais elle sent croître de jour en jour son amour pour lui. Alcandre s'en aperçoit et arrange une partie de chasse à Fontainebleau, où, grâce à la connivence de La Feuillade, il se trouve seul avec la comtesse dans une vallée écartée. Là, il l'oblige à lui déclarer son amour ; mais au moment où il pense être au comble de ses désirs, elle lui échappe, se saisit de son épée et veut se donner la mort ; alors le roi promet de ne plus la presser de ses assiduités. Les vives émotions qu'ils éprouvent sont cause que tous les deux tombent malades, et la sollicitude du roi envers la comtesse éveille les soupçons de Mme de Montespan.

Alcandre, toujours plus enflammé et ne trouvant pas d'autres moyens, se résout à surprendre la vertu de Mme de L***. Il corrompt ses domestiques et réussit à pénétrer dans sa chambre à la place de son mari (1). Un petit accident fait échouer cette machination au moment où le roi s'attendait au succès.

La cour revient à Versailles où une grande fête a lieu. C'est une procession triomphale d'amour et d'intrigues à travers bals masqués et pareils divertissements. Le roi et Mme de Montespan s'informent du déguisement sous lequel la comtesse doit paraître. La favorite, résolue de perdre sa rivale, au moins de réputation, choisit le même costume. Elle rencontre le roi et, après une résistance de pure forme, se montre moins cruelle que la dame aimée. Mais pour le coup le grand Alcandre ne mérite plus son nom, et se retire tout honteux. Le lendemain, rencontrant la vraie comtesse sans masque, il croit que c'est la pudeur qui l'oblige à se montrer plus

(1) L'auteur se donne la peine d'expliquer que cet artifice fut suggéré au roi par un accident arrivé à deux gentilshommes de sa cour, qui, par suite d'une confusion de lits, s'étaient trompés mutuellement. Ce conte, qui est introduit parce que l'auteur l'avait trouvé plaisant, est tout à fait dans le style des pamphlets scandaleux.

retenue en plein jour ; lui-même est bien heureux d'oublier sa déconvenue de la veille. Le soir une nouvelle mascarade réunit les personnages. Mme de Montespan a fait prévenir M. de L*** afin qu'il surveille sa femme que, d'après l'avis anonyme, l'on aurait vue dans un lieu écarté avec un inconnu. L'intrigante va au rendez-vous de la veille, et le roi, croyant avoir affaire à la comtesse, découvre en sa maîtresse des charmes qu'il n'avait pas soupçonnés. Convaincu plus tard de son erreur, Alcandre reconnaît que la vertu de la comtesse est inexpugnable et renonce à ses tentatives.

Telle est l'action de cette historiette réduite à sa plus simple forme. Force est d'avouer qu'elle ressemble à un incident développé des pamphlets scandaleux. L'accident arrivé au Grand Alcandre dans sa première rencontre avec la fausse comtesse est une des situations que les libelles racontent fréquemment ; comme dans ceux-ci, on trouve dans la nouvelle de la comtesse un parti pris constant de tourner le roi en ridicule. Mais les pamphlets sont des coq-à-l'âne, de simples contes pour rire où l'on ne remarque jamais l'analyse suivie d'un caractère. Dans le *Grand Alcandre Frustré*, au contraire, l'intrigue se développe naturellement, et la finesse psychologique vaut mieux que les incidents. Jamais dans les recueils des amours de la cour on ne prête attention à la mise en scène ; dans ce petit roman la valeur du paysage, considéré comme exerçant une influence sur les actions et les sentiments, est bien appréciée. L'auteur se donne aussi beaucoup de peine pour rendre le décor varié, nous transportant tantôt dans les solitudes de la forêt de Fontainebleau, tantôt dans les grottes du parc de Versailles. Les femmes des recueils ressemblent à celles des fabliaux, lesquelles n'ont qu'un instinct, celui de tromper avec plus ou moins d'artifice leurs maris, voire leurs amants. Le caractère de la comtesse au contraire, est tracé avec une connaissance de la psychologie féminine dont la *Princesse de Clèves* a fourni un exemple brillant. Bien que l'auteur de

l'*Alcandre* ne puisse viser à la même délicatesse, il ne se montre cependant pas toujours indigne de son modèle.

Toutefois, s'il y a dans ce livre des traits subtils de psychologie et de sentiment, l'intrigue conserve l'allure rapide des pamphlets. Elle ne présente guère que trois personnages, la femme, l'amant et l'entremetteur ; encore ne les voyons-nous qu'au moment de l'action. On se souviendra du soin avec lequel Mme de La Fayette décrit l'éducation de son héroïne, de la peine qu'elle se donne pour nous faire suivre le développement de son caractère avant et après son mariage, comment elle s'efforce de rendre sympathique le mari. Tout cela est lettre morte pour l'auteur du *Grand Alcandre* ; il veut que le lecteur s'étonne qu'une femme puisse avoir une telle vertu, mais il ne cherche pas à l'expliquer. Il veut aussi ridiculiser le grand roi en le montrant frustré par une femme. La délicatesse est trop souvent sacrifiée à cette intention. Mais, toutes réserves faites, il faut convenir que les scènes se suivent logiquement.

Ce qui nous intéresse le plus, c'est la façon dont est dépeint le caractère de la comtesse. Dès qu'elle s'aperçoit des regards du roi elle rougit, mais le monarque ne se trompe pas à cette rougeur.

Il voyait... qu'elle était d'une autre espèce que celle que l'amour peint lui-même dans un cœur enflammé à l'approche de l'objet qu'il aime. Il voyait, à travers ce voile éclatant, toutes les marques de la pudeur, de la sagesse, de la modestie, et de la chasteté ; mais il y remarquait aussi une secrète indignation d'une vertu offensée, qui se voyait attaquée par des regards criminels.

Voilà un trait qui sent le goût précieux ; il se retrouve souvent dans l'historiette.

Après l'insuccès de l'ambassade de La Feuillade, la comtesse ne sait si elle doit s'affliger ou se réjouir. Comme toute femme, elle n'est pas insensible à l'hommage de la passion d'un roi. Mais elle sait aussi bien que rien ne demeure caché dans les amours royales, car les mo-

narques se croient au-dessus de l'opinion publique. Quand Alcandre réussit à lui arracher la permission de l'entretenir de sa passion, l'auteur remarque :

C'est une maxime certaine en fait d'amour que les femmes vont plus loin qu'elles ne pensent et les hommes au contraire se flattent d'avoir fait plus de chemin qu'ils n'ont fait en effet... ...Ils reconnurent bientôt l'un et l'autre qu'ils s'étaient trompés, lui de croire qu'on le regardait favorablement, elle de s'imaginer qu'elle avait soutenu jusqu'au bout sa première sévérité.

Ce sont là les observations d'un homme qui s'intéresse à la psychologie amoureuse.

Malgré elle, la comtesse aimait le monarque et était heureuse de se savoir aimée de lui. Elle avait beau chercher en lui des défauts, elle sentait qu'elle était sur le point de céder.

Elle trouvait qu'il faisait tout en roi, et ce dernier caractère était le plus propre pour gagner une dame qui était fière naturellement... Pourquoi se contraindre, disait-elle quelquefois en elle-même ; suivons un penchant si doux ; serai-je la seule ennemie de mon contentement ? Je suis adorée de ce que j'aime, j'ai un mari commode ; ma réputation est si bien établie que je n'ai rien à craindre de la médisance : pourquoi donc ne pas suivre une passion qui a tant de charmes pour moi ? — Mais un moment après elle se reprenait, et faisant réflexion sur les suites funestes de ce fatal engagement : je serai, disait-elle, une des maîtresses du roi ? J'en suis aimée, j'en suis estimée aujourd'hui, et demain j'en serai méprisée. Il se dégoûtera de moi comme il a fait de tant d'autres, et quand cela ne serait pas, pourrai-je me résoudre à vivre sans honneur dans le monde, abandonnée de mon mari, méprisée de tous les honnêtes gens, et travaillée d'un cruel remords qui me dévorera jour et nuit ? Je mourrai plutôt...

En lisant ce monologue, on songe immédiatement aux réflexions analogues de Mme de Clèves.

D'un tout autre style sont les commentaires de La

Feuillade sur la tentative un peu folle du roi déguisé en mari. Ils seraient dignes, dans leur logique froide, d'être attribués à la plume d'un Bussy-Rabutin.

Savez-vous ...que la main d'un amant qui manie le corps de sa maîtresse a un certain charme secret qui réveille en elle de certaines idées dont elle ne peut plus se défendre ? Qu'elle fasse la farouche tant qu'elle voudra, cela lui revient de temps en temps dans l'esprit ; son imagination en est doucement chatouillée et l'on peut dire que c'est un germe qui doit produire un fruit auquel l'amant ne s'attend pas.

Le conseiller habile recommande alors au roi de feindre d'être guéri de sa passion, et d'adopter envers la comtesse une civilité parfaite sans la moindre tendresse. Cette ruse ne manque pas d'effet ; la comtesse, blessée dans son amour-propre, remet le souverain sur le sujet de la galanterie dans un entretien où elle apporte assez de coquetterie. L'auteur se connaît trop bien en l'art de peindre les caractères pour vouloir faire de son héroïne un être surhumain. Elle est quelque peu responsable de tout ce qui lui arrive, ou, du moins, elle est trop femme pour n'être pas sensible à l'amour du roi, et pour ne pas laisser voir qu'elle l'est. Et l'auteur insiste beaucoup sur la lutte entre cette faiblesse féminine et l'idée sévère de son devoir envers son mari et envers elle-même.

Le livre finit par un éloge du triomphe de l'honneur sur l'amour. En somme, quoique la passion contre laquelle Mme de L*** avait à lutter soit moins noble que celle du duc de Nemours pour Mme de Clèves et conduise à un réalisme un peu brutal, nous voyons à chaque moment chez la comtesse des sentiments idéalistes aux prises avec une vanité naturelle et avec un amour quelque peu physique que l'auteur a laissé entrevoir. Il est à noter que la défense de l'héroïne, comme sa passion, est très humaine. Elle ne fait aucun appel aux puissances surnaturellles : son idéal de la dignité et de

l'honneur féminins est tout rationnel. C'est là encore un trait commun avec la *Princesse de Clèves*.

Nous avons insisté sur cet ouvrage, bien que la tradition qui l'attribue à Courtilz nous paraisse erronée. D'abord les arguments émis par Lacroix sont solides. Puis l'analyse du caractère de la comtesse serait le seul exemple de finesse psychologique que l'on rencontrât chez notre auteur. On ne trouvera pas ailleurs chez lui un portrait de femme fait avec subtilité : son sentiment envers le beau sexe est celui des picaros et manque absolument de raffinement. Insistons avec Lacroix sur la prédominance et la vivacité du dialogue dans ce conte. Presque toutes les conversations qui figurent dans les *Mémoires* attribués à Courtilz sont transcrites à la troisième personne, et si gauchement conduites qu'il est parfois difficile de ne pas confondre les interlocuteurs. Les *Entretiens de Colbert avec M. de Bouin*, le seul livre où notre auteur ait essayé de rapporter directement un dialogue suivi, n'ont pas cette grâce légère, cet esprit scintillant, et surtout cet art de développer l'intrigue, qui animent et font pétiller les conversations du *Grand Alcandre Frustré*.

Le goût de Courtilz pour le journalisme réapparaît dans l'*Elite des Nouvelles de toutes les cours de l'Europe* (1).

(1) Amsterdam, 1698, chez Louis Val, selon le titre. Le premier numéro est du mois de mars. Il contient les nouvelles de janvier, février et mars ; le second celles d'avril et le troisième celles de mai. Nous lisons dans l'*Avertissement* : « Il semblera que je m'avise un peu tard et même à contre temps en quelque façon de mettre la main à cet ouvrage, maintenant que l'année est commencée, mais comme elle n'est pas encore bien avancée, j'ai cru que je pourrais reprendre ici tout ce qui s'est passé de plus considérable dans les mois de janvier et de février, afin que si ce petit livre a le bonheur de plaire au public, il y puisse trouver à la fin de l'année tout ce qui y sera arrivé du premier janvier jusqu'à la fin de décembre ». C'est un plaisir d'exprimer notre vive reconnaissance à M. Emile Picot, sans l'aide bienveillante duquel nous n'aurions jamais réussi à trouver ce livre, et à M. le Conservateur de la Bi-

Le premier numéro est précédé d'un avertissement où il est question de l'engouement universel pour les nouvelles ; ceux mêmes « qui semblent avoir renoncé au monde » en sont aussi friands que les autres. « Ils veulent aussi avoir les nouvelles à la main, et s'il se fait encore ou quelques petits vers ou quelques petits écrits sur les matières du temps, on les trouvera tout aussi tôt dans la manche d'un capucin que dans la poche d'un nouvelliste ». Le rédacteur se gardera bien, dit-il, de dire du mal de personne, mais il évitera la flatterie universelle du *Mercure Galant*. Il demande l'attention du lecteur pour les « faits curieux » qu'il va rapporter.

Au premier coup d'œil on eût supposé que ce journal était du même genre que le *Mercure Historique et Politique*. Dans les deux œuvres les nouvelles se trouvent classées par pays sous la rubrique *Nouvelles d'Italie*, etc. L'auteur y traite de la politique avec l'esprit cynique déjà signalé dans le *Mercure*. Ainsi, parlant du refus du pape de reconnaître le duc de Saxe comme roi de Pologne, les *Nouvelles* disent :

C'est qu'il n'est pas de l'intérêt de Sa Sainteté ni de celui de toute l'Italie que la Pologne soit sitôt d'accord ensemble, parce que, si cela était, le nouveau roi ferait une grande diversion en faveur de l'empereur, qui, par ce moyen, achèverait la conquête de la Hongrie. Au reste les princes d'Italie ressemblent à ceux de l'Empire, qui ne veulent pas que l'empereur devienne si puissant... Les ministres de leurs Majestés Impériale et Catholique, qui connaissent bien d'où viennent toutes ces difficultés, n'ont garde d'en rien dire à personne, parce qu'ils savent que les ennemis de la maison d'Autriche ont ici beaucoup de partisans ; mais cachant le chagrin qu'ils en ont sous un beau prétexte, ils se plaignent que cette cour empêche par toutes ces formalités que les affaires de la Chrétienté n'aillent bien. L'on peut dire de cette manière que chacun joue au fin de son côté, pendant que les infidèles en ont

bliothèque de Leyde, qui a bien voulu nous le communiquer. La rareté de cet ouvrage nous a amené à l'étudier plus en détail que sa valeur propre ne le mérite.

tout l'avantage du leur. Et en effet, comme la jalousie que les princes chrétiens ont toujours eue les uns contre les autres a été cause jusqu'ici de leur salut (c'est-à-dire des infidèles), il y a bien de l'apparence qu'elle le sera encore aujourd'hui, puisqu'on s'aperçoit qu'elle est tout aussi forte parmi eux qu'elle n'a jamais été (1).

Mais l'*Elile des Nouvelles* est loin d'être une répétition ou une suite du *Mercure*. Celui-ci s'occupait uniquement de la politique, tandis que dans celui-là sont entassés les anecdotes, les faits divers, les nouvelles, voire même les commérages sur la société. A l'imitation du *Mercure Galant*, l'auteur relate soirées, naissances, baptêmes ; il s'occupe de la santé des personnages en vue ; la politique n'entre là que comme un « ragoût » : Courtilz s'y intéressait trop pour la jamais supprimer entièrement. Citons un des faits divers comme trait de mœurs. On sait comment l'idéalisme factice des salons, où les grandes dames n'étaient guère occupées que de galanteries, s'était répandu parmi la bourgeoisie. Courtilz, comme les autres réalistes, manifeste peu de sympathie pour de pareilles fadaises. Voici son récit :

Une pauvre fille qui n'a pas un nom qui soit connu de beaucoup de monde, après avoir manqué deux ou trois mariages d'assez de conséquence depuis qu'elle fait le métier de filer le parfait amour, croyait à la fin être à la veille de se récompenser de toutes ses pertes par celui (c'est-à-dire l'amour) de M. de Mascarani, maître des requêtes, quand elle s'est rendue cause elle-même de son malheur. Ayant voulu qu'il se purgeât avant que de l'épouser, elle lui a donné elle-même une pilule d'un certain charlatan en qui elle avait beaucoup de confiance ; mais cette pilule a si mal opéré qu'elle l'a envoyé en l'autre monde. Après un malheur comme celui-là, il ne lui reste plus d'autre consolation que de prendre une semblable pilule, afin de lui aller tenir compagnie, car comme elle est déjà vieille et qu'elle n'a jamais été belle, il y a apparence

(1) Vol. I, pp. 9-10. *Nouvelles d'Italie*. Les Infidèles, ce sont les Turcs.



qu'elle ne recouvrera jamais ce qu'elle vient de perdre. Au moins, ne trouve-t-on pas tous les jours un amant qui ait soixante et dix mille livres de rente comme les avait M. de Mascarani (1).

Malgré l'assertion de l'auteur qu'il ne dirait de mal de personne, le journal fut supprimé, à en croire Bayle et Lelong (2), après la troisième livraison, et le libraire condamné au bannissement.

Une œuvre que nous croyons devoir mentionner ici, quoiqu'elle n'ait été imprimée qu'en 1701, ce sont les *Annales de la Cour et de Paris pour les années* 1697 *et* 1698 (3). Cette fois il n'y a ni préface ni avertissement, mais seulement une note du libraire promettant la continuation de l'ouvrage dont l'auteur semble avoir voulu faire un périodique. Mais la censure s'opposa à ce projet ainsi qu'à celui des *Nouvelles*, et, selon les anciens biographes, il valut à son auteur un second emprisonnement à la Bastille. Mordant d'esprit comme il était, Courtilz courait des risques considérables en se laissant aller à son penchant à parler de ses contemporains. Comme l'*Elite des Nouvelles*, les *Annales* sont un mélange de matières disparates : elles contiennent de la

(1) Vol. I, p. 76. *Nouvelles de France.* Citons les *Mémoires du Marquis D**** (Tome II, p. 350) pour montrer la façon dont les héros de Courtilz entendent l'amour. « Pour moi, qui ai toujours fait l'amour avec beaucoup de liberté, je ne donne aussi que ce que je veux bien donner à une maîtresse, et je donne toujours le moins que je peux. Il ne me restait plus que le chapitre des soupirs à examiner ; cet endroit me faisait le plus de peine, car franchement je n'ai jamais été d'humeur à soupirer longtemps auprès d'une belle... Quand les entretiens amoureux vont au delà d'un mois, ma patience se lasse... Je suis bâti comme cela, et je n'ai jamais fait l'amour autrement ».

(2) BAYLE, *Réponse aux Questions d'un Provincial*, T. I, chapitre XLVII ; LELONG, *Bibl. Hist.*, dans les *Essais sur les Historiens de la France.* Les trois numéros contiennent les nouvelles de cinq mois. Voir la note nº 1, page 89.

(3) Cologne, chez Pierre Marteau, selon le titre.

politique, des anecdotes et des commérages ; elles constituent en somme une chronique scandaleuse de la vie passée et présente des courtisans d'alors. Le scandale, au reste, y tient beaucoup plus de place qu'il n'en avait dans l'*Elite des Nouvelles.* Telles qu'elles sont, les *Annales* ont peut-être pour l'historien plus d'intérêt que toute autre œuvre de Courtilz. Nous nous contenterons d'un renvoi à la lettre anonyme que Bayle adressa à M. d'Argenson après la publication du livre (1), car son intérêt, à nos yeux, est de marquer, avec les *Nouvelles*, le retour de l'auteur au journalisme.

Dans les dernières pages de l'*Elite des Nouvelles* se trouve intercalée une note qui semble être une réclame pour un livre devant paraître bientôt chez le même éditeur. En parlant des affaires d'Angleterre, Courtilz dit que les biographes de Cromwell, Leti et Raguenet (2), ont omis beaucoup de choses intéressantes. Puis il ajoute :

Mais à leur défaut un homme qui n'a pas été du nombre des gens du commun, et qui a joué un grand rôle à la cour d'Angleterre dans ces derniers temps, a pris soin de les relever de leur ignorance. Ses héritiers ont donné un manuscrit au libraire qui imprime ces *Nouvelles*, qui aura sans doute de quoi contenter le lecteur. C'est du moins la pensée que j'en ai et il faudrait que je ne m'y connusse guère si je me trompe quand je dirai qu'il ne s'en est point mis sous la presse de plus curieux depuis je ne sais combien de temps.

A quel livre fait-il allusion ? On pourrait penser aux *Mémoires de La Fontaine*, aux *Mémoires de M. d'Artagnan* ou aux *Mémoires de M. de Bordeaux*, ces derniers publiés une cinquantaine d'années après la mort de

(1) Voir à la page 11 de cette étude.

(2) F. Raguenet, *Histoire d'O. Cromwell*, Paris, 1691 ; G. Leti, *Storia e Memorie sopra alla Vita di O. Cromwell*, Amsterdam, 1692. Traduction française par J. Lepelletier, Amsterdam, 1694.

l'auteur. La Fontaine et d'Artagnan visiteront l'Angleterre à l'époque du protectorat, et nous verrons d'Artagnan envoyé auprès de Cromwell par Mazarin. Le fils de Bordeaux était ambassadeur à Londres sous le gouvernement de Cromwell. A notre avis, c'est plutôt une allusion à une des œuvres non imprimées, citées par Lelong. Celui-ci dit que Courtilz fit, pendant son emprisonnement, la connaissance du duc de Tyrconnel, qui « lui raconta tout ce qu'il savait de ce qui s'est passé sous le règne de Charles I... et sous l'usurpation de Cromwell. Ce fut sur ces récits qu'il composa les *Mémoires du Duc de Tyrconnel* » (1). Nous en concluons que la phrase citée des *Nouvelles* est l'annonce et la réclame de ces *Mémoires.* Mais Lelong se trompe en disant que Courtilz fit la connaissance de Tyrconnel à la Bastille, car celui-ci n'y fut jamais enfermé. Voici apparemment comment il faut rétablir les faits. Dans les *Annales* (2) Courtilz raconte qu'un nommé Talbot, fils bâtard du duc de Tyrconnel, fut arrêté et écroué à la Bastille. En effet, nous trouvons dans cette prison, du 31 mars 1696 jusqu'au 22 décembre 1697 (3), un Talbot dont le signalement correspond à celui donné par les *Annales.* Ce fut de lui sans doute que Courtilz eut les renseignements utilisés pour les *Mémoires* du duc. Ce détail n'est pas sans intérêt : nous aurons à constater la curiosité croissante de l'auteur à l'égard de l'Angleterre dans trois des *Mémoires* qui suivent.

Un autre camarade de prison aurait pu fournir le fond d'un livre avec de précieux renseignements sur l'Angleterre. Les *Mémoires de J. B. de La Fontaine, chevalier, seigneur de Savoie et de Fontenay, brigadier et inspecteur général des armées du roi, contenant ses aventures depuis* 1636 *jusqu'en* 1697, furent publiés en

(1) Ce livre n'a jamais été publié à notre connaissance. Pour le duc, voir : *The Life of Richard, Earl of Tyrconnel,* London, 1689.

(2) Voir aux *Annales*, pp. 269 et suiv.

(3) Voir FUNCK-BRENTANO, *Lettres de Cachet à Paris.*

1698 (1). Il peut être utile d'établir aussi exactement que possible quel était ce personnage dont les aventures particulières constituent le principal intérêt du récit. Ses rapports avec les grands de l'époque y comptent relativement peu ; ses escapades, lestement contées, reflètent bien les mœurs de ce temps.

Il nous paraît certain que cette histoire est fondée sur des récits faits à Courtilz par un compagnon de prison. Nous verrons dans la suite que La Fontaine, suspect d'espionnage, avait passé de longues années à la Bastille. Nous trouvons qu'un sieur de Fontenay avait été arrêté par ordre de Louvois le 27 décembre 1689, sous l'inculpation d'intelligence avec l'étranger. Il fut mis en liberté le 31 décembre 1697, date où se terminent les *Mémoires*. Les documents cités par Ravaisson (2) s'accordent bien avec les renseignements fournis par Courtilz. La lettre qui accompagne l'ordre d'arrestation de Fontenay le décrit comme « un petit homme qui a une joue balafrée ». L'avertissement des *Mémoires* nous apprend que « M. de Fontenai... est petit ; il a une physionomie fort mauvaise, et cette méchante mine est encore augmentée par la cicatrice d'une blessure qu'il a au-dessous de l'œil. Il est maigre et mince, tel qu'il se représente lui-même en parlant de l'enflure de son corps à la Bastille ».

Ravaisson cite une lettre de Pontchartrain à Barbezieux, datée de Versailles, le 19 mars 1692, où l'on lit :

Le roi est informé que le Prince d'Orange a envoyé en France un officier français nommé Fontenay, qui fut pris, il y a deux ans en Irlande, étant au service du roi d'Angleterre (Jacques II(et qui s'est mis depuis à celui du Prince d'Orange.

(1) Deuxième édition en 1699. Toutes les deux à Cologne, chez Pierre Marteau, selon le titre. Nous n'avons vu que l'édition de 1699.

(2) *Archives de la Bastille*, T. IX, pp. 196-201. Voir aussi Funck-Brentano, *op. cit.*

Une lettre datée du 25 mars 1692, écrite par Barbezieux à Pontchartrain, nous apprend que :

M. de Louvois a fait mettre à la Bastille, au mois de décembre 1689, un Fontenay de Poitou, homme hardi, qui avait passé d'Angleterre en France, chargé de quelque ordre de la part du Prince d'Orange, pour faciliter les descentes dont il nous menaçait en ce temps-là, lequel, en ayant fait un prétendu sacrifice à M. de Louvois et offert de servir le roi en cette occasion, fut apparemment surpris jouant double, et mis à la Bastille... Cet homme a une femme étrangère et une sœur, qui ont souvent sollicité sa liberté sans l'obtenir. — Le *Journal* de M. du Junca porte que le 31 décembre 1697, M. de Fontenay fut mis en liberté.

En lisant les *Mémoires*, on constate que Courtilz a suivi de très près les véritables menées de son héros. Les titres de brigadier et d'inspecteur général des armées sont peut-être imaginaires, ajoutés pour prêter de l'importance au personnage. Nous ne savons pas quel grade il avait. D'après les *Mémoires* il semble avoir joué surtout le rôle d'espion.

Les *Mémoires* commencent à la naissance du héros, le 24 juin 1636, en Anjou ; il perd sa mère, se débauche vite à l'école et en est expulsé. Revenant chez lui, il séduit la nièce d'un curé chargé de son éducation, puis s'en va à Paris. Là il jouit de la protection de M. de Bordeaux, trouve une place dans les gardes du roi, et attire sur lui l'attention de son maître. Il serait devenu enseigne si le cardinal, « qui faisait de l'argent de tout », n'avait vendu la charge. C'est la seule allusion du livre à Mazarin, mais on devine que le portrait du cardinal fait par La Fontaine aurait ressemblé à celui qu'en traça Rochefort.

La Fontaine faillit tuer en duel un adversaire qui avait médit de son patron — on se souviendra que Rochefort s'était battu sur une provocation semblable — et fut envoyé à une maison de campagne où il était chargé de la protection de la fille de M. de Bordeaux.

Il décrit d'un style alerte le désordre et les violences qui sévissaient dans les provinces à la suite de la Fronde.

Quoique la guerre civile fût éteinte en quelque façon par le mauvais succès que le prince de Condé avait eu au combat de St-Antoine, il en demeurait toujours quelque reste. Il n'y avait que le temps qui pût remettre chacun dans le devoir. Ainsi la campagne était toujours en proie aux soldats, ce qui obligeait les habitants de transporter dans les châteaux ce qu'ils avaient de plus précieux.

Et, comme toujours, l'idée abstraite est précisée par un fait concret. Le château où se trouvait La Fontaine fut attaqué par une bande de vauriens qui cherchaient du butin. Il réussit à se défendre, et fit quatre prisonniers, relâchés ensuite parce que M. de Bordeaux ne voulait pas dépenser l'argent pour les faire pendre. Notre héros va ensuite en Angleterre rejoindre le fils de son patron, ambassadeur à Londres.

Les personnages de Courtilz ne font nul voyage sans aventures. Cette fois une tempête survint qui entraîna le vaisseau en Norvège où l'on fut obligé de passer l'hiver à cause des glaces. La Fontaine ne quitte pas ce pays sans avoir fait, en bon voyageur, ample récolte de récits merveilleux. Ainsi il nous apprend que la Norvège est un pays rempli d'ours et de sorciers (1). « Ceux-ci même y sont si communs que c'est un métier comme ici d'être cordonnier... L'on y vend le vent à tous les maîtres de navires quand ils sont prêts de lever l'ancre... Le maître du nôtre en fut acheter comme les autres ». La Fontaine, le plus pieux des héros de Courtilz (sa piété n'a rien à faire, bien entendu, avec sa conduite, et sa crainte d'offenser Dieu ne l'empêche jamais d'agir à sa

(1) Sur les sorciers en Suède, voir la lettre du marquis de Feuquières à Louis XIV, 26 avril 1675. La lettre est citée par Lanson, *Choix de Lettres du XVIIe siècle*, p. 311.

guise) se scandalise de cette pratique comme d'un blasphème.

Arrivé en Angleterre, il trouve son jeune maître, Bordeaux fils, fort galant, et il nous rapporte quelques-unes des escapades qu'ils firent ensemble. Les aventures de La Fontaine, quoiqu'elles soient bien celles d'un picaro-coquin, sont dépourvues pour la plupart de cette satire mordante signalée dans les *Mémoires de M.L.C.D.R.* Le héros en voulait surtout aux ambassadeurs et, après son emprisonnement, aux officiers de la Bastille. Ainsi il se fait un plaisir de raconter que l'ambassadeur espagnol à Londres était très mal installé. Cela provenait du peu de confiance inspirée par son prédécesseur, dont les créanciers s'étaient fort plaints. Aussi l'ambassade fut-elle embarrassée pour trouver une location convenable. Les Anglais, ajoute l'auteur, ont très peu de respect pour la dignité des personnages quand il s'agit de l'argent. Il se plaît à rapporter, à ce propos, que « peu de temps après le rétablissement du roi Charles II, un brasseur eut l'insolence de faire arrêter son carrosse pour quelque argent qui lui était dû ».

Voici un autre trait de mœurs observé par La Fontaine : les jeunes gens ont, en Angleterre, pour s'entretenir avec les jeunes filles, beaucoup plus de liberté qu'ils n'en ont en France. Il raconte alors l'histoire de son premier mariage. Il avait fait la connaissance d'une belle Anglaise à qui il persuada de consentir à un mariage secret ; sa piété ne l'empêche pas d'employer pour la cérémonie un cuisinier déguisé en prêtre. « Comme la demoiselle était de la religion, elle ne prit garde s'il faisait bien ce qu'il devait faire ou s'il le faisait mal ». Mais les parents de la mariée, s'apercevant de ce commerce, rendent à leur prétendu gendre la monnaie de sa pièce en l'obligeant à épouser leur fille devant un magistrat (1). Bordeaux, lui aussi, trouve belle la

(1) Dans l'histoire du mariage de la marquise de Fresne, tel que M. de Ginisty la raconte (voir son volume, *Le Marquis de Sade*,



jeune femme et invite La Fontaine père, déjà fâché à cause de la dot, à rappeler son fils en France. Une fois l'importun éloigné, l'ambassadeur en conte à son aise à la dame, et quoiqu'elle écrive régulièrement à son mari, un ancien camarade apporte bientôt en France les preuves que Bordeaux s'est chargé de l'accroissement de la famille. La Fontaine écrit à sa femme qu'il la hait autant qu'il l'aimait ; ainsi se termine l'histoire de son premier mariage.

Notre héros, qui ne tarde pas à se consoler, est attaqué par un mari jaloux et laissé pour mort. Croyant mourir, il prie son père de ramener sa sœur du couvent où elle avait été placée afin d'éviter l'obligation de lui fournir une dot. Avide de biens, elle désire de tout son cœur la mort de son frère et ne lui pardonne pas de s'être guéri. Les héros de Courtilz ne trouvent guère de bonheur chez eux.

La Fontaine s'en va chercher fortune à Paris et y joue un tour digne du roi des coquins à un vieux procureur qui voulait se retirer. De connivence avec le fils et le clerc de celui-ci, il lui vend fort cher un bénéfice imaginaire en Normandie ; puis, ayant mangé l'argent provenant de cette vente, il se sauve, laissant ses complices se tirer d'affaire comme ils peuvent.

De retour chez son père, La Fontaine le trouve aigri contre lui par suite des propos de sa sœur ingrate. Il est accueilli par un de ses parents et s'amourache d'une jeune fille, cousine de son bienfaiteur. Elle ne se laisse pas séduire, et se retire chez son oncle, un curé de village. La Fontaine la suit, et, ayant falsifié l'acte de sa naissance et fabriqué des bans pour son mariage, il l'épouse du consentement de l'oncle. Puis il court encore le monde.

Bientôt il faillit se remarier avec une personne riche,

Paris, 1901), on trouvera un pareil procédé. Si Courtilz en eut connaissance, il s'en souvint en écrivant l'escapade de La Fontaine. Nous n'insisterons pas ; l'incident est assez banal.

mais après enquête, il fut évincé. Pour se venger, il raconte le mariage subséquent de la demoiselle avec « un homme venu de loin », le soi-disant baron de Casenavre de Béarn. Celui-ci appartient à la confrérie des picaros-coquins, et nous résumerons son aventure. Il se donne les airs d'un grand seigneur, séduit la jeune fille, puis annonce son départ pour son pays. Le désespoir de l'abandonnée dessille les yeux de ses parents, qui la confessent et l'obligent à avouer sa faute. Ils font immédiatement arrêter l'aventurier et le marient avec sa maîtresse sans perdre de temps. Lorsque le père veut visiter les terres de son gendre, ce marquis de Carabas fait si bien que c'est l'oncle, un ivrogne fieffé, qui l'accompagne au lieu du père. Après l'avoir fait bien boire, le baron lui montre, avec l'aide des galopins du pays, ses châteaux chimériques ; le père meurt de joie aux descriptions de ses merveilleuses richesses et, lorsque la vérité est enfin découverte, l'oncle pardonne facilement la supercherie, en souvenir du bon vin.

Le jeune La Fontaine cherche toujours des aventures, et il vit à une époque où on les rencontre sans difficulté. Tantôt il joue au preux chevalier des épopées héroïques, arrachant aux mains des archers un beau couple condamné à mort pour inceste ; tantôt il aide à l'enlèvement d'une veuve dont un ami est amoureux. Mais si les aventures sont romanesques, leur cadre est nettement réaliste. Enfin, brouillé avec la justice au point qu'il y va de sa vie, notre héros se joint à l'armée du prince de Courlande et assiste à la bataille du Saint-Gothard. Plus tard il accompagne l'Electeur de Brandebourg en Hollande pour combattre l'évêque de Munster. Mais toujours il s'amuse à raconter des anecdotes plutôt qu'à décrire les événements de la campagne. Ainsi il rapporte l'aventure d'une jeune femme qui vint à l'armée déguisée en homme pour jeter un défi à son mari infidèle. Cet incident romanesque se termine par un trait ironique de réalisme. Le mari, craignant le combat, fait arrêter son adversaire ; celle-ci, son sexe reconnu, est reconduite

poliment chez elle, et le mari devient la risée du régiment.

La Fontaine se marie en Hollande pour la troisième fois, et les suites de son mariage ne sont pas banales ; ses deux beaux-frères, furieux de cette alliance, jurent sa mort. L'un d'eux est tué et un procès s'ensuit avec la mère de la jeune femme au sujet de l'héritage. Notre héros devient si bon Hollandais qu'il combat contre sa patrie dans la guerre de 1672 ; puis, redoutant les conséquences de son procès avec sa belle-mère, il se sauve en France avec sa femme. En route, avec sa piété picaresque, il se mêle de corriger le monde : il oblige à main armée le gouverneur protestant d'une ville à laisser célébrer la messe ; ensuite il aide un faux monnayeur à échapper à la justice. Il explique que cet homme était français, né gentilhomme, et réduit par la misère à ce métier. « D'ailleurs, il était près de se faire catholique, et l'on craignait que la frayeur de la mort n'interrompît le cours de ses bons sentiments ».

Après une kyrielle d'aventures semblables, La Fontaine arrive en France avec sa femme hollandaise. Il achète une terre près de Loudun, où il apprend que sa sœur, ayant répandu la nouvelle de son exécution comme faux monnayeur, s'est approprié et a gaspillé l'héritage paternel. Il l'invite néanmoins à venir vivre chez lui ; puis, comme elle lui crée toutes sortes d'ennuis, il la chasse de sa maison. La belle-mère hollandaise à son tour poursuit son gendre en France, et tous ces démêlés font courir à son sujet un joli roman scandaleux.

La Fontaine s'intéresse aux affaires de son voisinage, et à propos de l'animosité contre les Huguenots, aiguisée par le dessein du roi de les ruiner, il rapporte un incident qui fait songer au procès de Calas. Ce n'est pas qu'on y trouve la philanthropie ardente de Voltaire ; Courtilz raconte ses histoires froidement, en journaliste ; il évite l'expression de sentiments personnels ; il se borne ici à remarquer qu'un excès de zèle religieux peut amener beaucoup de mal. Un garçon, ayant séduit la fille de ses maîtres, s'est sauvé ; quelques paroles, mal-

veillamment interprétées, fournissent prétexte à un prêtre bigot pour l'accuser de sacrilège. Cette accusation n'est fondée que sur le fait que le garçon avait habité autrefois chez un Huguenot, mais, sur le témoignage de deux femmes stylées à cet effet, le malheureux est condamné à être brûlé vif. La Fontaine fait de son mieux pour le sauver et la fausseté des accusations est enfin reconnue. Cet incident, saisissant en lui-même, est bien choisi : il se fixe dans la mémoire du lecteur comme un tableau vivant de la persécution des protestants à cette époque.

Abordons maintenant la partie des *Mémoires* que les documents officiels nous permettent de contrôler jusqu'à un certain point. Quand la guerre recommence avec le prince d'Orange, roi d'Angleterre, La Fontaine offre ses services à Louvois. Il reçoit le brevet de brigadier de cavalerie dans l'armée d'Irlande, et quoique, à l'en croire, il ne parvienne jamais jusqu'à ce pays, il parle longuement du duc de Tyrconnel qui y commandait. Notre héros est pris en route par les Anglais qui, le reconnaissant comme officier, le traitent avec respect et s'efforcent de le convaincre qu'il devrait changer de parti. Il feint d'y consentir, et commence sa carrière d'espion. Le maréchal de Schomberg et le prince d'Orange le reçoivent à bras ouverts et lui accordent toute leur confiance.

Après avoir passé quelque temps en Angleterre, d'où il écrit régulièrement à Louvois, La Fontaine rentre en France, chargé par le prince d'Orange de dresser un rapport sur la condition des protestants dans le Poitou. Il amène avec lui la prétendue nièce d'un autre espion de Louvois. Ses relations avec elle démontrent la mauvaise foi de ces gens entre eux comme envers les autres. La fille trahit son « oncle » ainsi qu'un de ses amis auprès de Louvois et s'efforce de tromper aussi son nouveau protecteur.

La Fontaine va en Bretagne pour examiner les fortifications de Port Louis, menacé par les révoltés du Poitou. Sa femme le rencontre en route et lui apprend

la malhonnêteté d'un sénéchal qui avait voulu le ruiner pendant son absence. Elle raconte aussi ses démêlés avec des voisins chicaneurs, et on peut croire que Courtilz, qui possédait, lui aussi, une terre en province, dont il demeura éloigné pendant des années, songe ici à sa propre expérience.

Notre héros continue son espionnage en Poitou, entretenant une double correspondance avec Louvois et avec l'Angleterre. De retour à Paris, après les aventures traditionnelles dans de mauvaises auberges et avec des bandits, il dépense, sur l'ordre de Louvois, une grande somme d'argent pour la subsistance d'une quarantaine d'officiers français revenus avec permission royale d'Angleterre, où ils avaient été exilés. Louvois agit, paraît-il, de mauvaise foi, car il refuse de rembourser son agent.

Alors qu'il y pense le moins, La Fontaine est arrêté et conduit à la Bastille. Il assure qu'il n'était dans toute cette affaire que le bouc émissaire, sacrifié pour sauver la vie à une partie de la noblesse de Poitou, dont la trahison fut par lui révélée. Les menus détails de son arrestation dénoncent l'expérience personnelle de Courtilz. On se souviendra que Rochefort passa vite sur ses emprisonnements ; mais l'auteur des *Mémoires de La Fontaine* était demeuré des années enfermé à la Bastille, à côté de son héros. Aussi consacre-t-il une centaine de pages à décrire la vie des prisonniers et les accidents qui arrivent à quelques-uns d'entre eux. S'il insiste sur les horreurs de la Bastille, il n'oublie pas de nous entretenir de ses divertissements. Nous apprenons par exemple qu'il nourrit pendant deux ans une petite chienne à poils longs qui suivait les guichetiers et servait de facteur aux prisonniers étroitement enfermés. Après la bataille de Fleurus (1690), la Bastille fut inondée de détenus transférés des autres prisons où les captifs de guerre les avaient remplacés. Trois nouveaux se sont trouvés logés dans la chambre de La Fontaine. L'un d'eux était accusé d'avoir fait un pacte avec le diable ; ses com-

plices, moins coupables que lui, avaient été pendus, mais « comme le gibet est encore plus fait pour les malheureux que pour les coupables, son cousin germain, qui était écuyer de M. de Louvois », lui sauva la tête. Un valet malin, voulant égayer les longueurs de la captivité de ses maîtres, vit là un prétexte à des farces et se mit à faire des diableries à ses compagnons. On croyait aux revenants, et bientôt toute la Bastille ne parlait que des esprits qui hantaient cette chambre. L'ancien magicien fut accusé de sorcellerie, et Besmaus se vit obligé de l'enfermer dans une autre pièce.

Ce sont pourtant les misères de cette vie et les petitesses des officiers gardiens qui tiennent la plus grande place dans ces *Mémoires*. Besmaus, à en croire La Fontaine, s'appropriait la plus grande partie de l'argent alloué pour la nourriture des prisonniers (1). Aussi y allait-il de son intérêt que chacun restât dans la forteresse le plus longtemps possible, et il intriguait de son mieux pour y retenir La Fontaine. D'abord il gagna la sœur du héros, puis trompa sa femme par de fausses informations. Pendant deux années, il intercepta leurs lettres (2), disant à Mme de La Fontaine que son mari était devenu fou. Et le malheureux était trompé par d'autres prisonniers auxquels il avait confié des lettres.

(1) Cette accusation est répétée dans les *Mémoires de M. d'Artagnan.*

(2) Voici deux documents cités par Ravaisson qui ne sont pas sans intérêt à ce propos. Le 15 janvier 1691, Barbezieux écrivit de Versailles à Besmaus : « L'intention du roi est que vous permettiez aux parents de M. Fontenay, prisonnier à la Bastille, de le voir pour une ou deux fois seulement, pour lui parler de ses affaires et lui faire signer des actes dont ils ont besoin ». L'autre lettre est du 26 mars 1692. « M. Dufresnoy m'a montré la lettre que vous lui avez écrite, et celle de Fontenay à sa femme, que je vous renvoie ; je vois par ce qu'elle contient qu'il lui mande de lui écrire et de vous adresser ses lettres ; vous pouvez lui permettre de la lui rendre ; mais je vous prie de me les faire tenir auparavant toutes cachetées, et j'aurai soin de vous les renvoyer après, pour les lui remettre ».

Un des satellites de Besmaus, Junca, croyant s'attirer la reconnaissance de Louvois, parvint à corrompre le valet de La Fontaine et fit un long rapport au ministre sur les relations du prisonnier avec l'Angleterre. Les rieurs ne furent pas pour le délateur cette fois-là (1).

A la suite d'un acte d'indiscipline insignifiant, La Fontaine fut enfermé dans une chambre humide où il gagna un rhumatisme aigu. On ne lui donna un autre logis que lorsque le médecin eut affirmé qu'il y allait de sa vie. Notre héros ne laisse pas de se moquer de ce docteur, un vieillard, qui, n'y voyant plus, lui prit le bras au-dessus du coude pour lui tâter le pouls. Parlant dans la suite d'un autre membre du corps médical, La Fontaine dit : « Le chirurgien, pour toute expérience et pour tout mérite, n'a que l'avantage d'avoir été domestique de M. de Baisemaux (*sic*), et de l'être encore actuellement. C'est pour récompense de ses services qu'il a été gratifié de cet emploi de chirurgien, parce qu'il en tire quatre cents livres d'appointements sans qu'il en coûte rien à son maître ».

Un jour, quand La Fontaine était seul dans sa chambre, il eut une attaque d'apoplexie et en tombant il se fit une contusion à la nuque. Le porte-clefs le trouva « étendu sur le plancher, sans mouvement et même sans sentiment. Ce digne suppôt de la Bastille fut si peu touché de ce spectacle qu'il me laissa et ressortit comme s'il ne se fût agi de rien d'extraordinaire, et dans la suite, quand on voulait lui en faire quelque sorte de réprimande, il dit que c'est qu'il avait cru que je tombais du mal-caduc». Après cet accident le malheureux resta à moitié paralysé.

Les *Mémoires* se terminent laissant le héros en prison, mais résigné à la volonté de Dieu. Les dernières scènes

(1) Doit-on voir ici un incident qui explique la lettre citée ci-dessus (p. 95) de Pontchartrain à Barbezieux, le 19 mars 1692, c'est-à-dire plus de trois ans après l'arrestation de Fontenay ? La réponse de Barbezieux montre qu'il était parfaitement au courant des affaires du prisonnier.



rappellent les descriptions connues des souffrances des prisonniers dans cette forteresse. A trois reprises (1), l'auteur promet un *Traité de la Bastille*, où il parlera de ses misérables victimes, si Dieu lui en donne le temps. Ce fut probablement sur ces indications que Lelong cite parmi les œuvres de Courtilz l'*Histoire de la Bastille ou l'Inquisition française*, attribuée aujourd'hui à Constantin de Renneville (2).

Les *Mémoires de La Fontaine* sont donc un roman d'aventures réalistes ; les traits de satire picaresque à tendances politiques signalés dans les *Mémoires de M. L. C. D. R.*, s'y font peu sentir, et, à notre avis, le livre y perd beaucoup. Courtilz ne se rendit pas compte de la valeur de son invention. Nous la retrouverons dans les *Mémoires de M. d'Artagnan* ; mais ce livre est un mélange de mille éléments disparates, rassemblés là au petit bonheur. Certainement, par les *Mémoires* de Rochefort et de d'Artagnan, Courtilz a devancé Lesage et créé, ou tout au moins ébauché, le genre de la satire politico-picaresque ; mais il fallait un artiste pour en écrire le chef-d'œuvre.

(1) Voir aux pages 450-451, 458, 467.

(2) La première édition est d'Amsterdam 1715. Celle de 1724 est fort augmentée. Renneville fut à la Bastille du 16 mai jusqu'au 16 juin 1713. Funck-Brentano (*op. cit.*) qualifie son histoire d'un « tissu de grossiers mensonges ».

CHAPITRE V

LES MÉMOIRES DE M. D'ARTAGNAN

Nous abordons maintenant la plus connue des œuvres de notre auteur et une des meilleures. Sans être lue aujourd'hui beaucoup plus que les autres, elle conserve toujours une partie de son heureuse réputation. Cette espèce d'immortalité, elle la doit à un homme qui appartient par l'esprit à la famille de Courtilz. Dumas père n'a pas caché que le fond des *Trois Mousquetaires* est emprunté à un vieux livre trouvé par hasard, tandis qu'il faisait des recherches pour son *Histoire de Louis XIV*. Ce vieux livre, ce sont les *Mémoires de M. d'Artagnan* (1).

(1) Première édition, Cologne 1700, chez Pierre Marteau, selon le titre. 3 volumes. Voici un héros des plus authentiques. On peut consulter sur lui et sur sa famille l'article de Jal dans le *Dict. crit.*; E. D'AURIAC, *D'Artagnan, capitaine-lieutenant des mousquetaires*, (1847 et 1888) ; M. Jean DE JAURGAIN, *Troisvilles, D'Artagnan et les Trois Mousquetaires*, 1910 ; M. Ch. SAMARAN, *D'Artagnan capitaine des mousquetaires du roi*, 1912. — L'œuvre de d'Auriac n'est qu'une refonte des *Mémoires* ; M. de Jaurgain a fourni quantité de renseignements curieux, mais à notre avis il s'est trop fié aux *Mémoires* ; M. Samaran évoque la Gascogne et le Paris de d'Artagnan, et essaie, à l'aide de documents pour la plupart inédits, de contrôler les *Mémoires*. Il a produit un livre charmant, fait un portrait authentique de son héros et ouvert la voie à d'autres études destinées à fixer la valeur historique des œuvres de Courtilz. Notre travail était déjà terminé quand M. Samaran publia son ouvrage ; mais, grâce à lui, nous avons pu corriger quelques détails et ajouter des renvois dans les notes.

Dans leurs grandes lignes ces *Mémoires* n'offrent rien que nous n'ayons déjà trouvé dans les œuvres précédentes de Courtilz. Le héros, un jeune provincial, arrive à la cour et entre au service du roi. Il jouit de l'intimité de ses maîtres, et met en relief la diversité de leur caractère par le récit des relations qu'il entretient avec eux. Il nous les représente enfin jouant leur rôle dans les grands événements de l'époque. Le dernier tiers de l'ouvrage est presque exclusivement rempli par une chronique politique et militaire ; les personnages disparaissent. Le héros lui-même, dont les prouesses guerrières et les escapades galantes occupent une partie importante des deux premiers volumes, n'apparaît que rarement dans le troisième. Franchement il nous manque, car, quelque banales que soient souvent ses aventures, elles sont racontées avec tant de verve et ajoutent, par leurs bons mots et leur malice, tant de piquant à l'ensemble du récit, qu'on regrette d'Artagnan dès qu'on ne l'entend plus. Si l'auteur, au commencement de son livre, fait un usage exagéré de ces narrations légères d'exploits et d'aventures, vers la fin il abuse de la patience du lecteur par des descriptions interminables de sièges et de négociations diplomatiques. La mesure est une des qualités que Courtilz ne sut jamais acquérir. Le goût du scandale, si marqué dans toutes ses œuvres, se manifeste, comme à l'ordinaire, dans maints contes médisants et par des indiscrétions de toute sorte.

Il nous serait impossible de faire une analyse suivie de cet ouvrage, exempt de toute composition. C'est un imbroglio inextricable, où l'auteur laisse volontiers ses récits s'enchevêtrer, sans autre lien que sa fantaisie. Il a écrit à la diable pour les oisifs avides de scandale social ou politique. Nous nous bornerons à donner une idée aussi précise que possible de l'ensemble de cette œuvre, en indiquant les épisodes les plus caractéristiques. Nous tâcherons toujours de mettre en lumière les rapports qui unissent ces *Mémoires* aux œuvres précédentes, dans le but de rectifier une erreur qui persiste

encore aujourd'hui, et dont l'*Avertissement* est en partie responsable.

Cet *Avertissement* déclare, selon l'usage cher à notre auteur, que les *Mémoires* ont été rédigés sur des morceaux épars trouvés parmi les papiers de d'Artagnan après sa mort. « Je m'en suis servi pour composer ces *Mémoires*, en leur donnant quelque liaison. Ils n'en avaient point d'eux-mêmes, et c'est là tout l'honneur que je prétends me donner de cet ouvrage. Voilà aussi tout ce que j'ai mis du mien. »

Cette prétention, qui nous est devenue familière, a fait des dupes à toutes les époques. Les critiques réitérées de Bayle (1) et d'autres savants contemporains de l'auteur nous montrent avec quelle bonne foi les lecteurs moins instruits en acceptaient la sincérité lors de la publication des *Mémoires*, et cette erreur trouve des défenseurs même aujourd'hui (2). Malgré la déclaration catégorique de Bayle que le capitaine n'a pas écrit un seul mot de ces trois volumes, nous ne sommes pas prêts

(1) Un peu partout dans le *Dictionnaire* (voir surtout l'article *Louis XIII*), dans la *Correspondance* et dans la *Réponse aux Questions d'un Provincial*, chap. XLVII et LXXI.

(2) Un compte rendu inséré dans le *Journal historique de Verdun* (mars 1708) admet sans hésitation leur authenticité. Bayle lui-même, qu'on ne saurait accuser de crédulité facile, cite à plusieurs reprises ces *Mémoires* tout en faisant des réserves. Pinard, qui résume les services de d'Artagnan dans la *Chron. Hist. Mil.* (t. VI p. 418) suit de près les *Mémoires*, et ne cite pas d'autre autorité. On pardonnera facilement à Dumas père de ne pas s'être douté d'une supercherie quand il puisa dans cet ouvrage certains épisodes pour composer ses *Trois mousquetaires*. L'auteur d'un compte rendu de la nouvelle édition des *Mémoires* (1897) accepte l'authenticité de ce livre, et, à quelque réserve près (*allowance for the luxuriance of a Gascon's imagination*) reconnaît sa valeur comme document historique. (Voir *Blackwood's Magazine*, juin 1897). M. de Jaurgain, enfin, ne semble pas vouloir se prononcer contre l'authenticité des *Mémoires*. Mais dans une note de la page 12, il dit : « Ces curieux *Mémoires* furent rédigés par Gatien de Courtilz seigneur de Sandras, ami du capitaine d'Artagnan ». Courtilz fut-il ami du capitaine ? Nous n'en n'avons pas trouvé de preuves.

à dire avec lui que la prétention de l'*Avertissement* soit tout à fait sans fondement. Courtilz aurait pu connaître d'Artagnan, et M. Samaran a démontré qu'il était bien renseigné sur beaucoup de détails biographiques (1). Et, toutes réserves faites sur la valeur historique du livre, nous devons reconnaître, d'accord avec Dumas, que les *Mémoires* contiennent de « précieux tableaux de l'époque ».

D'Artagnan ne donne aucun détail ni sur sa famille ni sur son enfance, disant seulement qu'il avait plus de noblesse que de richesse. Il prend donc la résolution de chevaucher vers Paris pour y tenter fortune, comme faisaient tant de cadets du belliqueux pays de Béarn (2). Ces jeunes gens, ajoute-t-il, suivirent l'exemple de Troisvilles (vulgairement appelé Tréville), qui avait réussi à merveille. Notre héros quitte la maison paternelle ayant pour toute fortune « un bidet de vingt-deux francs avec dix écus dans *sa* poche » et armé de « quantité de bons conseils ».

Ces derniers, qui regardent surtout le soin de son honneur, ne tardent guère à lui attirer des désagréments. « D'abord que je vis que l'on me regardait entre deux

(1) Il y a dans ces *Mémoires* trois parties, bien distinctes les unes des autres. 1° Les aventures personnelles du héros. 2° Les anecdotes sur ses contemporains, ayant des rapports avec le héros. Quelquefois Courtilz semble ne chercher que l'occasion de placer une anecdote amusante. 3° La chronique militaire et politique de l'époque. Nous n'avons touché qu'aux deux premières. La troisième occupe la moitié du second tome et la plupart du troisième. En général les héros de Courtilz ne s'intéressent à la politique que lorsqu'ils y jouent un rôle personnel ; d'Artagnan en parle parce qu'il y prend lui-même de l'intérêt. Il assiste aux sièges et aux batailles qu'il décrit ; mais souvent l'événement l'occupe plus que ses propres exploits. Il sentit l'odeur de la poudre pour la première fois au siège d'Arras (août 1640). On peut suivre sa carrière militaire, telle que les *Mémoires* la rapportent, dans le livre de M. Jaurgain (pp. 194-196). D'Artagnan fut tué à Maestricht en 1673.

(2) A la fin de son étude, M. de Jaurgain a dressé une liste des mousquetaires béarnais.

yeux, dit-il, je pris sujet de là de quereller des gens sans qu'ils eussent dessein néanmoins de me faire aucune injure ». Ainsi, dans le petit village de Saint-Alié, il attaque un nommé Rosnay dont le seul crime est de regarder avec un air de mépris son équipage. Aussitôt les vilains, spectateurs du combat, l'accablent de « coups de fourche et de bâton ». Après quoi, allégé de son argent et de son linge, il est écroué pour deux mois et demi dans un donjon. Il ne lui reste qu'une chemise et elle lui « pourrissait sur le dos ». Cependant, quand un curé vient de la part d'un gentilhomme du voisinage lui offrir aide, d'Artagnan, pauvre de tous biens mais riche d'une « bonne provision de ce que l'on accuse ordinairement les Béarnais de ne pas manquer, c'est-à-dire beaucoup de gloire », se croit outragé et remercie son bienfaiteur. L'autre, qui s'attendait à un refus, explique qu'il lui propose un simple prêt ; alors notre Gascon accepte quelques écus et signe un billet. Quand cet argent est dépensé, il est mis en liberté, puisque, dit-il, la justice ne voyait pas le moyen de lui en extorquer davantage. Après avoir remercié ses bienfaiteurs et appris que son provocateur s'est esquivé la veille, il reprend le chemin de Paris, se résignant, non sans regret, à remettre sa vengeance à plus tard.

Dès son arrivée à la cour, il se présente au lever de Troisvilles, où il rencontre beaucoup de ses compatriotes. « Je n'avais pas oublié, dit-il, la coutume du pays, qui est, quand on n'aurait pas un sou dans sa poche, d'avoir toujours le plumet sur l'oreille et le ruban de couleur à la cravate ». Il aborde le fils d'un voisin de Gascogne, un nommé Porthos, qui servait dans les mousquetaires avec ses deux frères, Athos et Aramis. « M. de Tréville les avait fait venir tous trois du pays, parce qu'ils y avaient fait quelques combats, qui leur donnaient beaucoup de réputation dans la province. Au reste, il était bien aise de choisir ainsi ses gens, parce qu'il y avait une telle jalousie entre la compagnie des mousquetaires et celle des gardes du cardinal de Richelieu qu'ils en

venaient aux mains tous les jours » (1). Le roi et le cardinal prenaient parti dans ses rivalités, et c'était à qui aurait la plus belle compagnie de gardes. Aussi Richelieu lui-même donnait-il asile aux duellistes brouillés avec la justice (2).

Porthos s'avise de donner à notre héros le conseil amical de revenir au plus vite dans son pays s'il ne se sent pas le cœur de ses pères, dont lui, Porthos, avait souvent entendu parler. D'Artagnan voit dans ces paroles une injure et défie sur le champ son vaillant compatriote. Celui-ci, avec la bonne humeur proverbiale des géants (on devine qu'il est de leur race bien que l'auteur ne le dise pas), l'invite à descendre dans la rue. Notre jeune provincial, n'y comprenant rien d'abord, croit qu'on va ferrailler tout de suite. Mais son compagnon le fait assister à une vive discussion avec un des gardes du cardinal, et puis lui explique, de façon à ne pas froisser l'honneur le plus gascon, que « l'on ne pouvait courir deux lièvres à la fois » ; s'il ne répond à l'instant à son défi, c'est qu'il a une autre affaire à vider auparavant. Pour témoigner de son estime à son jeune compatriote, il s'arrange de sorte que celui-ci soit le quatrième dans le combat prochain. Le prétexte de ce duel est des plus simples : Athos « avait soutenu que les mousquetaires battraient les gardes du cardinal toutes les fois qu'ils auraient affaire à eux, et (Jussac) avait soutenu le contraire ».

Nous avons tous présents à la mémoire les épisodes épiques de ce fameux combat, un des plus *historiques* des romans de Dumas ; ne craignons pas d'affirmer que

(1) *Mém. de M. d'A.*, T. I, p. 11. Porthos, Athos et Aramis n'étaient pas frères. Voir l'op. cit. de M. de Jaurgain.

(2) « Ce ministre avait tout exprès dans les provinces des gens apostés pour lui amener ceux qui s'y rendaient redoutables par quelques combats particuliers » (*Mém. de M. d'A.*, p. 12). Est-ce là un souvenir de la Bible ? « *Nam quemcumque viderat Saul virum fortem et aptum ad prœlium, sociabat eum sibi* » (I Reg. XIV, 52). — On se rappelle comment Rochefort fut amené à la cour.

l'original soutient, non sans avantage, la comparaison avec la copie. Courtilz a su peindre en deux mots un tableau que Dumas a délayé en deux pages. En aucun autre passage, il n'a mieux réussi à choisir l'épithète heureuse, le mot juste ; la phrase est nette et vivante, le ton parfait. Le héros nous entraîne avec lui sur le Pré aux Clercs ; les mousquetaires arrivent les premiers, bien avant leurs adversaires ; nous entendons Athos et Aramis reprocher à leur ami de les avoir exposés à perdre la partie en y adjoignant si étourdiment un inconnu qui allait faire son coup d'essai. Puis, se croyant « obligés de faire bonne mine à mauvais jeu » ils tournent pour leur compatriote « un compliment bien fleuri, mais qui ne passait pas le nœud de la gorge ». Bientôt nous faisons la connaissance des gardes ; contraints de trouver un quatrième à court délai, ils manquent de prendre un jeune homme « à la veille d'avoir des bénéfices ». Qu'à cela ne tienne, dit celui-ci, ma soutane ne tient qu'à un bouton ! Au moment de partir, un capitaine de leurs amis, porteur d'une formidable moustache, les rejoint et le prêtre garde son froc.

Il est inutile de raconter comment d'Artagnan gagne ses éperons ; tout le monde a lu et relu ce brillant épisode dans les *Trois Mousquetaires*. Notons seulement qu'après avoir blessé son homme, notre héros lui conseille en hâte de songer au salut de son âme, et il le panse lui-même afin de lui donner le temps de faire sa paix avec Dieu. Troisvilles le félicite de son succès et le tire d'affaire auprès du roi, lui et ses trois amis (1).

(1) M. de Jaurgain cite à propos de ces duels, un passage du P. Daniel, *Histoire de la Milice française*, Paris 1719. « La compagnie des mousquetaires était très belle, et le cardinal avait aussi une compagnie de gardes composée de très braves gens. Il y avait une émulation entre ces deux compagnies qui allait jusqu'à la jalousie, de sorte que très souvent il y avait des querelles entre les mousquetaires du roi et les gardes du cardinal. C'était un plaisir pour le roi d'apprendre que les mousquetaires avaient malmené les gardes du cardinal, et le cardinal pareillement s'applaudissait quand les mousquetaires avaient le dessous. Comme les duels étaient défendus,

Louis XIII reçoit donc le jeune vainqueur cordialement et le fait entrer comme cadet dans les gardes ; il lui donne en plus cinquante louis et lui promet sa protection. Rappelons qu'un entretien semblable avec Richelieu marqua l'arrivée de Rochefort à Paris. Comme lui, d'Artagnan croit sa fortune assurée ; mais il ne tarde pas à reconnaître qu'il aurait mieux fait de se souvenir des paroles de l'Écriture « qui nous apprend de ne jamais mettre notre confiance dans les Princes ».

Le caractère de d'Artagnan est à juste titre le plus

on faisait aisément passer ceux des mousquetaires et des gardes pour des rencontres. Le cardinal en prit occasion pour faire quelques tentatives pour faire casser la compagnie des mousquetaires, mais il n'y réussit pas ». (Voir l'œuvre citée de Jaurgain, p. 192). Sans vouloir exagérer notre scepticisme à l'égard de ce trait d'histoire, il serait curieux de savoir jusqu'à quel degré le P. Daniel s'est inspiré des *Mém. de d'A.* Voici un passage caractéristique qui nous paraît intéressant à ce propos. « Le roi sut notre combat et nous eûmes peur qu'il ne nous en arrivât quelque chose à cause qu'il était fort jaloux de ses édits (à l'égard des duels) ; mais M. de Tréville lui ayant fait entendre que, nous étant trouvés fortuitement au Pré aux Clercs, sans penser à rien moins qu'à nous battre, Athos, Porthos et Aramis n'avaient pu entendre vanter à Jussac et à ses amis la compagnie des gardes du cardinal au préjudice de celle de ses mousquetaires sans en être indignés... que cela avait causé des paroles entre les uns et les autres, et que, des paroles en étant venus aux mains aussitôt, on ne pouvait regarder cette action que comme une rencontre et non pas comme un duel ; qu'au surplus le cardinal allait être bien mortifié, lui qui estimait Biscaret et Cahusac (deux des participants du duel) comme des prodiges de valeur... M. de Tréville savait d'ailleurs qu'il ne pouvait faire plus de plaisir à sa majesté que de lui apprendre que les mousquetaires avaient remporté la victoire sur des créatures de ce ministre ; aussi le roi, sans s'informer davantage si notre combat était une rencontre ou non, donna-t-il ordre à M. de Tréville de lui amener dans son cabinet, Athos, Porthos et Aramis par le petit escalier dérobé. Il lui donna une heure qu'il devait être tout seul » (*Mém. de d'A.*, pp. 20-21). Tout cela rappelle les histoires racontées au bivouac par des vétérans, apologistes du bon vieux temps. Pontis aimait à raconter comment le roi Henri IV lui pardonna sans se compromettre. Mais voir à propos du duel le passage des livres des Pères Jésuites cité par Pascal dans la septième *Lettre Provinciale.*

célèbre que Courtilz ait tracé. On le trouvera toujours tel qu'il nous apparaît dès les premières pages, vif à ressentir une injure, assez glorieux, cherchant des aventures partout, mais fidèle à ses maîtres et pieux à la manière des héros de Courtilz (1) ; au demeurant, toujours bon enfant quoiqu'enfant terrible. Il est clair que l'auteur avait étudié de près le caractère gascon ; il en avait saisi les ridicules, et savait se moquer de ces braves à trois poils. Les *Mémoires* sont constamment égayés par l'ironie légère avec laquelle il traite le prince des Gascons, d'Artagnan lui-même.

Dumas a fort apprécié ce caractère et a beaucoup emprunté aux premières scènes des *Mémoires*, reproduisant parfois textuellement son modèle. Loin de nous la pensée de vouloir diminuer en quoi que ce soit la gloire du plus populaire des romanciers français. Nous ne prétendons pas davantage noter les emprunts qu'il a faits à notre auteur (2). Reconnaissons seulement que, comme tant d'autres, il prenait son bien partout où il le trouvait et qu'il y a une vraie parenté d'esprit entre Courtilz et lui. Ses mousquetaires sont bien à lui, et si les trois noms magiques, Athos, Porthos et Aramis forment une trinité indissoluble aussi bien dans les prétendus *Mémoires* que dans le célèbre roman ; si le cri « A moi, mousquetaires » résonne comme un écho des pages de Courtilz à celles de Dumas, il faut ajouter qu'après les premières scènes des *Mémoires* les trois amis disparaissent à peu près de l'action. D'ailleurs ils n'y sont guère individualisés.

(1) A la suite d'une escapade au siège d'une ville, où sa témérité faillit lui coûter la vie, d'Artagnan observe pieusement : « Il n'y a que se recommander à Dieu dès le matin et ne rien craindre tout le reste de la journée ». C'est sans doute une bonne devise militaire ; mais d'Artagnan ne se trouble nullement pour raconter que quatre de ses camarades furent tués à cause de son étourderie.

(2) On peut consulter : le *Prototype de d'Artagnan*, par J. Bernières dans la *Revue Politique et Littéraire* (10 mars 1888) ; l'*Intermédiaire*, T. XXXIV, p. 162, et le livre de Samaran

La première partie des *Mémoires* a relativement peu de rapports avec l'histoire. D'Artagnan assiste à la prise d'Arras (1640) et parle de quelques autres de ses campagnes, mais il ne songe à décrire en détail que ses propres escapades et celles de ses amis. Il ne nous montre guère ni le roi ni le cardinal. Il s'étend toutefois sur la conspiration de Cinq-Mars et la suit pas à pas ; il en indique les causes, l'évolution et la chute. On ne retrouve pas dans le récit de d'Artagnan la verve dramatique avec laquelle cette affaire a été décrite par Rochefort qui nous jette dès l'abord *in medias res*. C'est que lui était inquiet pour la vie de son maître aimé ; il voulut nous faire partager l'émotion dont vibrait son cœur. Pour d'Artagnan, au contraire, toute cette histoire passionnante aurait pu se passer dans la lune.

De même dans son récit des intrigues des premières années de la régence Rochefort s'était attribué un rôle personnel : d'Artagnan donne plus de détails et fait surtout un tableau d'ensemble plus net et plus large, mais il n'y figure guère lui-même. C'est qu'en écrivant les *Mémoires de M. L. C. D. R.* Courtilz subissait l'influence des *Mémoires de Pontis*. Cependant il use parfois de sa première manière dans les *Mémoires de d'Artagnan* et notamment en son récit si alerte de la journée des barricades. On sait qu'une manifestation populaire suivit l'arrestation du conseiller au parlement, Broussel. C'était un homme, dit notre héros, « qui couvrait une grande ambition sous un faux zèle de bien public ». D'Artagnan eut la curiosité de s'aventurer au milieu de la foule ; ce qui l'y frappa le plus, ce fut le nombre extraordinaire de bouteilles de vin. Il répondit : « Vive le roi et vive Broussel » aux sentinelles et but avec les émeutiers en signe de bonne camaraderie. Tandis qu'il faisait pair et compagnon avec cette canaille, un ivrogne vint lui demander de l'aider à assassiner le cardinal. Notre héros l'engagea à remettre l'affaire au lendemain, espérant qu'il irait cuver son vin. Le spadassin arrive au rendez-vous plus enragé que jamais,

et d'Artagnan, malgré quelques scrupules, le livre aux gardes. Le peuple vint le délivrer le soir même.

Outre que cet incident peint sur le vif l'esprit du moment — le pouvoir absolu du peuple et son acharnement contre Mazarin — la description est frappante de réalisme ; elle est faite par un homme qui avait été témoin de ces émeutes populaires.

Un autre épisode du même genre relate le voyage de d'Artagnan à Bordeaux. Cette mission n'était à son avis « qu'une grimace de plus du cardinal pour faire accroire qu'il désirait la paix et le retour de Condé ». Contrarié d'être obligé de quitter Paris, l'envoyé donne libre cours à sa mauvaise humeur et maudit sans distinction amis et ennemis. L'abbé de Beaumont surveillait les autres espions du cardinal à Bordeaux, et c'est à lui que d'Artagnan s'en prend d'abord. L'abbé était alors précepteur du roi, mais pourquoi n'accomplissait-il pas sa charge ? C'est que Mazarin, voulant faire du jeune prince un roi fainéant, eut l'idée ingénieuse de le confier à ce maître étrange, doué d'une parfaite médiocrité.

L'abbé savait mieux ourdir une intrigue que lire dans son bréviaire ; il conseille à d'Artagnan de se rendre au camp des Ormistes (1), déguisé en ermite, et de s'attacher à un des capitaines des rebelles. Ce chef avait été élu parce qu'ayant été boucher, on croyait qu'il saurait verser le sang des hommes aussi bien que celui des bêtes (2). Le faux ermite ne cache pas quel avait été son premier métier, et le capitaine est trop heureux d'avoir auprès de lui un ancien militaire. D'Artagnan,

(1) Nom donné aux insurgés de Bordeaux. D'Artagnan, paraît-il n'était pas là à cette époque. Courtilz a confondu Charles de Batz-Castelmore (d'Artagnan) avec Jean-Charles ou Issac de Baas. Voir Samaran, œuv. cit., pp. 105-106 et la note n° 1, page 139.

(2) Rochefort pensa à peu près de même de l'armée parlementaire au siège de Paris.

en sa qualité de conseiller, fait de son mieux pour ruiner les Ormistes ; il y parvint enfin (1).

Dans la ville il s'agit de gagner une maîtresse de Conti (2) et, pour une telle besogne, notre Gascon est tout désigné. Le voilà alors bien placé pour être au courant de tout ce qui se passe dans cette arrière-garde de la Fronde. Mais il se plaît tant à raconter les ruses imaginées pour tromper le boucher-capitaine et ses succès auprès de la maîtresse de Conti, qu'il en arrive à oublier le but même de son voyage. Aussi le cardinal se montre-t-il mécontent de ses services ; d'Artagnan alors exhale sa colère contre l'ingratitude des grands. Il aiguise ses traits en rapportant un commérage sur les mauvais traitements infligés à Sarrasin, intendant de Conti. Mazarin, paraît-il, avait promis une récompense au poète s'il réussissait à négocier le mariage de Marie Martinozzi avec le prince. Mais selon son habitude, le cardinal trouve le moyen de ne pas tenir parole. Le malheureux se plaint, tombe en disgrâce et meurt d'un coup de pincettes de foyer infligé par son maître en colère (3). Conti, pour sa part, reçoit le gouvernement de Guyenne et le commandement de l'armée en Catalogne.

D'Artagnan s'accorde parfaitement avec Rochefort

(1) Cet incident passe, paraît-il, pour de l'histoire. Hippeau le cite dans son essai sur J. F. Sarrasin (*Mémoires de l'Académie de Caen*, 1855, pp. 397-400), sur l'autorité de Villefore. Sur les divers partis à Bordeaux à cette époque, voir les *Mém.* de J. Berthod, année 1653.

(2) D'Artagnan paraît s'attribuer ici un exploit de Gourville, qui, en 1653, intrigua avec Mme de Calvimont, maîtresse de Conti, pour rétablir la paix. Voir *Mém.* de Gourville, pp. 88 et suiv. ; *Mém.* de Cosnac, pp. 81 et suiv. ; Desormeaux, *Hist. du Prince de Condé*, III, p. 423 ; *Mém.* de Mme de Motteville, III, p. 227. Pour le mariage de Conti, voir aussi M. A. Renée, *Les Nièces de Mazarin.*

(3) Ce conte se retrouve souvent. A. France, *Le Génie Latin*, p. 51, le répète sans méfiance. Cosnac (*Mém.* I, p. 191) le nie formellement. Sarrasin mourut en décembre 1653, empoisonné, dit-on, par un mari jaloux.

sur le caractère de Mazarin ; il insiste sur la fourberie et la lâcheté de ses relations personnelles et officielles, sur son avarice et sur la vénalité qu'il introduisit dans toutes les affaires de gouvernement. Aussi était-il haï de tous, et la prudence seule du prince Henri de Condé empêcha, pendant qu'il vécut, la fureur populaire d'éclater. Courtilz se montre toujours enclin à représenter la Fronde comme la conséquence directe des vices du cardinal. Condé mourut en 1648 et son fils était moins bien disposé que lui à l'égard de Mazarin. « Le cardinal, à qui il ne fallait que montrer les dents pour en avoir tout ce qu'on voulait, ne sut pas plutôt les plaintes que Condé (le grand Condé) faisait contre lui, qu'il fit tout ce qu'il put pour regagner son amitié ». Et d'Artagnan s'amuse à reproduire même le « baragouin italianisé » du ministre qui voulait par de sots compliments se concilier le prince.

Voici un épisode rapporté pour faire ressortir la mesquinerie et la méfiance de Mazarin envers les généraux. Au siège de Gravelines (1644) la poudre manqua à l'artillerie la veille d'une bataille et l'officier chargé de la fournir s'excusa de ne pouvoir le faire. On s'en plaignit au maréchal de La Meilleraye ; le coupable comparut devant lui, et, sous la menace de pendaison immédiate, tira de sa poche l'ordre formel du cardinal — l'auteur prétend même le citer textuellement — de laisser demander la poudre trois ou quatre fois avant de la fournir « pour que les officiers supérieurs ne volent pas le roi ». Là-dessus le duc d'Orléans demanda au maréchal « s'il ne savait pas que dès qu'on était d'une humeur, on se laissait aller aisément à croire des autres tout ce que l'on ressentait en soi ». Et le duc de raconter maints tours pareils joués par le cardinal. Tout cela n'empêcha pas la pendaison du malheureux officier : ce sont toujours les petits qui paient. Pour éviter le scandale, on répandit le bruit qu'il s'était suicidé ; mais, « si cela est, on avait bien voulu lui prêter une corde et un clou pour se pendre au plancher d'une méchante maison ».

Ce trait ne vient-il pas appuyer l'opinion que, pendant les intrigues de la Fronde, Mazarin « en matière de ruses et de fourberie eût été bien fâché de le céder à aucun » ?

D'Artagnan comme Rochefort a peint le cardinal surtout d'après ses relations personnelles avec lui. En digne représentant de son époque, notre Gascon gardait rancune à Mazarin de lui avoir refusé une charge. Il l'accuse formellement d'accorder tous les emplois aux siens ; il raconte que le rusé Italien avait établi chez lui un salon de jeu, et que seuls ceux qui y perdaient pouvaient espérer ses bonnes grâces. Quiconque gagnait, ajoute-t-il, demandait vainement ses appointements mêmes. A l'appui de cette assertion d'Artagnan cite son expérience et celle de son compatriote, Besmaus (1). Tous deux espéraient faire fortune au service particulier du cardinal, mais « si nous avions des bas, nous n'avions pas de souliers » ; c'est-à-dire ils avaient *bouche à cour* et en plus le strict nécessaire pour l'exécution des ordres de leur maître.

Lorsque d'Artagnan eut accompli des missions délicates au cours desquelles sa vie avait été souvent en péril, le cardinal lui proposa une compagnie dans les gardes

(1) Dans la *Gazette de France*, 23 octobre 1646, Besmaus est nommé « gentilhomme ordinaire du cardinal Mazarin ». — PINARD, *Chronique Hist. Mil.*, t. VI, p. 418, dit que d'Artagnan fut « gentilhomme du cardinal Mazarin en 1646 ».—Les *Mémoires de M.L.C.D.R.* (p. 165, éd. de 1688) laissent la même impression que ceux de d'Artagnan : « Artagnan et Besmaus se plaignaient qu'ils avaient fait toute leur vie la cour à son Eminence, sans en être plus avancés. En effet, il n'y avait rien de si mince que leur figure, et même elle était si digne de pitié que, le plus souvent, ils ne savaient où prendre un sou pour aller dîner. Cela les obligea à songer à faire retraite ; mais comme ils étaient du fond de la Gascogne et leurs moyens ne leur permettaient pas d'entreprendre un si long voyage sans argent, ils cherchèrent à en emprunter, et, s'ils eussent trouvé seulement dix pistoles, l'un ne serait pas mort commandant la première compagnie des mousquetaires du roi, et l'autre n'aurait pas aujourd'hui plus de trois millions de biens ».

moyennant vingt mille livres (1). Notre Gascon trouva que c'était une plaisante façon de tenir promesse ; mais Mazarin, pour lui ôter toute possibilité de refuser, lui fit offrir cette somme par quatre financiers. En même temps une jeune veuve, plus belle et plus riche que vertueuse, lui offrit sa main. D'Artagnan pensa trop tôt avoir les écus pour ses beaux yeux sans s'engager plus loin ; mais à malin malin et demi, et notre homme, ne voulant pas « être de la grande confrérie » se vit éconduire « sans tambour et sans trompette ». Car d'Artagnan, comme Rochefort, jouait de malheur en mariage. Tous deux expliquent ces mésaventures à leur manière, et disent que, différents en cela de la plupart des hommes, ils craignaient les cornes, même en or.

Le cardinal pressa le nouveau lieutenant de s'acquitter de sa dette, et l'obligea ainsi à s'adresser aux financiers. Ayant eu la naïveté de raconter l'offre de la dame, notre héros ne reçut que les conseils les plus cyniques. Le premier lui « demanda de but en blanc... si ce qui se faisait pour faire un homme cocu et un coup d'épée dans l'eau lui gâtaient la taille l'un plus que l'autre ». Est-il besoin de dire qu'il n'était jamais venu à l'esprit du mousquetaire, si pointilleux sur les questions d'honneur, qu'il n'y en avait guère moins pour lui à accepter ce secours d'une maîtresse qu'à épouser une fille galante ?

D'Artagnan obtint néanmoins le prêt de cet argent d'un financier qui partageait ses préjugés. Celui-ci le pria de ne pas dire à son maître d'où venait ce secours. Mazarin « porta le sac d'écus à son nez » et invita d'Artagnan à faire de même, en lui demandant s'il y sentait quelque chose qui lui fût désagréable. Sur une réponse

(1) Les mémoires de l'époque foisonnent en plaintes contre l'habitude du cardinal de vendre les charges à l'armée. Bussy-Rabutin, par exemple, à qui on demandait 7.500 livres pour la charge de lieutenant du roi en Nivernais, dit : « Cette petite taxe venait de l'esprit ménager du cardinal Mazarin qui avait cette vilaine coutume de faire acheter toutes les grâces qu'il faisait ». (*Mém. de B.-R.*, T. I, p. 102).



négative le cardinal l'assura que tout ce qui viendrait de la même source n'aurait pas de plus mauvaise odeur. On n'a pas besoin d'être Gascon pour en conclure que le ministre avait défendu aux financiers de prêter de l'argent au lieutenant, croyant lui rendre service en l'obligeant à « s'encorniller ». Car, selon Mazarin, le plus cuisant des maux est d'être gueux.

Le cardinal fit part à d'Artagnan de ses sentiments intimes sur la politique lorsqu'il l'envoya à Londres pour dresser un rapport détaillé sur la situation exacte de Cromwell. Mazarin guettait alors le trône d'Angleterre pour une de ses nièces, et il hésitait entre le fils du protecteur et le prince de Galles, (le futur Charles II), comme gendre. Rencontrant chez son envoyé peu de sympathie pour l'usurpateur, il lui expose une politique où le dogme du droit divin des rois n'est guère respecté.

« Il me dit... qu'il fallait que je susse que ce qui paraissait tyrannique au commencement devenait juste dans la suite; que le temps rectifiait toutes choses, tellement qu'avec un peu de patience un usurpateur et même un tyran devenait roi légitime; qu'il voulait donc que j'aimasse Cromwell si les Anglais l'aimaient, et que je le haïsse s'ils le haïssaient; que c'était là la pierre de touche dont il voulait que je me servisse pour connaître s'il régnait sur eux légitimement, puisqu'aussi bien il ne dépendait que de là de savoir si sa race lui succéderait ou non, comme nos rois avaient succédé à leurs pères (1). »

D'Artagnan, royaliste (2) jugea « cette déclaration

(1) *Mém. de d'A.*, II, pp. 380-381. Walckenaer dit, à propos de ce projet du cardinal : « Etranger à toutes les haines comme à toutes les affections, Mazarin ne connaissait ni sentiment ni convenance quand la raison politique ordonnait. Là où il trouvait des forces il cherchait à s'en saisir, quelle que fût leur origine ou leur cause ». (*Mém. sur Mme de Sévigné*, 2e édition, T. II, p. 122).

(2) Tous les héros de Courtilz gardent essentiellement la même attitude envers Cromwell. Nous reconnaissons dans notre auteur l'esprit d'un Frondeur qui aimait à rappeler les scènes de la Régence. Mais les révolutions en Angleterre avaient dépassé les bornes.

merveilleuse et bien digne de lui », mais il promit de faire de son mieux. De retour en France, après avoir tout fait, sauf, bien entendu, les recherches pour lesquelles il avait été envoyé, il reçut une grosse récompense « pour services rendus à l'État ». Selon lui ces services ne concernaient que les intérêts particuliers du cardinal. A vrai dire, on ne voit pas qu'il ait travaillé à autre chose qu'à satisfaire son goût personnel pour les amourettes.

Telles sont, choisies entre mille, quelques anecdotes qui jettent toujours la même lumière sur le caractère de Mazarin. Comme on peut s'y attendre, Courtilz ne manque pas de le peindre encore une fois, et d'une manière incisive, au moment de l'affaire Fouquet. Souvenons-nous que c'est d'Artagnan qui eut la charge d'arrêter le surintendant et de le garder pendant son procès. Les *Mémoires* donnent à ce sujet des détails précis et assez exacts : tout l'épisode est vivement raconté.

D'Artagnan venait d'être nommé capitaine des mousquetaires — c'était le régiment favori du roi — et tous les courtisans s'étaient empressés de lui faire la cour. Fouquet l'invite à dîner, l'entretient cordialement, lui promet tout l'argent dont il aura besoin, et tient à lui faire un cadeau de cinq cents écus. Le même soir Mazarin lui tourne le dos et lui reproche de s'être lié avec ses ennemis. D'Artagnan lui démontre aisément qu'il n'a rien reçu du surintendant, mais refuse d'agir en espion auprès de lui, comme le désirait le cardinal.

Tout cela est probablement de l'imagination de Courtilz, mais sert à présenter dramatiquement l'hostilité de Mazarin contre Fouquet. C'est le premier indice qu'ait eu d'Artagnan de l'inimitié entre les deux hommes

Nous lisons dans les *Nouvelles des Cours* : « Pour moi... le respect dans lequel j'ai toujours été élevé pour mon souverain me fait envisager comme le crime le plus énorme et ce qui s'est passé à l'égard de Charles Ier, roi d'Angleterre, et beaucoup de choses qui sont encore arrivées depuis ce temps-là dans ce royaume ».



et il nous fait partager son étonnement. Vrais ou non, ces détails n'ont rien d'invraisemblable ; pendant tout le procès le mousquetaire refusa d'espionner son prisonnier dont il avait su gagner l'estime. Courtilz passe en revue les intrigues nouées autour du disgracié pour le ruiner, et, sans chercher à le disculper, il le considère comme un bouc émissaire. Le cardinal, craignant que le roi ne s'en prît à lui un jour, et ne lui demandât compte de la dilapidation des finances, se réjouissait de détourner sur une autre tête la colère royale. Parlant des mémoires laissés par Mazarin pour accabler Fouquet, d'Artagnan dit :

On ne laissa pas de trouver cette accusation étrange, non qu'elle ne fût véritable, mais parce qu'elle venait de lui. On n'était pas accoutumé de voir un voleur en accuser un autre, à moins que d'être entre les mains de la justice..... Parmi tous les voleurs il n'y en avait point qui le fût en comparaison avec lui (Mazarin) (1).

L'attitude de Courtilz envers le cardinal et Fouquet demeure à peu près la même dans toutes les œuvres où il est question d'eux.

Le récit du procès est égayé par les galanteries de l'abbé Fouquet (2) qui, exilé de Paris, s'ennuyait et y revenait en cachette pour voir ses maîtresses. Il usait de toutes les ruses pour tromper les officiers de Colbert

(1) *Mém. de d'A.*, T. III, pp. 154-155. La postérité n'a pas entièrement réfuté cette accusation. On a constaté de grandes injustices dans le procès de Fouquet et « la complicité du cardinal dans toutes les pilleries ». (Lavisse, *Hist. de France*).— Aujourd'hui on nie que Mazarin ait laissé des mémoires accusant Fouquet. Mais voir J. Lair, *Nicolas Fouquet*, T. I, p. 570 : « Quoi qu'il en soit des détails, le fait est certain. Selon tous les contemporains, Mazarin laissa des mémoires contre Fouquet ». (Il renvoie à Mme de Motteville, *Mém.* T. IV, p. 277).

(2) Sur cet abbé galant qui s'appelait Basile Fouquet, on peut consulter J. Lair, *op. cit.*, dans le texte et dans les renvois.

chargés de le surveiller; l'auteur a mis autant de soin à les raconter en détail qu'à ne rien omettre des moindres incidents du procès du surintendant. Peut-être Courtilz songeait-il aux stratagèmes qu'il inventait lui-même pour rester dans la capitale.

Les *Mémoires de d'Artagnan* révèlent de nouveau le talent de l'auteur à saisir les traits saillants d'un caractère et à en esquisser un portrait satirique. Voici par exemple le prince de Conti que son frère s'efforçait de détourner du mariage projeté avec Mlle de Chevreuse. Conti « portait sous une soutane les mêmes passions que les autres portent sous une cuirasse et sous un baudrier », et il était « plus amoureux de sa maîtresse que de son bréviaire qu'il n'avait jamais trop caressé ». Courtilz aime toujours à se moquer des ecclésiastiques haut placés qui délaissent leur profession (1).

(1) On sait qu'à un moment Conti a pensé à se faire nommer cardinal. Courtilz raconte aussi une histoire plaisante au sujet de Séguier. Richelieu lui avait confié la mission de visiter la reine, soupçonnée alors d'entretenir des correspondances avec l'Espagne. Courtilz a souvent fait allusion à cet incident. Cette fois il décrit impudemment la personne de sa majesté et ajoute : « Aussi le chancelier ne se fût-il jamais chargé de cette commission, si, en sortant du couvent, il eût conservé les mêmes sentiments qui l'y avaient fait entrer. Mais il s'y était trouvé tourmenté de tant de tentations différentes tant qu'il y était demeuré, qu'il en avait réveillé souvent les religieux. Il avait été affligé particulièrement de celle de la chair, et comme on lui avait permis dans leur violence d'aller sonner une cloche, afin que tous les frères se missent en prières à son intention, on n'entendait plus à toute heure que sonner cette cloche ; de sorte que ceux qui logeaient autour de ce monastère ne savaient ce que cela voulait dire, de l'entendre sonner si souvent. Mais, soit que Dieu n'exauçât pas leurs prières, ou qu'il ne se mît pas en état lui-même de mériter qu'Il les exauçât, il avait renoncé à la fin à cette vocation, et avait embrassé celle du Palais... En effet, il vit encore jusqu'aujourd'hui, et toujours avec de si grandes tentations... que l'on en conte d'étranges choses. Cependant si l'on en veut croire ce qu'on en dit, l'on prétend qu'il y emploie bien une autre cloche que celles des Chartreux pour les faire passer ». (*Mém. de d'A.*, I, p. 17). Courtilz semble en vouloir à un juge de Fouquet. — D'Alembert raconte une pareille anecdote

Ou bien encore, c'est la grande Mademoiselle, « une princesse plus propre à porter un justaucorps qu'une jupe. Elle avait des inclinations assez grandes, quoique dans le fonds elle eût une grande démangeaison d'être mariée ». De là, son zèle pour la cause du prince de Condé, qui, à en croire Courtilz, lui avait promis son fils. Bien que le petit duc d'Enghien n'eût alors que huit ans, Mademoiselle, désespérant de trouver un mari convenable, embrassa les intérêts du prince. Aussi quand il fut sur le point d'être écrasé sous les murs de Paris, après le combat de la Porte Saint-Antoine, « remua-t-elle ciel et terre pour le secourir ».

La même verve satirique se retrouve dans des portraits plus développés. Prenons par exemple celui du comte de Nogent qui n'apparaît dans le récit que pour être ainsi maltraité :

Ce comte était un comte de nouvelle impression, et qui, de fort peu de chose qu'il était naturellement, était devenu excessivement riche. Il avait passé quelque temps à la cour pour un bouffon... Il aimait le jeu au-delà de tout ce qu'on en saurait dire, et même il y avait perdu de l'argent... Il jurait et reniait, pour ainsi dire, chrême et baptême, ce qui étonna tellement un jour un des frères du duc de Luynes qui jouait très gros jeu contre lui, que pour ne pas l'entendre blasphémer davantage, il lui remit plus de cinquante mille écus qu'il lui gagnait. Il lui dit qu'il ne pouvait se mettre si fort en colère sans altérer sa santé... Cependant ce grand blasphémateur devint homme de bien sur la fin de ses jours, dont les capucins ne se trouvèrent pas mal quelquefois. Comme il était voisin d'un de leurs couvents, quand il voyait un bon plat sur la table, il le faisait ôter par mortification, sans y vouloir toucher ; il le leur envoyait en même temps, et leur faisait dire de le manger à son intention. Sa femme et ses enfants, qui en eussent bien mangé eux-mêmes et qui n'ét ient pas si dévots que lui, en enrageaient bien sou-

sur Séguier dans une note de son *Eloge de Segrais* (*Hist. des Académiciens*, II, p. 118, note G). D'Alembert protestait contre l'entrée des jeunes gens en bas âge dans les ordres ecclésiastiques. Picaro et philosophe se rencontrent plus souvent qu'on ne pense.



vent, mais il leur fallait prendre patience, parce qu'il se faisait obéir en dépit qu'ils en eussent (1).

Le plus souvent, comme ici, il semble bien que l'auteur ridiculise son prochain pour le simple plaisir de la médisance. Mais par deux fois, au moins, nous croyons découvrir une rancune personnelle sous ces insinuations méchantes. Il s'agit des historiettes sur Besmaus, gouverneur de la Bastille, et sur Bussy-Rabutin. Pour ce qui est du premier, il est probable que Courtilz voulut se venger de son geôlier. Quant à Bussy, nous sommes d'accord avec M. Le Breton (2) pour reconnaître une jalousie littéraire comme motif des attaques de Courtilz. L'*Histoire Amoureuse des Gaules* était à juste titre bien plus lue que les pamphlets scandaleux publiés à sa suite. Enfin, en 1696, la publication des *Mémoires* de Bussy a dû piquer au vif l'amour-propre de notre auteur, qui aurait cru trouver en lui un rival redoutable. Peut-être aussi, les démêlés de Bussy avec Turenne, un des rares grands hommes que Courtilz admirait sincèrement, sont-ils pour quelque chose dans son ressentiment. Quoiqu'il en soit, Courtilz ne perdit aucune occasion de le calomnier et il tira pour cela plusieurs épisodes des *Mémoires* mêmes de Bussy.

Ces anecdotes sont d'autant plus intéressantes que nous savons d'où elles viennent, et qu'ainsi nous pouvons examiner de près les procédés de l'auteur.

Le premier incident repose sur l'histoire bien connue de l'enlèvement de Mme de Miramion, et n'en est qu'un démarquage assez maladroit. D'Artagnan nous apprend que Mme de Troisvilles l'avait présenté à cette dame qui lui plaisait autant par son air de sagesse que par ses grandes richesses. Il se voyait préférer aux autres sou-

(1) *Mém. de d'A.*, I, pp. 69-70. — Sur Nicolas de Bautru, comte de Nogent et sa famille, voir les *Mém.* de Saint-Simon, XII, p. 564 (éd. Boislisle).

(2) *Le Roman français au XVIIIe siècle*, chap. I.

pirants et croyait être au comble de ses désirs quand la belle fut enlevée par Bussy. Celui-ci se proposait de l'obliger à accepter sa volonté, bon gré mal gré. Un accident brisa le carrosse à côté du bois de Boulogne, et la réparation demanda deux heures. Un laquais profita de cet arrêt pour s'échapper et prévint d'Artagnan, qui se mit à la poursuite du ravisseur. Bussy, se sachant dans son tort, « quitta le champ de bataille avec la dame ». Notre héros se présenta alors en preux chevalier : mais Mme de Miramion renonça à tout mariage, disant qu'elle craindrait les reproches d'un mari, bien que, tout innocente, elle eût été enlevée malgré elle. Et d'Artagnan, plus blessé dans sa bourse que dans son cœur, de jurer de ne plus perdre un temps précieux auprès des dames.

Toute l'histoire est racontée dans le langage un peu fruste qui sied à Courtilz. D'après lui, Bussy était un fat, un fanfaron et un brutal. Notons que le seul détail pris dans l'original, c'est l'endroit où l'enlèvement avait eu lieu. Bussy arrêta le carrosse de Mme de Miramion près de Saint-Cloud, pendant qu'elle faisait un pèlerinage au Mont Valérien (1).

D'Artagnan passe en revue la carrière militaire de son ennemi, diminuant ses services et exagérant ses fautes. Selon lui, Bussy aurait voulu être nommé colonel-général de cavalerie à la mort du duc de Joyeuse (1654) ; Turenne fut choisi et de là datent les démêlés entre les deux hommes. Bussy parle longuement de ses brouilles avec le vicomte (2) ; mais pour ce qui est de cette charge il dit simplement que le prince de Condé l'avait demandée pour lui-même.

(1) On peut consulter le récit fait par Bussy dans ses *Mémoires* (I, pp. 160-173). Il faut le contrôler par d'autres versions. Voir Gérard Gailly, *Bussy-Rabutin*, pp. 52-62 et, pour une bibliographie, p. 407. D'Artagnan ne paraît avoir joué aucun rôle dans cette affaire.

(2) Voir G. d'Hughes, *Bussy-Rabutin et Turenne* dans les *Mém. de l'Académie de Dijon*, année 1893-1894, pp. 91-112.

D'Artagnan raconte aussi la défaite de Bussy à Valenciennes (1654). Cette fois il suit de près son modèle, mais il y glisse à chaque ligne des commentaires malicieux. Ainsi Bussy aurait pu savoir l'arrivée des forces qui le surprirent « s'il eût daigné en prendre langue où il passait ; mais se faisant tout blanc de son épée, parce qu'il ne voyait encore personne qui lui pût donner lieu de rien appréhender, il posa sa garde... » (1).

D'Artagnan passe rapidement sur la scandaleuse partie de Roissy (2) mais il s'efforce de rendre son silence éloquent. « L'on s'y était moqué, à ce que l'on prétend, des deux sacrements les plus augustes que nous ayons dans notre religion ; savoir, du baptême et de l'Eucharistie : l'on raconte des choses effroyables là-dessus, et qui ne sont bonnes qu'à être passées sous silence, et même à être oubliées entièrement. En effet, on ne s'en peut souvenir sans horreur, et le mieux est de n'en jamais parler ». On peut s'étonner que Courtilz, si avide de scandale, n'ait pas insisté sur cet épisode. Probablement il le croyait connu de tout le monde et jugea plus efficace une allusion discrète ; cela suffirait à rappeler aux lecteurs tout le mal qu'ils en avaient entendu. Aussi se contenta-t-il de représenter Bussy comme le plus coupable.

L'autre portrait satirique où nous croyons voir une rancune personnelle est celui de Besmaus, un vrai baron de Faeneste. D'Artagnan nous le décrit dès qu'il le rencontre sur son chemin et ne laisse échapper aucune occasion de le tourner en ridicule. Le premier incident date de la jeunesse bruyante des cadets mousquetaires. Besmaus, d'une vanité insupportable, pratiquait le proverbe gascon : *ventre de son et habit de velours.* Ainsi portait-il un baudrier en broderie d'or par devant, mais

(1) *Mém. de d'A.*, II, pp. 459-460 ; *Mém.* de Bussy, I, pp. 436-437.

(2) *Mém.* de Bussy, *passim* ; G. Gailly, *op. cit.*, p. 78 et suiv.

tout uni par derrière. Il cachait ce défaut à l'aide d'un manteau qu'il ne quitta jamais sous prétexte d'une maladie. Ses camarades le découvrirent à la fin, et d'Artagnan dit à ce propos : « Quand c'eût été Sa Majesté elle-même qui de sa propre bouche nous défendait d'en parler, je ne sais s'il eût été en notre pouvoir de lui obéir ».

Besmaus s'en prit à son compatriote et exigea une réparation par les armes. Le rendez-vous est fixé près de Fontainebleau et toutes les précautions prises. Mais le second de Besmaus, un bretteur fieffé, se croyant « plus sûr sur le pavé de Paris qu'à la campagne » le trahit, et tous les combattants sont mis à la Conciergerie. Des Essarts, capitaine des mousquetaires, fut outré de ce procédé et se proposa de « faire passer un vilain quart d'heure au bretteur ». Il l'obligea donc à publier sa trahison pour échapper au bourreau. La couardise de ce bravache est peinte vivement dans son entretien avec une fille galante qui avait supplié Des Essarts de lui sauver la vie.

D'Artagnan se moquait constamment des services militaires de Besmaus. A en croire notre auteur, il n'avait jamais essuyé un coup de mousquet. Mais étant envoyé en Italie, « il se fit donner un coup de pistolet au coin de l'œil, ou du moins, il fit accroire qu'on le lui avait donné. Ce n'était rien pourtant... mais de peur qu'on n'en perdît le souvenir, et afin que cela rendît témoignage qu'il aurait été à la guerre, il y porta depuis une mouche, qu'il y conserve encore aujourd'hui fort précieusement » (1).

D'Artagnan ne se lasse pas de signaler la servilité de son compatriote envers ses supérieurs, et il trouve des raisons plaisantes pour expliquer sa nomination à

(1) La *Gazette* nous apprend que le 15 juin 1648, le sieur de Baissemaus (*sic*) eut « la mâchoire percée d'un coup de carabine au combat de Crémone, étant à la tête de toutes les troupes qui donnaient la chasse aux ennemis ». Besmaus fut mentionné plusieurs fois dans la *Gazette* et toujours avec honneur.



la charge de gouverneur de la Bastille. Besmaus, dit-il s'était marié avec une très jolie jeune fille dont il était excessivement jaloux : il l'obligeait même à porter un masque hideux. Alors quelques jeunes étourdis, ayant appris la faiblesse du mari, se firent passer à son nez et à sa barbe pour les soupirants de sa femme. Besmaus voulut l'enfermer mais il n'était pas assez riche pour acheter un château. Aussi, à la première occasion calomnia-t-il le gouverneur de la Bastille auprès de Mazarin : il lui offrit en même temps un bon prix pour cette charge, et parvint ainsi à ses fins (1). A la Bastille il gardait sa femme plus étroitement que tous ses prisonniers : toutefois, s'il échappa toujours au sort qu'il méritait plus qu'homme vivant ce fut plutôt grâce à la vertu de sa femme qu'à ses sottes précautions. Besmaus parvint à récupérer les sommes déboursées pour payer sa charge — et il l'avait payée fort cher — en retenant la moitié de l'argent destiné à la nourriture de ses pensionnaires, et c'est ainsi qu'il s'enrichit rapidement. Ce portrait, comme les autres, est caractérisé par le cynisme du langage et la brutalité du ton.

Les aventures particulières de d'Artagnan sont plus amusantes que celles des autres héros de Courtilz. La plupart sont des histoires d'intrigues amoureuses, lestement contées et présentant la plus grande variété. On peut croire que le Gascon était le favori de l'auteur.

La première escapade, et peut-être la mieux réussie, est la liaison avec la femme nommée par Dumas Mme de

(1) Besmaus fut nommé gouverneur de la Bastille le 27 avril 1658. Il remplit cette charge jusqu'à sa mort en 1697. — D'Artagnan avait certainement connu Mme Besmaus, car il fut parrain avec elle au baptême d'une fille de Paul de Lalour, le 8 mars 1658. (Voir Jal, *Dict. Crit.*, articles Besmaus et d'Artagnan). Mme Besmaus s'appelait Marguerite de Peyrolz, et elle n'était pas, comme disent les *Mémoires*, une « fille de Pluvinel, maître à monter à cheval ». Un nommé J. D. Peyrol publia la première édition (1623) du *Manège Royal*, manuel d'équitation, de Pluvinel. Peut-être la petite erreur de Courtilz vient-elle de là.



Bonacieux. D'Artagnan apprend que Rosnay, son ancien ennemi de Saint-Alié, est venu à Paris tout exprès pour le faire assassiner. Le mousquetaire s'informe de sa demeure et marche à sa rencontre, mais le malandrin s'est envolé. En revanche l'hôtesse de Rosnay que notre héros trouve fort à son gré, lui offre sa meilleure chambre pour rien, ou plutôt pour ses beaux yeux. Il ne tarde guère à être au mieux avec elle ; mais une autre affaire surgit pour troubler son bonheur. Un camarade vient lui apprendre que quatre bretteurs, aux gages de Rosnay, l'attendent. La dame court appeler un commissaire du voisinage lorsqu'un mousquetaire survient. Celui-ci, mis au courant de la situation, veut chercher une poignée d'amis pour s'emparer des assassins et de leur maître. C'était un jeune étourdi, affirme d'Artagnan, qui, cette fois, aima mieux s'assurer de la protection de la loi. On se saisit donc légalement des malfaiteurs, et l'hôtesse s'endette outre mesure pour les poursuivre en justice. Quand un de ses créanciers est sur le point de faire vendre ses meubles, d'Artagnan commet l'imprudence de le menacer. L'autre devient furieux et refuse de surseoir à l'arrêt même s'il recevait la moitié de son dû. La femme rend alors à son amant quinze louis qu'il lui avait prêtés et il s'en va les risquer au jeu. Suit une description vivante du tripot, sis dans une salle du Louvre, où d'Artagnan est obligé d'attendre une place plus d'une heure et demie « car il y avait là plus de presse qu'il n'y pouvait avoir au sermon du plus habile prédicateur de Paris ». On y joue gros jeu et c'est après quelque hésitation que notre héros *fait une masse* de cinq louis. « M. le duc de Saint-Simon tenait le dé et regardait cette somme comme indigne de sa colère ». Malgré tout, avec la fortune proverbiale des débutants, d'Artagnan gagne quatre-vingt-treize louis qu'il rapporte en triomphe à sa maîtresse. On peut rapprocher ce tableau de la scène connue du *Père Goriot* où le jeune Rastignac rend un service semblable à son amie.

De retour chez lui, d'Artagnan apprend que son hôte,

mis au courant des affaires, a battu sa femme ; celle-ci, toute en larmes, conseille à son amant de se faire adjuger les meubles à la vente publique afin de mater le mari. Mais notre Gascon, voyant qu'elle préparait son divorce, et ne voulant pas « se charger d'une maîtresse à longues années », tâcha au contraire de réconcilier les époux ; donc, se servant du nom d'Athos pour avancer l'argent, il réussit à tenir le mari dans une étroite dépendance. Le malheureux ne cède pourtant pas ; battu, emprisonné et berné par la haute justice même, il continue de s'opposer violemment aux rendez-vous des amants. Une fois d'Artagnan se voit obligé de sauter en chemise d'une fenêtre. Il tombe au milieu d'un groupe de garçons rôtisseurs « qui profitaient du beau clair de lune pour piquer leur viande ». Courtilz aime ces petits détails vraiment précieux pour donner à ses tableaux romanesques un air de vérité. D'Artagnan s'en va chez le commissaire, auquel il conte un roman fantastique pour se tirer d'affaire, lui et sa maîtresse. Pour expliquer tant de précautions, il se hâte de dire que « s'il est vrai qu'il n'y ait point de ville au monde où il se fasse tant de cocus impunément qu'il s'en fait à Paris... cet abus se punit dans de certains cas ».

Ayant donc bien « graissé les pattes » du magistrat, d'Artagnan fait loger le mari récalcitrant dans un cachot où il est fort maltraité par les guichetiers. Ainsi, « commença-t-il à connaître qu'il eût mieux fait de souffrir d'être cocu sans rien dire que de s'être exposé à tant de peines et d'affronts pour s'en être voulu plaindre ».

La femme prise en flagrant délit s'est jetée d'abord aux pieds de son époux, mais elle change de ton en le voyant aux mains des archers. On insinue à deux garçons emprisonnés avec leur maître qu'il y va de la corde pour eux s'ils ne s'échappent pas. L'un d'eux était tout à fait étranger à l'affaire mais « il savait qu'il se faisait bien des injustices à Paris, et que l'on n'y condamnait pas moins d'innocents que l'on y sauvait de coupables ». Tous deux réussissent à s'enfuir, et aggravent ainsi le

cas de leur maître. L'infortuné écrit aussitôt une lettre touchante au beau-frère de M. de Troisvilles, qui, malgré ses fonctions de magistrat, est un homme de bien. D'Artagnan reçoit donc une forte semonce de son chef. Celui-ci, concluant par une observation quelque peu jésuitique, découvre à son insu une plaie honteuse de la société.

Il ne disconvenait pas, dit-il, à la vérité, que les bonnes grâces d'une dame ne servissent à faire briller le mérite d'un jeune homme ; mais pour que cela fût, il fallait que la dame fût d'un autre rang que celle que je voyais ; que l'intrigue que l'on avait avec une femme de qualité passait pour galanterie au lieu que celle que l'on avait avec celles qui ressemblaient à ma maîtresse ne passait que pour débauche et pour crapule.

D'Artagnan ne manque pas de sentir l'injustice de cette critique, et l'on perçoit dans son commentaire l'accent d'une révolte qui va toujours croissant au XVIIIe siècle. Ne pourrait-on croire que c'est Figaro, picaro lui aussi, qui parle ici : « Après tout, le vice est toujours vice, et il n'est pas plus permis à une femme de qualité de faire l'amour qu'à celle de la lie du peuple ; mais comme l'usage autorisait ses reproches, je m'en trouvai si étourdi que je n'eus pas la force de lui répondre une seule parole ».

C'est alors que, pour des raisons d'intérêt, d'Artagnan cède aux observations de son chef et promet de ne plus voir sa maîtresse. Il lui envoie une lettre pleine de sages conseils avec la moitié de sa bourse. Et par deux fois elle lui rend son argent et s'efforce de reconquérir son affection. Le désespoir de cette femme est dépeint d'une manière saisissante ; quant à l'amant, il déclare froidement que son seul regret en cette affaire, c'est qu'elle ne l'ait pas rendu plus sage pour l'avenir.

Courtilz nous apparaît sous son meilleur jour en racontant ce genre d'aventure, où il peint sur le vif la vie de la petite bourgeoisie, voire celle des escrocs. Il est là à son aise, et on le sent plus capable de parler de

ce monde qu'il connaît bien pour l'avoir fréquenté, que de faire de la politique universelle dont il traite par oui-dire. De plus, ces scènes sont d'un réalisme plus juste et mieux rendu que celui des épisodes semblables des premiers romans réalistes, parce qu'il n'y a plus le parti pris encombrant de ridiculiser les romans dits idéalistes.

D'Artagnan réussit encore à donner un cadre dramatique à la seconde de ses escapades d'amour. Il avait accompagné le comte d'Harcourt en Angleterre pour combattre en faveur de Charles I[er]. Revenu en France, il fut invité à raconter ses aventures à la reine Henriette, et cet honneur lui valut un duel avec un milord, irrité de certaines critiques piquantes adressées à l'Angleterre. Ce duel, où Athos sert de second en dépit d'une médecine prise la veille, est d'un goût un peu trop rabelaisien pour être rapporté ici (1). Au moment de partir pour le combat, d'Artagnan reçoit un billet de milady, sœur de son adversaire et coquette fieffée, qui croyait mieux réussir dans sa vengeance par des moyens plus doux. Mais il faut s'y prendre de bon matin pour avoir raison d'un Gascon et cette fois comme toujours les rieurs demeurent de son côté. D'abord milady lui inspire une vive passion à laquelle elle répond par son dédain. Lui, comprenant bientôt la comédie de la dame, conquiert les faveurs de la domestique, apprend que sa maîtresse vient de donner un rendez-vous nocturne, et se fait substituer au soupirant heureux. Les épisodes de cette double liaison, la domestique jalouse de sa maîtresse, et milady à cent lieues de se douter de la ruse, rappellent les scènes burlesques des libelles amoureux. L'aventure finit par une rixe avec des bretteurs apostés par milady : d'Artagnan allait être accablé quand Athos, Porthos et Aramis surviennent avec quelques amis en réponse à son cri « A moi mousquetaires ! ». Les spadassins se sauvent et les Gascons emportent deux d'entre eux morts après une seconde lutte contre le guet survenu à la fin du

(1) Nous renvoyons les curieux à l'original, T. I, pp. 206-210.

combat. Le policier, « n'ayant ainsi que les corps des trois assassins... procéda à leur reconnaissance de la manière que son métier le lui apprenait », commente notre héros avec le mépris d'un militaire pour les autorités civiles.

Les escapades de d'Artagnan lui valent souvent des démêlés avec la justice, et comme Rochefort, il ne perd jamais une occasion de se moquer des procès et des avocats. Lors de son emprisonnement à Saint-Alié, il avait reçu d'un ami un secours d'argent et, en échange, lui avait signé une reconnaissance. Arrivé à Paris il avait trouvé le moyen de rembourser son bienfaiteur et de reprendre son billet. Il le perdit le jour même ; ce papier tomba aux mains de Rosnay qui en demanda aussitôt le paiement et fit arrêter son débiteur. Notre héros, plutôt que de payer une seconde fois sa petite dette, comme le lui conseillaient ses amis avisés, intenta un procès et fut condamné à deux mille cinq cents écus pour frais de procédure.

Il était au désespoir quand il reçut un billet anonyme l'invitant à rencontrer une dame masquée dans un carrosse près de la Porte Saint-Antoine. L'inconnue lui promettait une bourse de trois cents pistoles pour sa peine. D'Artagnan n'était pas homme à manquer un tel rendez-vous. Il arriva un peu avant l'heure, vit un carrosse, et, à l'intérieur, une belle dame sans masque. Il lui fit un compliment galant, mais apprit aussitôt que ce n'était pas lui qu'elle attendait. Il descendait quand le carrosse fut entouré d'archers, et les deux occupants traînés devant un magistrat. La dame jura qu'elle était venue seulement pour surveiller son mari dont la fidélité laissait à désirer. Mais l'époux, irrité, la poursuivit en justice, tenant à se faire déclarer cocu, dit d'Artagnan. Il ajoute que, pour sa part, il préférerait toujours « en fait de cocuage être Cornelius Tacitus que Cornélius Publicus ». Son amante, arrivée à temps pour être témoin de l'incident, lui fixa un second rendez-vous. Il lui persuada d'ôter son masque et reconnut aus-

sitôt la femme de son meilleur ami. Autant lui qu'un autre, pensa-t-il, et c'est ainsi qu'il trahit son camarade de gaieté de cœur.

A propos d'une autre aventure, dont le cadre renferme toute l'intrigue d'une comédie, d'Artagnan raconte comment il songea à se marier avec une riche veuve. Malgré sa pauvreté, il avait su se faire préférer à de nombreux soupirants et espérait conclure une bonne affaire. La dame était surtout vaniteuse, et notre Gascon, ayant la langue bien pendue, se croyait sur le point d'être agréé, quand une domestique lui déclara la guerre. Cette demoiselle exploitait consciencieusement sa maîtresse en flattant sa vanité. Aussi, craignant de perdre sa place si la veuve se remariait, desservit-elle d'Artagnan tout en recevant son argent. Elle le représenta à la dame comme l'homme le plus inconstant, fit découvrir en lui les défauts du premier mari qui avait laissé de fâcheux souvenirs, et agit de sorte qu'elle parvint à se faire faire la cour à elle-même. Sa maîtresse, dissimulée exprès derrière un rideau, assista à la scène, et, sortant de sa cachette, congédia brusquement le soupirant infidèle.

D'Artagnan raconte avec plus ou moins de verve de nombreuses tentatives analogues. Mais tant va la cruche à l'eau... notre Gascon finit par se marier, et, à l'en croire, il n'eut guère de raison de s'en louer.

Je m'étais marié comme les autres, parce qu'il semble que si c'est une folie, comme en effet j'estime que c'en est une et même très grande de se marier, c'est du moins une folie qu'il semble permis de faire une fois. J'avais épousé une femme extrêmement jalouse et qui me désolait à un point que si j'allais quelque part elle mettait en même temps mille espions à mes trousses... Je n'étais pas homme à souffrir les mercuriales qu'elle me prétendait faire toutes les fois que j'allais dans quelque endroit qui ne lui plaisait pas. Nous en eûmes souvent grabuge.

A la fin sa femme se retira dans une maison religieuse, et comme elle refusa d'en sortir, d'Artagnan se con-

tente de dire : « Je la laissai dans son couvent, puisqu'elle s'y plaisait si fort... Je sais bien toujours qu'elle y est encore, et que je n'ai pas pris la peine davantage de vouloir l'en faire sortir ».

Tout cela sent la façon un peu « mousquetaire » que Courtilz affecte en parlant des femmes ; nous savons cependant que le mariage de Charles de Castelmore avec Charlotte-Anne de Chanlecy ne semble pas avoir été heureux. La veuve apporta une belle dot, mais six ans après elle renonça à la communauté de biens (1).

Un second genre typique d'aventures sont les missions diplomatiques que les chefs de l'Etat confient à d'Artagnan comme aux autres héros de Courtilz. Ainsi il visite plusieurs fois l'Angleterre dans un but plus ou moins politique. Nous avons déjà parlé de son voyage à Londres pour se renseigner sur l'attitude des Anglais envers Cromwell. M. de Bordeaux était alors plénipotentiaire, mais d'Artagnan reçut l'ordre exprès de ne pas se faire connaître de lui. Il parle beaucoup de la vie libertine de cet ambassadeur et réédite une anecdote déjà publiée dans les *Mémoires de La Fontaine*. Bordeaux vivait alors publiquement avec la femme d'un officier français (La Fontaine n'est pas nommé ici), qui, lassé d'elle, était rentré en France. D'Artagnan, en homme à bonnes fortunes, rencontra cette femme dès son premier jour à Londres. Le mari revient bientôt après, et notre héros entre dans la maison en qualité de cuisinier pour mieux jouir des faveurs de la maîtresse, faveurs partagées entre lui, l'ambassadeur et le mari. D'Artagnan se plaît à décrire ce ménage à quatre et oublie le but diplomatique de son voyage. Mais la jalousie s'étant éveillée, Bordeaux fait arrêter le faux cuisinier comme espion de Condé et l'envoie à la Bastille.

(1) Le mariage eut lieu le 5 mars 1659. Pour les détails voir JAL, *Dict. Crit.* ; JAURGAIN, op. cit., p. 203; SAMARAN, *op. cit.*, pp. 145 et suiv.

Le prisonnier refuse de se justifier devant les officiers et reste six semaines enfermé (1).

Citons encore un incident que d'Artagnan raconte à propos d'un de ses voyages en Angleterre. En débarquant sur le sol français, il trouve des ordres de Mazarin qui le prie d'assister comme témoin à la mort d'un espion venu à Paris pour débaucher le Parlement. Il s'embarque avec ce misérable et, à quelques lieues de la côte, le fait jeter dans la mer. Cet incident est raconté avec le sang-froid d'un homme accoutumé à de telles besognes. Nous le rappelons parce que Richelieu chargea un de ses lieutenants d'une tâche semblable comme Courtilz le rapporte dans les *Mémoires de M. de B**** avec plus de détails et plus de souci de l'effet dramatique.

Un autre épisode, souvent répété dans les mémoires de Courtilz ainsi que dans ceux de Pontis, raconte comment d'Artagnan, déguisé en colporteur de tabac, pénètre dans Ardres, assiégé par Condé (1657). Sous prétexte que les soldats lui volaient ses marchandises, il se fit donner un vieil uniforme dans le camp des assiégeants, contrefit l'ivrogne et défia un autre buveur d'aller avec lui reconnaître les lignes hostiles. Il parvint

(1) Nous pouvons nous dispenser de dire que la liste des prisonniers à la Bastille dressée par M. Funck-Brentano *(Lettres de Cachet à Paris)* ne fait pas mention de d'Artagnan. C'est une des aventures communes à tous les héros de Courtilz. On retrouvera ces deux anecdotes dans les *Mémoires de M.de Bordeaux*.La Fontaine n'y est pas nommé, et le faux cuisinier s'y appelle Debas. Celui-ci est traité d'espion de Condé. D'Artagnan parle plusieurs fois de ce Debas, « créature de M. le Prince, et qui était de mon pays ». Ce fut Debas qui précéda d'Artagnan comme sous-lieutenant de mousquetaires. « Il avait été fait gouverneur du duc de Nevers au sortir des Flandres, et c'était là la récompense qu'il avait reçue pour avoir quitté le parti de M. le Prince, qu'il servait auparavant avec distinction, et avoir embrassé celui de M. le cardinal », dit d'Artagnan. — Il s'agit d'Isaac de Baas. Courtilz semble l'avoir confondu quelquefois, lui ou son frère, Charles de Baas, avec d'Artagnan (Charles de Batz-Castelmore). Voir SAMARAN, *op. cit.*, pp. 105 et 269 et suiv.

à s'éloigner du camp, fit un signe de reconnaissance aux gens de la ville et courut vers eux. Il leur apporta la promesse d'un prompt secours ; puis, simulant une désertion pour rentrer dans le camp de Condé, il se laissa faire prisonnier. Il prétendit que Turenne avait occupé Saint-Venant et marchait en avant pour lever le siège d'Ardres. Condé le menaça de le faire pendre si ses renseignements se trouvaient faux ; mais d'Artagnan — on n'est pas Gascon pour rien — s'esquiva sans retard. Toute cette histoire est lestement racontée ; le langage sent les gasconnades dont le héros d'un tel exploit aurait assaisonné son récit autour d'un feu de camp, et l'accent est si convaincu que même à la lecture on oublie les invraisemblances.

Les *Mémoires* se terminent sur la simple remarque que d'Artagnan fut tué au siège de Maestricht le 25 juin 1673. On trouvera chez ses biographes authentiques des récits de sa mort qui lui font honneur. Ses contemporains l'ont vivement regretté (1).

Nous finissons notre étude de ce livre par la narration de la disgrâce et de la mort de Saint-Preuil, gouverneur d'Arras. Vraie ou fausse, cette historiette vaut bien, au point de vue artistique, tout ce qu'on sait de Saint-Preuil. Homme à vives passions, il s'était épris d'une belle meunière. Un jour il la fit enlever et la garde secrètement chez lui pendant que le mari remua ciel et terre pour la retrouver. Saint-Preuil combla le malheureux de ses bienfaits et à la fin, le croyant indifférent, il lui avoue ce qu'était devenue sa femme. Même il la lui laissa voir richement vêtue ; puis, pour le consoler, il lui donna une bourse bien garnie. Le meunier parut content ; mais plus tard, quand le gouverneur, accablé sous les attaques de ses ennemis, fut arrêté, le mari outragé se rappela ses anciens griefs et mêla sa voix au chœur des accusateurs. Alors d'Artagnan le traite d'ingrat, et fait la réflexion qu'il est « bien difficile de faire

(1) Voir Samaran, *op. cit.*, pp. 255 et suiv.

changer de peau à ceux qui sont nés dans la crasse ». Mais dans son récit, Courtilz a su bien rendre la douleur du meunier, victime de la violence d'un grand. Quand le grand à son tour tombe sous l'oppression de ses supérieurs la sympathie tourne vers lui. « Tout son crime, dit d'Artagnan en parlant de Saint-Preuil, ne fut que d'avoir déplu aux puissances », et il raconte les démêlés du gouverneur avec Des Noyers et avec les maréchaux de La Meilleraye et de Brézé. Il le compare à d'autres victimes de la même tyrannie : Grandier, brûlé vif comme sorcier, et le maréchal de Marillac, dont le seul crime — d'Artagnan le répète après Rochefort — était de n'être plus des amis de Richelieu. Il est à noter que Pontis, Bussy-Rabutin et d'autres auteurs contemporains s'accordent avec Courtilz sur la véritable cause de la condamnation de Saint-Preuil. Celui-ci ne paraît pas avoir été plus coupable que ne le furent ses collègues d'oppression envers la bourgeoisie (1).

Un romancier de nos jours aurait représenté la ruine de Saint-Preuil comme une Némésis châtiant l'orgueil d'un tyran et certes il en aurait tiré des effets dramatiques. Courtilz cherche toujours à signaler le césarisme brutal des puissants ; il en trouve deux exemples dans cet incident ; seulement l'exécution injuste d'un gouverneur a plus de retentissement que le rapt d'une meunière.

(1) Il est probable que cette histoire est fondée sur un incident rapporté par Pontis, qui se dit ami de Saint-Preuil. Pontis nous apprend que le gouverneur avait noué un roman d'amour avec une meunière et que le mari de celle-ci fut exécuté sur une accusation de trahison. Dans son procès Saint-Preuil fut accusé d'avoir tué cet homme. Pontis déclare que le gouverneur l'avait protégé à tort par amour de la femme, mais que le misérable récidiva et fut alors condamné par la justice civile. Courtilz passe rapidement sur l'accusation majeure portée contre Saint-Preuil, sa violation du droit de la guerre envers la garnison espagnole de Bapaume, parce qu'il veut insister sur l'incident du meunier. (Voir Pontis, *Mémoires*, II, p. 231 et suiv. ; *Mém. de d'Artagnan*, I, pp. 71 et suiv, et pp. 121 et suiv.)

Nous avons sciemment laissé de côté toute la chronique historique qui occupe plus que le tiers des *Mémoires*. Il faut pourtant signaler de nouveau sa présence, car dans trois des livres qui suivent, nous la retrouverons. Cette chronique n'existe que pour elle-même : le héros n'y entre guère, et à nos yeux elle ne fait que longueur et ennui. Rochefort n'en abusait pas et il mettait plus de sa personnalité dans les épisodes historiques, où d'ailleurs il se donnait un rôle considérable, que dans ses aventures galantes auxquelles il attachait peu d'importance. D'Artagnan au contraire, imprégnait de sa marque ses escapades privées et il aimait tant à les raconter qu'il en oubliait le but de ses missions diplomatiques. Mais entre sa personnalité et la chronique historique il y a cloison étanche. C'est là le grand défaut de ce livre. Nous croyons lire un roman et tout d'un coup nous tombons dans une centaine de pages d'histoire plus ou moins fidèle à la vérité. Cela est fâcheux ; mais il faut se rappeler que sans ces prétentions historiques l'œuvre de Courtilz ne serait pas ce qu'elle est. C'est l'histoire qui l'a mené au réalisme. Dans les œuvres à venir les aventures galantes tendent à devenir un simple « râgout » fait pour épicer les récits historiques et cela a commencé avec les *Mémoires de M. d'Artagnan.*

CHAPITRE VI

DERNIÈRES ŒUVRES 1701-1712

*Entretiens de Colbert avec Bouyn. — Mémoires de Montbrun. — Mémoires de la Marquise de Fresne. — (Annales de la Cour et de Paris). — La Guerre d'Espagne. — Mémoires de M. de B***. — L'Histoire du Maréchal Duc de La Feuillade. — L'Histoire du Chevalier de Rohan. — Les Mémoires de M. de Bordeaux.*

Après les *Mémoires de M. d'Artagnan*, Courtilz publia avec une hâte fébrile pour réparer sa fortune entamée par un long séjour à la Bastille. Il fournit quatre ouvrages (1) à l'imprimeur dans la seule année 1701 ; son second emprisonnement l'interrompit en plein travail. Il n'a eu le temps d'achever que le premier volume des *Mémoires de Montbrun*, et il n'a jamais donné la suite promise des dialogues de Colbert et de Bouyn.

Nous ne saurions fixer l'ordre dans lequel ces livres ont paru. Bayle en nomme trois (2), et le premier semble être les *Entretiens de Colbert avec Bouyn*. Le genre de

(1) *Entretiens de Colbert et de Bouyn sur la succession d'Espagne et autres affaires curieuses*, Cologne, 1701, chez Pierre Marteau, selon le titre. *Mémoires du Marquis de Montbrun*, Amsterdam, 1701, chez Nicolas Chevalier et Jacques Tirel, avec privilège des Etats de Hollande et de Westfrise. *Mémoires de la Marquise de Fresne*, Amsterdam, 1701, chez Jean Malherbe, selon le titre. *Annales de la Cour et de Paris*, Cologne, 1701, chez Pierre Marteau, selon le titre. Nous avons déjà parlé de ce dernier livre.

(2) Voir la lettre citée à la page 11 de cette étude.

dialogues des morts a été de tout temps une forme de satire sûre de succès (1). Ce livre est, comme les *Annales de la Cour*, farci de malices ; il révèle nombre de scandales et était sans doute piquant pour les contemporains ; il ne manque pas d'intérêt pour les historiens, mais pour notre étude sa valeur est surtout de marquer un genre satirique de plus, essayé par Courtilz. Quoique le titre complet désigne le partage de la succession d'Espagne comme une des principales matières, ce sujet n'est guère abordé dans la partie publiée (2). Cinq ans plus tard parurent des *Mémoires* qui traitent de cette succession et des guerres qu'elle causa.

Les *Mémoires du Marquis de Montbrun* auraient été un roman du même genre que l'histoire de d'Artagnan si l'auteur ne l'avait abandonné après en avoir écrit l'introduction, où il raconte surtout les aventures personnelles du héros. L'avertissement est fait, comme à l'ordinaire, pour éveiller la curiosité du lecteur. L'éditeur craint que beaucoup ne veuillent pas croire à l'authenticité de ce livre, à cause des « faits extraordinaires » qu'il rapporte. Tant pis pour les personnes mal instruites qui ne connaissent pas l'histoire de Montbrun ; qu'elles se renseignent auprès de n'importe quel personnage du grand monde, ou qu'elles écoutent seulement, elles auront bientôt satisfaction. On ne nous explique pas comment le manuscrit parvint aux mains de l'éditeur ; nous apprenons seulement « qu'on n'a pas jugé à propos d'y retoucher » (3).

(1) Leber possédait nombre d'écrits semblables qui visent Louis XIV et ses ministres. Citons comme exemple : *L'Entretien dans le Royaume des Ténèbres, sur les affaires du temps, entre Mahomet et M. Colbert*, Hollande, à la Sphère, 1683. (N° 4462 du Cat. Leber).

(2) Lelong nous apprend que dans la réimpression de cette œuvre en 1709 se trouve encore la *Politique, etc., découverte* (sic). Nous n'avons pu voir cette édition et nous ne savons pas ce qu'est ce second libelle.

(3) Voir à l'appendice N° V quelques renseignements sur le marquis.

Le marquis lui-même déclare qu'il a écrit ses *Mémoires* sur le tard et avoue que l'abondance de détails sur sa jeunesse conviendrait mieux à un journal. Il nous informe qu'il est fils d'une pâtissière de la rue Saint-André-des-Arts et du duc de Bellegarde. Haï du pâtissier son père putatif, il fut le benjamin de sa mère qui l'envoya au collège de Navarre. Il y fit la connaissance de quelques fils de famille et, sachant « quelque chose de plus que le jeu » il gagna bien de l'argent à leurs dépens.

A l'époque du grand Jubilé (1606) sa mère, émue par les prédications, avoua à son confesseur et ensuite à son mari, le secret de la naissance de Montbrun. L'enfant se montra très fier de son noble père, et, vêtu du mieux possible, il lui rendit visite. Hélas ! il courait le risque de ne plus avoir de père car le duc le mit à la porte et le pâtissier refusa de lui fournir désormais aucun argent. Pour comble de malheur il devint la risée de ses camarades qui le baptisèrent Melchisédech. Un jour un écolier l'appela par le nom de son père putatif : vite les épées sortent du fourreau et la rixe se termine par une blessure sérieuse reçue par le provocateur.

Ainsi prit fin la vie d'écolier de Montbrun.

Il s'adressa au duc pour obtenir protection ; chassé encore une fois, il se réfugia chez la femme d'un procureur sous prétexte d'échapper aux poursuites d'un marchand dont il avait séduit la fille. Son hôtesse lui trouva plus de charmes qu'à son mari, et quoiqu'au début ils fussent assez naïfs pour ne se rien dire que par les yeux, ils finirent par s'entendre parfaitement. Cette bonne fortune brouilla le jeune homme avec une autre de ses amies et celle-ci éveilla les soupçons du mari. Alors l'avocat, ayant entendu parler d'un marchand qui recherchait le séducteur de sa fille, convint de lui livrer son hôte moyennant cent louis. Le lendemain donc, Montbrun trouva à son réveil une trentaine d'archers et fut emmené au Châtelet. On avait si bien gagné les juges qu'il faillit se trouver marié avec une demoiselle qu'il ne connaissait même pas. Et, quand il

eut convaincu les juges de l'erreur, il fut écroué au donjon comme assassin de son camarade d'école. Le mari trompé « ayant de quoi s'indemniser de ses cornes » avait pardonné à sa femme ; puis, furieux de voir l'argent lui échapper, il la roua de coups. Elle vint raconter son malheur à son amant et se vit froidement reçue.

Mis enfin en liberté, Montbrun passa en Angleterre avec des lettres d'introduction auprès du duc de Buckingham et à d'autres nobles. Il se présenta comme fils du duc de Bellegarde, bien connu dans ce pays pour ses exploits de guerre et de galanterie. Le jeu de paume y était fort à la mode, et l'on y jouait gros. Notre héros gagna rapidement une grande fortune par d'habiles ruses qu'il décrit en détail. Quelques-unes de ses victimes, prenant à cœur leurs pertes, complotèrent sa mort et chargèrent trois spadassins de le tuer. Alors il se montra aussi habile à manier l'épée que la raquette et désarma les assassins.

Montbrun devint bientôt le favori du roi Charles, mais, *mirabile dictu*, il ne nous dévoile rien des secrets intimes de ce monarque. Quand la prise de La Rochelle eut réveillé l'animosité contre les Français en Angleterre, le roi lui conseilla de se faire naturaliser et lui proposa le mariage avec une parente du duc de Devonshire. Notre héros ne put se résoudre à renoncer à la France, et demanda un délai. Un ami lui fit un tel tableau des Anglaises et surtout des Anglaises nobles, qu'il n'eut pas la moindre envie de se presser. Cet ami lui vanta d'ailleurs les charmes d'une fille de qualité dont il marchandait les faveurs, et l'engagea à venir la contempler à un souper chez lui. Montbrun se déguisa donc en domestique et servit à table. Il apprit que la demoiselle avait été la maîtresse du duc de Devonshire et cette nouvelle lui donna des « visions cornues » qui ne furent que trop justifiées. Devonshire voulait qu'il se fiât à son jugement, et acceptât le mariage sans avoir vu la fiancée. Le jour des noces, au pied du trône royal

il reconnut la maîtresse de son ami. Le roi, trompé lui aussi, réprimanda le duc et renvoya la demoiselle. Les parents jurèrent de se venger, et le monarque conseilla à son favori de rentrer en France. Montbrun s'inclina à regret, car il avait rencontré toutes sortes de bonnes fortunes en Angleterre. Ses dernières réflexions sur les Anglaises ne sont guère plus favorables que les premières.

A Paris Montbrun songea à étudier le droit et à ce propos il fait ses compliments à la confrérie de la robe. Pour réussir dans la carrière militaire, dit-il, il faut être né quelqu'un tandis que

> Quand on a une fois une robe de conseiller sur le corps, quiconque pense *in petto* que l'on est un vilain et même un archivilain, c'est-à-dire un homme né de la lie du peuple, n'ose du moins vous le dire. Mais que dis-je, bien loin de l'oser, il vous ôte le chapeau d'une demi-lieue loin ; au lieu que si l'on a l'imprudence de mettre une épée à son côté, avec un plumet sur l'oreille : « Que nous veut donc dire ce courtaud avec cette mascarade ? » entend-on aussitôt dire de toutes parts ; son père n'a jamais été vêtu que de bure, et que prétend-il aujourd'hui, lui qui veut prendre un état qui ne lui convient point ?... Ainsi je comptais pour mon pis aller de me faire un jour président ou maître des requêtes.

Le hasard le sauva de cette nécessité : le duc de Bellegarde, se trouvant gêné dans ses affaires, reçut son fils le plus poliment du monde et consentit à le reconnaître moyennant cinquante mille écus. Courtilz sourit un peu de ce noble *papa à fils*, et fait dire à son héros : « Ce fut ainsi qu'au lieu qu'il en coûte de l'argent aux pères pour avoir des enfants, il m'en coûte... une si grosse somme pour avoir un père » (1).

Le duc entraîna son fils dans la conspiration de Gaston d'Orléans, et Montbrun décrit rapidement les efforts des rebelles pour gagner à leur cause la Bourgogne et la

(1) *Mém. de M.*, p. 373 . Pour cette transaction, voir l'appendice n° V.

Franche-Comté. Il ne manque pas d'égayer ce récit à sa manière. « Parmi tant d'affaires importantes, qui, à la vérité, ne roulaient pas sur notre compte, mais dont nous étions toujours les témoins... sans nous embarrasser plus que de raison, au moins moi, des affaires qui étaient sur le tapis, nous nous amusions à faire l'amour ». Car il y avait à Epinal une belle chanoinesse qui charmait à la fois le père et le fils. Celui-là « savait de vieux coups » et ne tarda guère à avoir le dessus sur son rival. « Pendant que je m'amusais comme un jeune homme à filer le parfait amour, il en vint au fait comme un vieux routier » (1). Une nuit, voulant donner à sa maîtresse une sérénade en délicat amant romanesque, Montbrun rencontra son père ; le jeune soupirant fut averti brusquement sur quelles brisées il marchait.

Revenant à la politique, l'auteur loue l'action prompte et vigoureuse de Richelieu par contraste avec la mollesse du duc d'Orléans. Montbrun désapprouve la révolte et déclare que, s'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait fait partie de l'armée du roi. Un gentilhomme du Quercy était venu avec une poignée d'amis se joindre aux rebelles : il fut froidement reçu, tandis qu'on fit fête à La Feuillade, accompagné de cinq cents chevaliers. Le Quercinois regagna sa province, disant qu'il était venu pour combattre les favoris, et qu'il en avait trouvé plus au camp des révoltés qu'à la cour. Et Montbrun de l'applaudir.

Suit une description animée de la bataille de Castelnaudary et de la charge étourdie de Montmorency. Notre héros fit partie de cette attaque, mais se retira à temps « laissant périr qui voulait périr ». La capture de Montmorency finit la rébellion et chacun s'occupa de faire sa paix avec le roi. Ce fut dans ce but que Bellegarde envoya son fils, chargé de lettres, à la cour. L'émissaire s'y fit passer pour un parent du père Joseph, et ainsi

(1) *Mém. de M.*, p. 415. *Vieux routier*, le duc l'était en effet ; car né en 1562, il fut, si on peut se fier à la chronique scandaleuse, le rival de Henri IV. Voir TALLEMANT, *Historiettes*, I, p. 9.

obtint facilement audience. Le portrait de ce prélat si habile en politique correspond à celui fait par Rochefort. C'était un fin courtisan, qui, pour avoir endossé le froc, n'avait nullement renoncé aux vanités de ce monde. Montbrun fut présenté à Richelieu, puis conduit par un escalier dérobé au lever du roi ; il obtint le pardon sollicité. La raison de tout ce mystère n'est pas claire ; Courtilz semble le regarder comme de rigueur dans tous les actes du cardinal.

Les *Mémoires* promettent des détails intimes sur le compte de Richelieu ; sans doute le portrait aurait ressemblé à celui tracé par Rochefort, si le livre avait été achevé. « Cependant quand je parle de sa grandeur d'âme, qu'on ne s'imagine pas que je veuille parler seulement de ce qu'il a fait d'illustre et d'éclatant pour l'Etat ; je veux parler encore de ses actions particulières et qui ne regardent que sa vie domestique. Aussi en pourrai-je rapporter quelques-unes ci-après, par lesquelles l'on verra comme d'un seul coup de pinceau quel était l'intérieur de ce grand homme ». Mais l'ouvrage se termine brusquement à la suite d'une mission diplomatique du héros à Bruxelles. L'auteur avait eu, sans aucun doute, l'intention de continuer son récit. Outre le portrait de Richelieu, il s'était proposé de raconter la révolution en Angleterre et quelques-unes de ses propres aventures (1). Nous croyons que Courtilz avait donné ce premier volume, aussitôt achevé, à l'éditeur pour en tirer de l'argent. Sa seconde arrestation l'aurait empêché de terminer l'ouvrage. Les biographes ne semblent pas avoir remarqué que le livre n'est pas complet.

Avec les *Mémoires de la Marquise de Fresne* nous abordons une série de romans où se montre l'influence des romanciers contemporains ou précédents dans l'œuvre de Courtilz. Ces *Mémoires* ont pour base un

(1) Voir à l'appendice, n° V.

procès en divorce qui avait dû faire du bruit à l'époque où il eut lieu. L'affaire se prête facilement au romanesque ; l'auteur s'y plaît et nous allons constater un romanesque croissant dans les œuvres suivantes (1).

La marquise explique dans une préface ses raisons pour publier ses *Mémoires* ; elle croit ses aventures assez remarquables pour intéresser les lecteurs, et elle veut réfuter les insinuations de mauvaises langues.

Après quelques détails sur sa famille (2), l'héroïne raconte son mariage avec M. Hennequin, marquis de Fresne, qu'elle avait accepté contre le gré de ses parents. Elle ne tarde guère à lui trouver une humeur bizarre et soupçonneuse : elle faillit être empoisonnée de ses mains. Puis le marquis, feignant d'avoir oublié sa jalousie, l'invita à l'accompagner en Italie. Elle y fit beaucoup de conquêtes par son esprit et sa beauté ; elle s'attira surtout l'admiration d'un corsaire renégat, nommé Gendron. Le marquis s'en aperçut et lui vendit sa femme qu'il faisait passer pour sa maîtresse. Le corsaire dîna souvent avec eux et les invita à venir à son bord. Cette visite est soigneusement préparée par l'auteur et, la situation principale une fois acceptée, ne mérite point le commentaire trop spirituel d'un critique moderne : « Que diable allait-elle faire dans cette galère ? » Mais les merveilles ne se font guère attendre.

La marquise goûtait fort les liqueurs ; elle est bientôt « coiffée » pour garder son expression, et, quand elle revient à elle, le vaisseau est en pleine mer. Gendron, facilement désabusé des calomnies du marquis à l'égard de sa femme, se montre fort respectueux ; il se jette à ses pieds, lui promet de ne rien demander jusqu'à ce qu'elle puisse obtenir de Rome la dissolution de son mariage. Il s'engage en outre à renoncer à son métier et à rentrer

(1) Pour le fond historique de cette affaire, voir à l'appendice, n° VI.

(2) Ils s'accordent à peu près avec ceux fournis par M. Ginisty dans le volume intitulé : *Le Marquis de Sade*, Paris, 1901.

dans le sein de l'église. Il demande seulement la permission de continuer quelques temps ses courses afin de ramasser des biens pour la marquise. Elle approuve cette décision, et vogue la galère !

Courtilz n'a jamais fait preuve de grande perspicacité en matière féminine. Aussi a-t-il mis dans la bouche de Mme de Fresne des récits de combats sur mer et sur terre qui feraient honneur au roi des pirates. Dès qu'il se rappelle qu'il a affaire à une dame, et non pas à un mousquetaire, il tombe dans le romanesque le plus ridicule. Prenons par exemple le combat contre un vaisseau hollandais, où la suivante de la marquise a le bras emporté par un boulet de canon. Après avoir subi courageusement le pansement, elle demanda qu'on lui apporte la main de laquelle elle a soin d'enlever un anneau de fiançailles ; elle prie un des assistants de le remettre sur un doigt de l'autre main. Après cela on n'est pas trop surpris d'apprendre que, oubliant le fiancé absent, elle s'éprend d'un jeune Hollandais, saisi sur le bateau ennemi. La marquise obtient de Gendron la liberté du prisonnier, et un prêtre portugais, captif lui aussi, procède au mariage.

La marquise accompagne son corsaire galant en Afrique, où elle est traitée en reine. Elle se charge de l'éducation chrétienne et de l'établissement de ses domestiques. Ce devoir la rend témoin d'une foule d'aventures romanesques ; l'empoisonnement des parents est le moins hideux des crimes complotés. Choisissons un seul exemple. Une des protégées de la marquise, nommée Diane, avait plusieurs soupirants. L'un d'eux voyant ses désirs entravés par son oncle, songea à s'empoisonner. On crut que le poison était destiné à un autre et le jeune homme faillit être empalé. Au moment du mariage de Diane avec un rival, ce même jeune homme conspire avec son ancienne nourrice pour se défaire de l'oncle. La nourrice est représentée comme une vieille sorcière, fort savante en matière de poisons. Par amour pour son favori, elle avait déjà expédié tout le reste de la famille

afin qu'il restât légataire universel ; elle n'avait épargné l'oncle qu'à cause de l'argent qu'il gagnait toujours. Prévenu par un rêve symbolique, celui-ci se tient sur ses gardes, et un vieux singe boit le poison destiné à son maître. La nourrice, saisie et torturée, supporte tout courageusement, mais le jeune homme, après avoir écrit une lettre pour la dénoncer, se tue. Elle confesse alors mille crimes des plus affreux et meurt misérablement.

La marquise elle-même faillit être enlevée par des corsaires ; le complot échoua et cinq de ces coquins furent empalés après avoir été réduits par la faim à manger leurs propres compagnons. L'auteur ne nous épargne pas les détails les plus révoltants de ces scènes sans s'apercevoir qu'ils sont assez déplacés, racontés par une femme.

Notre héroïne tourne toutes ses aventures à la gloire de Dieu : elle fait observer à l'oncle, un schismatique, et à deux corsaires mahométans grâciés, que leur vie a été sauvée pour qu'ils renoncent à leurs erreurs, ce qu'ils ne manquent pas de faire. Pendant son voyage de retour vers l'Europe, elle a la chance de sauver un ambassadeur français qui avait fait naufrage près de la côte d'Afrique. Puis, son vaisseau arrive juste à temps pour arracher aux mains des pirates une jeune fille qui poursuivait l'ambassadeur. Celui-ci, explique-t-elle, l'avait séduite sous promesse de l'épouser. Et la bonne dame d'arranger leur mariage au gré de tout le monde.

A Rome le pape absout l'ancien corsaire mais le divorce est refusé à la marquise. Alors Gendron donne tous ses biens pour racheter des esclaves chrétiens en Afrique et entre dans un monastère où il édifie chacun par sa vie pieuse. Mme de Fresne veut suivre son exemple, mais, ne pouvant obtenir la dispense nécessaire, elle rentre en France pour dénoncer son mari. Elle le fait écrouer à la Bastille, puis le poursuit en justice pour

ravoir les biens qui lui appartiennent (1). Les *Mémoires* se terminent là.

Ce roman paraît appartenir à un genre tout-à-fait différent des *Mémoires* examinés précédemment. Il tient beaucoup du roman conventionnel d'aventures fantastiques, où les enlèvements par des corsaires étaient un ressort par trop commun. Mais il ne faut pas oublier que le sujet, puisé dans l'histoire, ou du moins dans la tradition, a frayé la voie au romanesque. D'ailleurs les procédés de ce roman ne diffèrent pas entièrement de ceux déjà indiqués dans les autres. L'héroïne écrit minutieusement les événements dans lesquels elle avait part ou qui s'étaient passés sous ses yeux. Elle a tâché de faire un tableau de la vie des corsaires en racontant ses aventures parmi eux, et elle a bien choisi les incidents pour représenter les périls de leur existence. Peut-être n'était-elle pas moins capable de décrire les combats auxquels elle avait assisté qu'un mousquetaire l'était de raisonner sur la politique universelle.

Courtilz se plaisait apparemment au genre romanesque, car nous trouverons, dans les *Mémoires de M. de B****, un autre héros courant les mers sous le pavillon noir, et cette fois il y aura à signaler des éléments encore plus caractéristiques du roman de pirates. Avant de parler de ce livre, le dernier publié pendant la vie de l'auteur, examinons brièvement un roman conçu à plusieurs points de vue dans la forme typique déjà notée, mais ne manquant pas de traits empruntés aux histoires fantastiques.

La Guerre d'Espagne ou les Mémoires du Marquis ***

(1) M. Ginisty, *op. cit.*, nous apprend que la séparation de corps fut prononcée par sentence des requêtes du Palais le 17 mars 1663, et confirmée par deux décrets du Parlement du 30 avril 1675 et du 23 avril 1680. M. Funck-Brentano, *Lettres de Cachets à Paris*, dit que le marquis fut mis à la Bastille en 1677 pour cause inconnue.

parurent en 1706 (1). L'auteur les regarde, dit-il, comme le journal de sa vie, et ils ne traitent que les événements contemporains. Son récit commence avec l'ambassade du marquis de Lavardin à Rome (1687) et finit avec la campagne du duc de Vendôme en Flandre en 1707. Il nous promet un « mélange des choses qui concernent la politique, la galanterie et la guerre et, ajoute-t-il, c'est là proprement le caractère des *Mémoires.* » C'est assurément une bonne définition de ceux de Courtilz. D'ailleurs ces petits agréments de la chronique des campagnes étaient alors à la mode, et personne n'était contraint de diminuer ses prouesses en amour (2).

Le marquis prétend que, pour écrire des mémoires utiles, il faut un long séjour à la cour et à l'armée, et de plus, « un de ces postes heureux qui nous donnent entrée dans le cabinet des princes ». Inutile de dire que lui, comme tous les héros de Courtilz, a joui de ces privilèges ; aussi nous promet-il, comme eux, des « particularités curieuses » sur les personnages et sur les événements de l'époque. Il ne fournit guère de détails sur sa famille, disant seulement que Mme Elisabeth de Vienne, comtesse douairière de Bouteville, et le duc de Luxembourg, son fils, étaient ses protecteurs. Il reçut une bonne éducation mais acquit de bonne heure des goûts pernicieux, ceux du jeu, de la galanterie et de la magie (3).

(1) Pour ce livre, voir E. Bourgeois et L. André : *Les Sources de l'Histoire de France au XVIIe siècle*, t. II, n° 904. Voir aussi notre appendice, n° VII.

(2) Bussy-Rabutin, par exemple, aime à se vanter de ses escapades amoureuses. Voici la forme typique de leur introduction : « Mais pour ne pas oublier les bagatelles dont la vie des honnêtes gens doit être mêlée parmi les choses sérieuses, je dirai qu'il y avait dans ce temps-là, dans le Temple, une veuve de qualité » etc. Bussy, *Mémoires*, T. I, p. 188.

(3) Les aventures du marquis, comme celles de tous les héros de Courtilz, reflètent fidèlement les mœurs de l'époque. Des affaires de magie faisaient alors beaucoup de scandale, et le duc de Luxembourg lui-même fut accusé de s'en être mêlé ; il fut emprisonné



Il était d'humeur belliqueuse et tirait l'épée à la moindre occasion. Ainsi il tua un camarade à la suite d'une brouille de jalousie. C'est le duel de rigueur des débuts de ces héros, mais cette fois le vainqueur en devint plus sage. Revenant le lendemain sur le lieu du combat, il aperçut que les vagues de la Seine avaient découvert le corps enterré à la hâte dans le sable. Ce spectacle, décrit avec un réalisme un peu brutal, le hanta longtemps et, lassé enfin de ses plaisirs, il sollicita la permission d'accompagner le marquis de Lavardin en Italie.

Il s'y lance dans de nouvelles intrigues amoureuses ; il est charmé par l'air de mystère dont tout est entouré. L'auteur insiste beaucoup sur ce point, voulant sans doute conserver la *couleur locale.* Mais ses anecdotes sont toutes livresques et il devient guindé à force de suivre de fades modèles conventionnels. La plupart des amourettes en Italie auraient pu trouver leur place dans le *Voyage en Espagne* de Mme d'Aulnoy. Voici pourtant un incident à retenir. A Florence le marquis retrouva son ancien laquais vêtu avec le dernier luxe. Le drôle lui apprit qu'étant au service d'un médecin fameux, il avait copié ses ordonnances la nuit et écouté ses diagnostics le jour. Ainsi armé, il s'improvisa docteur, opéra quelques guérisons et se trouva à la mode. Grâce à un habile avocat qui lui composa un « plaidoyé (*sic*), rempli de quantité de citations tirées des plus fameux auteurs grecs et latins qui aient écrit sur la médecine, et soutenu d'un beau raisonnement fondé sur les lois des jurisconsultes », il fut considéré comme le plus savant des docteurs. Voilà encore un frère aîné de Gil Blas.

L'auteur réussit mieux à décrire les galanteries françaises de son héros, où nous trouvons parfois les motifs burlesques des pamphlets licencieux. Il y a aussi des incidents plus développés. Voici par exemple une comédie d'amour médecin, historiette qui mérite bien un

sous ce prétexte. Les *Mémoires de La Fontaine* parlent de quelques prisonniers écroués à la Bastille sur cette accusation.

résumé, car elle est typique des anecdotes romanesques, mêlées de traits réalistes et satiriques, que Courtilz insère souvent dans ses livres.

La comtesse de *** avait fait vœu, dans les souffrances de ses couches, de faire une nonne de la fille qu'elle venait de mettre au monde. Dès le berceau l'enfant porta l'habit des religieuses de Sainte-Marie. Elle eut ensuite une institutrice choisie par l'abbesse de cet ordre et prit le voile à l'âge de douze ans. Tout fut fait pour la pousser vers cette vie de retraite. Mais quelques années plus tard la jeune fille sentit qu'elle n'avait pas la vocation et fut prise de langueur. On fit venir un docteur ; il se rendit vite compte de sa maladie et se proposa de la marier. Il amena un ami, déguisé en médecin, et la jeune comtesse en fut charmée. Elle se laissa persuader facilement qu'on avait dépassé les bornes en la consacrant toute jeune à une existence austère, et que l'abbesse avait agi dans le but de s'approprier ses biens. Courtilz, en bon naturaliste du XVIIIe siècle, détestait couvents et religieuses ; il ne perdait point d'occasion de les décrier. Aussi la jeune fille, après s'être rappelé tout ce que son confesseur lui avait dit, ajoute :

Mais l'amour du monde nous prêchait à son tour une autre morale, remplie d'autres charmes qui nous faisaient oublier dans un moment tous ces importants devoirs, et j'ai reconnu par ma propre expérience, qu'il ne fallait que la vue d'un jeune homme bien fait pour déranger le cœur de la plus dévote nonnain.

La novice est donc enlevée avec toutes les péripéties d'usage. L'abbesse et la mère ont beau demander l'aide du Père La Chaise et de Bourdaloue, les nouveaux mariés gagnent par des amis communs Mme de Maintenon et ensuite le roi. Et l'auteur observe : « Les charmes d'une maîtresse prévalent toujours sur les remontrances d'un directeur de conscience, et, quelque tendresse qu'ait la conscience d'un prince, il a toujours le faible de ne

rien refuser à une maîtresse » (1). L'archevêque de Paris, stylé lui aussi par sa bonne amie, joignit sa voix à celles des amants contre ses confrères. Voilà encore une fois la manie des picaros de démontrer que les rois et les prélats sont « faits de la même pâte que les autres hommes ».

Ainsi l'amour triomphe, mais l'histoire ne se termine pas là. Le mari se passionne pour le jeu, et, trompé par un camarade amoureux de sa femme, il perd une grosse somme. Le lendemain il se fait faire une clé pour ouvrir la cassette de la marquise et met ses pierreries en gage, après avoir substitué de faux brillants aux vrais. On croirait lire ici une page de Balzac.Tout cela, suivant l'habitude de Courtilz, est raconté lestement et avec une verve endiablée.

Un des événements les plus importants mentionnés dans les *Mémoires* est le traité de partage de la succession espagnole. Notre marquis fut envoyé secrètement à La Haye pour conduire les négociations. Personne n'était, à l'en croire, mieux placé pour en connaître tous les détails. Il attaque la France avec un acharnement qui rappelle les premiers libelles politiques ; il conclut que « le traité de partage n'était imaginé que pour servir de prétexte à un testament en faveur d'un des enfants de France ». De La Haye, le marquis fut envoyé à Madrid, porteur d'un testament où le duc d'Anjou fut nommé roi d'Espagne. Toutes ces négociations ne sont à ses yeux qu'une comédie bien jouée par la France pour donner le change aux autres monarques. Suit une longue description des préparatifs pour le voyage du jeune prince en Espagne. L'attitude de l'auteur est franchement anti-royaliste.

Il ne s'est jamais vu de soumission pareille à celle où les

(1) *Mém. du Marquis* D***, T. I, p. 300. L'auteur pense sans doute aux luttes entre Bossuet et Mme de Montespan. Pour Courtilz, Mme de Maintenon n'était que « l'héritière des secrets de Mme de Montespan ».

magistrats et les peuples parurent dans toutes les villes par où le nouveau roi et les princes passèrent, ce qui marquait l'esclavage rampant auquel le roi très chrétien a réduit toute la France... Il n'y avait encore rien de si plaisant que les harangues que l'on prononçait à l'arrivée des princes. Toutes les cérémonies qui se pratiquèrent firent un spectacle dont la mémoire est digne d'être immortalisée. Pour moi, je ne pouvais m'empêcher de rire, aussi bien que les autres seigneurs qui étaient du voyage, du ridicule de la plupart de ces discours flatteurs.

Et encore, à propos des pistoles distribuées par le nouveau roi à son arrivée en Espagne, le marquis dit :

Cette générosité lui avait été recommandée sur toutes choses en partant de Versailles. Les rois donnent rarement à leurs sujets, et, quand ils leur donnent quelque chose, qui est toujours de peu d'importance, ce n'est que dans la vue de recevoir beaucoup d'eux et pour les préparer à l'esclavage.

Ce voyage triomphal donne lieu également à des anecdotes charmantes, comme celle-ci : le nouveau roi trouva fort à son goût une jeune fille gasconne et lui fit une déclaration dans les formes les plus galantes : « L'amour règne sur le cœur des rois... et les plus grands monarques du monde se font gloire de se soumettre à son empire, etc.» Et elle de répondre : « Sire, j'avoue que, si l'amour règne sur le cœur des rois comme sur celui du moindre de leurs sujets, la vertu, la constance et la fidélité règnent aussi bien chez les femmes d'une médiocre naissance que chez les reines ». Elle était fiancée à un honnête homme et pria le roi de la dispenser de lui accorder l'entretien demandé.

A Madrid le marquis reçoit la mission de travailler à l'établissement du nouveau monarque. Le voilà donc, comme toujours, placé on ne peut mieux, pour connaître les « particularités secrètes » de la politique. Mais il s'intéresse plutôt aux intrigues amoureuses, et, tout en se moquant de la façon espagnole de faire la cour,

il raconte des histoires romanesques dans le style traditionnel des romans sur l'Espagne. Voici un exemple. Une jeune fille noble fut mariée contre son gré à un marquis. Elle continua à voir son amant, et, trois ans après son mariage, elle feignit la mort. Son complice corrompit le marguillier, fit ouvrir en secret le tombeau et se sauva avec sa maîtresse. Le mari apprit la ruse et intenta un procès, mais la cour se déclara en faveur des amants.

La seconde partie du livre décrit la Guerre de la Succession; l'auteur, entraîné par un parti pris contre sa patrie, se fait un plaisir de raconter les désastres qui se sont succédés. L'attitude de Courtilz, si ce livre est de lui, semble avoir changé radicalement envers Louis XIV depuis les *Mémoires de M. d'Artagnan.* Faut-il croire qu'exaspéré par son second emprisonnement il ne gardait plus de mesure ? Ou bien est-ce simplement un effet de sa versatilité naturelle ? Le marquis lui, explique sa rancune en disant que, fait prisonnier à la journée désastreuse de Hochstedt (13 août 1704), il fut accusé à tort par le maréchal de Marcin et disgracié. Il reste en Hollande où il lui est permis de voyager et où il trouve beaucoup à admirer. Sans doute Courtilz exprime ses propres sentiments en écrivant :

On y jouit (en Hollande) d'une liberté qu'on ne connaît pas en France. On fait là l'horoscope des princes de l'Europe sans façon et on y raisonne de leur politique sans être obligé de dissimuler ses sentiments. Mais en France... le gouvernement présent est une espèce de tribunal plus à craindre que celui de l'Inquisition en Espagne.

Devenu secrétaire de l'Électeur de Bavière, le marquis se tient toujours au courant des affaires d'Etat et continue ses *Mémoires* jusqu'à la fin de la campagne de 1707.

Le dernier roman publié pendant la vie de Courtilz fut les *Mémoires de M. de B*** secrétaire de L. C. D. R.* Le héros paraît être sorti de l'imagination féconde de

l'auteur, qui lui a attribué des aventures fort semblables à celles déjà analysées. Ce qui mérite ici notre attention c'est le goût croissant du romanesque et le changement d'attitude envers les vieux romanciers (1). La partie historique du livre concerne le ministère de Richelieu ; B*** arrive à la cour vers 1627 et le récit se termine avec la campagne de 1636.

M. Le Breton (2) a signalé la ressemblance entre le commencement des *Mémoires de B**** et celui de la

(1) A ce propos il est intéressant de mettre en parallèle deux passages où Courtilz parle d'une scène connue de l'*Astrée*. Le premier est tiré des *Nouvelles des Cours* (1698) et le second des *Mémoires de B**** (1711). Dans le premier la critique de d'Urfé paraît n'avoir qu'un rapport lointain avec le récit, car il est question de Fénelon et des Quiétistes. « La créance qu'on lui attribue (à Fénelon) et à tous ceux qu'on soupçonne d'être de son opinion, ne pourrait venir que d'une cervelle creuse. Il est constant que la sienne n'a jamais paru telle, et ce serait tout ce qu'on pourrait croire de lui, s'il ressemblait à celui de ses aïeux qui nous a donné l'*Astrée*. Car, quoique ce roman ait passé pour un chef-d'œuvre dans l'esprit de beaucoup de gens, pour moi, j'avoue que j'ai toujours été d'un autre goût que le leur ; j'y trouve même tant de vision, que quand celui qui nous l'a laissé eût eu encore celle d'être Quiétiste, je n'en serais pas plus étonné. Etre Quiétiste de la manière qu'on l'impute à M. de Cambrai, ou de faire faire le sot personnage que son aïeul fait faire à toute heure et à tous moments à son Céladon et à son Astrée, est pour moi toute la même chose. Et en effet, il faut être tout aussi fou qu'un Quiétiste pour faire coucher un homme avec une femme qu'on aime passionnément et prétendre qu'on n'a pas osé seulement la toucher. C'est bien vouloir imposer aux autres que de chercher ainsi à leur persuader qu'il y a eu un homme si sot » (p. 21). Parlant de la même scène B*** dit : « Vous n'y pensez pas de traiter ainsi de sottise le personnage que M. d'Urfé fait faire à son héros. Je ne me connais pas en romans, mais il serait à souhaiter que dans tous ceux qui paraissent, il y eut autant d'esprit qu'il y en a dans le sien ». (T. II, p. 535). D'Artagnan aussi avoue qu'il n'a jamais été « grand liseur de romans ». (T. III, p. 414). Il est douteux que Courtilz ait lu l'*Astrée* en 1698. Il semble parler d'une anecdote entendue dans quelque joyeuse compagnie. Il a peut-être lu le roman pendant son second emprisonnement.

(2) *Le Roman français* au *XVIII*e *siècle*. Chap. I.

Vie de Marianne (1). La mère de B*** et un curé échappèrent seuls à des brigands qui massacrèrent tous les voyageurs d'un coche allant de Bordeaux à Paris. La mère expira en mettant son enfant au monde, sans avoir donné aucun renseignement sur sa famille. On se souviendra de la naissance merveilleuse de Rochefort et de la bonté du curé pour lui. B*** est élevé par le prêtre ; il ne veut pas embrasser la carrière ecclésiastique ni apprendre aucun métier car il se croit noble ; enfin à contre-cœur, il se fait charpentier. Il épouse la domestique d'une dame pour laquelle il travaille, et vit heureux pendant quelque temps. Puis, sentant que son métier est au-dessous de sa naissance, il s'en va à la recherche de sa famille. Arrivé à Marseille, il monte sur un navire de corsaires pour y faire des réparations. Le capitaine l'invite à se joindre à lui. B***, stipulant seulement qu'il ne sera pas obligé de changer de religion — détail typique de la piété picaresque —, une fois assuré de la tolérance religieuse des pirates, s'enrôle parmi eux. Pendant trois ans il court les mers sous le pavillon noir.

Au beau milieu des batailles et des pillages, surgit le récit (70 pages) des aventures d'une jeune captive grecque. Comme tous ceux insérés dans les romans conventionnels de l'époque, il porte un titre particulier : *Histoire de Théodora de Morini et du Seigneur Jean Dorine.* En voici le résumé : Un beau jeune naufragé, cordialement accueilli par les seigneurs d'un château en Négrepont, gagne vite l'affection de la fille aînée de ses hôtes ; puis à la veille de la noce, il demande la cadette. Les parents y consentent et le mariage a lieu. Le lendemain l'aînée, exaspérée par le mépris de son ancien fiancé, l'étend

(1) Notons que, comme les héros des romans sentimentaux du XVIIIe siècle, B*** commence son récit en nous disant qu'il est le plus malheureux des hommes, que la fortune l'a toujours persécuté, etc. Mais, en digne héros de Courtilz, il ne faisait pas mal ses affaires malgré le destin.

mort d'un coup de pistolet aux pieds de sa sœur. Puis elle s'enfuit avec l'aide de ses parents et se réfugie en Italie. Un jeune seigneur s'éprend d'elle et lui fait épouser un frère bâtard ; il se substitue au mari jusqu'à l'assouvissement de son caprice. La jeune femme découvre cette vilenie et jure de se venger. En route pour l'Espagne où elle allait se plaindre au roi, son vaisseau est pris par les corsaires.

L'*Avis au lecteur* nous apprend que « s'il y a quelque chose de l'invention de l'auteur (dans le roman) ce n'est qu'à l'égard de la jeune Grecque qu'il a fait passer pour une étrangère, au lieu que c'est une Française dont il rapporte l'histoire ». On ajoute que l'héroïne authentique fut enfermée dans un couvent par l'ordre du roi après l'assassinat de son beau-frère, et que la seconde partie de ses aventures, fondées sur celles d'une autre dame, est un peu « égayée ». Vraie ou non, cette histoire est tout à fait dans le goût fantastique du roman du temps. Par ses scènes violentes, elle anticipe les romans de l'abbé Prévost.

La manière dont le héros est introduit à la cour marque de même un changement d'inspiration chez Courtilz. Après avoir bien garni sa bourse, B*** est convaincu que le métier de pirate n'est pas approuvé de Dieu et revient chez lui. La mère de sa femme, tombée malade, avoue à son confesseur que, chargée comme nourrice de la fille d'un président du parlement, elle avait substitué la sienne et gardé l'autre. Et les B*** de s'en aller à Paris, où ils vivent avec la dernière élégance. B*** est présenté par son beau-père au cardinal, dont il devient le secrétaire. Les *Mémoires* prennent alors leur cours ordinaire mais font un tableau plus complet du ministère de Richelieu.

Le cardinal met à l'épreuve la fidélité de B*** comme il avait fait de Rochefort, en le chargeant de l'arrestation d'un de ses propres parents, puis se sert de lui dans maintes missions secrètes. B*** se donne beaucoup de peine pour répandre sur ses exploits l'atmosphère de

mystère à laquelle on s'attend quand il s'agit de Richelieu. En général ces incidents ne sont qu'une répétition, devenue un peu fade, de ceux des *Mémoires* de Rochefort et de d'Artagnan. La veine de Courtilz était épuisée. Signalons pourtant deux de ces aventures qui sont typiques et assez bien décrites.

Richelieu envoie son secrétaire en Valteline dans un but mystérieux, lui recommandant seulement de s'assurer que ses ordres soient exécutés. Trois semaines après, le surintendant de ce pays annonce à un homme qui paraît être dans sa confidence qu'il va « faire une triste figure avant qu'il se passe une heure » et qu'il « n'a qu'à faire son paquet pour s'en aller dans l'autre monde ». Ce misérable, reconnu coupable d'avoir trahi son maître, est donc pendu en présence de B*** qui revient à Paris faire son rapport au cardinal.

Une autre fois B*** et deux de ses camarades sont désignés pour surveiller les défilés des Pyrénées. Déguisés en ermites, ils y demeurent trois mois dans la solitude, laissant sous une grosse pierre leurs rapports sur chaque voyageur. A la fin un homme qu'ils avaient noté comme suspect échappe aux autorités de Narbonne et les sentinelles sont averties de quitter leur poste au plus vite. Le messager qui leur communique cet ordre périt en revenant. Un des camarades de B*** se fait fort de revenir en France par la grande route ; il disparaît sans laisser de traces. B*** passe en Espagne où il feint d'être exilé de son pays à cause d'une rixe. Puis il s'embarque pour Marseille et revient à la cour. Richelieu l'envoie à la Bastille avec des ordres secrets. Il est immédiatement arrêté ; quand il est enfin élargi, le cardinal lui explique que son emprisonnement n'était qu'une ruse pour dépister les espions de l'ennemi.

La dernière partie des *Mémoires* est une simple chronique militaire et politique.

Voyons maintenant les œuvres posthumes attribuées à notre auteur. A l'exception de l'*Histoire du Maréchal*

Duc de La Feuillade, elles sont moins intéressantes que les précédentes.

L'*Histoire du chevalier de Rohan* est une sorte de nouvelle galante et historique, genre dont le nom couvre beaucoup de péchés littéraires. Ce livre est un fouillis encore plus confus que les autres œuvres de Courtilz ; sans doute, tel que nous l'avons, n'était-il pas prêt pour la publication. Sa seule valeur, à notre point de vue, est de renfermer deux historiettes étrangères au sujet ; elles marquent une fois de plus le penchant de Courtilz à se conformer à un procédé du roman de son temps. Une belle Anglaise naufragée raconte des aventures assez romanesques ; puis son mari, séparé d'elle depuis des années, expose les siennes. Les époux se reconnaissent au moyen d'un portrait de la femme. A part quelques détails sur la conspiration de Rohan, tout l'ouvrage est d'une fadeur insupportable.

Les *Mémoires de M. de Bordeaux* ne furent publiés qu'en 1758. L'auteur supposé ne paraît guère dans le récit qui est une simple chronique du ministère de Mazarin. La plupart des matières contenues dans ce livre avaient été déjà traitées dans les *Mémoires* de Rochefort et de d'Artagnan. Toutefois l'auteur insiste davantage sur la Régence, la Fronde et la révolution en Angleterre, où M. de Bordeaux fils fut ambassadeur pendant une partie du protectorat de Cromwell (1). Quant à la date de la composition, on peut être sûr qu'elle est postérieure à 1696, date de la publication des *Mémoires* de Bussy. A la page 433 du quatrième tome de ses *Mémoires*, Bordeaux dit : « Le comte de La Feuillade... était brave homme, quoique Bussy-Rabutin tâche de lui ôter sa réputation en écrivant qu'il était plus fanfaron que courageux ». L'allusion se rapporte évidemment au portrait du duc à la page 437 du deuxième tome des *Mémoires* de Bussy.

(1) Les *Mémoires* sont censés être l'œuvre de M. de Bordeaux père. Le fils fut ambassadeur à Londres de 1654 jusqu'en 1660.

Il se trouve dans les *Mémoires de M. de Bordeaux* moins d'anecdotes que dans les autres œuvres de notre auteur. Mais il y en avait une, sur la famille de Berrier, qui a obligé le libraire à cartonner le quatrième volume. Puisque l'édition complète est rare, nous avons cru devoir reproduire dans un appendice les pages supprimées (1).

C'est avec plaisir que nous terminons cette étude sur une brève analyse de l'ouvrage qu'un critique connu, M. Le Breton, considère comme le chef-d'œuvre, quoique chef-d'œuvre manqué, de notre auteur.

L'Histoire du Maréchal Duc de La Feuillade parut en 1713. L'intrigue en est simple. Le duc aime passionnément Mlle de Halvin, une des plus belles dames de la cour pendant les dernières années du ministère de Mazarin. Mais le comte de Clermont vient à la cour et s'éprend d'elle. Il possède de grandes terres en Languedoc, et ses offres de mariage sont agréées par la famille. En dépeignant les efforts de la jeune mariée pour cacher ses vrais sentiments à l'égard de La Feuillade l'auteur pensait peut-être à la *Princesse de Clèves*. Le comte ne tarde guère à s'apercevoir que sa femme n'est pas heureuse et l'emmène à son château en province où il l'enferme étroitement ; même il devient un jaloux brutal, allant jusqu'à soudoyer les domestiques pour pénétrer les secrets de sa femme.

La Feuillade se trouvant à Montpellier avec la cour, s'esquive et, déguisé en valet, entre au service du curé de la ville de Clermont, où demeure la comtesse. Elle vient se confesser et c'est le faux valet qui la reçoit. Dès qu'elle reconnaît en lui son ancien amoureux, elle s'évanouit. Puis, ramenée à la vie par ses soins, elle lui reproche vivement son audace et retourne au château. Et La Feuillade de s'évanouir à son tour. La femme de

(1) Voir l'appendice, n° VIII.

chambre de la comtesse, prenant en pitié ce beau jeune homme, persuade à sa maîtresse de lui accorder un rendez-vous. Mais le duc s'est attiré les soupçons du mari jaloux qui le fait emprisonner ; il est délivré par une ruse habile, tandis que le comte, se sentant couvert de ridicule, amène sa femme à Fontainebleau. A la cour elle rencontre souvent La Feuillade qui ne perd aucune occasion de l'entretenir de son amour. A la fin, craignant sa propre faiblesse, elle le menace de tout déclarer à son mari. Le duc promet de ne plus l'importuner et part pour l'Espagne. Peu après, la nouvelle de sa mort vient désespérer la comtesse. Elle avoue à son mari la vraie cause de sa détresse. Le duc revient néanmoins, et, en se promenant dans un jardin, apprend par une conversation entre la comtesse et sa suivante que sa passion est toujours partagée. Il en devient plus entreprenant, et le mari, furieux, ramène sa femme en Languedoc. Il se montre si tyrannique qu'elle se réfugie enfin dans un humble couvent de Dieppe. La Feuillade la suit ; toujours repoussé, il part pour l'armée avec l'espoir d'y trouver une mort glorieuse. Il revient après la bataille de Saint-Gothard, et la comtesse, jalouse d'une rivale supposée, lui conseille de se marier. Elle regrette trop tard ses paroles, le duc se marie ; puis se trouvant malheureux, il suit sa maîtresse en Angleterre. Là, il se persuade qu'elle est moins vertueuse qu'il ne la croyait, et revient en France, guéri de sa passion. La comtesse se réconcilie avec son mari.

M. Le Breton l'a observé, le commencement de ce roman promet mieux que la suite ne donne. On trouvera dans les premières pages des analyses assez délicates de sentiment et de psychologie féminine, mais l'intrigue dégénère bientôt en fade nouvelle galante. Nous ne reconnaissons guère nos mousquetaires dans ces héros qui s'évanouissent à chaque reproche de leurs maîtresses et ne vont à la guerre que pour y trouver, avec la mort, un soulagement à la cruauté de leurs bien-

aimées. Courtilz n'avait pas non plus l'habitude de se soucier tant des sentiments de ses héroïnes. Si cette œuvre est de lui, elle marque l'apogée de son culte pour le roman conventionnel du temps.

CONCLUSION

Nous avons essayé, en étudiant la carrière littéraire de Courtilz, de mettre en lumière trois points essentiels. 1° La forme typique de ses romans n'a subi que très légèrement l'influence d'autres romanciers, soit français, soit étrangers. 2° Tout en frayant le chemin au roman historique et en associant les procédés des historiens à ceux des romanciers, il observa de près les mœurs, et contribua ainsi à la formation du véritable roman réaliste (1). 3° Ses héros sont des aventuriers qui, tout en servant les grands les épient, toujours disposés à surprendre leurs côtés faibles ; c'est là le principe du roman picaresque.

Il est intéressant de remarquer que les premiers *Mémoires* de Courtilz ne trahissent pas la moindre influence du roman contemporain. Par la suite, à partir de la romanesque histoire de la marquise de Fresne, on en trouve quelques traces. Les aventures de cette dame semblent devoir quelque chose au roman de corsaires

(1) Le réalisme de Sorel, de Scarron et de Furetière est affaibli par leur parti pris de tourner en ridicule les extravagances du roman dit idéaliste. En bafouant d'Urfé et son école, ils sont tombés dans des excès contraires, aussi étrangers peut-être à la réalité que les fantaisies du roman pastoral. Leur œuvre est souvent une caricature de la vie presque autant que de l'*Astrée*. Eugène Maron a écrit un bon essai sur ce réalisme : le *Roman de Mœurs* au *XVIIe siècle*. (Voir la *Revue Indépendante*, février, 1848). L'abbé de Saint-Réal, par la fusion de l'histoire et du roman, semble être le vrai prédécesseur de Courtilz. Voir l'*Abbé de Saint-Réal* par Gustave Dulong, Paris, 1921. Rien, d'ailleurs, n'indique que Courtilz ait connu l'œuvre de Saint-Réal.

alors populaire. Les *Mémoires du Marquis D**** contiennent le récit des escapades qui pourraient trouver leur place dans le *Voyage en Espagne* de Mme d'Aulnoy. Puis, dans les *Mémoires de B****, corsaire lui-même en sa jeunesse, se trouve interpolée, selon la coutume des romanciers du temps, une nouvelle romanesque qui n'a aucun rapport avec l'intrigue principale. Peut-être Gatien prit-il connaissance de ce genre lors de son second emprisonnement, si on lui permit de tromper les longueurs des heures passées à la Bastille par une lecture si innocente. Mais en général Courtilz, comme d'Artagnan, pouvait se dire « très peu liseur des romans ». La source de son inspiration est tout autre. Nous l'avons signalée en étudiant ses premières œuvres. Comme le réaliste moderne, il voit de ses propres yeux, raconte des histoires entendues au bivouac, et sait en garder toute la saveur ; il lit avidement les pamphlets satiriques, les gazettes, les mémoires, l'histoire ; et il glane partout. Il semble se rendre compte de la portée de son œuvre, car il dit, dans la préface des *Mémoires de M. de La Fontaine* : « Cette diversité d'incidents naturels, et tels qu'il en arrive tous les jours à la plupart des hommes, la brièveté des récits... les lumières qu'il donne (La Fontaine) sur la manière dont les choses se passent à la Bastille, tout cela plaira sans doute beaucoup ».

Courtilz ne se gênait point pour dénaturer les faits historiques, ou pour les inventer de toutes pièces ; mais en général il restait fidèle à l'esprit de l'époque qu'il décrivait. Il voulait faire passer ses *Mémoires* pour de l'histoire, ce qui l'obligeait à conserver un air de vraisemblance. Aussi ces œuvres jettent-elles un jour précieux sur les mœurs du temps, et surtout sur celles des aventuriers. Le seul mérite de son style est dans la phrase pittoresque qui lui donne droit à l'épithète d'écrivain de race. Ce pittoresque ajoute au réalisme des scènes où figurent de rudes soldats ou des charlatans, et met en relief la satire quand l'auteur veut démasquer les grands. Il nous montre fripons, ministres et princes

au naturel, et leur langage s'accorde avec leurs actions cyniques.

Les contemporains de Courtilz jugèrent parfois avec sévérité ses œuvres. Ainsi Bayle et Lenglet Dufresnoy les traitent de romans, voulant exprimer leur mépris pour ce prétendu historien. Mais la répétition même de cette critique en montre la nécessité, si convaincante était la manière de l'auteur. En vérité les romans de Courtilz ne sont point du genre que Lenglet cita dans sa *Bibliothèque des Romans* ; Bayle lui-même y puisa, et aujourd'hui,de graves historiens du siècle de LouisXIV avouent que tout n'y est pas apocryphe. D'ailleurs, les idées ont changé, et personne ne prononce maintenant avec mépris le mot *romancier*.Ceux qui plaident pour Courtilz lui donneraient volontiers ce titre, puisqu'il est un des précurseurs du roman historique. Il a peut-être droit à un autre rang, encore plus honorable aujourd'hui, celui de créateur en France du roman réaliste qui prit naissance dans le roman politico-picaresque, rendu fameux par la vie de Gil Blas à la cour d'Espagne. La critique a beaucoup insisté sur l'influence espagnole dans l'œuvre de Lesage ; on est allé jusqu'à croire que *Gil Blas* n'était qu'une traduction. Il est donc bon de se rappeler que ce genre picaresque existait déjà en France, et que son inspiration primitive ne devait rien, directement du moins, aux romanciers étrangers.

Ainsi, par l'histoire, Courtilz fut amené au réalisme, et par l'esprit de la Fronde, son œuvre s'imprégna d'une verve satirique qui le range parmi les romanciers picaresques.

APPENDICE I

N° 1. — Voici le brouillon d'un inventaire des documents présentés avec un placet constatant les titres de noblesse de la famille de Courtilz (1) :

Pour prouver que M. de Courtilz est en droit de demander son renvoi par devant le juge royal sur l'assignation qui lui a été donnée à la requête de Jeanne Chabouillat, produit les pièces qui ensuivent :

a) Premièrement, une copie collationnée d'une transaction faite le 26 juin 1551 entre dam^elle^ Jeanne d'Aigueville, veuve de Guy de Chantelou, éc^er^, Sr. de la Brosse, au nom de tutrice et garde noble de ses enfants : Jeanne de Chantelou, épouse de Louis de Mandray, seigneur de Moy (*sic*) et de ses autres enfants, et André de Courtilz, éc^er^, seigneur de Tourli (2) et autres lieux, fils du défunt Jean de Courtilz, éc^er^, seigneur des dits lieux, et de Jacqueline de Chantelou, sœur dudit Guy, et M. René de Buey, chevalier. Ladite transaction portant partage des biens y mentionnés et passés devant Jean Godefroy et Estienne Noël, notaires au balliage ès comté de Chaumont.

b) Autre transaction en date du 2 octobre 1563, entre ledit seigneur de Mouy (*sic*) et ledit seigneur de Courtilz, pour la succession de Jacqueline de Chantelou par laquelle ledit André de Courtilz prend la qualité de chevalier. Ladite transaction faite par cours des avocats de Paris, dont l'original y est attaché.

c) Contrat de mariage dudit André en date du 26 avril 1578 avec Nicole de Vieuxpont, fille de M. Jean de Vieuxpont, chevalier, baron dudit lieu, par lequel il prend la qualité de chevalier. Ledit contrat reconnu pardevant Guillaume Allex (?),

(1) Ces papiers se trouvent à la Bibl. de l'Arsenal, Ms. n° 10497, in-fol., année 1693.

(2) Le petit village de Tourly (Oise, cant. de Chaumont, arr. de Beauvais), possède une église et un château du XIVe siècle.

tabellion en la branche du Moncel; la minute y est attachée.

d) Un certificat de service de Henri, fils et frère du roi, duc d'Anjou, et signé de sa main — c'est celui qui fut roi ensuite sous le nom de Henri III — par lequel il qualifie ledit André de chevalier.

e) Transaction entre Jean de Courtilz, seigneur de Tourli, et Charles de Courtilz et Nicolas de Courtilz, enfants dudit André, par laquelle ils prennent la qualification de nobles seigneurs. Ladite transaction passée devant Antoine Dupuis et Simon Pallefroy, tabellions à Gournay, le 15 septembre 1584.

f) Quittance desdits Charles et Nicolas de la somme de 1800 livres au profit dudit Jean, leur frère aîné, pour leur part des meubles à eux légués par le décès dudit André. Ladite quittance en date du 18 janvier 1685 (1) et passée devant les notaires ci-dessus, led^it^ André qualifié de chevalier.

g) Contrat de mariage dudit Jean avec dam^elle^ Hélène de Billy, fille de M. Claude de Billy, chevalier, capitaine de cinquante hommes d'armes d'ordonnance, et de dame Louise de Ligny, en date du 26 janvier 1586, passé par devant Claude de Léans, notaire à Senlis, par lequel ledit Jean prend la qualité d'écuyer, garde noble du roi, au profit de ladite Hélène de Billy, le 26 jour de janvier 1603, signé Henri et plus bas Potier, comme ayant le garde noble des enfants mineurs d'elle et dudit Sr. son mari.

h) Obligation de Jean de Courtilz, fils dudit Jean, par devant notaires à Paris, le 27 janvier 1617, par laquelle il prend qualité d'écuyer.

i) Procuration de dame Clère de Mouy, veuve de M. Nicolas de Courtilz, chevalier, pour renoncer à la succession de Charles de Courtilz, sur l'assignation qui lui a été donnée à la requête dudit Jean de Courtilz, chevalier, Seigneur de Tourly, ladite procuration en date du 6 septembre 1617.

j) Accord d'une querelle entre ledit Jean de Courtilz, seigneur de Tourly, et le Sr. de Meigneux, par lequel Messieurs les Maréchaux de Bouillon, de Brissac et de Laval déclarent, par acte signé de leur main, en date du 15 février 1610, que le Sr. de Tourly est bien gentilhomme.

k) Procuration dudit Jean de Courtilz à dame Marie de Sandras, son épouse, en date du 16 janvier 1663, par laquelle

(1) Il voulait dire sans doute 1585.

il lui donne pouvoir de composer du droit du légitime, à lui regardant, les terres de Tourly et Ballemontier par le décès de dame Hélène de Billy, sa mère, veuve de M. Jean de Courtilz, ladite transaction passée pardevant notaires à Paris, où il prend la qualité de chevalier.

l) Un acte passé au greffe du Châtelet à Paris, en date du 10 janvier 1670, par lequel M. Gatien de Courtilz, chevalier, fils de M. Jean de Courtilz, aussi chevalier, seigneur de Tourly, et de dame Marie de Sandras, renonce à la succession de son père, et s'en tient au douaire de la dame sa mère et au legs fait à son profit par dame Hélène de Billy, son aïeule maternelle(1).

m) Transaction entre M. Louis de Clère, chevalier, seigneur de Tourly, et ledit Sr. Gatien de Courtilz, pardevant notaires à Paris, en date du 3 mars 1672 pour raison dudit legs, par laquelle ledit Gatien prend qualité de chevalier.

n) Bail à rente de plusieurs héritages, passé par devant Jacques Piot, notaire à....., en date du 4 décembre 1673, par lequel ledit Sr. de Courtilz, en qualité d'héritier de dame Marie de Sandras, sa mère, veuve de M. Jean de Courtilz, chevalier, etc., vend à Guillaume Henné les héritages y mentionnés, moyennant 30 livres de rente, et prend la qualité de chevalier.

En somme, d'après tous ces actes, Gatien de Courtilz réclame pour plusieurs membres de sa famille le titre d'écuyer, et pour tous le titre de chevalier, depuis 1563, date à laquelle André de Courtilz l'avait pris dans un acte notarié. Il déclare être fils de Jean de Courtilz et de Marie de Sandras, et petit-fils de Jean de Courtilz et d'Hélène de Billy. Il prétend avoir renoncé à l'héritage de son père en 1670 et s'en être tenu au douaire de sa mère et au legs fait en sa faveur par Hélène de Billy. Il dit avoir vendu en 1673 certains héritages. Peut-on supposer qu'une terre appelée Sandras y fût comprise ? Nous ne saurions l'affirmer. Jal nous apprend qu'en 1684 Gatien signe : « Seigneur de Sandras ». Il en avait alors gardé le titre. Dans le contrat de son troisième mariage (1711), cité par Jal, il s'appelle « Seigneur du Verger ».

N° 2. — Voici un document qui explique la provenance de cette terre du Verger et qui répond à la question soulevée par Jal : « Pourquoi Courtilz n'avait-il pas signé, lors de son second mariage en 1678, « Seigneur du Verger » ? Ce document semble

(1) Il voulait dire aïeule paternelle.

réfuter l'assertion, qu'on trouve encore aujourd'hui, suivant laquelle Gatien serait né à Montargis (1). Il existe de ce document trois brouillons, entre lesquels il n'y a que des variantes peu importantes. Nous citerons celui qui paraît le plus complet :

Supplie humblement Gatien de Courtilz, Chevalier, Seigneur du Verger, disant que par exploit du 12 mars dernier, il lui avait été fait commandement, à la requête de Jean Fumée, chargé par sa Majesté du recouvrement du droit des francs fiefs, de payer la somme de 500 livres avec les deux sols pour livres, à quoi le suppliant a été taxé pour les francs fiefs, suivant le rôle arrêté au conseil le 17 février dernier, pour les fiefs de la Motthe des Mures et du Verger situées en la paroisse de Chuelles, élection de Nemours, dont on suppose qu'il était propriétaire. Mais comme le suppliant ne possède point ledit fief de la Motthe des Mures, et qu'à l'égard de celui du Verger qu'il a acquis le 4 juin 1689 de la dame Belin, qui, en qualité de bourgeoise de Paris, était exempte dudit droit de francs fiefs, suivant l'arrêt du conseil du 16 décembre 1673, il ne peut être compris dans ledit rôle, à cause qu'il est noble de race, comme il justifie par les titres dont l'inventaire est ci-attaché.

Il y avait eu, en effet, une autre feuille sur laquelle, semble-t-il, il avait donné l'inventaire de ses titres de noblesse. Elle se trouve déchirée. Probablement ces titres étaient à peu près les mêmes que ceux cités ci-dessus.

N° 3. — Voici l'arbre généalogique de la branche de famille dont Gatien se dit sorti (2).

(1) Cette assertion qui remonte au Père Lelong, (voir au n° 9745 de la première édition de sa *Bibl. Hist.*), est répétée, puis contredite par Niceron (*Mém. des Hommes illustres*), qui dit à ce propos : « Ce qui a pu tromper (le Père Lelong) c'est que de Courtilz a eu, jusqu'à sa mort, une terre à quatre lieues de Montargis, nommée Le Verger. »

(2) *Dossiers bleus*, n° 218, fol. 329 et passim ; *Coll. Chérin*, n° 62, fol. 3 et suiv. Ces documents sont à la Bibl. Nat.

HERMAND DE COURTILZ — JEANNE DE CANNY.

JEAN DE COURTILZ.
(Qualifié écuyer, seigneur de QUESNOY. Il épousa, le 16 décembre 1487, ISABEAU DE ST-PIERRE-AUX-CHAMPS, fille de JEAN, seigneur dudit lieu et de TOURLI, et d'ANNE DE COURTENAY.)

GUILLAUME DE COURTILZ.
(De celui-ci sortirent les seigneurs de MERLEMONT, etc. Voir la note n° 1, page 177).

JEAN DE COURTILZ.
(Il n'eut que trois sœurs. Il est qualifié seigneur de Torly (*sic*), Quesnoy, Gebécourt et la Chapelle. Il épousa, l'an 1522, JACQUELINE DE CHANTELOU, fille d'ANDRE, écuyer, seigneur de la Bosse.)

ANDRÉ DE COURTILZ.
(Il était fils unique. Il est qualifié écuyer, seigneur de Tourly et autres lieux ci-dessus. Il épousa, le 19 décembre 1549, NICOLE DE VIEUXPONT, fille de JEAN, baron de Vieuxpont.)

JEAN DE COURTILZ
(Qualifié écuyer, seigneur de Tourly, et autres lieux, épousa HÉLÈNE DE BILLY.) (2)

ANNE DE COURTILZ

LOUISE DE C.

CHARLES DE C.
(Qualifié écuyer, seigneur de Fleury en 1568.)

CHARLES DE C.
(Qualifié écuyer, seigneur de Frestoy en 1568.) (1)

N... DE COURTILZ.
(Seigneur de Tourly, mort sans alliance.)

JACQUES DE COURTILZ.
(Seigneur de Tourly, après la mort de son frère. Mort sans alliance.)

LOUISE DE COURTILZ.
(Restée fille unique après la mort de ses frères. Épousa LOUIS DE CLÈRE, baron de Beaumetz, par contrat du 22 décembre 1615.)

Ainsi on remarque entre cet arbre généalogique et l'inventaire dressé par Gatien quelques différences dont voici les plus importantes. Gatien nomme comme fils d'André de Courtilz et

(1) Il y a vraisemblablement une erreur du copiste ici. Deux frères nommés Charles, ce serait étrange.

(2) Pour ce mariage voir *Coll. Chérin*, n° 62, fol. 3 ; *Pièces Originales*, n° 909, fol. 111 ; d'Hozier, *Armorial Général*, II, 240.

de Nicole de Vieuxpont, Jean, Charles et Nicolas, tandis que l'arbre ignore Nicolas et nomme deux Charles. C'est l'inventaire qui a vraisemblablement raison ici. L'arbre ignore le Jean, fils de Jean de Courtilz et d'Hélène de Billy, que Gatien nomme comme son père. Nous sommes portés à donner encore raison à l'inventaire. Il y a pourtant une autre hypothèse possible.

Nous avons vu par l'inventaire qu'il y eut en 1672 une transaction entre Gatien et un nommé Louis de Clère, chevalier, seigneur de Tourly, à propos d'un legs fait à Gatien par Hélène de Billy. Ce Louis de Clère pourrait bien être le fils de Louise de Courtilz, la seule enfant survivante de ladite Hélène, selon la généalogie, et de Louis de Clère, mariés en 1615. Nous savons d'ailleurs que le 26 juin 1682 Louise Pannetier, femme séparée de biens de Gatien de Courtilz, Sieur de Sandras, s'obligea à payer, entre autres dettes de son mari, l'intérêt d'une somme de 3783 livres que celui-ci devait à M. Louis, marquis de Claire (*sic*) (1). Que celui-ci soit ou non un descendant de Louise de Courtilz et de Louis de Clère, il est sûr que la terre de Tourly avait passé aux mains de cette branche de la famille avant 1672, puisqu'un Louis de Clère est nommé Seigneur de Tourly en 1672. En effet Gatien dit qu'il avait renoncé à la succession de son père en 1670. Or Gatien pourrait bien être le petit-fils d'un des Charles de Courtilz, qui figurent à la généalogie ou de Nicolas de Courtilz, nommé dans l'inventaire. Après la mort de N... de Courtilz et de Jacques de Courtilz, désignés par la généalogie comme fils de Jean et d'Hélène, la terre de Tourly aurait passé, à titre total ou partiel, à Jean de Courtilz, neveu dudit Jean et de ladite Hélène, et père de Gatien. A la mort de ce neveu la terre aurait passé aux mains des descendants directs de la ligne majeure, c'est-à-dire à Louise de Courtilz ou à ses fils. Si nous acceptons cette hypothèse, il faut supposer que Gatien, avide de titres de noblesse, s'était dit, à tort, le petit-fils d'Hélène de Billy, qui était la plus grande dame de sa famille.

Nº 4.—A la Préfecture du département de la Seine, il existe un extrait du registre des actes de mariage de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois pour l'année 1640, qui contient la mention du mariage de « demoiselle Jacqueline des Courtilz

(1) Voir *Dossiers Bleus*, nº 218, fol. 326. S'agit-il de Louis de Clère, mari ou fils de Louise de Courtilz ?



de ceste paroisse » avec Didier Viart de la paroisse de Saint-Paul. Le père de la mariée, Robert des Courtilz, assista à la cérémonie ainsi qu'à celle de l'union de son fils, Jean des Courtilz, avec demoiselle Elisabeth Favières en 1645. Cette famille appartient à la branche de Gremevilliers (1). Le document prouve qu'il y avait une famille Courtilz à Paris vers l'époque où l'on place la naissance de Gatien.

(1) Voir la *Coll. Chérin*, n° 62. Dans une note placée en tête des « pièces concernant Gatien de Courtilz, seigneur de Sandras » (voir les *Dossiers bleus*, n° 218, fol. 338) on lit : « Il paraît avoir appartenu à la branche de Gremevilliers, descendue de François des Courtils, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, protestant et marié ». Rien dans les documents cités ne soutient cette hypothèse, et nous n'avons rien découvert ailleurs, sauf les actes de mariage que nous venons de mentionner, qui prouvent simplement l'existence d'une famille Courtilz de la branche des Gremevilliers à Paris à l'époque où l'on croit que Gatien y naquit. Pour ce François, (fils de Guillaume de Courtilz, frère puîné de Jean de Courtilz, et petit-fils de Hermand de Courtilz et de Jeanne de Canny), il est nommé par Vertot, dans l'*Histoire des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, *VII*, p. 199, éd. in-12. Il se maria avant 1597.

APPENDICE II

N°. 1. — Entre ses autres affaires, il paraît que Gatien s'occupait à recruter des soldats pour ses parents à l'armée. Voici une lettre qui en fait foi. L'adresse est ainsi libellée : A Monsieur de Courtilz, demeurant rue de Berry, au Marais, chez M. l'Abbé Des Champs. On y lit : « Je vous envoie, Monsieur le certificat (1) que vous me demandez. Je n'aurais pas manqué de vous l'envoyer sitôt la vôtre reçue, si je n'avais été aux lignes, d'où je suis revenu avant hier. Je crois que vous le trouverez conforme aux volontés. Vous me demandez des nouvelles de ma compagnie. J'ai encore quarante-cinq hommes, dont il faut que j'en renvoie trois que Monsieur de Bouflers a laissés en faisant sa revue il y a trois jours. Si vous pouviez m'en envoyer cinq ou six de bons, vous me feriez un sensible plaisir... (Dans la suite il est question des dettes — maladie inguérissable de Gatien et de ses amis). La lettre finit ainsi : J'espère que vous me ferez ce plaisir comme de me croire avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, de Courtilz Sandras. (Bibl. de l'Arsenal).

N°. 2. — Documents relatifs aux rapports entre Gatien et Godard de Reims.

Voici le brouillon d'un placet que Gatien s'était apparemment chargé de dresser pour Godard.

Monseigneur : Votre Grandeur a eu la charité de pardonner à François Godard, libraire à Reims, la faute que sa jeunesse lui a fait faire, à condition de se défaire de ses livres en gros

(1) Voici très probablement le certificat dont il est question : « Nous, cap^{e} au régiment de Picardie, certifions à tous qu'il appartiendra que le nommé Chaloche, soldat des nôtres, est mort à Menin dans le mois de septembre 1692, en foi de quoi nous avons signé le présent certificat, fait audit Menin ce 7 février, mil six cent nonante trois. De Courtilz Sandras » (Bibl. de l'Arsenal).

dans un an; mais comme, après ce qu'il a souffert depuis onze mois entiers qu'il a été obligé de s'absenter, il va être ruiné entièrement s'il est obligé de fermer boutique, il supplie très humblement Votre Grandeur de lui accorder la grâce de se défaire de ses effets comme il pourra pendant ladite année, et Elle aura la bonté de remarquer que ladite fermeture de boutique n'est point annoncée dans la lettre de cachet, et que dans la ville de Reims, il n'y a pas de gens capables d'acheter ces sortes de marchandises à moins de s'exposer à une banqueroute éminente ; et ledit Godard s'oblige à ne plus faire revente de marchandise, qui est ce qu'il semble que Votre Grandeur désire de lui, pour la santé et la prospérité de Laquelle il sera obligé de continuer ses prières. (Bibl. de l'Arsenal).

François Godard, marchand libraire à Reims, reçut une lettre de cachet au mois de juillet dernier par laquelle il lui est enjoint de se défaire de ses livres en gros. Au mois de décembre ensuivant il en envoya une partie à Adam Oudinet, marchand mercier à Laon, son beau-père, pour les exposer en vente. Ils furent vus par un marchand de ladite ville, qui, y ayant trouvé quelques exemplaires de la contrefaçon de Lyon, en donna avis aux libraires de Paris, qui les firent saisir tous, et donner assignation au conseil audit Oudinet. Ils prétendent qu'ils doivent être confisqués, et lui condamné à l'amende, à cause qu'il y en a d'imprimés au préjudice des privilèges par eux obtenus. Ledit Godard a pris le fait et cause de son beau-père et remontre à Votre Grandeur, qu'ayant déjà été puni pour vendre des livres défendus, et ceux-ci se trouvant dans l'inventaire de ceux qui ont été trouvés chez lui, il ne peut être puni deux fois pour la même chose. Il supplie Votre Grandeur d'y avoir égard, et d'empêcher la ruine entière de sa famille qui dépend du succès de ce procès, qu'Elle peut arrêter puisque c'est une suite de la lettre de cachet ci-dessus, et il sera obligé de prier d'un.... (Bibl. de l'Arsenal).

APPENDICE III

Documents relatifs à l'arrestation et à l'emprisonnement de Gatien. Nous ne citons que les plus intéressants, ou ceux qui sont inédits. Pour les autres nous renvoyons à Ravaisson, *Archives de la Bastille.*

Le document qui suit est extrait d'un rapport de police sur quelques prisonniers de la Bastille à la date du 13 octobre 1697. Ravaisson l'a cité en partie, mais on l'a quelquefois mal compris (1).

N°. 1. — Mémoire des prisonniers qui sont à la Bastille, la plupart desquels semble pouvoir être mise en liberté, à présent que la paix est faite.

Ceux qui sont détenus par des ordres signés de M. de Seignelay, ou de M. de Pontchartrain. (Parmi ceux-ci se trouve Gatien. Voici la note à son sujet). Courtilz, 20 avril 1693. Le nommé Godart (*sic*) de Reims donna lieu de l'arrêter avec les manuscrits qu'il faisait passer en Hollande, pour s'y aller établir une seconde fois. Il a été officier dans les troupes, depuis établi en Hollande en qualité d'auteur, faiseur de libelles dangereux remplis d'injures atroces contre la France, le gouvernement et les ministres. Doit être bien gardé. [Ce document porte l'apostille de Pontchartrain : *bon*] (Bibl. Nat.)

N°. 2. — Le 18 avril 1693, M. de la Reynie écrivit au commissaire : Labbé « Il est nécessaire pour le service du roi et pour l'exécution de ses ordres que vous ayez à vous transporter en la maison de M. l'Abbé Deschamps, rue de Berry, au Marais, et dans la chambre que Courtilz occupe, que vous fassiez avec

(1) Par exemple, M. V. Leroy-Saint-Aubert écrivit dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 10 août 1896 : « Sandras fut d'abord surveillé très étroitement, mais peu à peu la consigne se relâcha... ; dès octobre 1697, enfin, on lui laissa expédier ses manuscrits en Hollande, où il avait l'intention de s'établir de nouveau ».

M. Desgrez une exacte perquisition des papiers et que vous y saisissiez tous ceux qui s'y trouveront, et s'il se trouve dans cette même chambre quelques cassettes ou coffres fermés, vous les ferez transporter après y avoir apposé votre scellé ».

N°. 3. — Extrait du journal de M. du Junca (année 1693) : (1) « Du mercredi, 22 avril, sur les neuf heures et demie du matin, M. Desgrais a conduit ici, M. Gatien de Courtilz par ordre de M. de la Reynie, ayant mandé à M. de Besmaus qu'il lui enverrait l'ordre du roi. Le sieur Desgrais l'ayant assuré de sa part et recommandé que le prisonnier ne vît ni ne parlât à personne. Lequel, pour cela, on l'a mis seul dans la première chambre de la tour de la chapelle, étant servi par Picart. Lequel y a été mené et visité par M. du Garanet et lequel prisonnier avait demeuré trois jours en prison chez M. Desgrais avant de le conduire ici ».

N°. 4. — A la date du 18 janvier 1699, nous trouvons dans le Registre du Secrétariat la lettre anonyme qui suit : « A M. d'Argenson : Il y a depuis longtemps un prisonnier à la Bastille, un prisonnier nommé Courtilz, accusé de composition de manuscrits, m'ayant adressé en dernier lieu le mémoire joint à cette lettre, j'en écrivis à M. de la Reynie par les mains de qui il avait passé pour savoir si on pourrait proposer au roi quelque chose de nouveau à l'égard de cet homme, et il m'a fait la réponse que je joins aussi à cette lettre (2). Sur quoi le roi m'ordonne de vous écrire de voir ce prisonnier, de l'entendre sur le genre de vie qu'il mènerait si on le mettait en liberté, en quel lieu il proposerait de faire son établissement, de quoi il subsisterait, et enfin quelle sûreté il pourrait donner d'une meilleure conduite à l'avenir, et de la fidélité qu'il doit à son Prince. Prenez donc la peine de le questionner sur tous ces faits et de me mander quel sera le résultat de votre conférence. » (Archives, cote O'43, fol. 29).

Apparemment Courtilz avait su satisfaire aux questions de M. d'Argenson, car six semaines plus tard l'ordre de son élargissement fut expédié. En voici la note : A M. de Saint-Mars, 28 février, 1699. Je vous envoie un ordre pour mettre en liberté

(1) Ce *Journal* se trouve à la Bibl. de l'Arsenal. Ravaisson cite le document mais il dit : « du mercredi 23 avril » au lieu de « 22 avril ».

(2) Nous n'avons trouvé ni le mémoire de Courtilz ni la réponse de M. de la Reynie.

le Sr. Courtilz, et en même temps un ordre à lui de sortir de Paris. Vous lui ferez, s'il vous plait, mettre sa soumission au bas d'une copie de cet ordre. Je suis, Monsieur, entièrement à vous. (La signature manque.)

Ordre pour mettre en liberté le Sr. Courtilz, détenu à la Bastille.

Autre à lui de sortir incessamment de Paris, avec défense d'y revenir, ni d'en approcher plus près que de 20 lieues (1).

(1) Cette note est aux Archives (Cote O' 43, fol. 71 verso et 72.) Nous n'avons pas trouvé les ordres.

APPENDICE IV

Les Mémoires de Pontis (Voir aux pages 45-46).

Ce livre fut publié pour la première fois en 1676. Il raconte la vie de Pontis depuis l'âge de quatorze ans. Un *Avertissement* du rédacteur déclare que les *Mémoires* lui furent dictés par le vieux capitaine après sa retraite à Port-Royal (1). Il est persuadé qu'il remplit un devoir moral en les imprimant, car les jeunes courtisans y trouveront une règle de conduite et tous les lecteurs profiteront de tant d'exemples de sagesse.

Demeuré orphelin et cadet à quatorze ans, Pontis porte le mousquet dans le régiment de Bonne. Son frère se montrant peu disposé à l'aider, il se décide à partir pour Paris afin d'y tenter fortune. Une tante lui donne des habits et vingt-cinq écus ; un oncle lui confie « un petit cheval, et avec cet équipage de cadet, dit-il, je partis après avoir pris congé de mes parents ». En route il passe par Grenoble, où un ami lui donne une lettre pour M. de Créqui. Il entre dans les gardes royales ; bientôt Henri IV lui octroie une pension annuelle en récompense d'un service délicat rendu dans une intrigue amoureuse. Mais il se bat en duel, est arrêté, échappe de prison et se sauve en Hollande. Puis il s'en va guerroyer en Savoie. A son retour, Créqui utilise son humeur belliqueuse dans des démêlés particuliers qui manquent de lui coûter la vie. Il est chargé de s'emparer d'un château en province. Il y réussit par stratagème, mais le propriétaire revient en force, fait rendre un arrêt en sa faveur par le Parlement de Paris, et l'usurpateur, malgré la protection de son maître, est plus que content de déguerpir en attendant que l'orage passe.

(1) Selon Lelong, (*Bibl. Hist.*, éd. de Fevret de Fontette, nº 23738), ces *Mémoires* ont été écrits par Thomas Pierre, sieur du Fossé.

Pontis décrit en détail les sièges et les batailles où il s'est particulièrement distingué ; les *Mémoires* ne sont que la chronique de ses exploits personnels. Il s'étend longuement sur la prise d'une demi-lune dont il avait été le premier à franchir la tranchée,mais il ne parle ni des causes de la guerre ni des grands événements. C'est à peine s'il nomme les ennemis. Nous sommes invités à chaque moment à admirer ses prouesses, car c'est toujours lui qui est choisi par les chefs comme l'éclaireur le plus audacieux. Cent fois il échappe miraculeusement à la mort pour sauver l'armée d'un désastre inévitable.

Un de ses grands plaisirs, c'est de nous rapporter ses entretiens privés avec le roi. Après une de ces conférences il est nommé lieutenant dans les gardes en récompense de ses fidèles services. Il avoue qu'il s'était attendu à mieux, mais il s'efforça de se montrer reconnaissant. Il trouve le régiment bien désorganisé et se plaît à raconter des anecdotes pour vanter son succès dans le rétablissement de la discipline.

Pontis donne des détails intéressants sur la prise de La Rochelle tout en parlant de ses propres exploits devant cette ville. Ayant réussi dans plusieurs missions secrètes, il s'attire l'attention de Richelieu. Le cardinal veut l'attacher à son service et lui envoie le Père Joseph. Le portrait que celui-ci fait de son maître ressemble beaucoup au Richelieu des *Mémoires de M. L. C. D. R.* Mais Pontis n'aime pas le ministre (1) et s'excuse sous prétexte qu'il ne veut pas abandonner les intérêts du roi. Et le Père Joseph de répondre : « C'est cela même que M. le Cardinal estime le plus en vous ; c'est cette grande fidélité connue de tout le monde qu'il recherche davantage. Ce sont ces personnes qu'il demande : il veut des officiers qui lui soient fidèles et qui ne soient qu'à lui, sans exception et sans réserve. Il ne veut point de ceux qui servent à deux maîtres, sachant bien qu'il ne peut se trouver de fidélité en eux... Il est si rare en ce temps-ci de trouver des hommes de cette trempe que s'il fallait les acheter, M. le cardinal les achèterait au poids d'or ».

Dans le second volume des *Mémoires* nous trouvons un peu plus d'histoire générale, mais Pontis s'attribue un rôle prépondérant dans toutes les affaires qu'il rapporte. S'il passe vite sur les intrigues contre Richelieu, il tient à nous apprendre qu'il

(1) Le portrait de Richelieu fait par Pontis lui-même est loin d'être aussi favorable.



fut obligé d'assister à l'arrestation de son ami, le maréchal de Marillac, et qu'il fut désigné pour le garder pendant son procès (1). De même, au dire de Pontis, ce fut lui et Saint-Preuil, son capitaine, qui trouvèrent le duc de Montmorency renversé sous son cheval sur le champ de bataille de Castelnaudary, et qui l'amenèrent au maréchal de Schomberg.

Pontis assista constamment le roi (Louis XIII) pendant sa dernière maladie, s'affligeant de le voir si mal servi par les officiers de la cour. Après la mort de son maître, il fut fait prisonnier et resta plusieurs années en Allemagne. Revenu à Paris à l'époque de la Fronde, il ne raconte pas cette histoire mi-tragique, mi-burlesque, mais nous entretient seulement d'une querelle particulière avec un nommé Richard. Le procès fut entremêlé de bons coups d'épée. Puis la mort soudaine d'un ami produisit une si forte impression sur lui qu'il se retira à l'abbaye de Port-Royal.

(1) Selon Rochefort, c'est lui-même qui fut chargé de cette arrestation. Il se dit parent de Marillac.

APPENDICE V

Les Mémoires de Montbrun (Voir aux pages 144-149).

Quels sont les faits sur lesquels Courtilz a édifié son roman ? Nous allons voir que le fond des *Mémoires* est en partie historique, mais nous n'hasarderons aucune conjecture sur les sources où l'auteur a puisé ses renseignements.

Dans l'*Histoire généalogique et chronologique des Pairs de France*, le Père Anselme donne l'histoire du duc de Bellegarde (T. VI, p. 307 ; T. VIII, p. 507). Nous lisons dans le quatrième tome : « Roger de S. Lary et de Termes, duc de Bellegarde, etc, mourut à Paris sans enfants légitimes, le 13 juillet 1646, âgé de 83 ans 7 mois et 3 jours... Fils naturel de Roger de S.Lary, duc de Bellegarde, et de Michelle ou Léonarde Aubin ou Aubert, femme absente de son mari. Pierre de Bellegarde, dit le marquis de Montbrun, seigneur de Souscarrière près de Gros-Bois en Brie, fut légitimé par lettres du mois d'avril 1628, épousa Anne des Rogers... dont il eut Gabrielle Thérèse, baptisée le 18 octobre 1638. Sa femme mourut le 20 août 1650. Il eut un fils naturel, Charles Henry de Bellegarde, né de Jeanne Corolin, légitimé et anobli au mois de décembre, 1652, qu'il fit élever avec grand soin ». Tallement des Réaux (*Historiettes*, T. V, p. 324), nous apprend que ce fils se noya en 1668 et que son père en pensa mourir de douleur.

On peut voir l'acte de légitimation de Charles Henry à la Bibl. Nat. (Cab. d'Hozier, n° 37). Dans cet acte, ainsi que dans celui de son mariage (voir Jal, *Dict. Crit.*), Pierre est qualifié de premier chambellan d'affaires du duc d'Orléans. Dans l'acte de son mariage, Pierre est nommé aussi Seigneur de Soucarrière. D'Artagnan (*Mém.* I, p. 198) fait mention d'un nommé Soucarière (*sic*), bâtard du duc de Bellegarde, qui avait gagné des sommes énormes en Angleterre par son habileté au jeu de

paume. Montbrun nous dit (*Mém.*, p. 294) qu'il portait le nom de Soucarière (*sic*) lors de son séjour en Angleterre. Il ne nous dit pas comment il possédait ce nom, non plus que celui de marquis de Montbrun, sous lequel il est désigné dans l'acte de légitimation de son fils,et par Anselme. Tallemant a consacré une historiette à notre héros. Nous y lisons : « Souscarrière est le nom d'une maison qu'il acheta dès qu'il eut du bien ». Tallemant dit aussi que Souscarrière s'appela Montbrun dès qu'il fut marié. Cette historiette nous renseigne sur nombre d'autres faits. Tallemant, comme Courtilz, dit que la mère de Montbrun était la femme d'un pâtissier, mais ni l'un ni l'autre n'affirme d'une façon précise que Bellegarde était son père. Tallemant dit : « Ce pâtissier avait une femme assez jolie, à qui plusieurs personnes firent la cour, et entre autres M. de Bellegarde. Vers le temps des embrassements de M. de Bellegarde, cette femme se sentit grosse et accoucha d'un fils ». (V, p. 316). Tallemant ajoute que le garçon devint adroit au jeu et gagna beaucoup grâce à ses fourberies. Voici comment il fut reconnu par le duc. « Comme il (Souscarrière) eut un grand fonds, le petit La Lande qui le connaissait... lui dit un jour : Pardieu, M. de Souscarrière, vous êtes bien fait, vous avez de l'esprit, vous avez du cœur, vous êtes adroit et heureux ; il ne vous manque que de la naissance : promettez-moi dix mille écus, et je vous fais reconnaître par M. de Bellegarde pour son fils naturel. Il a besoin d'argent ; vous lui en pouvez prêter. Voici le grand Jubilé ; votre mère jouera bien son personnage ; elle ira lui déclarer que vous êtes à lui et point au pâtissier ; qu'en conscience elle ne peut souffrir que vous ayez le bien d'un homme qui n'est pas votre père. Souscarrière s'y accorda. La pâtissière fit sa harangue ; M. de Bellegarde toucha son argent et La Lande pareillement. Voilà Sous carrière, en un matin, devenu le chevalier de Bellegarde. » (*Historiettes*, V, p. 318).

Ecoutons maintenant Montbrun lui-même raconter son origine paternelle.

« Or cette année (du grand Jubilé) étant arrivée, il y eut des missionnaires qui se répandirent dans toutes les paroisses de Paris... Ils opérèrent des conversions admirables pour fruit de leurs prédications, et ma mère, les étant allée entendre comme les autres, elle en revint si touchée, qu'elle s'en fut à l'heure même à confesse. M. le curé de Saint-André-des-Arts... fut celui entre les mains de qui elle tomba. Elle s'accusa de m'avoir

introduit dans la famille de son mari quoique je ne fusse pas son fils ; qu'elle avait eu commerce avec M. le duc de Bellegarde... que c'était lui qui était mon véritable père...Je ne sais comment elle pouvait répondre ainsi que j'étais le fils de M.le duc de Bellegarde et non pas celui du pâtissier.Car il me semble que cela est assez difficile à une femme, à moins que de faire lit à part avec l'un pendant qu'elle couche avec l'autre. Mais que cela soit ou non, cela n'importe guère à mon sujet ; tout ce qu'il y a à dire là-dessus, c'est qu'il fallait bien qu'elle fût assurée de son fait, puisque, non contente de l'avoir dit à son curé, elle consentit encore qu'il en vînt apporter la nouvelle à son mari ». (*Mém. de Montbrun*, pp. 21-24). Pour la reconnaissance de Montbrun par le duc, voir à la page 147 de cette étude.

Il est donc probable que les deux auteurs avaient puisé à la même source. Mais il est à noter que Tallemant place la reconnaissance de Montbrun à l'époque du grand Jubilé (1606) et qu'il parle de lui comme d'un homme pourvu de biens. Selon les *Mémoires*, notre héros n'était qu'un enfant à cette époque, et quoique sa mère avouât sa faute en 1606, il ne fut reconnu que quelque temps avant la bataille de Castelnaudary (1632). Le Père Anselme place la légitimation en 1628.

Tallemant parle du séjour de Montbrun en Angleterre, où il s'était rendu pour « se remplumer de quelque perte qu'il avait faite » et où il gagna beaucoup d'argent au jeu et aux tours d'adresse.

Les Mémoires ne racontent pas le mariage de Montbrun : mais Courtilz a eu certainement l'intention de le faire. Jal note quelques singularités dans le contrat entre Pierre de Bellegarde et Anne Desrogers. Elles sont expliquées peut-être par cette remarque de Tallemant : « Souscarrière enleva la fille d'un nommé Rogers... L'affaire s'accommoda, et on disait qu'il eût eu beaucoup de biens sans le désordre qui arriva. Cette femme se laissa cajoler par Villandry, cadet de celui que Miossens tua. Il en découvrit quelque chose. » (V. p. 320). Tallemant raconte comment Montbrun songea à tuer sa femme, et ne lui pardonna qu'à condition de ne la revoir jamais. Dans l'acte de légitimation du fils de Pierre de Bellegarde, nous lisons que celui-ci « était marié et séparé d'habitation et de biens avec sa femme ». Tallemant ajoute que Montbrun se battit avec Villandry sur la Place Royale après lui avoir donné un soufflet à l'église, et

que la reine fut blâmée de ne pas avoir puni cette irrévérence. Montbrun, (*Mém.* pp. 301-302), fait allusion à ce « combat dans la Place Royale avec Villandri, qui n'a été uniquement que pour l'amour de ma femme ». Il continue : « Je méritais bien, pour en dire la vérité, qu'on me coupât le cou... Il ne serait pas à propos de parler présentement du combat que je fis contre Villandri,puisque je ne le pourrais faire que par anticipation ».

Tallemant ne nous apprend que peu de choses sur la carrière militaire de Montbrun. « Il n'avait point acquis de réputation à l'armée, dit-il, car il fut à Arras au moins au convoi, mais il en revint bientôt. Il dit que cette vie-là n'était pas sa vie ». (V, pp. 321-322).

Tallemant a souvent parlé de Roger, duc de Bellegarde, auquel il a consacré une historiette. Nous savons que Roger se jetait dans toutes les intrigues contre Richelieu et prenait part aux révoltes de son chef, Gaston d'Orléans. Il fut disgracié et exilé en 1631,et ne revint à la cour qu'après la mort de Richelieu.

APPENDICE VI

Mémoires de la Marquise de Fresne (Voir aux pages 149-153)

Pour indiquer sur quel fond Courtilz a bâti ce roman, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer en partie un article que nous avons consacré à ce sujet dans *The Publications of the Modern Language Association of America*, XXVII, 3.

Une comédie connue de Montfleury, *La femme juge et Partie* (1), est fondée sur un procès en divorce entre le marquis de Fresne et sa femme. Dans la comédie il n'est pas question d'emprisonnement. Julie, la marquise, avait été abandonnée sur une île déserte par son mari, Bernadille, qui soupçonnait à tort sa fidélité. Revenu à Faro, déguisée en homme (la scène se passe en Espagne), elle trouve son mari sur le point de convoler ; par une ruse habile elle empêche ce mariage, punit Bernadille et puis le reprend.

Un petit livre anonyme intitulé *Mémoires du Temps* (2) raconte l'histoire du marquis de Fresne d'une façon tout à fait différente. Ce livre est divisé en cinq parties ; les trois premières

(1) Voir N. M. Bernardin, *Le Théâtre de Montfleury* : *La Femme Juge et Partie*, dans la *Revue des Cours et Conférences*, 20 nov. 1902. La pièce fut jouée en 1669.

(2) Rouen, chez Pierre du Marteau, 1674. La Bibl. Nat. en possède un exemplaire. Une réimpression, portant le titre : *Mémoires pour servir à l'histoire du Marquis de Fresne*, (Paris, chez Pierre Gendron, au bon corsaire, 1702), est cause que certains bibliographes, qui ignorent apparemment la première édition ont attribué à Courtilz les *Mémoires du Marquis de Fresne*. Le nom de l'éditeur supposé fait allusion au roman de Courtilz, *Mémoires de la Marquise de Fresne*, 1701. La Bibl. de l'Arsenal possède un exemplaire de la réimpression.

forment un roman galant des amours du marquis de Fresne avec la belle-fille de M. le Président ***. Ces amours éveillèrent la jalousie du beau-père qui résolut de perdre le marquis. « Ils jugèrent à propos pour le persécuter de se servir du méchant esprit de sa femme » (1). La quatrième partie décrit les mesures qu'ils prirent pour noircir le marquis auprès du roi. La marquise fut un de leurs jouets, mais il n'y est nulle part question des îles désertes. Les ennemis du marquis réussissent enfin à le ruiner, et il est écroué à la prison de Pierre-Scize, le 26 avril 1671. Aussi une lettre du marquis, citée au commencement du livre, est-elle datée « le 26 juin 1672, à Pierre-Cise » (*sic*). La cinquième partie du livre est la chronique des amours de la mère de la marquise de Fresne, Mme la Président du Thillait (*sic*).

Courtilz fait allusion à l'emprisonnement du marquis dans les *Mémoires de M. L. C. D. R.* Le héros fut enfermé à Pierre-Scize, à l'en croire, vers cette époque (2) ; il y trouve le marquis de Fresne qui lui raconte son histoire. Elle est fondée sur les *Mémoires du Temps*, mais l'on y trouve quelques changements et additions qui indiquent d'autres sources de renseignements. Ainsi Fresne déclare qu'ayant aimé sa femme longtemps avant leur mariage, il fut obligé à la fin de l'enlever, car sa mère voulait la garder pour conserver ses rentes. Il avoue qu'ensuite, exaspéré par les infidélités de sa femme, il avait voulu la vendre à un corsaire ; que, pour le faire avec moins d'éclat, il avait feint d'être réconcilié avec elle, et l'avait invité e à faire un voyage avec lui. Il l'avait amenée ainsi en Provence, et même conclu marché avec un corsaire qui avait accepté moyennant une somme d'argent. Le marquis ajoute que sa femme s'était échappée et que son amant avait saisi ce prétexte pour le faire écrouer à Pierre-Scize.

Une version différente est donnée par les *Mémoires de La Marquise de Fresne.* Au commencement elle donne sur sa famille des détails qui ne manquent pas d'intérêt. « Mon père était frère aîné de M. de la Courdesbois et cousin germain de

(1) *Mémoires du Temps*, p. 174.

(2) Courtilz ne donne pas de dates exactes, mais son héros partit pour la Hollande avec l'armée de Turenne peu de temps après avoir été remis en liberté. Le premier incident qu'il raconte est la mort du duc de Longueville au passage du Rhin, 12 juin 1672. Voir les *Mém. de M. L. C. D. R.*, pp. 241 et suivantes (éd. de 1688).



M. Girard, procureur général de la Chambre des Comptes, homme qui s'était toujours distingué par sa conduite et par ses grands biens. »

M. Paul Ginisty nous fournit quelques détails dans son essai sur la marquise (1). Malheureusement les renseignements qu'il donne sur ses sources ne nous satisfont pas entièrement. Il cite un « tome dépareillé des *Causes de séparation* (chez Jean Neaulme, à la Haye, 1750) ». Puis il ajoute : « A mon grand dépit il y a des lacunes dans le tome, (qui me semble avoir eu, lui aussi, quelques aventures), dont j'ai fait mes délices. Cependant la trame presque suffisante du drame se dessine et l'explication est donnée de cette extravagante tentative de vente d'une belle Française aux fils du prophète ». Mais les informations que cet essai nous fournit complètent et commentent ce que nous avons trouvé ailleurs. Nous y apprenons que notre marquise s'appelait Marie Elisabeth Girard du Tillet (*sic*), et que son époux fut Pierre Hennequin, marquis de Fresne. Elle se laissa enlever par son amant qui, déguisant un valet en prêtre, lui donna l'illusion d'une union légitime. Le père de Marie Elisabeth, président de la Chambre des Comptes, ayant eu vent de cette ruse, poursuivit le marquis et l'obligea à régulariser la situation. Dès lors, le mari maltraita sa femme et à la fin s'avisa de la vendre en Turquie. Sous prétexte d'un voyage de plaisir, il l'obligea à l'accompagner en Italie. Il manqua le bateau qu'il comptait trouver à Gênes en partance pour Constantinople et continua sa route vers la Savoie. Mais la marquise, soupçonnant ses desseins, s'évada et gagna les états du duc de Savoie. Le mari feignit de se repentir, et, ayant ainsi repris possession de sa femme, la maltraita plus scandaleusement que jamais. Une seconde tentative pour la vendre échoua et le marquis changea de tactique. Il obligea sa femme, un pistolet sur le front, à copier des lettres qu'il avait écrites exprès, et qui étaient censées s'adresser à un amant. Il avait eu soin d'y étaler tous les raffinements du vice. Armé de ces témoins parlants, il enferma la marquise dans un couvent, et entra en procès contre elle. Mais elle avait su soustraire un des brouillons écrits par son mari, et ayant prouvé ainsi son innocence, elle obtint que le divorce fût prononcé en sa faveur. Le marquis fut logé à la Bastille.

(1) Dans le volume *Le Marquis de Sade*, Paris, 1901, p. 139.



M. Ginisty nous apprend que la séparation de corps fut prononcée par sentence des requêtes du Palais le 17 mars 1663, et confirmée par deux décrets du Parlement du 30 avril 1675 et du 23 avril 1680. M. Funck-Brentano (1) dit que le marquis fut mis à la Bastille le 3 juillet 1677, pour cause inconnue. Les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal ne contiennent que l'annonce de son entrée, deux permissions de sortir dans l'année 1681, et l'ordre de le mettre en liberté daté du 1er décembre 1681.

(1) *Lettres de Cachet à Paris*, Paris, 1903.

APPENDICE VII

La Guerre d'Espagne. La Guerre d'Italie
(Voir aux pages 153-159)

La Guerre d'Espagne, de Bavière et de Flandre, ou Mémoires du Marquis ***, parut en 1706, chez Pierre Marteau à Cologne, selon le titre. Ce livre fut réimprimé en 1707, en 1710 et en 1712. Selon Lelong la première édition a le titre et le sous-titre cités ci-dessus. Barbier dit que les réimpressions de 1707 et de 1710 ont comme sous-titre, *Mémoires du Marquis D****. Nous n'avons vu que l'édition de 1712, Cologne, chez Pierre Marteau, en deux volumes. Elle a pour titre unique : *Mémoires du Marquis D****. L'avertissement déclare que l'ouvrage a été considérablement augmenté dans cette réimpression, mais le texte est probablement celui de l'édition de 1707, car le récit ne continue pas après les campagnes de cette année.

Il est intéressant de rapprocher ce livre d'un autre du même genre qui parut à Cologne chez Pierre Marteau en 1702 avec le titre : *La Guerre d'Italie ou les Mémoires du comte D****. Bayle l'attribue à Courtilz, (*Réponse à un provincial*, I, chap. XXVIII), mais Des Maizeaux le contredit et déclare que l'auteur est un de ses amis, le capitaine Grandchamp, tué à Liège en 1702. (Voir les *Nouvelles de la République des Lettres*, juin 1704, p. 607). Cette rectification a été généralement acceptée. Quérard et Barbier déclarent que l'auteur anonyme qui augmenta cette œuvre pour sa réimpression en 1707 était le « fameux Sandras de Courtilz ». Une troisième édition, également augmentée, qui se termine par la campagne de 1709, fut publiée en 1710. N'ayant pu trouver l'édition originale de ce livre, nous ne pouvons rendre compte de la nature des augmentations faites par le second auteur, mais très probablement elles consistent seulement en une suite des campagnes.

La *Guerre d'Italie* a certainement exercé de l'influence sur les *Mémoires du Marquis D**** et mérite peut-être quelques lignes. C'est un roman galant et guerrier, dont les procédés sont très simples ; l'auteur y raconte ses aventures amoureuses, assez fades pour la plupart, entre-mêlées de courtes descriptions de campagnes, d'anecdotes de la vie militaire, etc. Le récit, fait par un officier au service du duc de Savoie, commence en 1689 et continue jusqu'en 1709. C'est de cette époque que traitent les *Mémoires du Marquis D****, et maints épisodes dans ceux-ci rappellent la *Guerre d'Italie*. Mais pour rendre justice à Courtilz, il faut dire que son histoire est rapportée plus lestement et avec bien plus de variété.

L'auteur de la *Guerre d'Italie* déclare que son « principal dessein est de divertir le lecteur par des aventures galantes ». Courtilz est si éloigné d'un tel aveu qu'il dit dans sa préface qu'il avait voulu supprimer les escapades d'amour, mais que ses amis lui avaient conseillé de n'en rien faire. Sans prendre trop au sérieux une semblable déclaration, notons que ces aventures gagnent à ne pas être trop fréquentes, et que Courtilz savait varier et égayer celles qu'il racontait. Il est à remarquer aussi que les escapades d'amour deviennent plus rares dans les deux derniers tiers du second volume de la *Guerre d'Italie*, c'est-à-dire dans la partie composée par le continuateur. Celui-ci insiste surtout sur la chronique militaire et sur la politique qu'il expose en citant souvent des lettres, etc., écrites par des personnages en vue. Ce procédé est bien marqué dans les *Mémoires du Marquis D****.

MM. Bourgeois et André nous apprennent que les deux livres furent inspirés par la carrière aventureuse de Philippe de Gentils, marquis de Langalerie. Voir *Bibliographie de l'Histoire de France au XVIIe siècle*, Vol. II, n° 905.

APPENDICE VIII

« *Mémoires de M. de Bordeaux* »

Pages cartonnées

(T. IV, pp. 266-277, de l'édition complète.)

Outre le duché de Mazarin que le cardinal réserva à celui qui épouserait Hortense, il en avait encore un autre qu'il avait acheté, qu'il lui réservait particulièrement. C'était celui de Mayenne, situé dans la Province du Maine et qui avait appartenu auparavant aux héritiers, ou pour mieux dire aux créanciers, du duc du Maine que nous voyons dans l'histoire avoir eu la hardiesse et la vanité de prétendre à la couronne de France après la mort de Henri III. L'acquisition que le cardinal en avait faite lui avait été suggérée par un homme de rien qui avait donné commencement par là à sa fortune. Comme il a beaucoup de part dans une chose dont je vais parler présentement, je ne doute pas qu'il mérite de trouver sa place ici, d'autant plus que l'occasion me le permet. C'est de Berrier dont il s'agit ici, personnage né dans la lie du peuple, et qui trouva moyen par son adresse et par ses friponneries de se mettre en crédit auprès de celui qui succéda en partie à la faveur du cardinal. Je ne dis qu'en partie, puisqu'il est vrai qu'il ne gouverna le royaume qu'en de certaines choses ; et qu'à l'égard des autres ce ne fut pas lui à qui Sa Majesté en attribua la connaissance. Quoi qu'il en soit, ce maître fripon, qui n'était en ce temps-là que garde de bois et un malheureux sergent exploitant seulement pour raison de ce qui regardait la forêt où il était employé, et qui avait été encore bien moins, puisqu'il avait été laquais du secrétaire du comte de Seran lorsqu'il était intendant de justice en Anjou, cet homme, dis-je, sachant qu'on avait parlé au cardinal d'acheter ce duché, partit d'où il était pour lui en faire naître l'envie. Il s'achemine à Paris, après avoir vendu tout ce qu'il avait pour sept ou huit pistoles. Comme il avait affaire à

cet argent, et qu'il le regardait comme l'unique instrument pour faire sa fortune, il se donna bien de garde d'en dépenser un sol en chemin. Il s'en vint à Paris comme il put, c'est-à-dire en demandant l'aumône et en logeant dans les hôpitaux ou d'autres maisons où l'on avait la charité de le recevoir. Au reste il n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il s'en fut à la friperie où il acheta un habit noir avec le manteau, et s'étant pourvu de tout le reste, qui convenait à cet ajustement il s'en fut trouver son Eminence. Il lui dit qu'il avait été pendant plus de vingt ans le juge du duché de Mayence, et que, tout son revenu lui ayant passé par les mains pendant tout ce temps-là, il n'y avait point d'homme qui lui eût pu rendre un meilleur compte que lui; qu'aussi était-il venu tout exprès à Paris pour l'en instruire sur l'avis qu'il avait eu qu'il le voulait acheter; qu'il ne pouvait faire une acquisition qui lui fût plus avantageuse, parce que ce qu'il vendrait de bois dans la forêt lui produirait seul plus d'argent que tout ce duché ne lui coûterait.

Comme c'en était assez pour être bien venu auprès de ce ministre que de lui proposer quelque chose qui tournât à son profit, Berrier en fut reçu comme un honnête homme. Il le fit entrer dans son cabinet où il s'entretint avec lui pendant plus d'une grosse heure. Au reste son Eminence le trouva si bien instruit de tout ce qu'elle lui demanda qu'elle voulut qu'il revînt le voir le lendemain. Berrier fit encore merveilles dans cette conversation ; et, lui ayant promis qu'il lui trouverait un marchand pour les bois de ce duché à un certain prix qui était plus qu'on ne le lui voulait vendre, le cardinal en fut si charmé qu'il ordonna à son argentier de lui porter cent pistoles dont il lui voulait faire présent. Berrier avait eu l'adresse de se loger dans une chambre garnie qui avait l'air de quelque chose ; et cet argent lui venant tout à point, parce qu'il avait dépensé ou peu s'en faut tout celui qu'il avait apporté, il fut remercier le cardinal. Son Eminence, pour l'encourager à bien faire, lui dit que ce n'était rien que cela, et qu'il lui donnerait bien d'autres marques de ses largesses. Berrier avait assez ouï dire de quoi il était capable, pour ne s'y fier que de bonne sorte. Mais, lui faisant tout autant de remerciements de ses promesses que s'il eût été bien assuré qu'elles dussent être suivies de l'effet, il lui dit qu'il croyait que son Eminence n'en devait parler que le moins qu'elle pourrait à personne, parce qu'il savait de bonne part que toute la maison de Lorraine faisait son possible pour

ne pas laisser passer cette terre en d'autres mains que dans les siennes. Le cardinal qui avait ouï parler effectivement que le bon marché qu'on devait avoir l'y faisait songer, lui répondit que c'était ce qu'il voulait recommander à lui-même ; qu'il eût soin seulement de garder le secret aussi bien que lui et que tout irait bien. Il le charge cependant de lui chercher des marchands de bois qui achetassent ceux de la forêt au prix qu'il promettait, lui assurant que cela ne serait pas plus tôt fait que cette acquisition serait bientôt faite. Son Eminence prit cependant son adresse qu'il lui donna dans la ville du Mans, prétendant, comme il avait de l'argent maintenant, s'y aller établir en attendant que cette affaire fût faite ou manquée. Il parait ainsi le plus content de tous les hommes, comptant déjà sur la grande fortune qu'il fit depuis. Comme il connaissait tous les marchands de bois du pays, il ne fut pas plus tôt arrivé au Mans, qu'il parla à deux ou trois des plus forts. Il leur dit que s'ils lui voulaient donner une bonne part dans leur marché, il se faisait fort de leur faire donner celui de cette forêt à un prix où ils trouveraient leur compte. Ils furent tous surpris de l'état de bourgeois qu'il commençait à porter, lui qu'ils n'avaient jamais vu qu'un misérable. Ils furent cependant examiner de près cette forêt afin de ne s'y pas laisser tromper ; et, voyant qu'elle valait le double et davantage de la somme pour laquelle il promettait de leur en faire faire la vente, ils s'obligèrent tous de lui donner un bon pot de vin et telle part qu'il voudrait dans ce marché, s'il pouvait leur tenir sa parole.

Berrier, qui était un fin Manceau, leur demanda cent mille francs de plus qu'il n'avait dit au cardinal qu'il aurait de ces bois. Il savait bien qu'ils n'hésiteraient pas d'en donner cette somme, parce qu'il en savait la juste valeur. Enfin, étant convenus ensemble de leurs faits, il prit ses assurances avec eux, pendant qu'il leur fit signer leurs offres. Quand cela fut fait, il s'en alla tout de nouveau à Paris, où il fut retrouver le cardinal, dont il avait déjà reçu trois ou quatre lettres écrites de sa propre main. Elles portaient la même chose qu'il lui avait dite lui-même de bouche : savoir, que s'il lui tenait ses promesses, il pouvait s'assurer de sa reconnaissance. Son Eminence fut ravie de le voir, se doutant bien qu'il ne viendrait pas de si loin s'il n'avait de bonnes nouvelles à lui donner. Elle le reçut parfaitement bien ; mais ce fut encore tout autre chose quand Berrier lui dit qu'il lui apportait non seulement un marché de la somme qu'il lui

avait dite, mais encore de cent mille francs au delà ; que comme il se connaissait en bois aussi bien que le meilleur marchand du royaume, il avait trouvé, après avoir bien examiné ceux-là, qu'ils valaient plus qu'il ne lui avait dit ; qu'ainsi il avait désiré qu'on montât jusqu'à ce prix-là pour les avoir ; qu'une marque que ceux qui avaient signé à ce marché étaient bons, c'est qu'ils lui donneraient cinquante mille écus dès à présent, s'il voulait recevoir leurs offres, et encore autant devant que de mettre la coignée dans la forêt. Le cardinal trouva ce procédé de si bonne foi que peu s'en fallut qu'il ne l'embrassât. Il le crut le plus honnête homme du monde, après un coup comme celui-là, et, lui ayant assuré tout de nouveau qu'il ne perdrait rien à lui donner ainsi des marques de son attachement, il lui ordonna de faire venir ces marchands à Paris et de leur recommander le secret : qu'il leur mandât cependant qu'ils eussent à apporter leurs cinquante mille écus, parce que bien qu'il ne les voulût pas recevoir, il était bien aise qu'ils les consignassent entre les mains de son notaire. Berrier ne pouvait recevoir de commandement plus agréable que celui-là,puisqu'il voyait qu'il assurait sa fortune. Il avait stipulé qu'il aurait une grosse part dans ce marché, outre le pot de vin que ces marchands lui devaient donner et qui était considérable. Ainsi, n'ayant jamais mis la main à la plume pour une affaire plus agréable que celle-là, il écrivit de si bonne encre à ces marchands, qu'ils se rendirent dans la ville tout aussitôt. Il les présenta à M. le Cardinal, qui leur donna quantité de belles paroles dont il n'était jamais chiche ; et, ayant pris leurs sûretés avec lui, ils consignèrent leurs cinquante mille écus au désir de son Eminence. Elle fit ensuite cette acquisition où elle croyait trouver bien son compte. Mais c'eût été encore toute autre chose si Berrier ne l'eût pas attrapé ; car il y gagna presque autant qu'Elle, et du moins il trouva de profit pour sa part plus de cent mille écus pour la vente de ce bois. Il s'éleva ainsi tout d'un coup,pour ainsi dire comme un champignon, et cette affaire lui ayant donné entrée chez ce ministre, il y connut M. Colbert et lui fit goûter son esprit. Cela forma une certaine liaison entre ces deux hommes, dont ils se trouvèrent fort bien l'un et l'autre ; car tandis que l'un donna des avis à l'autre pour trouver de l'argent au roi, l'autre y prit part et devint un de ces maîtres voleurs que l'on appelle dans le monde gens d'affaires.

Le duché de Rethel, autrement Mazarin,étant réservé à celui

qui épouserait Hortense Mancini,son frère, pour qui le cardinal obtint un brevet de duc et pair, en eut une jalousie inconcevable. Il lui sembla,comme il était vrai,qu'il devrait être préféré à sa sœur, selon l'usage ordinaire, qui est de faire plus de cas des mâles que des femelles. Mais c'était en cela seulement que son oncle donnait des marques de son jugement. Comme il ne le connaissait pas capable de grandes choses, il ne voulait pas ensevelir ses richesses dans un puits, ce que c'eût été faire proprement s'il lui eût donné celles qu'il avait amassées. Ce n'est pas qu'il n'eût beaucoup d'esprit,et même plus que quantité d'autres; mais bien loin de se faire estimer de personne, il était plutôt d'un caractère à se faire mépriser par la mollesse qui paraissait dans toutes ses actions, jusque-là qu'il semblait ne pas faire d'état de sa charge de commandant des mousquetaires, comme si elle eût été au-dessous de lui. Il n'osait le dire tout haut néanmoins, de peur de se faire des affaires auprès du roi qui n'aimait pas qu'on méprisât les emplois dont il gratifiait ; cependant, quand il était avec ses amis particuliers, il ne s'en cachait pas à eux, tâchant de couvrir par là le peu d'inclination qu'il avait à la guerre. Il avait pourtant bien de quoi se consoler. Le cardinal lui donnait la terre de Nevers pour laquelle il avait obtenu ce brevet de duc dont je viens de parler. Il lui donnait encore, outre cela, tous les biens qu'il avait achetés en Italie, parmi lesquels était un beau palais qu'il avait pareillement acquis à Rome. On ne savait point encore qui aurait Hortense,quoiqu'elle ne manquât pas d'amoureux depuis la mort du duc de Candale à qui son oncle la destinait. Il la faisait espérer à tous les seigneurs de la cour qu'il voyait un peu bien auprès du roi, parce que, comme ce prince commençait à devenir homme,il croyait que tant qu'ils auraient cette espérance, ils n'auraient garde de lui rendre quelque mauvais office auprès de lui. Enfin, après avoir jeté les yeux sur tous ceux qui y pouvaient prétendre et n'en avoir point trouvé qui pût prendre dans son esprit la place que le duc de Candale y avait tenue, il eut la vanité de croire qu'il la pourrait marier au duc d'Anjou qui avait pris le nom de duc d'Orléans depuis la mort de son oncle. Comme ce défunt n'avait eu que des filles de son premier et de son second mariage, son apanage était revenu à la couronne, selon la coutume de France, qui veut que les filles n'y aient aucune part. Cela rendait celles de son second lit extrêmement pauvres, parce que leur mère n'avait point eu

de bien ; mais leur naissance faisant qu'elles ne pouvaient jamais manquer, elles ne laissèrent pas d'avoir plusieurs princes de grande distinction qui les recherchèrent en mariage et dont les uns y prétendirent ouvertement et les autres en secret.

PP. 328-332 de l'édition complète. — Si j'appelle ici M. Fouquet illustre, c'est bien moins par rapport à sa naissance qui n'avait rien d'extraordinaire et qui même avait quelque chose d'assez commun, que par rapport à sa générosité. Son père n'avait jamais été que conseiller au Parlement, et ses ancêtres étaient encore bien moins,puisqu'ils n'étaient que des bourgeois de la ville d'Angers. Mais il ne laissait pas d'avoir l'âme aussi grande qu'un prince ; de sorte qu'il donnait des pensions aux uns et aux autres, tout comme s'il eût été roi.

L'on avait mis le scellé dans ses maisons,et,comme M. Colbert commençait à craindre qu'il ne fût pas aussi facile qu'il avait cru de le convaincre du crime de péculat, il fut bien aise avant que de passer outre au jugement du procès, de savoir un peu de Berrier comme il s'y devait prendre pour n'en pas avoir le démenti. Berrier, depuis l'aventure que j'ai rapportée de lui ci-devant, étant devenu grand seigneur et confident de ce ministre. Il était entré dans tous les partis, où il avait si bien fait ses affaires, que, pour se distinguer des gens du commun, il avait acheté une charge de greffier du conseil. Il avait acquis encore bien d'autres effets et entre autres, le marquisat de Ferrières et l'Hôtel du garde des sceaux au Château-Neuf où il demeurait. Ainsi, l'on vit en moins de rien, un misérable agent de bois occuper une maison qui servait auparavant à loger un officier de la couronne ; et ce qui est encore plus extraordinaire, c'est qu'il commença à faire appeler son fils aîné Monsieur le Marquis, sans se ressouvenir de la bassesse de sa naissance. Il avait encore bien d'autres enfants et entr'autres deux filles qui étaient toutes aussi laides l'une que l'autre, mais qui, ayant tout autant de vanité que leur père, ne laissaient pas de vouloir être mariées à de grands seigneurs. Quoi qu'il en soit, M. Colbert lui ayant fait confidence de ce qui se passait secrètement dans son cœur, Berrier lui dit de ne s'inquiéter de rien et qu'il lui apprendrait bientôt si M. Fouquet se tirerait de ses pattes ou s'il y demeurerait. Il s'en fut à Saint-Mandé, pour lui tenir sa promesse. M. Fouquet avait là une maison de plaisance où il allait souvent. La plupart de ses papiers y étaient parce qu'il

y travaillait aux heures qu'il ne se promenait pas. Il y avait un concierge que Berrier gagna aussi bien que la garnison qui y avait été laissée après l'apposition du scellé. Enfin,soit d'intelligence avec le commissaire qu'il y avait mis ou sans sa participation, ce que je ne saurais assurer au juste au moins que de m'exposer à mentir, il entra dans le cabinet du surintendant. Il y visita tous les papiers, l'un après l'autre, jusqu'à quelques-uns qui étaient déchirés et dont l'on avait jeté les morceaux dans la cheminée. Il rassembla même ces morceaux pour voir ce qu'ils voulaient dire, et il trouva que c'était le projet de l'intelligence qu'il avait eu en Angleterre,avec quantité d'autres desseins qui étaient tous aussi criminels que celui-là, mais qui n'avaient eu aucune exécution. Il y en avait entr'autres qui contenaient que, s'il était jamais arrêté, il fallait qu'un tel gouverneur fît cela, un autre cela, et ainsi de plusieurs autres, tellement que s'ils eussent suivi son conseil,l'Etat eût été alors tout en feu.Il fut saisi de joie à la vue de ces papiers qu'il remit bien proprement à l'endroit où il les avait trouvés, croyant qu'il n'en fallait pas davantage pour faire perdre mille vies à ce prisonnier quand même il en eût tout autant. Il en prit d'autres cependant dans son cabinet qui pouvaient servir à le justifier sur ses chefs d'accusation. Il en remplit ses poches, et ayant été obligé de les vider pour cela, il laissa tomber malheureusement pour lui une requête qui avait été présentée le même jour à M. Colbert et que ce nouveau ministre lui avait donné à examiner. On referma ensuite les portes de ce cabinet tout de même que s'il n'y fût pas entré ; et étant allé annoncer sa victoire à celui pour l'amour de qui il venait de faire un si vilain coup, il lui dit de ne plus se mettre en peine de rien, et qu'il avait trouvé des choses dans la cheminée de ce surintendant qui lui feraient mettre bientôt la tête à bas.Il lui conta à l'heure même ce que c'était, et M. Colbert, à qui le roi avait dit le traité que ce ministre avait fait en Angleterre, étant du même sentiment que lui, s'en réjouit, dans l'espérance qu'il serait, avant qu'il fût peu, défait d'un homme qui lui portait tant d'ombrage qu'il ne pouvait avoir de repos tant qu'il serait en vie.

Pp. 359-361 de l'édition complète. — Il (le roi) avait envoyé en ce pays-là (le Boulonnais) le fils d'un homme dont le seul nom était capable de faire trembler les plus hardis. C'était le

fils de Machault, vulgairement appelé Coupe-tête, parce qu'il en avait fait mettre une infinité à bas. Il avait fait rouer et pendre encore une grande quantité de gens, de sorte qu'il n'approchait jamais un endroit que tous ceux qui avaient quelque chose sur la conscience ne se crussent perdus sans miséricorde. Son fils ne lui ressemblait pas pourtant ; il aimait mieux ses plaisirs que la cruauté ; et, bien loin qu'il aimât la mort du pécheur comme son père, il eût pardonné volontiers à cent coupables en faveur d'une belle femme. Il eût été même bien aise d'en trouver l'occasion souvent parce qu'il était si laid qu'il n'y avait point de femme qui lui voulût être favorable, à moins que d'être achetée à force d'argent ou qu'il ne lui rendit quelques grands services. Ce que je dis ici n'est pas pourtant que je veuille assurer qu'il fût capable de commettre quelque injustice. A Dieu ne plaise que je veuille dire une chose que je ne sais et que je ne dois pas même croire de mon prochain. Mais ce que j'en fais n'est que pour marquer le faible qu'il avait pour le beau sexe. Cependant comme le crime de ceux contre qui il était envoyé était trop grand pour se laisser toucher de compassion, il y fit son devoir et mit bientôt fin par là à leur révolte.

Pp. 451-452 de l'édition complète. — Les juges, voyant qu'il avait raison et que ce serait perdre leur temps que de prétendre le prendre de ce côté-là, se tournèrent d'une étrange manière sur la dissipation des finances dont ils crurent qu'il aurait plus de peine à se laver. M. Fouquet eut bien besoin alors du secours de son avocat et principalement à l'égard de l'aliénation du marc d'or où on l'accusait d'avoir fait d'étranges choses. Ses juges ne voulurent point, ni sur cela ni sur tout le reste, se rendre à la présomption qu'il tirait de l'enlèvement de ses papiers par celui que l'on avait trouvé dans son cabinet de Saint-Mandé. Il ne pouvait pas cependant y avoir de preuve plus claire que celle-là, qu'on y était entré et que ce ne pouvait être que pour un méchant dessein. On savait même dans le monde, où il est difficile de cacher les choses longtemps, que c'était Berrier qui en avait fait le coup ; et cela lui fit donner dès ce temps-là un nom qui lui est demeuré jusqu'à sa mort. On l'appela l'âme damnée de Colbert, nom qui lui convenait assez bien, parce que ce fut lui qui inventa ou qui dirigea du moins tous les édits qui passèrent sous son ministère.

APPENDICE IX

Œuvres de Courtilz

La plupart des œuvres de Courtilz ont été réimprimées plusieurs fois. Sans prétendre donner une liste complète des réimpressions, nous citons les éditions qui sont venues à notre connaissance, pour démontrer le succès dont ses écrits ont joui.

L'attribution de telle ou telle œuvre à Courtilz est basée sur le témoignage de ses contemporains. Nous avons trié et contrôlé la liste par des recherches parmi les critiques modernes, mais nous aimons mieux ne pas trancher la question d'authenticité.

Les plus intéressants des ouvrages portant sur Courtilz, ou dans lesquels il est nommé, sont cités soit dans le texte soit dans les notes de notre étude.

Ouvrages généralement attribués à Courtilz

(1) *La Conduite de la France depuis la Paix de Nimègue* Francfort, 1683 ; Cologne, 1684.

(2) *Réponse au livre intitulé* : *La Conduite de la France depuis la Paix de Nimègue*. Cologne, 1683 ; Traduction italienne, 1684 et 1685.

(3) *Mémoires* contenant plusieurs événements remarquables arrivés sous le règne de Louis le Grand, l'état où était la France lors de la mort de Louis XIII, et celui où elle est à présent. Cologne, 1683 et 1684.

(4) *L'Histoire des promesses illusoires depuis la Paix des Pyrénées*. Cologne, 1684.

(5) *Les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, avec les intrigues de sa cour*. Cologne, 1684, 1685 et 1690.

(6) *Les Intrigues amoureuses de la cour de France*. Cologne, 1684 et 1685. Traduction italienne, 1688. Les n^os^ (5) et (6) ont été réimprimés plusieurs fois dans les *Recueils Galants*.

(7) *La Conduite de Mars*, nécessaire à tous ceux qui font profession des armes. La Haye, 1685. Réimpression sous le titre : *La Conduite de Mars, ou l'Homme de guerre*, contenant les fonctions des officiers subalternes de cavalerie et d'infanterie. Rouen, 1711.

(8) *Les Nouveaux intérêts des princes de l'Europe.* Cologne, 1685. Réimpressions augmentées, 1686, 1688, 1689, 1690 et 1712.

(9) *La Vie du Vicomte de Turenne.* Cologne, 1685 et 1687. Nouvelles éditions revisées et augmentées : La Haye 1688, 1695 et s. d.; Cologne, 1693. Traduction anglaise, Londres, 1686.

(10) *Les Conquêtes du Marquis de Grana dans les Pays-Bas.* Cologne, 1686, 1690 et 1705.

(11) *Les Dames dans leur naturel, ou la Galanterie sans façon sous le règne du Grand Alcandre.* Cologne, 1686 et 1696.

(12) *La Vie de Gaspard de Coligny.* Cologne, 1681, 1683, 1686, 1690, 1691 et 1693 (1).

(13) *Le Mercure historique et politique.* (Mensuel, nov. 1686 à mars 1689). Parme et La Haye.

(14) *Mémoires de M. L. C. D. R.* Cologne, 1687, 1688, 1689, 1691, 1692, 1696, 1703, 1710, 1712 et 1742. La Haye, 1694 et 1707. Réimpression sous le titre : *Un agent secret de Richelieu ou les aventures du comte de Rochefort.* Paris, 1897. Traduction anglaise, 1696 et 1707.

(15) *L'Histoire de la Guerre de Hollande*, où l'on voit ce qui est arrivé de plus remarquable depuis l'année 1672 jusqu'en 1677. Suivant la copie de Paris, à la Haye, 1689. 2 vols.

(16) *L'Élite des nouvelles de toutes les cours de l'Europe.* Amsterdam, 1698.

(17) *Mémoires de J. B. de La Fontaine*, chevalier, seigneur de Savoye et de Fontenay, brigadier et inspecteur général des armées du roi, contenant ses aventures depuis 1636 jusqu'en 1697. Cologne, 1698, 1699 et 1701. Traduction anglaise, Londres, 1700.

(18) *Mémoires de M. d'Artagnan*, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi, contenant quantité de choses particulières et secrètes, qui se sont passées sous le règne de Louis le Grand. Cologne, 1700. 3 vols. Réimpressions 1701, 1704, 1712, 1715, et (incomplète) 1896. Traduction anglaise 1898-1899.

(1) Nous n'avons pas vu d'édition antérieure à 1686.

(19) *Mémoires de M. le Marquis de Montbrun*, où l'on voit quelques événements particuliers depuis 1600 jusqu'en 1632. Amsterdam, 1701, 1702 et 1708.

(20) *Mémoires de Madame la Marquise de Fresne*. Amsterdam, 1701, 1702, 1722 et 1734.

(21) *Annales de la Cour et de Paris pour les années* 1697 *et* 1698. Cologne, 1701, 1702, 1708 et 1739.

(22) *Entretiens de M. Colbert*, ministre et secrétaire d'Etat, avec Bouin, fameux partisan, sur plusieurs affaires curieuses; entr'autres, sur le partage de la succession d'Espagne. Cologne, 1701, 1708 et 1709.

(23) *La Guerre d'Espagne, de Bavière et de Flandre, ou Mémoires du Marquis* ***. Cologne. 1706. Réimpression sous le titre : *La Guerre*, etc., ou *Mémoires du Marquis* D***. Cologne, 1707, 1708, 1710 et 1712 (Cette dernière sous le titre : *Mémoires du Marquis D****). 2 vols. (Voir l'appendice nº VII).

(24) *Mémoires de M. de B****, secrétaire de M. C. D. R. Amsterdam, 1711. 2 vols.

(25) *L'Histoire du Maréchal Duc de la Feuillade*. Amsterdam, 1713.

(26) *Le Prince infortuné*, ou *l'Histoire du Chevalier de Rohan*. Amsterdam, 1713.

(27). *Mémoires de M. de Bordeaux*, Intendant des finances, par M. G. D. C. Amsterdam, 1758, 4 vols.

Voici les ouvrages dont l'attribution à Courtilz semble plus douteuse.

(1) *Mémoires du temps* ou *l'Histoire du Marquis de Fresne*. Rouen, 1674 et Paris, 1702. (Pour ce livre, voir l'appendice nº VI, page 190, note 2.)

(2) *Mémoires de Hollande*. Paris, 1678. Réimprimés en 1858 par A. T. Barbier et attribués à Mme de La Fayette. Voir à ce sujet : D'Haussonville, *Mme de La Fayette*. p. 138. Leber, Cat., nº 2308, pense que Courtilz pourrait bien en être l'auteur.

(3) *Réflexions politiques* par lesquelles on fait voir que la persécution des Réformés est contre les véritables intérêts de la France. Cologne. 1685, 1686. (Voir l'art. de F. Morand dans le *Bull. du Bibl.*, 1881, pp. 497 et suiv.)

(4) *Remarques sur le gouvernement du royaume* durant les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Cologne 1688.

(Ce livre est attribué à Courtilz par Fevret de Fontette, nº 24070 de son édition de la *Bibl. Hist.* de Lelong, Leber, Cat. nº 4434, accepte cette attribution. « Douteux » dit Barbier).

(5) *Testaments Politiques de M. Colbert.* La Haye, 1693, 1694, 1697, 1711 et 1793 ; s. l. 1695 ; Amsterdam, 1749 (dans le 3e tome du *Recueil des testaments politiques*; traduction allemande 1894. (Ce livre est attribué à Courtilz par Sallengre ; par Lelong, nº 9738 ; et par Lenglet Dufresnoy, *Bibl. des Romans.* Fevret de Fontette dit qu'il n'est pas de Courtilz, et le *Journal des Savants* le cite avec les ouvrages contestés.)

(6) *Galanterie des rois de France.* Bruxelles, 1694. 2 vols, et Cologne, 1695, 2 vols et s.d. 3 vols. (La *Bibl. des Romans*, fév. 1776, p. 72, dit : « Le fond de cet ouvrage est d'Etienne Sauval... Vanel... ayant travaillé sur le fond de Sauval, donna en 1695 la première édition de ce livre-ci ». Il existe des exemplaires qui portent le titre : *Intrigues galantes de la cour de France.* Voir Barbier, II, 515.)

(7) *L'Alcoran de Louis XIV ou Testament politique du Cardinal Jules Mazarin*, traduit de l'Italien. Rome, 1695. *Le Triomphe de la Ligue, ou la France à la veille de souscrire à la paix*, etc. Paris (Hollande), 1696. (Ce volume contient la même chose que l'*Alcoran de Louis XIV.* Voir Barbier, IV, 832 ; Leber, Cat., 4395.)

(8) *Testament politique de M. de Louvois.* Cologne, 1695, 1706 et 1716 ; Amsterdam, 1749, dans le quatrième tome du *Recueil des testaments politiques.* (Ce livre est attribué à Courtilz par Lelong, nº 9780, suivant l'indication de Bayle : *Remarques sur la confession de foi de Sancy*, p. 264, éd. de 1699 ; *Correspondance*, éd. de Maizeaux, II, p. 567, 2 juin 1695. Voir C. Rousset, *Histoire de Louvois*, I, Avertissement III. Ce livre est écrit d'un style plus soigné que celui que nous connaissons à Courtilz.).

(9) *La Vie de Jean-Baptiste Colbert.* Cologne, 1695. Réimpressions : Cologne, 1696 et dans le neuvième tome de la deuxième série des *Archives curieuses de l'histoire de France*, éd. de M. L. Cimber, 1834. Traduction anglaise, 1695.

(10) *Le Grand Alcandre frustré ou les Derniers efforts de l'amour et de la vertu.* Cologne, 1696. Réimprimé à Montauban avec quelques légers changements : 1709, 1717, 1719 et 1729. Réimpression du texte de 1696 à San Remo en 1874 avec des annotations par Paul Lacroix ; réimpression du texte de 1709 avec des annotations par Livet, dans le quatrième tome de



l'*Histoire amoureuse des Gaules*, éd. par Boiteau, Paris, 1876. (Pour ce livre, qui a été souvent attribué à Courtilz, voir au chapitre IV de cette étude, pp. 80-89.)

(11) *L'Histoire du Maréchal de Fabert*. Amsterdam, 1697. (*Le Journal des Savants* d'oct. 1760, cite parmi les œuvres de Courtilz dont les titres sont connus : *Mémoires pour servir à l'histoire d'Abraham Faber*. Antoine Lancelot, n° 3200 du cat. de sa bibliothèque, dressé par G. Martin, Paris, 1741, et Barbier attribuent cette histoire à Courtilz. Leber, n° 4342, ne croit pas que Courtilz en soit l'auteur.)

(12) *L'Histoire secrète du Duc de Rohan*. Cologne, 1697. (Brunet est le premier, à notre connaissance, qui ait rectifié l'erreur par laquelle ce livre a été attribué à Courtilz. Comme dit Brunet, cet ouvrage n'est qu'une réimpression de l'*Histoire de Henri Duc de Rohan, pair de France*, imprimée à Paris en 1666 chez Charles de Sercy. Selon Lelong, l'auteur est Fauvelet du Toc. M. le conservateur de la Bibl. Royale d'Amsterdam a bien voulu nous communiquer la soi-disant *Histoire secrète* que nous avons comparée avec le livre de F. du Toc. L'édition de 1666 a comme frontispice un portrait du duc de Rohan, et elle est imprimée avec privilège du roi. L'édition de 1697 n'a ni frontispice ni privilège, mais le texte est identique. Il est à noter que Barbier se trompe en disant que le *Prince infortuné ou l'Histoire du Chevalier de Rohan*, imprimé à Amsterdam en 1713, chez Henry Schetten, est encore une réimpression du livre de F. du Toc).

(13) *Mémoires de Gaspard, Comte de Chavagnac*. Besançon et Paris, 1699. 2 vols. Réimpressions : Amsterdam, 1700, 1701 et 1722 ; Paris, 1702.

(Quérard et Barbier attribuent ce livre à Courtilz.)

(14) *Mémoires du Comte de Vordac*, général des armées de l'Empereur, Paris, 1702. (Pour ce livre et ses réimpressions voir l'*Intermédiaire*, 1881, T. XIV, pp. 137, 714 et 750.)

(15) *La Guerre d'Italie ou Mémoires du Comte D****. Cologne, 1702. Réimpression augmentée, 1706, 1707, 2 vols. et 1710, 2 vols. (Voir l'appendice, n° VII.)

(16) *Les Aventures (ou l'Histoire) de la Comtesse de Strasbourg et de sa fille*, par l'auteur des Mémoires de C. D. R. La Haye, 1716. (Cette nouvelle galante est attribuée à Courtilz par Quérard et par Barbier.)

(17) *L'Histoire de la Bastille ou l'Inquisition française*. Ams-

terdam, 1715, et augmentée, 1724. (Voir au chapitre IV,p.106 de cette étude.)

(18) *Les Fredaines du diable ou Recueil de morceaux épars*, pour servir à l'histoire du diable et de ses suppôts...par M. Sandras, mis en nouveau style et publiés par J(ean), Fr(ançois) N(ée) D(e) L(a) R(ochelle). Paris, 1797. (L'avertissement au lecteur nous apprend que ce Sandras fut un ancien avocat, qui, se retirant chez lui, s'adonna à la jouissance des livres. Il était né « vers le commencement de notre siècle ».)

A consulter : Janmart de Brouillant (Léonce). Catalogue des impressions françaises portant l'Adresse A COLOGNE CHEZ PIERRE DU MARTEAU. *Bulletin du Bibliophile*, 1888, p. 49-56, 111-120, 145-158.



Courtilz. — Courtilz journaliste. — Le *Mercure Historique et Politique*. — Rapports entre cette entreprise et les *Nouveaux Intérêts des Princes*. — Philosophie de Courtilz. — Le culte du héros. — Examen des *Vies* de Turenne et de Coligny. — Goût de l'anecdote et de l'histoire générale. — Influence de Plutarque. — Critiques de Bayle.— Rapports entre la biographie anecdotique et la satire picaresque. — Traits généraux de l'œuvre de Courtilz.

CHAPITRE III

LES MÉMOIRES DE M. L. C. D. R.

Courtilz inspiré par les *Mémoires de Pontis*. — Ressemblances et contrastes. — *Mémoires de M. L. C. D. R.* — Est-ce un personnage historique ? — Vie de famille du héros. — Il s'enfuit avec des bohémiens. — Esquisse de roman picaresque à l'espagnole. — Exploits militaires du héros. — Courtilz peint par lui-même. — Richelieu appelle le héros à la cour. — Son succès auprès du cardinal. — Initié à tous les secrets. — Chargé d'arrêter le maréchal de Marillac. — Projet de mariage. — Disgrâce du héros. — Pardonné et envoyé en secret à Bruxelles. — Le comte de Chalais décapité. — Duel avec un Anglais. — Richelieu le protège sous main. — Commentaire ironique du héros. — Exécution du comte de Bouteville. — Richelieu aide la famille du héros. — Son rôle dans la conspiration de Cinq-Mars.— La défaite de Honnécourt expliquée. — Le héros s'allie avec Beaufort, puis avec le Parlement contre Mazarin. — Philosophie qu'il tire de ses expériences pendant la Fronde parlementaire. — Il se rallie au roi. — Va en mission à Bordeaux. — Les *Mémoires* deviennent un recueil de faits divers réalistes et satiriques. — Malheurs conjugaux de La Ferté. — Le héros s'amuse à voler les passants sur le Pont-Neuf. — Suites de ce caprice. — Il se mêle à un conflit de nobles en province. — Histoire du marquis de Pransac. — Le héros envoyé par Mazarin à Bruxelles. — Encore un duel. — Disgrâce de Fouquet. — Attitude de Courtilz. — Ingratitude de la famille du héros. — Procès contre sa belle-mère. — Il est emprisonné à Pierre-Scize. — Rencontre le marquis de Fresne. — Portrait satirique de l'archevêque de Lyon. — Malheurs conjugaux d'un camarade. — Influence politique de Mme de Maintenon. — Attitude de Courtilz envers les médecins. — Incident romanesque aux détails réalistes. — Tripot de l'hôtel Créqui. — Marionnettes

CHAPITRE IV

LES ŒUVRES DE 1689 A 1698

CHAPITRE V

LES MÉMOIRES DE M. D'ARTAGNAN

Imp. des Presses Universitaires de France, 49, Bd. St-Michel, Paris (5e).

THE JOHNS HOPKINS STUDIES IN ROMANCE LITERATURES AND LANGUAGES

VOLUME VI

GATIEN DE COURTILZ

SIEUR DU VERGER

Etude sur un Précurseur du Roman Réaliste en France

PAR

BENJAMIN MATHER WOODBRIDGE

Nugas agito, sed quae seria ducunt.
ERASME.

THE JOHNS HOPKINS PRESS
BALTIMORE, MARYLAND

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, PARIS

1925

THE JOHNS HOPKINS

Studies in Romance Literatures and Languages

EDITORS

D. S. Blondheim, Gilbert Chinard, H. Carrington Lancaster

Purchasers in North America will obtain copies from the Johns Hopkins Press, Baltimore, Maryland. The price of each volume to subscribers to the series is $ 1. The price of volumes bought individually is $ 1.25.

Purchasers in others countries will obtain separate copies from the Presses Universitaires de France, 49, boulevard St-Michel, Paris (v^e^), at the price stated below.

Volney et l'Amérique, par Gilbert Chinard, 1923.

Chateaubriand et la Bible, par J. V. N. Smead, 1924.

Chryséide et Arimand, par H. Carrington Lancaster, 1925.

Jefferson et les Idéologues, par Gilbert Chinard, 1925. $ 2.

Chateaubriand and English literature, by M. H. Miller, 1925.

Gatien de Courtilz sieur du Verger, par B. M. Woodbridge, 1925

IN PRESS

Chateaubriand and Virgil, by L. R. Naylor.

Sources of Corneille's tragedies from Médée to Pertharite, by L. M. Riddle.

The influence of Cervantes in France, I. The first half of the seventeenth century, with special reference to Guérin de Bouscal, an intermediary between Cervantes and Molière, by E. J. Crooks.

The influence of Cervantes in France, II. A critical edition of Guérin de Bouscal's *Dom Quichot de la Manche*, and *le Gouvernement de Sanche Pansa*, by E. J. Crooks.

Pour l'Amérique du Nord, la vente est faite par la Johns Hopkins Press, Baltimore, Maryland.

Le prix de chaque volume est, pour les souscripteurs à une série, de : 1 dollar. Le prix d'un volume séparé est de 1 dollar 25.

Dans les autres pays, la vente est faite par les Presses Universitaires de France 49, boulevard St-Michel, Paris (v^e^). Le prix de chaque volume est de 12 fr. 50. Pour les souscripteurs à une série de 5 volumes, le prix de la souscription est fixé à 50 francs.

Les volumes hors série : 30 francs.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05712 9978

